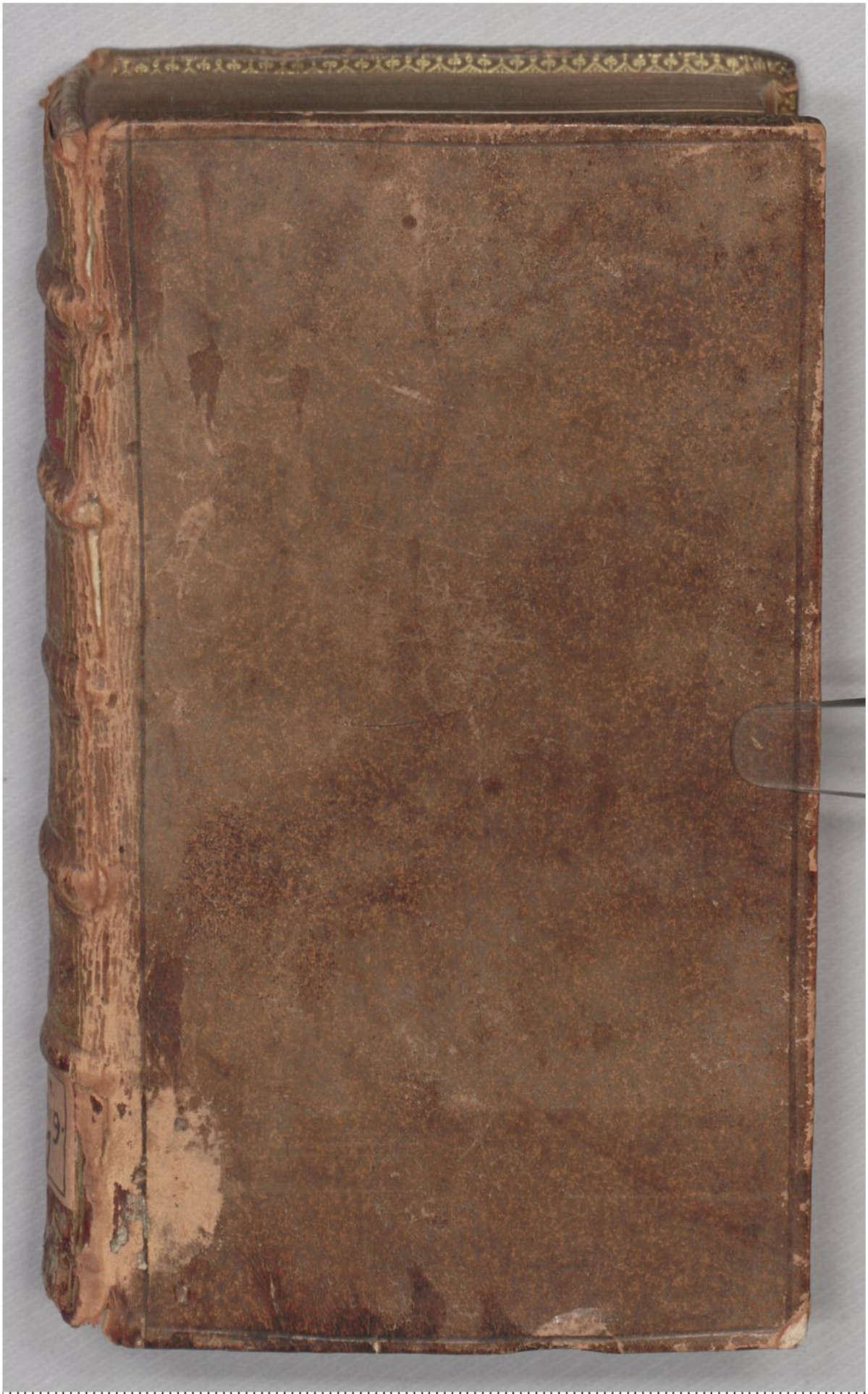


GOTTFRIED WILHELM LEIBNIZ BIBLIOTHEK
NIEDERSÄCHSISCHE LANDESBIBLIOTHEK

Signatur: Leibn. Marg. 91:3, [1] - -

PUBLIC DOMAIN



GOTTFRIED WILHELM LEIBNIZ BIBLIOTHEK
NIEDERSÄCHSISCHE LANDESBIBLIOTHEK

Signatur: Leibn. Marg. 91:3, [2] - -

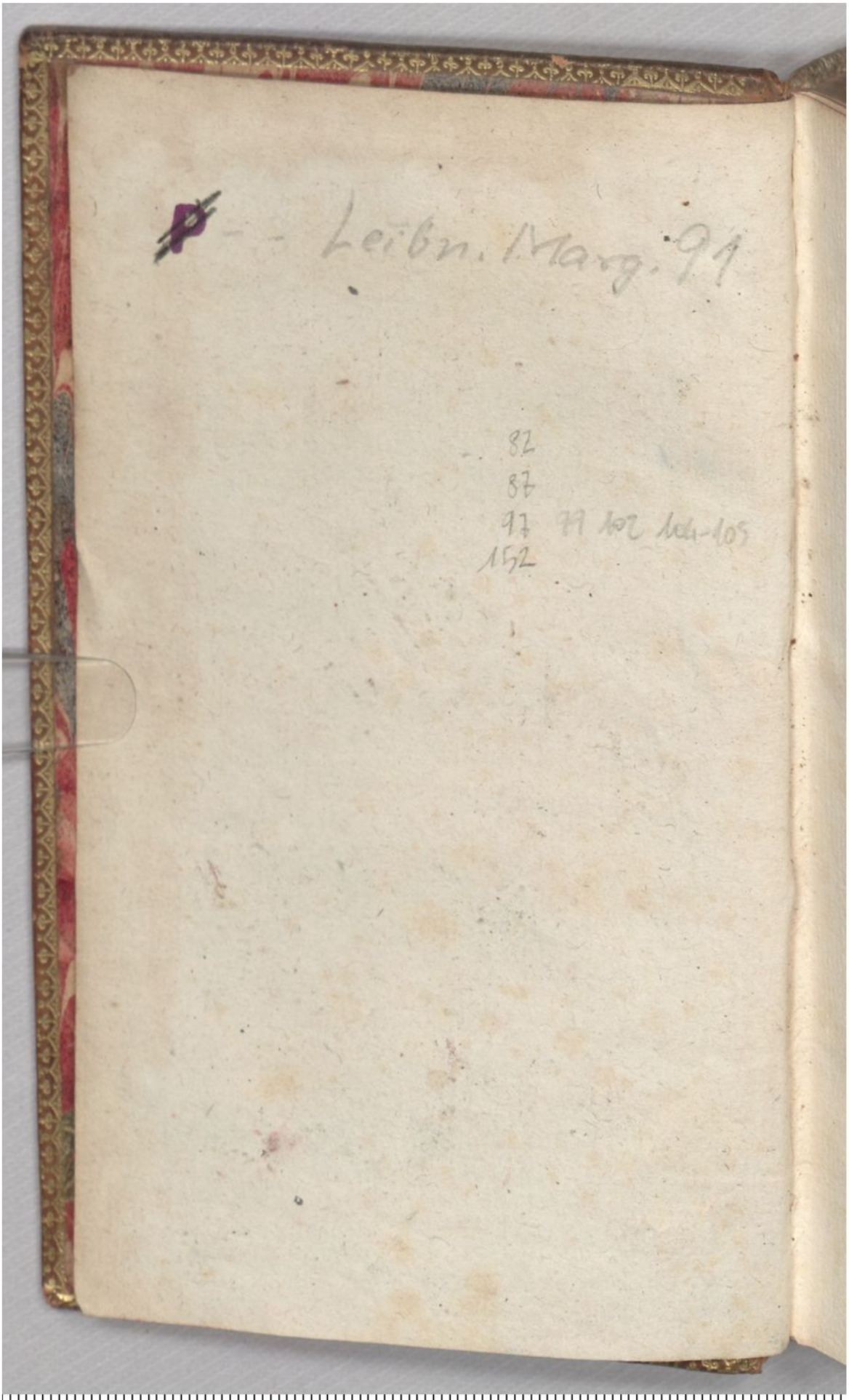
PUBLIC DOMAIN



GOTTFRIED WILHELM LEIBNIZ BIBLIOTHEK
NIEDERSÄCHSISCHE LANDESBIBLIOTHEK

Signatur: Leibn. Marg. 91:3, [3] - -

PUBLIC DOMAIN



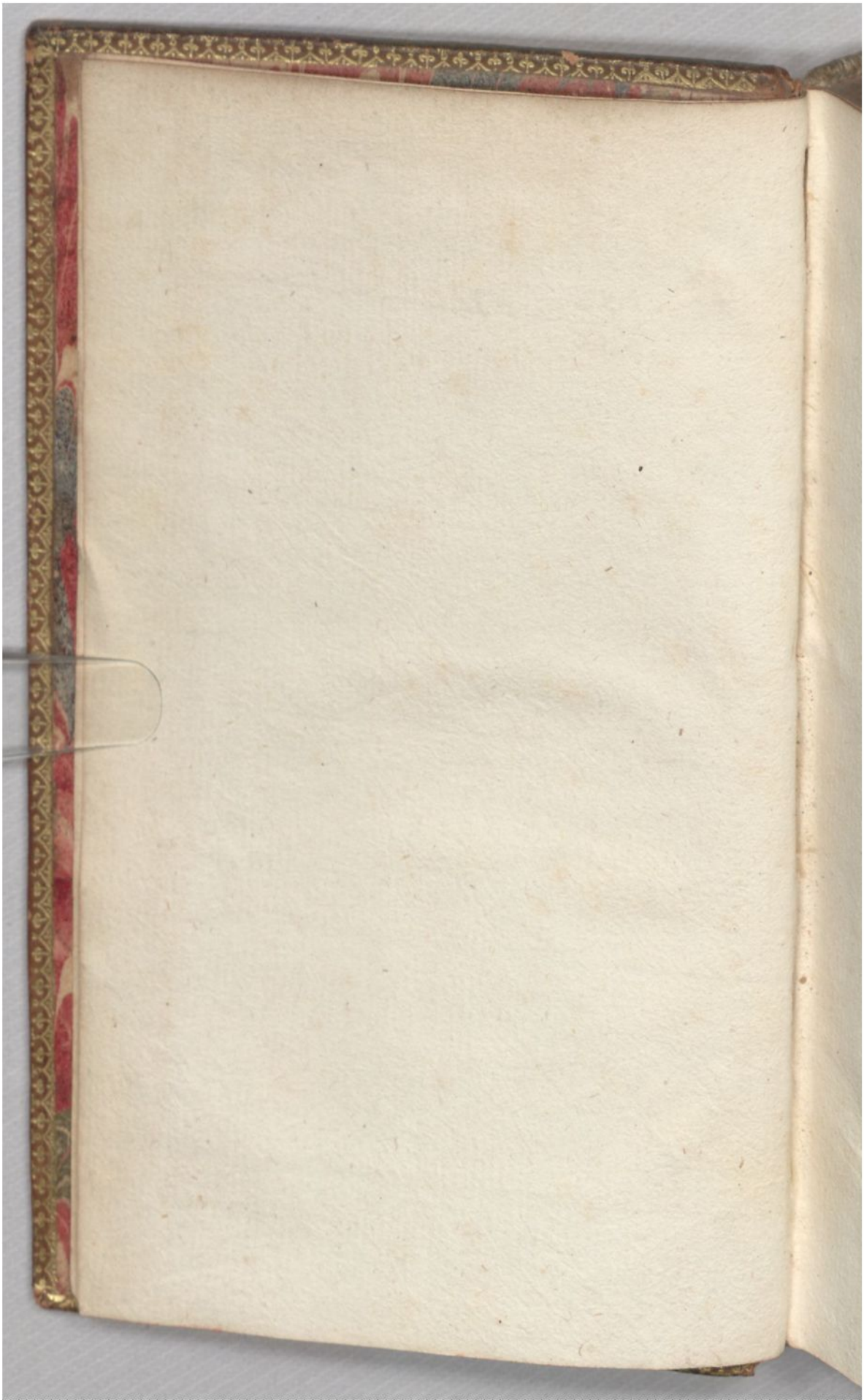
GOTTFRIED WILHELM LEIBNIZ BIBLIOTHEK
NIEDERSÄCHSISCHE LANDESBIBLIOTHEK

Signatur: Leibn. Marg. 91:3, [4] - -

PUBLIC DOMAIN

p. 82 p. 97
p. 152

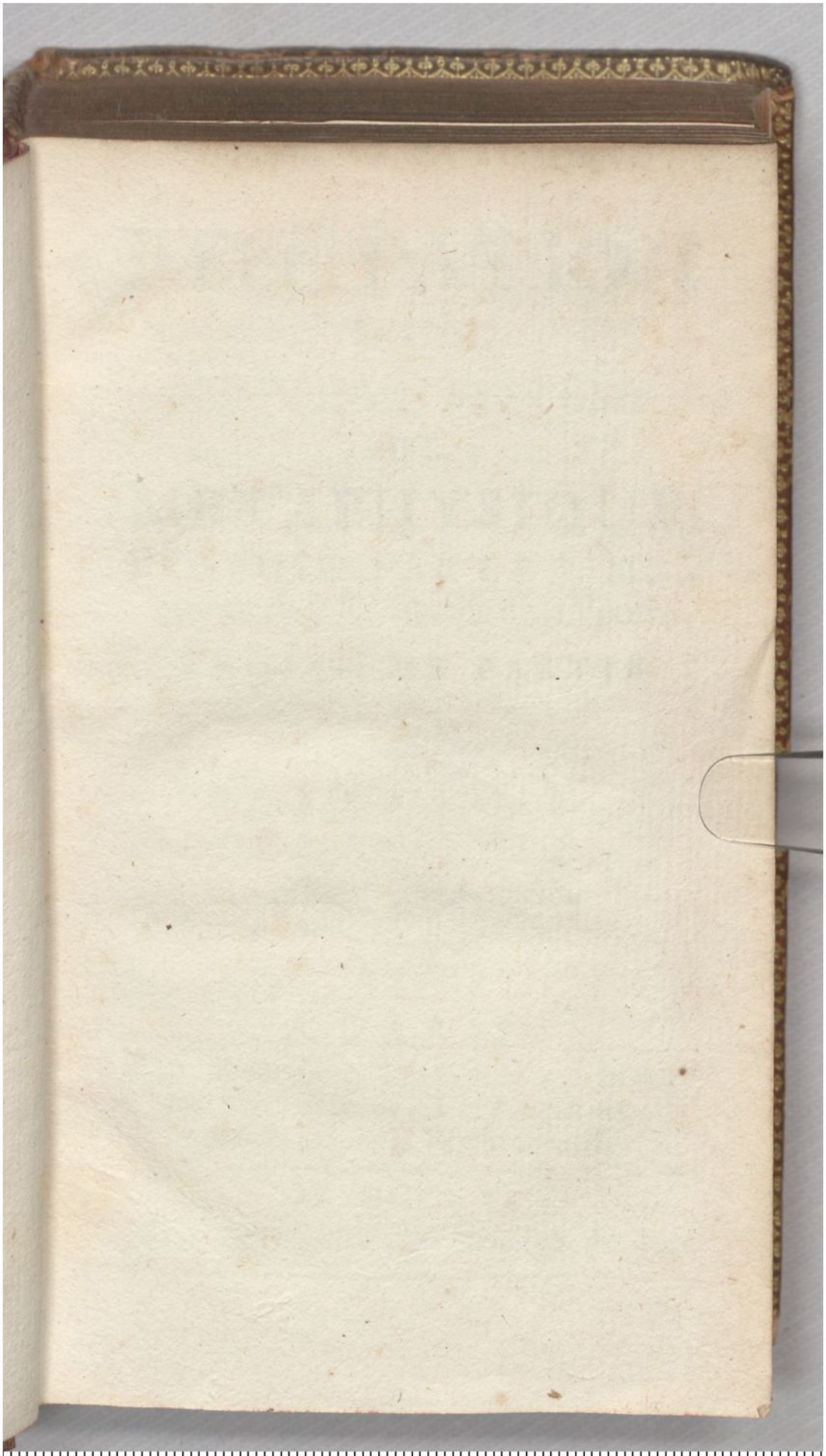
GOTTFRIED WILHELM LEIBNIZ BIBLIOTHEK
NIEDERSÄCHSISCHE LANDESBIBLIOTHEK
Signatur: Leibn. Marg. 91:3, [5] - -
PUBLIC DOMAIN



GOTTFRIED WILHELM LEIBNIZ BIBLIOTHEK
NIEDERSÄCHSISCHE LANDESBIBLIOTHEK

Signatur: Leibn. Marg. 91:3, [6] - -

PUBLIC DOMAIN



GOTTFRIED WILHELM LEIBNIZ BIBLIOTHEK
NIEDERSÄCHSISCHE LANDESBIBLIOTHEK

Signatur: Leibn. Marg. 91:3, [7] - -

PUBLIC DOMAIN

Verf.: Du Tertre

GOTTFRIED WILHELM LEIBNIZ BIBLIOTHEK
NIEDERSÄCHSISCHE LANDESBIBLIOTHEK

Signatur: Leibn. Marg. 91:3, [8] - -

PUBLIC DOMAIN

REFUTATION
D'UN NOUVEAU SYSTEME DE METAPHYSIQUE,

PROPOSE' PAR LE P. M....
Auteur de la Recherche de la Verité.

TROISIE'ME PARTIE.

A PARIS,
Chez RAYMOND MAZIERES, Libraire
ruë Saint Jacques, à la Providence,
prés la ruë de la Parcheminerie.

M. DCCXV.

Avec Approbation, & Privilege du Roy.

GOTTFRIED WILHELM LEIBNIZ BIBLIOTHEK
NIEDERSÄCHSISCHE LANDESBIBLIOTHEK
Signatur: Leibn. Marg. 91:3, [9] - -
PUBLIC DOMAIN

BIBLIOTHECA
REGIA
HANNOVERANA

GOTTFRIED WILHELM LEIBNIZ BIBLIOTHEK
NIEDERSÄCHSISCHE LANDESBIBLIOTHEK

Signatur: Leibn. Marg. 91:3, [10] - -

PUBLIC DOMAIN

REFUTATION
D'UN NOUVEAU SYSTEME DE METAPHYSIQUE.

Proposé par le P. M.... Auteur de la Recherche de la Verité.

TROISIE'ME PARTIE.

Le P. M.... Théologien.

Dessein particulier de cette troisiéme Partie.

CE que l'on a veu des idées du P. M. dans la seconde Partie, prépare naturellement l'esprit à une Théologie d'un goût fort extraor-

GOTTFRIED WILHELM LEIBNIZ BIBLIOTHEK
NIEDERSÄCHSISCHE LANDESBIBLIOTHEK
Signatur: Leibn. Marg. 91:3, [11] - 3
PUBLIC DOMAIN

dinaire : je croi qu'on ne ſera pas trompé dans l'attente qu'on en aura conçûë. Le nouveau Théologien paroît s'être principalement appliqué à éclaircir, ſelon ſa nouvelle méthode, les matieres de la Grace & de la Prédeſtination. Apparemment que les conteſtations qui regnent depuis ſi long-temps dans le monde, ſur ces matieres, lui ont fait naître la penſée, qu'il ne pouvoit emploïer plus utilement ces grandes lumieres qu'il a puiſées dans la ſubſtance même du Verbe, qu'à développer aux hommes des myſtéres que les SS. PP. & les Docteurs de l'Egliſe lui ſembloient ne nous avoir point aſſez expliqué, faute d'avoir ſçû le merveilleux art qui lui étoit reſervé, d'interroger comme il faut le Maître interieur, qui parle dans le plus ſecret des cœurs. En effet, ſi l'on en croit ce Diſciple chéri de la verité, on verra que ces myſtéres,

qui paſſent pour impénétrables à l'eſprit humain, & que ſaint Paul lui-même adoroit, ſans oſer les approfondir, ne renferment cependant rien, qu'un Philoſophe bien inſtruit dans la nouvelle Ecole, ne comprenne fort aiſément : parce qu'ils ne ſont que des ſuites toutes naturelles d'une certaine combinaiſon de Loix très-ſimples & très-générales, qu'un Malebranchiſte lit diſtinctement dans le Code éternel de la Divinité, dont la plus médiocre intelligence fait évanoüir toutes ces difficultez, que l'ignorance des Théologiens ordinaires a coûtume de former.

Le ſujet de cette troiſiéme Partie ſera donc l'examen & la réfutation des explications que le nouveau Théologien donne, ſur tout aux Myſtéres qui ont rapport à la Grace & à la Prédeſtination. Nous tâcherons d'y découvrir les erreurs que renferment ces explications.

On a ajoûté quelques réfléxions ſur certains points de la Doctrine de l'Auteur, qui regardent la Foy ſurnaturelle premiere Vertu Théologale, la Charité, & l'état des Bienheureux dans le Ciel ; comme on le voit dans la Table qui ſuit.

On auroit encore pû groſſir cette derniere Partie de pluſieurs choſes qu'on a dit dans les deux premieres, touchant l'Euchariſtie, par exemple ; la liberté, la nature & la veuë de Dieu : mais on a mieux aimé traiter ces ſujets parmi les matieres de Philoſophie ; parce qu'il a ſemblé que nôtre Auteur avoit plus erré ſur ces Articles, comme Philoſophe, que comme Théologien. D'ailleurs cet arrangement égaloit mieux la groſſeur de chacune des Parties de cet Ouvrage.

GOTTFRIED WILHELM LEIBNIZ BIBLIOTHEK
NIEDERSÄCHSISCHE LANDESBIBLIOTHEK
Signatur: Leibn. Marg. 91:3, [14] - 6
PUBLIC DOMAIN

TABLE DES CHAPITRES.

CHAP. I. Où l'on examine quelques propositions du nouveau Théologien, qui ont rapport à la Foy, premiere Vertu Théologale. I. Premiere proposition, qui donne atteinte à la certitude de la Foy. Remarque sur cette proposition. II. Seconde, troisiéme, quatriéme & cinquiéme propositions, qui donnent atteinte à la verité des plus éclatans Miracles, tant de l'Ancien que du Nouveau Testament; l'un des principaux motifs de crédibilité. Remarques sur ces propositions. III. Explication de la Doctrine Malebranchiste sur les Miracles. IV. Sixiéme & septiéme propositions, qui favorisent le plus extravagant libertinage. Remarque sur ces propositions.

CHAP. II. De la charité, selon la nouvelle Théologie. I. Ce que

GOTTFRIED WILHELM LEIBNIZ BIBLIOTHEK NIEDERSÄCHSISCHE LANDESBIBLIOTHEK
Signatur: Leibn. Marg. 91:3, [15] - 7
PUBLIC DOMAIN

le nouveau Théologien entend par la charité. Réfléxions sur sa notion. II. Opposition entre la charité & la concupiscence : ces deux amours principes de toutes nos actions : la balance du cœur. III. Il semble que, selon les nouveaux principes, un peché, quoique grief, ne puisse pas faire perdre la charité. IV. Examen des réponses que pourroit faire l'Auteur pour se disculper de cette erreur.

CHAP. III. De la Grace actuelle, suivant le nouveau Systéme. I. L'Auteur ne reconnoît que Grace de lumiere & Grace de sentiment. II. Article premier, de la nature & de la necessité de ces deux especes de Graces. III. Remarque sur ce premier Article. IV. Article second, du pouvoir de ces Graces sur nos volontez. V. Remarque sur ce second Article. VI. Article troisiéme, de la cooperation de nos volontez à ces Graces. VII. Re-

marque ſur ce troiſieme Article.

CHAP. IV. Des Loix de la diſtribution de la Grace. I. Explication de ces Loix. II. Jeſus-Chriſt, cauſe occaſionnelle de la pluïe de la Grace, a des deſirs de deux ſortes. III. Il la diſtribuë ſous trois principales qualitez. IV. De la connoiſſance de Jeſus-Chriſt, ſur laquelle il régle ſes deſirs pour la diſtribution de la Grace. V. De la liberté de Jeſus-Chriſt, dans la formation de ces deſirs. VI. L'Auteur prétend juſtifier la ſageſſe & la bonté de Dieu, en rejettant ſur Jeſus-Chriſt les difficultez qui ſe rencontrent dans l'irrégularité de la pluïe de la Grace. VII. Témerité de la Doctrine précedente. VIII. Selon cette Doctrine, quantité d'Adultes n'auront jamais receu dans leur vie, un ſeul degré de Grace. IX. La pluſpart des pecheurs doivent plus craindre que ſouhaitter la pluïe de la Grace. X. Cette Doc-

trine ruïne la confiance que les Juſtes doivent avoir en Dieu. XI. Elle rend inutiles les prieres. XII. Elle fait joüer à Dieu un jeu d'enfant. XIII. Le nouveau Théologien ſe trompe dans ſa ridicule prétention, de juſtifier Dieu aux dépens de Jeſus-Chriſt.

CHAP. V. De la préparation que l'homme peut apporter à la Grace. I. Explication de la nouvelle Doctrine ſur ce point. II. Cette Doctrine approche fort du Semipelagianiſme. III. Mais il y a lieu de douter ſi elle contient les veritables ſentimens de l'Auteur : parce qu'elle n'eſt nullement dans l'Analogie de ſes principes, & que même elle leur eſt manifeſtement contradictoire. IV. Nôtre Théologien n'en peut tirer aucun avantage pour parer aux pernicieuſes conſequences de ſon Syſtéme, ſur la diſtribution de la Grace.

CHAP. VI. De la prédeſtination

I. Le Philosophe Théologien ne regarde pas le mystére de la prédestination, comme aussi impénétrable que le croïoit saint Paul. II. Exposition de son Systéme, pour expliquer ce mystére. III. Selon la nouvelle Théologie, il n'y a de la part de Dieu, ni choix, ni prédestination, ni prédilection des Elûs; & par consequent il n'y a nul fondement de reconnoissance speciale envers Dieu, de la part des Elûs. Les Elûs ne sont pas autrement prédestinez à la gloire, que les Réprouvez le sont à la damnation. IV. Il est impossible qu'aucun des Reprouvez soit sauvé. V. Le peché d'Adam; l'incarnation du Verbe; la mort de Jesus-Christ, ont été absolument necessaires. VI. Réflexion sur les expressions orthodoxes, dont les Ouvrages de l'Auteur sont semez.

CHAP. VII. De la volonté de Dieu, touchant le salut des hom-

mes. I. Le nouveau Théologien affecte de dire, que Dieu veut que tous les hommes soient sauvez : mais il y a lieu de se défier de ce langage. II. On examine en quel sens il a pû faire cette proposition, sans contredire ses principes. III. On découvre ce sens. IV. Dieu ne veut, ni ne peut vouloir sincerement, selon les nouveaux principes, le salut d'aucun de ceux qui ne seront pas effectivement sauvez. V. Jesus-Christ n'a prié & n'est mort, que pour le salut des seuls prédestinez. VI. Réfléxion sur le fameux principe des Loix générales.

CHAP. VIII. Du peché originel. I. L'ordre des facultez d'Adam avant son peché ; le dereglement de ces facultez par le peché. II. Ce que c'est que la concupiscence, selon le nouveau Théologien. III. Le peché originel n'est rien autre chose que la concupis-

cence même, dans le nouveau Syſtéme. IV. De la tranſmiſſion du peché originel. V. Comment ce peché s'efface dans les enfans, par le Baptême. VI. Combien l'Auteur eſt perſuadé de ſa nouvelle Doctrine, ſur ce point. VII. Cette Doctrine pourtant, eſt celle des Luthériens & des Calviniſtes. VIII. & IX. Elle eſt réprouvée par le ſaint Concile de Trente. X. Deux réfléxions ſur la plaiſante maniere dont le nouveau Théologien veut que le peché originel ſe tranſmette.

CHAP IX. De l'état de pure nature. I. L'Auteur ne le tient pas poſſible. Premiere preuve. II. Seconde preuve. III. Troiſiéme preuve. IV. Propoſition de ſaint Auguſtin, mal entenduë par nôtre Théologien.

CHAP. X. De l'état d'Adam avant ſon peché. I. Il ne joüiſſoit pas de l'honneur de l'adoption Divine. II. Deſcription de ſon état.

GOTTFRIED WILHELM LEIBNIZ BIBLIOTHEK
NIEDERSÄCHSISCHE LANDESBIBLIOTHEK
Signatur: Leibn. Marg. 91:3, [21] - 13
PUBLIC DOMAIN

III. Il n'y avoit rien dans cet état qui ne fût naturel, & dû à l'innocence de l'homme.

CHAP. XI. De l'état des Bienheureux dans le Ciel. I. Selon la nouvelle Doctrine, cet état est purement passif; il exclut tout acte, soit d'entendement, soit de volonté. II. Réfutation de ce sentiment. III. Les S S. n'ont point besoin de la lumiere de gloire. Decret du Concile de Vienne contre les Béguards & les Béguines. IV. Réflexions sur ce que pense le nouveau Théologien, de la charité qui unit les S S. à Dieu.

XX

Chapitre premier.

Où l'on examine quelques propoſitions du nouveau Théologien, qui ont rapport à la Foy, premiere Vertu Théologale.

C'Eſt un premier principe, en matiere de Religion qui ne peut être ignoré de perſonne, que le jugement que nous portons ſur la verité des Myſtéres revelez, doit être un jugement aſſûré, qui emporte un conſentement entier de l'eſprit, & une certitude aſſez grande pour exclure abſolument tout doute raiſonnable & volontaire. On ſçait auſſi que les Miracles, tant de l'Ancien que du Nouveau Teſtament, ſont une des principales preuves de la révélation Divine, ſur laquelle eſt appuïée la certitude de nôtre Foy. Enfin, c'eſt une

choſe manifeſte, que la Religion Chrétienne ſuppoſe l'exiſtence d'un monde materiel, habité par des hommes compoſez de corps & d'ame.

Or le P. M. fait, par rapport à tout cela, des propoſitions que je doute fort qu'on approuvaſt dans des Ecoles Catholiques. J'en rapporterai quelques-unes en y joignant briévement les réfléxions qui me ſont d'abord venuës à l'eſprit; laiſſant aux Lecteurs le ſoin d'en faire de plus amples, & de meilleures ſans doute que les miennes.

I. PROPOSITION.

I. » On ne doit jamais donner de conſentement entier, qu'aux propoſitions qui paroiſſent évidemment » vraïes: car la verité ne ſe trouve » preſque jamais qu'avec l'évidence; » & l'évidence ne conſiſte que dans » la veuë claire & diſtincte de toutes

les parties & de tous les rapports « R.T. I. l. 1. c. 2. p. 101.
de l'objet, qui ſont neceſſaires «
pour porter un jugement aſſûré. «
C'eſt-là une regle générale pour «
éviter l'erreur. «

REMARQUE.

Or dans les propoſitions de Foy, par exemple, dans celle-cy ; trois Perſonnes réellement diſtinguées, ſont un ſeul Dieu ; nous n'avons point cette évidence, qui ne conſiſte que dans la veuë claire & diſtincte de toutes les parties & de tous les rapports de l'objet : donc, ſelon la regle générale du nouveau Théologien, nous ne pouvons porter ſur les propoſitions de Foy, un jugement aſſûré ; nous ne devons point donner à ces propoſitions un conſentement entier ; & ſi nous le donnions, nous hazarderions bien fort à nous tromper : puiſque la verité ne ſe trouve preſque jamais

qu'avec cette évidence de l'objet, qui nous en découvre clairement & distinctement toutes les parties & tous les rapports.

Il est vrai que l'Auteur paroît avoir apperçû l'inconvenient qui suit de sa proposition ; mais il semble aussi n'en faire pas grand cas : car il se contente de dire, » il faut » remarquer que je ne parle point » icy des choses de la Foy, que l'é- » vidence n'accompagne pas com- » me les sciences naturelles. Il est clair que ce correctif augmente plus le mal qu'il n'y remedie. Quoi ! lui dira-t-on, vous établissez que la regle générale, qu'on doit toûjours observer pour éviter l'erreur : c'est, » de ne consentir jamais à » quoi que ce soit, qu'on n'y soit » forcé par l'évidence ; ce sont vos propres expressions : & puis vous venez nous dire que vous ne prétendez pas parler des choses de la Foy ; en ajoûtant, que l'évidence

Ib. c. 3. p. 14.

Ib. c. 2.

ne les accompagne pas : qu'eſt-ce que cela peut ſignifier ? Un bon Théologien auroit diſtingué deux ſortes d'évidence : évidence d'objet, évidence de motif, dont l'une & l'autre eſt également capable de fonder une entiere certitude, de mouvoir l'eſprit à donner un conſentement parfait, & à porter un jugement aſſûré : quoique la premiere l'éclaire plus que la ſeconde. Mais pour bien établir cette évidence de motif que nous avons dans la Foy, & qui la rend infiniment prudente & ſuffiſamment éclairée, malgré l'obſcurité de ſon objet ; il auroit fallu effacer encore de la nouvelle Métaphyſique, ces autres propoſitions, qui regardent les motifs de crédibilité.

II. PROPOSITION.

M. 7. p. 145. 146. 147. 148.

O mon unique Maître, dit « l'Auteur à ſon Verbe, ſi vous « II.

» aviez tellement combiné le Phy-
» ſique avec le Moral, que le délu-
» ge univerſel & les autres évene-
» mens conſiderables, fuſſent des
» ſuites neceſſaires des Loix natu-
» relles ; qu'il y auroit, ce me ſem-
» ble, de ſageſſe dans cette con-
» duite !.. Mais ce Déluge de feu
» qui arrivera à la fin des ſiécles,
» ce renverſement univerſel & ir-
» réparable, n'arrivera-t-il pas en-
» core par la ſage combinaiſon de
» ces Loix ? Ce feu central, cette
» matiere ſubtile que la terre ren-
» ferme, augmente peut-être à pro-
» portion de nos déſordres ; & la
» terre ne la pouvant plus conte-
» nir, elle ſe répandra ſur nos cam-
» pagnes... Les nouvelles Etoiles
» qui paroiſſent dans les Cieux, ne
» ſont-ce pas des Planettes qui s'al-
» lument ainſi par la matiere ſub-
» tile ?.. O mon cher Maître, eſt-
» ce que je m'égare ?... Courage,
» mon Fils, reprend le Verbe Ma-

lebranchiſte, admire la conduite « de ton Dieu, ſuis les principes « que je t'ay expoſez, &c. «

III. PROPOSITION.

Il eſt vrai que tout ce qui eſt « arrivé aux Juifs, qui a figuré Je- « ſus-Chriſt, n'a pas été une ſuite « neceſſaire de l'ordre de la nature; « mais la nature a du moins fourni « le fond & la matiere : peut-être « a-t-elle fourni les principaux traits « en pluſieurs rencontres... Il me « ſemble qu'on eſt obligé de penſer « que Dieu ne fait jamais de Mira- « cles, lorſque la nature ſuffit. Par « exemple, il étoit à propos, pour « l'établiſſement de la Religion, que « Jeſus-Chriſt vînt au monde à peu- « près vers le regne d'Herode : « ſuppoſé que ſelon la ſuite neceſ- « ſaire de l'ordre de la nature, le « peuple Juif dût ſe diviſer environ « vers ce temps-là; que les guer- «

N. G 91 p. 194. 195.

» res civiles & les ſéditions conti-
» nuelles duſſent l'affoiblir, & qu'-
» enfin les Romains duſſent le per-
» dre & le diſſiper, aprés la deſtruc-
» tion totale de leur Ville & de
» leur Temple. Il eſt vrai qu'il ſem-
» ble qu'il y ait eu quelque choſe
» d'extraordinaire dans la déſola-
» tion des Juifs ; mais comme il
» y a plus de ſageſſe à Dieu de pro-
» duire des effets ſi ſurprenans, par
» les Loix très-ſimples & très-gé-
» nérales de la nature, que par des
» volontez particulieres : je ne ſçai
» ſi l'on doit, en cette occaſion, re-
» courir au Miracle ; pour moi je
» n'en diſpute pas icy ; c'eſt un fait
» dont il n'eſt pas facile, ni auſſi
» fort neceſſaire de s'éclaircir. Je
» donne cet exemple pour faire
» quelque application de mes prin-
» cipes.

IV. PROPOSITION.

Si dans une Procession du saint « N. G 9.
Sacrement, il pleut sur les assis- « p. 265.
tans, excepté sur le Dais & sur «
ceux qui le portent ; on ne peut «
pas être certain que cela arrive «
par une volonté particuliere de la «
cause universelle (de Dieu) par- «
ce qu'une cause occasionnelle in- «
telligente, peut avoir ce dessein «
particulier, & déterminer l'effica- «
ce de la Loy générale à l'executer. «

V. PROPOSITION.

Lorsqu'un corps se meut sans « N.G. 9.
avoir été choqué par un autre, « p. 260.
on n'est point assûré que ce corps «
ait été remué par une volonté par- «
ticuliere de Dieu : quoiqu'il y ait «
bien de l'apparence... Ainsi on ne «
peut pas s'assûrer que Dieu agis- «
se par des volontez particulieres «

GOTTFRIED WILHELM LEIBNIZ BIBLIOTHEK
NIEDERSÄCHSISCHE LANDESBIBLIOTHEK
Signatur: Leibn. Marg. 91:3, [31] - 23
PUBLIC DOMAIN

» dans les Miracles, même les plus
» averez.

REMARQUE.

Ces propoſitions ont certainement quelque choſe, à quoi la Doctrine commune de l'Egliſe n'a guéres accoûtumé l'eſprit des Fidéles. La premiere s'accorderoit difficilement avec ce que nous liſons au Chap. 6. de la Geneſe; que Dieu, comme s'il ſe fût repenti d'avoir fait l'homme, & qu'il eût été touché juſqu'au fond du cœur de la plus vive douleur, à la veuë des déſordres du genre humain, prît enfin la terrible réſolution d'exterminer tous les hommes, excepté le ſeul Noë, qui étoit juſte & parfait. *Videns autem Deus quòd multa malitia hominum eſſet in terrâ, pœnituit eum quòd hominem feciſſet in terrâ, & tactus dolore cordis intrinſecùs; delebo,*

bo, inquit, hominem quem creavi, à facie terræ. Il ne ſemble pas que cette vengeance du Seigneur, ſoit une ſuite neceſſaire des Loix de la communication du mouvement, qui ſe trouvaſt juſtement arriver à propos pour ſeconder la colere de Dieu, par une écroulement fortuit des terres, leſquelles firent par leur peſanteur, monter les eaux juſques ſur les plus hautes montagnes. Il paroît, au contraire, que Dieu agit autant par une volonté particuliere, en prenant ce deſſein; *delebo, inquit, hominem*; que lorſqu'il donna ordre à Noë de bâtir l'Arche, & lui marqua toutes les dimenſions & les proportions qu'elle devoit avoir. L'Auteur pourroit bien être d'humeur à faire auſſi venir dans l'Arche une couple de chaque eſpece d'animaux, par les ſeules regles de la méchanique.

Ce qui eſt dit dans cette même propoſition, du Déluge de feu &

du renverſement général de la nature, qui doit préceder le Jugement univerſel, n'avoit point non plus, que je ſçache, été juſqu'icy regardé dans l'Egliſe, comme une ſuite purement naturelle du Syſtéme de Deſcartes; ſelon lequel la matiere du premier élement, qu'on ſuppoſe être renfermée dans le centre du Globe que nous habitons, mineroit peu à peu la croûte de matiere rameuſe, qui a changé tout ce corps qu'on appelle Terre, en une Planete, d'étoile qu'il étoit auparavant; & mineroit ſi bien cette croûte, qu'enfin un jour viendroit, que ce premier élément reprenant le deſſus de l'écume qui le couvre, ſe répandroit ſur toute la ſurface, & feroit redevenir la Terre une belle & brillante Etoile.

La troiſiéme propoſition, pourroit faire dire à un libertin, que Jeſus-Chriſt ne faiſoit pas une veritable Prophétie, lorſqu'il prédiſoit

aux Juifs, la destruction de Jerusalem par les Romains; mais qu'il se servoit adroitement d'une conjecture bien fondée, pour autoriser sa Doctrine jusqu'aprés sa mort: parce qu'il pouvoit bien juger que le Sceptre de Juda aïant passé en des mains étrangeres; que le peuple Juif souffrant impatiemment la domination des Romains, & la tyrannie de ceux qui le gouvernoient de leur part; que déja le mécontentement de plusieurs & les brigues interessées des autres, commençant à mettre des divisions entre les membres de ce peuple, il ne manqueroit pas, selon la suite necessaire de l'ordre de la nature, de s'élever vers ce temps-là des factions, des séditions, des révoltes, qui affoibliroient la Nation, & donneroient aux Romains, attentifs à toutes les occasions, le moïen de la dissiper entierement, & de détruire sa Ville, son Temple, &

toute la forme de son Etat. Ce libertin diroit encore, que Tite étoit bien imaginatif, ou un grand fourbe, lorsqu'il professoit qu'il se sentoit poussé, contre son inclination & par la force invincible du bras de Dieu, à tirer une vengeance affreuse de ce malheureux peuple.

La quatriéme & la cinquiéme proposition, donnent dans quelques exemples particuliers, une méthode universelle pour éluder tous les Miracles qu'on nous rapporte des premiers temps de l'Eglise, & ceux des SS. de nos jours.

Tels sont les religieux sentimens que sont capables d'inspirer les Méditations Chrétiennes du P. M. telles sont les lumieres qu'il reçoit dans ses pieux entretiens avec la verité.

III. Mais pour expliquer le fond de la nouvelle Doctrine touchant les Miracles; & afin que le P. M. n'ait pas lieu de se plaindre que je manque de bonne foy à son égard: il

Faut ſçavoir que cet Auteur diſtin- *M. 8. p.* 160. 161. 172.
gue deux ſortes de Miracles. La
premiere, comprend les évene- *N. G. p.* 347.
mens qui ne dépendent point, ou
qui ne ſont point des ſuites neceſ-
ſaires de ces Loix naturelles, qui
ſont naturellement connuës aux
hommes, & dont les effets ſont
communs; quoiqu'ils dépendent
d'autres Loix naturelles & généra-
les, que nous ne connoiſſons pas.
Par exemple, dit-il, la peſanteur
de mon bras qui le fait pancher vers
la terre, eſt un effet des Loix de
la communication du mouvement
qui ſont connuës des hommes:
mais quand je leve mon bras vers
le Ciel, parce que je le ſouhaite,
alors certainement Dieu qui déter-
mine le mouvement des eſprits ani-
maux pour lever mon bras, ſelon
mes deſirs, n'agit qu'en conſequen-
ce de la Loy générale de l'union
de l'ame & du corps, qui n'eſt
pas celle de la communication des

mouvemens : ainſi ce mouvement, quoi qu'une ſuite d'une Loy toute naturelle, paſſeroit pourtant pour miraculeux, ſi nous ne connoiſſions point d'autres Loix naturelles que celles de la communication des mouvemens. La ſeconde ſorte de Miracles, comprend les évenemens qui ne ſeroient point des ſuites, ou qui ne dépendroient point d'aucunes Loix naturelles, ni connuës ni inconnuës, mais que Dieu feroit par des volontez particulieres. Or, ſelon nôtre Auteur, il eſt très-rare qu'il arrive des Miracles de la ſeconde eſpece ; parce que la conduite de Dieu devant toûjours porter le caractere de ſa ſageſſe & de ſon immutabilité, il ne peut ſe départir des Loix générales qu'il a établies, ſoit dans l'ordre de la nature, ſoit dans celui de la Grace ; aprés avoir préveu tout ce qui devoit arriver des combinaiſons infiniment infinies de ces Loix. Dieu

M. 8. p. 172.

Ib. p. 37. 38. 39.

n'eſt pas comme les hommes, qui par ignorance ou par legereté, ſe repentent de ce qu'ils ont réſolu, détruiſent ce qu'ils ont établi; parce qu'ils y remarquent des défauts qu'ils n'avoient pas prévûs, ou bien qu'ils changent de goût & de deſſein. Ces Miracles de la ſeconde eſpece ne ſçauroient donc ſe faire, à moins que l'ordre, qui eſt la regle eſſentielle des volontez de Dieu, n'exige que Dieu abandonne, en quelques rencontres, la généralité des Loix que ſa ſageſſe lui avoit preſcrites, pour executer ſes deſſeins d'une maniere digne de lui: rencontres, comme l'on voit, qui ne peuvent être que très-rares, ou plûtôt, qui ne peuvent jamais ſe trouver, ſelon les principes de nôtre Auteur, qui enſeigne très-ouvertement, comme on le verra bien-tôt; que Dieu ne doit ni ne peut ſe diſpenſer des Loix générales que l'ordre l'oblige à ſuivre;

M 7. p. 138. p. 139.

Ci-deſſous Ch. 4. 6. 7.

qu'il démentiroit ſes attributs, s'il multiplioit ſes voïes, pour remedier, par des volontez particulieres, à une infinité de ſuites fâcheuſes que cauſe neceſſairement la ſimplicité de ces mêmes Loix : que les Miracles que Dieu feroit pour empêcher ces fâcheuſes ſuites, ſeroient très-oppoſez à ſa ſageſſe : que les lui demander, ces Miracles, ce ſeroit le tenter, en éxigeant qu'il agît d'une maniere qui le deshonoreroit.

N. G. p. 70. 71 & *p.* 322. 323. *R. T. 2. p.* 387.

Cette diſtinction de Miracles ſuppoſée, il eſt aiſé d'entendre ce que nôtre Théologien veut dire par ce titre de ſon dernier éclairciſſement, ſur le Traité de la nature & de la Grace; » les Miracles frequens de l'ancienne » Loy, ne marquent nullement que » Dieu agiſſe ſouvent par des volontez particulieres. On voit aſſez qu'il veut ſignifier par là, qu'il eſt impoſſible de s'aſſûrer que Dieu faſſe jamais des Miracles du ſecond

N. G. p. 344.

genre ; s'il vouloit parler un peu plus franchement, il diroit tout net, que de tels Miracles ſont abſolument impoſſibles, parce qu'ils répugnent à la ſageſſe de Dieu, & que l'ordre immuable ne peut permettre qu'il s'en faſſe.

Pour les Miracles du premier genre, l'Auteur aſſûre qu'il s'en fait ſouvent & infiniment plus que nous ne penſons, en conſequence des Loix naturelles inconnuës aux hommes, par leſquelles Dieu a ſoumis aux Anges le monde préſent, en établiſſant leurs volontez & leurs deſirs cauſes occaſionnelles de certains changemens qui ſe font dans la nature ; de même qu'il a établi les deſirs de nos ames cauſes occaſionnelles des mouvemens qui ſe font dans les membres de nos corps. M.S. p. 173.

Voicy donc en peu de mots, à quoi ſe réduit cette nouvelle Théologie. Le mot de *Miracle*, n'eſt qu'un nom vuide d'une choſe im-

poſſible, ſi on l'entend des Miracles de la ſeconde eſpece qui ſe feroient par des volontez particulieres de Dieu. Cependant, à proprement parler, il n'y auroit que ceux-là qui fuſſent de vrais Miracles ; c'eſt-à-dire, qui ne fuſſent pas des évenemens purement naturels, de pures ſuites de quelques Loix de nature. Car enfin, l'on entend par vrai Miracle, quelque choſe de ſurnaturel, quelque effet qui ne dépende point des Loix de la nature ; mais qui ſoit produit par une volonté particuliere de Dieu, qu'on ſuppoſe être le maître de changer, d'interrompre, d'arrêter, comme il lui plaît, le cours ordinaire des choſes.

Les autres Miracles de la premiere eſpece, ne ſont donc Miracles que pour ceux qui ignorent les Loix naturelles dont ils ſont les ſuites, ou plûtôt ce ne ſont que des événemens fort naturels, que la

seule ignorance qualifie de Miracles. Ainsi le P. M. réduisant dans son dernier éclaircissement tous les Miracles de l'ancienne Loy, comme la division des eaux de la Mer rouge, la Manne, &c. à ceux de la premiere espece : il s'ensuit, selon lui, que tous ces prodiges qu'ont operé Moïse & les Prophêtes, n'étoient pas plus des Miracles, que le seroit l'élevation de mon bras vers le Ciel, à l'égard d'un homme qui n'auroit jamais pu élever le sien à cause de quelqu'incommodité, & qui ignoreroit que cela se fait naturellement, par tous ceux dont les organes sont bien disposez. Ces Miracles de l'ancienne Loy ressemblent fort, suivant le nouveau Systéme, à ces tours de passe-passe que font les Joüeurs de Gobelets, & dont les sots, qui n'en sçavent pas la finesse, sont si étonnez, qu'ils jureroient que c'est de la Magie noire.

Peut-être qu'un impie croiroit avoir droit d'aller encore plus loin ; car il semble qu'en s'appuïant des principes de nôtre Théologien, il n'auroit qu'à lui dire, que ce qu'il attribuë icy aux Anges, ne doit s'attribuer qu'à quelque ressort de la nature même corporelle, qu'il n'est pas surprenant que nous ignorions. Erreur détestable qui détruiroit absolument jusqu'à l'apparence de Miracles qu'on retient encore ; & qui renverseroit bien plus seurement toutes les preuves qu'on peut tirer en faveur de la Religion, de ces évenemens si prodigieux que nous lisons dans les Histoires Sacrées, comme autant de témoignages autentiques & irréfragables, par lesquels le Tout-puissant attestoit la verité des paroles qu'il mettoit dans la bouche de ses Prophêtes.

On ne brise point contre ces écüeils, quand, en suivant la rou-

te commune, l'on dit avec tous les Théologiens Catholiques, & conformément à la Doctrine des SS. PP. que Dieu, à la verité, agit ordinairement comme cauſe générale, en concourant aux actions de ſes créatures; mais que ſouvent auſſi, ſur tout dans ce qui regarde l'établiſſement & le gouvernement de ſon Egliſe, il donne par des volontez très-particulieres & qui dérogent à toutes les Loix naturelles, certaines marques éclatantes de ſa ſouveraineté auſquelles on ne peut s'empêcher de le reconnoître. Dans ce ſyſtéme commun, & d'ailleurs très-ſolide & bien prouvé, il eſt évident que tous les Miracles, tant de l'Ancien que du Nouveau Teſtament, ſont autant de démonſtrations de la Divinité de nôtre Foy, qui obligent tout homme raiſonnable à s'écrier : *Digitus Dei eſt hîc.* Si Pharaon & ſes Magiciens euſſent été Malebran-

chiſtes, je doute qu'ils ſe fuſſent ſitôt rendus aux merveilles qu'opera Moïſe en leur préſence.

Mais pour fermer entierement la bouche au nouveau Docteur, & montrer en peu de mots la futilité de ſes principes ſur les Miracles : il ne faut que lire le dixiéme Chapitre du livre de Joſué. Là, ce grand homme animé de zele pour la deſtruction des Nations que le Seigneur avoit commandé au peuple d'Iſraël d'exterminer, fait une ferveute priere à Dieu ; enſuite plein d'une ſainte confiance, il s'adreſſe au Soleil & à la Lune, leur commande de s'arrêter ; & auſſi-tôt, dit l'Ecriture, le Soleil & la Lune s'arrêterent, Dieu lui-même obéïſſant à la voix d'un homme qui lui étoit agréable : *Steteruntque Sol & Luna,.. obediente Deo voci hominis.* Or, Joſué ni ſes deſirs, n'étoient certainement point les cauſes occaſionnelles, phyſiques, &

naturelles du mouvement ou du repos du Soleil & de la Lune : cependant c'eſt à la voix & aux deſirs de Joſué que Dieu obéït, en arrêtant le Soleil & la Lune. Donc ce Miracle ne fut point fait à l'exigence d'aucune cauſe occaſionnelle, qui déterminât la cauſe univerſelle en conſequence d'aucune Loy de nature. Mais il fut operé par une volonté très-particuliere de Dieu, qui fit une exception à toutes les Loix naturelles, connuës & inconnuës. Par conſequent, il eſt clair par ce ſeul exemple, que dans les Miracles & de l'ancienne & de la nouvelle Loy, Dieu agit par des volontez particulieres, & qu'ils ne ſont pas ſeulement Miracles pour les ignorans ; car enfin, le paſſage de la Mer rouge, la Manne, &c. ne ſont pas de moindres Miracles que celui-cy.

GOTTFRIED WILHELM LEIBNIZ BIBLIOTHEK
NIEDERSÄCHSISCHE LANDESBIBLIOTHEK
Signatur: Leibn. Marg. 91:3, [47] - 39
PUBLIC DOMAIN

VI. PROPOSITION.

IV. E. 6 p. 211 Ib. p. 224 R. T. 2. p. 206. 214 Eclair. 6.

» On ne peut avoir de démonſ-
» tration exacte touchant l'exiſten-
» ce des corps : il me ſemble au
» contraire que j'ai une démonſ-
» tration exacte de l'impoſſibilité
» d'une telle démonſtration. On
» peut former contre l'exiſtence des
» corps, des difficultez qui paroiſ-
» ſent inſurmontables. Certaine-
» ment il n'y a que la Foy qui puiſſe
» nous convaincre qu'il y a effecti-
» vement des corps.

VII. PROPOSITION.

E 6 p. 222 R. T. 2. Eclair. 6. p. 214.

» Mais pour nous délivrer de
» nôtre doute, la Foy nous four-
» nit cette démonſtration. Qu'il y
» ait, ou qu'il n'y ait point de corps,
» il eſt certain que nous en voïons,
» & qu'il n'y a que Dieu qui nous
» en puiſſe donner les ſentimens :

c'eſt donc Dieu qui préſente à mon « esprit les apparences des hommes « avec leſquels je vis, des Livres « que j'étudie, des Prédicateurs que « j'entens : c'eſt lui qui me fait ap- « percevoir des apparences de Pro- « phêtes, d'Apôtres, d'Ecriture- « Sainte, de Miracles, &c. Or dans « l'apparence de l'Ecriture-Sainte & « par les apparences des Miracles, « nous apprenons que Dieu a créé « un Ciel & une Terre, que le Ver- « be s'eſt fait chair. Nous liſons dans « l'apparence du nouveau Teſta- « ment les Miracles d'un Homme- « Dieu, ſa Réſurrection, ſon Aſcen- « ſion au Ciel, la Prédication des « Apôtres, l'établiſſement de l'E- « gliſe : ce ne ſont encore là que « des apparences ; mais encore un « coup, je ſuis certain que c'eſt « Dieu qui me les donne, & qu'il « n'eſt point trompeur... Ainſi je « me trouve porté à croire ce que « la Foy nous enſeigne : je le croi «

GOTTFRIED WILHELM LEIBNIZ BIBLIOTHEK
NIEDERSÄCHSISCHE LANDESBIBLIOTHEK
Signatur: Leibn. Marg. 91:3, [49] - 41
PUBLIC DOMAIN

» en un mot, ſans avoir beſoin de
» preuve démonſtrative en toute ri-
» gueur.

REMARQUE.

Certainement je croi moi qu'il y a peu de perſonnes ſenſées qui ne ſe diſent en liſant ces propoſitions, que la ſeconde ne montre à nôtre eſprit qu'une apparence fort creuſe de démonſtration touchant l'exiſtence des corps : mais la choſe eſt trop ſérieuſe pour ne faire qu'en rire. Quelques privileges que s'attribuent les *Méditatifs*, on ne leur accordera jamais celui de faire paſſer la Religion pour un ſonge dans l'eſprit de gens qui ne ſont pas d'humeur à ſe païer, comme nôtre Auteur, de pures apparences.

E. 6. p. 227.

Lorſque Jeſus-Chriſt prouvoit aux Juifs la verité de ſa Doctrine, par les Miracles éclatans qu'il faiſoit à leurs yeux, il n'y a guéres

d'apparence qu'il n'entendît parler que de Miracles intelligibles : ſes Diſciples eux-mêmes auroient bien pû ne pas ajoûter foy aux paroles de leur maître, s'ils n'euſſent été très-perſuadez de l'exiſtence des corps, ſur leſquels l'Homme-Dieu operoit tant de merveilles, en guériſſant les Malades, en reſſuſcitant les Morts, en multipliant les Pains, en calmant les Tempêtes. Quand les Apôtres, pour engager les Nations à croire la reſurrection du Fils de Dieu, atteſtoient qu'ils l'avoient vû, qu'ils avoient converſé & mangé avec lui, qu'ils l'avoient touché depuis qu'il étoit reſſuſcité ; certainement leur témoignage auroit été bien frivole, s'ils euſſent déclaré en même temps qu'ils ne prétendoient rien dire autre choſe, ſinon qu'ils l'avoient veu & touché en idée, qu'ils avoient converſé intelligiblement, & mangé intelligiblement avec lui. Il faut donç

convenir que la Foy ſuppoſe la certitude de l'exiſtence des corps ; bien loin que la Foy ſeule nous aſſûre qu'il y a des corps : & que la bizarre opinion de nôtre Auteur ſur ce point, ne tend à rien moins qu'à détruire les fondemens de la Religion.

En effet, que répondroit-il lui-même à un libertin inſenſé, qui ſaiſiſſant avidement ſes principes, lui tiendroit à peu prés ce langage : Jamais Philoſophe n'a mieux penſé que vous, & je veux me faire vôtre Diſciple. Oüi, il eſt très-certain que la raiſon, loin de nous donner aucune preuve ſolide de l'exiſtence des corps, nous fournit, au contraire, des difficultez inſurmontables, des argumens ſans replique contre cette exiſtence. Ainſi, puiſque la Foy, qui eſt la baſe & le principe de la Religion Chrétienne, ſuppoſe manifeſtement l'exiſtence des corps ; étant appuïée ſur

la prédication de certains hommes envoïez, dit-on, par un Homme-Dieu, en differentes contrées de la terre, pour y annoncer la parole de l'Evangile à des Peuples qui aïent des oreilles pour les écouter; *fides ex auditu, auditus autem per verbum Chriſti:* il s'enſuit clairement que cette Religion manque par le fond, & n'eſt appuïée que ſur une chymére. Il faudroit que cette Religion commençaſt par nous démontrer l'exiſtence des corps, que la raiſon ne nous prouve point: mais cela eſt impoſſible; car la Religion ſuppoſant cette exiſtence, elle ne peut la démontrer; puiſqu'il répugne que le premier principe, neceſſairement préſuppoſé pour la preuve d'une verité, ne ſoit lui-même qu'une concluſion de cette verité: la certitude de l'exiſtence des corps devant être préalable à la connoiſſance de la Religion Chrétienne, elle ne peut pas n'ê-

tre qu'une suite de cette connoissance. Il faut donc conclure que toutes ces apparences d'Ancien & de Nouveau Testament, de Prophetes & d'Apôtres, de Miracles d'un Homme-Dieu, d'Eglise visible composée de Pasteurs & de Peuples; aussi-bien que ces apparences d'Alcoran qu'ont les Turcs, d'Etats politiques, de Loix, de Princes & de Magistrats, qu'ont tous les hommes, ne sont que de magnifiques illusions qui se font par je ne sçai quels ressorts, & selon je ne sçai quelles Loix de nature, sur de purs esprits dont nous ne connoissons point non plus, ni l'essence, ni les proprietez, ni ce qu'ils sont, ni d'où ils viennent, ni ce qu'ils deviendront dans la suite. Seulement je sens que je suis un de ces esprits, dont je conjecture qu'il existe un grand nombre: je sçai que je pense, que j'imagine que je souffre actuellement tous ces phantômes, que

aſſiſte à cette eſpece de comédie : mais j'ignore quand elle finira, & quelle autre ſcene lui ſuccedera. Il eſt vrai que je remarque de la difference entre ces autres eſpeces d'illuſions qui m'occupent durant ce que j'appelle le ſommeil, & celles que j'ai dans l'état que je nomme veille : ces dernieres ſont plus durables, plus ſuivies, mieux aſſorties ; c'eſt apparemment qu'elles dépendent de certaines Loix plus générales, plus uniformes & plus conſtantes ; ou plûtôt, c'eſt que les premieres ne ſont que l'effet de certaines combinaiſons particulieres de ces Loix générales, qui ſe choquent, pour ainſi dire, de temps en temps, & ſe dérangent un peu les unes les autres ; à peu prés comme nous nous imaginons voir que le mouvement droit & fort vîte d'un corps très-ſolide qui roule ſur un plan inégal & raboteux, ſouffre de temps en temps de petits dé-

tours assez irréguliers, aprés quoi il reprend cependant toûjours sa premiere direction, & continuë long-temps sur une ligne sensiblement droite & uniforme.

Et ne venez point me dire, que Dieu qui me donne ces grandes apparences de Ciel & de Terre, de Livres, de Prophetes, d'Apôtres & d'Eglise, n'est point trompeur. Je vous répons en premier lieu, qu'il ne sera pas plus trompeur, que quand il me donne des songes; que quand durant la veille même, il met selon vous dans mon ame des jugemens & des raisonnemens sur la distance, sur la grandeur, sur les proportions, sur les qualitez des objets que je m'imagine voir; quoique ces jugemens & ces raisonnemens soient toûjours faux, ne nous étant donnez que pour le bien du corps, & nullement pour la connoissance exacte de la verité: il les met cependant, dites-

R.T. 1. l. 1. c. 9. p. 44. 45. &c.

dites-vous, en nous ſans nous, & malgré nous, il les y forme par un acte éternel; or de même qu'il fait tout cela qui n'eſt qu'illuſion, en conſequence de certaines Loix d'un ordre éternel & immuable; pourquoi cet ordre, qui me paroît revenir fort à ce que les anciens Philoſophes appelloient *deſtin*, n'éxigera-t-il pas auſſi que j'aïe, ou ſi vous voulez, que Dieu me donne ces autres apparences de corps, de monde, de ſocietez, de Religion, &c.

Je vous répons en ſecond lieu; que vous-même ne paroiſſez pas déferer beaucoup à vôtre propre raiſonnement: car ſi vous penſiez que cette preuve fût bonne. Dieu n'eſt pas trompeur; donc, puiſqu'il me donne l'apparence d'une Religion qui ſuppoſe des corps, cette Religion étant veritable, il exiſte des corps. Si, dis-je, vous contiez un peu ſur cette preuve,

certainement vous n'auriez jamais pris un tour si long & si embarrassé, pour montrer qu'il y a des corps : vous n'auriez point dit qu'il n'y a que la seule foy qui puisse nous assûrer de leur existence, & que la raison fournit contr'elle des difficultez insurmontables ; mais vous auriez dit tout simplement, Dieu n'est point trompeur, j'en suis certain par l'idée de l'être infiniment parfait ; or s'il n'y avoit point de corps, Dieu seroit trompeur, lorsqu'il me porte par des sensations si constantes & si vives à juger qu'ils existent. Donc il y a des corps : je le sçai indépendamment de la Foy & de la Religion : j'en ay une démonstration fondée immédiatement : d'un côté, sur le sentiment interieur ; d'un autre, sur l'idée claire de Dieu : deux régles de verité qui ne peuvent tromper.

Je prierois volontiers le P. M. de m'apprendre comment il se démê-

ſeroit de ce diſcours libertin, qui paroît plus ſuivi dans les principes de ſa Métaphyſique, que ſa prétenduë démonſtration. Peut-être s'imaginera-t-il qu'il pourroit arrêter ce raiſonneur ſur ce qu'il a dit en dernier lieu, touchant la preuve de l'exiſtence des corps, afin d'en profiter : mais outre qu'il lui faudroit pour cela retracter abſolument ſa propoſition ; ſçavoir, *qu'il n'y a que la Foy qui puiſſe nous convaincre qu'il y a effectivement des corps.* Je prétens que ce ſeroit encore une Doctrine fort mal entenduë, & très-dangereuſe en matiere de Religion, que d'enſeigner qu'on n'a point de moïen pour s'aſſûrer de l'exiſtence des corps, indépendamment de la connoiſſance de Dieu. Car il eſt certain que la pluſpart des hommes ne ſont point capables de connoître avec certitude l'exiſtence de Dieu, autrement que par la connoiſſance

des Ouvrages de Dieu ; c'eſt-à-dire, du monde corporel & de ce que nos ſens nous y font découvrir : ce n'eſt même que dans le Chriſtianiſme qu'on a trouvé les démonſtrations Métaphyſiques, démonſtrations qui ne ſont à la portée que de fort peu de perſonnes, même parmi les Chrétiens. L'Ecriture-Sainte ne s'appuïe que ſur les preuves tirées de la création & du bel ordre de l'Univers, pour nous convaincre de l'exiſtence de ſon Auteur. Saint Paul aïant dit que les Sages du Paganiſme étoient inexcuſables ; il n'en apporte point d'autre raiſon, ſinon parce qu'ils connoiſſoient aſſez le Créateur, par la veuë des créatures. C'eſt donc une neceſſité que le genre humain ait dans le témoignage des ſens, un moïen ſeur de connoître l'exiſtence des corps, avant que de parvenir à la connoiſſance certaine de Dieu : & le nier, c'eſt renverſer la

Religion, qui n'a pas été établie ſeulement pour un petit nombte de Philoſophes, leſquels prétendroient avoir des démonſtrations Métaphyſiques de l'exiſtence d'un Etre infiniment parfait.

Ainſi, la ſeule réponſe qu'on doive faire aux raiſonnemens extravagans de l'Inſenſé, que j'ai mis aux priſes avec nôtre Théologien : c'eſt de lui dire, que, ſi pour douter de la ſolidité de la Religion, il n'a point d'autre fondement que l'incertitude où il eſt, touchant l'exiſtence des corps : dés là il ſe déclare pour un fou, car il n'y a que des fous qui puiſſent former ſérieuſement des doutes ſur une verité de cette nature.

CHAPITRE II.

De la Charité, selon la nouvelle Théologie.

EN suivant les idées communes, on pense que l'amour de Dieu, c'est l'amour qui a Dieu pour objet ; que cet amour est surnaturel, quand il naît de principes & se conçoit par des motifs surnaturels ; que l'amour surnaturel de Dieu se nomme proprement *charité*, lorsqu'il est pur & parfait dans son motif ; que cet amour de charité rend l'homme juste ; que ce précieux trésor de la justice Chrétienne se peut perdre par une seule infidelité à la Loy du Seigneur.

1. Mais les idées que donne la nou-
R. T 1 velle Théologie, sont un peu dif-
l. 1. c. 1. ferentes de celles-ci. Si l'on deman-
p. 5. l. de au nouvel Auteur, ce que c'est
3. c. 4.

que l'amour de Dieu ? il répond que c'eſt l'amour du bien vague & indéterminé ; l'amour de la felicité ; l'amour du plaiſir en général ; amour par conſequent commun aux Juſtes, aux Impies, aux Bienheureux & aux Damnez ; mais amour dont tous ces eſprits, & les Démons même, ne ſont capables que par l'union naturelle & neceſſaire qu'ils ont avec le Saint-Eſprit, l'amour éternel & ſubſtantiel.

p 199. c. 6. p. 219. 222. N.G. p. 197. 198. 199. A.D p. 9. M. 14. p. 359.

Que ne pourroient point conclurre de là certaines gens ? L'amour de Dieu, c'eſt l'amour du plaiſir en général, du bien vague & indéterminé ; c'eſt-à-dire, de tout objet, quel qu'il ſoit, qui peut nous cauſer du plaiſir : donc nous pouvons en toute ſeureté nous livrer aux plaiſirs, & goûter ſans reſerves, tous les objets qui nous en procurent : c'eſt aimer Dieu, & ſuivre l'invincible mouvement que nous imprime ſon eſprit. Et qu'on ne

R.T 1. l. 4. c 1. p. 250.

croïe pas remedier à cette fâcheuse conſequence, que tireroient bien vîte les Libertins, en leur diſant : que Dieu ſeul eſt nôtre bien, parce que lui ſeul peut agir dans la ſubſtance de nôtre ame, & la modifier de perceptions agréables ; qu'ainſi on ſe trompe & on peche, lorſqu'on s'unit aux objets ſenſibles, comme ſi ils étoient les veritables cauſes des plaiſirs que nous ſentons à leur occaſion. La réponſe ſe préſente naturellement : nous ne pecherons donc plus, lorſque bien inſtruits par le P. M. dans les temps que nous goûterons le plaiſir, nous ferons réfléxion que ce ne ſont point les corps qui nous le cauſent par leur efficace, & que nous ne les regarderons, ces corps, qu'avec quelque eſpece de mépris, comme de pures cauſes occaſionnelles ; bien loin même de pecher, nous nous rendrons fort agréables à Dieu, en prenant occaſion de

R.T. 1. l. 5. ch. 4. p. 336. &c.

tous les plaiſirs imaginables, de nous unir plus étroitement à lui, comme à nôtre ſeul veritable bien, comme à l'unique cauſe de nôtre bonheur. N'y aïant plus d'erreur dans nôtre eſprit, par rapport à la prétenduë efficace des créatures, il n'y aura plus de déſordre dans nôtre volonté; car tout ſon mouvement tendra vers Dieu ſeul, ſans s'arrêter à aucun autre objet.

Si l'on demande encore à nôtre Théologien, ce que c'eſt que la charité? il répond que c'eſt l'amour de l'ordre. » La principale grace, dit-il, celle qui rend juſte « & agréable à Dieu, c'eſt *la charité ou l'amour de l'ordre.* En effet, toute ſa Morale roule ſur ce principe, & le Chapitre troiſiéme du premier tome, a pour titre cette propoſition, *l'Amour de l'ordre ne differe point de la charité*: propoſition qu'on prouve fort au long, & en déclarant avec grand ſoin, » *A D. p.* 3. *N. G p.* 249. 242.

que par ce mot *charité*, on entend cette charité qui justifie & rend l'homme agréable à Dieu ; cette charité que Jesus-Christ a canonisée par ces paroles : *Vous aimerez le Seigneur vôtre Dieu, de tout vôtre cœur & de toutes vos forces* ; dont saint Paul a fait l'éloge dans ce Chapitre admirable de la premiere Epître aux Corinthiens, qui commence ainsi : *Quand je parlerois toutes les langues, & même le langage des Anges ; si je n'avois point la charité, je ne serois que comme de l'airain sonnant, ou une cymbale retentissante.* En un mot, cette charité justifiante que les Sacremens de la nouvelle alliance répandent dans les cœurs, & qui n'est autre chose que la grace habituelle.

Matth 22.

c. 13.

M. 13. p. 281 M. 16 p. 377 T.M.T. n. c. 3.

Quant à ce qui regarde le naturel & le surnaturel en cette matiere, c'est ce qu'il ne se met pas fort en peine d'expliquer, parce

qu'il n'eſtime pas beaucoup cette diſtinction ; il ne la trouve tolerable dans la bouche des Théologiens, que ſuppoſé qu'ils entendent par ſurnaturel, ce qui ne dépend point des Loix générales ; or l'on ſçait que l'Auteur ne reconnoît rien qui ne dépende de ces Loix : ainſi, ſelon lui, cette diſtinction de naturel & de ſurnaturel, eſt au fond, auſſi extravagante dans la bouche des Théologiens, que dans celle du miſérable Ariſtote ; & l'on n'a garde d'en faire mention dans la nouvelle Théologie qui n'admet rien que de ſenſé : laiſſons donc là cette diſtinction qui n'eſt plus du beau ſtile, & reprenons la définition de la charité.

p. 44. &c. c 4. p. 85. & T. 2. p. 309. 15. Eclair. Chap. préced. n. 3.

Je n'y apperçois pas, dans cette définition, trop de liaiſon entre les parties de la Théologie Malebranchiſte ; qui dit d'un côté, qu'en général l'amour de Dieu, c'eſt l'amour du bien vague & du plaiſir ;

& d'un autre côté, que la charité ou en particulier, l'amour de Dieu le plus parfait, c'est l'amour de l'ordre. Car enfin, l'ordre n'est, selon nôtre Docteur lui-même, qu'un pur rapport de perfections; or un tel rapport, n'est ni plaisir, ni bien en général; bien moins est-il Dieu: Dieu étant un Etre réel & absolu, & non un simple rapport d'égalité ou d'inégalité entre plusieurs perfections comparées ensemble. Il s'ensuit donc que la charité du nouveau Théologien ne sera pas même amour de Dieu; tant s'en faut qu'elle soit l'espece la plus parfaite d'amour Dieu: elle n'aura pas seulement Dieu pour objet. Tout au plus, suivant les nouveaux principes, la charité la plus parfaite, en la prenant icy pour un amour très-pur de Dieu même, sera un simple devoir commandé par l'amour de l'ordre: parce que Dieu étant l'Etre le plus parfait de tous,

T. M. T. 1. ch. 1. & 3.

A. D p. 3.

l'ordre veut que nous le préferions à tout autre. Ainſi la plus grande, la premiere des Vertus, n'eſt point la charité ; c'eſt l'amour de l'ordre, ou plûtôt, l'amour de l'ordre eſt l'unique Vertu, ſoit Morale, ſoit Chrétienne : dont toutes les autres, à qui au moins on a coûtume de donner ce nom, la Foy même, l'Eſperance & la Charité ſurnaturelles, ne ſont que des devoirs particuliers. Saint Paul, apparemment ne ſçavoit pas cela, lorſqu'il nous recommandoit la charité comme la plus excellente des Vertus, celle qui devoit donner le prix à toutes les autres, qui étoit le lien de la perfection ; il auroit dû donner ces éloges au ſeul amour de l'ordre, s'il eût eû les lumieres du P. M. il auroit dû dire comme nôtre Auteur, que l'amour de l'ordre eſt la vertu mere, la vertu univerſelle, la vertu fondamentale, vertu qui nous rend juſtes & parfaits, qui

T.M.T. 1. c. 1. 2. 3. &c.

T.M.T. 1. c. 1. p. 15.

Tr. c. 3 p. 51. » nous rendra quelque jour heu-
» reux ; qu'il eſt évident que la cha-
» rité ou l'amour de Dieu, eſt une
» ſuite de l'amour de l'ordre.

Il y auroit encore bien d'autres réfléxions à faire ſur ces notions Malebranchiſtes, d'amour de Dieu & de charité, que je paſſe icy. Il cherche à s'autoriſer pour la premiere, de ce que les Théologiens diſent : que cet amour de la felicité, qui eſt naturel à l'homme, devroit ne ſervir qu'à nous porter à Dieu : & que quand on peche, l'on abuſe, pour aimer des biens défendus, d'une inclination que le Créateur a mis dans le cœur de ſa créature, afin de l'obliger à le chercher & à s'unir à lui. Mais il ne prend pas garde que ces Théologiens ne veulent rien dire autre choſe par là, ſinon que Dieu étant le ſouverain bien de l'homme, qui peut ſeul le rendre pleinement heureux & parfaitement content ; cet

amour naturel de nôtre beatitude, cette inclination qui nous porte invinciblement à vouloir être heureux, devroit nous exciter à tout entreprendre pour meriter la poſſeſſion de Dieu, dans laquelle ſeule nous pouvons trouver ce que nous cherchons, & obtenir ce que nous deſirons. Cela eſt bien different de ce qu'a enſeigné le P. M. ſçavoir, que cet amour de la felicité, cette inclination pour le plaiſir, ce mouvement vers le bien vague & indéterminé; c'eſt-à-dire en général, vers tout ce qui peut nous rendre en quelque façon heureux, eſt l'amour même de Dieu : comme ſi Dieu n'étoit rien autre choſe que ce qu'on entend par bien vague & indéterminé : comme ſi le plaiſir en général étoit nôtre Dieu. Cela veut encore moins dire, que nôtre volonté ſoit formellement l'amour de Dieu, comme l'aſſûre par tout nôtre Auteur.

V. le 7. & le 6. Ch. de la 1. partie.

Quant à ce qui regarde la charité, qu'on définit l'amour de l'ordre, le P. M. n'a pas plus de raiſon de fonder cette plaiſante définition ſur l'autorité de ſaint Auguſtin : car quand ce Pere donne quelquefois le nom de *charité* à l'amour de la juſtice ou de l'ordre, il ne prétend point du tout parler de la charité ſpeciale, troiſiéme Vertu théologale ; il prend ce mot *charité* dans un ſens beaucoup plus étendu & fort different : n'entendant qu'une charité générale qui comprend toutes les Vertus, ſoit Chrétiennes, ſoit purement Morales, qui n'eſt ſelon lui, autre choſe, qu'une volonté diſpoſée à ſe conformer à l'ordre & à la juſtice, en quelque occaſion & par quelque motif que ce ſoit, pourvû que ce motif ſoit honnête & moralement bon. C'eſt à cette charité générale, à cette vertu univerſelle, qu'il oppoſe la concupiſcence mau-

vaiſe & déreglée : c'eſt-à-dire, tout mouvement qui nous porte à quelque choſe que ce puiſſe être, qui ſoit contraire à l'ordre & au devoir.

Il eſt vrai que cette explication du ſentiment de ſaint Auguſtin, n'a pas plû ni à Baïus, ni à Janſenius ; ils ont, au contraire, tâché de perſuader que le ſaint Docteur avoit toûjours pris ce mot *charité*, dans ſon ſens le plus étroit, afin de pouvoir mettre ſur ſon compte leurs propres erreurs ; ſçavoir, que tout amour de la créature raiſonnable, eſt cette loüable charité par laquelle on aime Dieu, & que le Saint-Eſprit répand dans nos cœurs, ou cette cupidité vicieuſe par laquelle on aime le monde, & que ſaint Jean défend : que par conſequent tout acte libre qui n'eſt pas acte de charité, eſt un peché formel : qu'il n'y a de veritable vertu que la charité, &c. Mais ce n'é- *Prop. 38 in Bullâ Pii V.*

toient pas là des Auteurs que le P. M. dût consulter préferablement aux Théologiens Catholiques.

II. Cependant on seroit tenté de croire qu'il s'en est fort rapporté à eux ; non-seulement pour le principe, mais aussi pour beaucoup de consequences : car ce nouveau Docteur aïant ainsi établi que l'amour de l'ordre n'est autre chose que la *charité* proprement dite ; il oppose à ce principe de toute action loüable, la concupiscence ou l'amour propre, principe contraire de toute action déreglée : & enseigne que nous sommes justes ou pecheurs, selon que l'un ou l'autre de ces principes domine habituellement dans nôtre cœur ; de sorte qu'un homme est juste, lorsque son amour habituel est plus fort pour le bien que pour le mal ; lorsque son cœur est disposé à préferer l'ordre à tout ce qui pourroit l'en détourner : au lieu que celui-là est

T. M. T. 1. c. 1. 3. M. 13. p. 281.

M. 16. p. 375. & seqq.

T. M. T. 1. c. 3. 4.

pecheur dont l'amour habituel pour les faux biens, eſt plus grand que l'amour habituel de l'ordre. » Car Dieu, dit l'Auteur, ne juge pas « de nous ſelon des actes paſſagers « ou des diſpoſitions actuelles, qui « changent à tous momens; il en « juge ſelon la diſpoſition habituelle « & conſtante qu'il trouve dans nos « ames. Il faut ſeulement remar- « quer icy, que de deux amours « ou de deux inclinations habituel- « les, ſi l'une eſt libre & raiſonna- « ble, l'autre naturelle & neceſſai- « re; la premiere, quoique moins « forte, l'emportera aux yeux de « Dieu ſur la ſeconde, quoique plus « forte: ainſi, quoique la concupiſ- « cence ſoit d'ordinaire plus vive « dans les Juſtes mêmes, que la « charité, & qu'ils aïent plus de diſ- « poſition au mal, qu'au bien; néan- « moins ils ne laiſſent pas d'être a- « gréables à Dieu, ſuppoſé que « leur concupiſcence ſoit naturelle « & neceſſaire.

Ces deux dispositions ou inclinations habituelles, charité & concupiscence, sont dans l'ame comme deux poids entierement contraires, qui font la balance du cœur, & se fortifient & s'augmentent par les plaisirs de même espece ; la délectation de la Grace, produit la charité ou l'amour de l'ordre : la joüissance des plaisirs sensibles augmente la concupiscence. La charité diminuë aussi par la privation de la Grace actuelle du sentiment, tandis que la concupiscence s'augmente à mesure & se fortifie ; comme à son tour la concupiscence diminuë par la privation des plaisirs sensibles, & alors la charité croît & s'augmente facilement ; car ces deux amours se combattent incessamment l'un l'autre, & se fortifient de la foiblesse de leur ennemi. Le plaisir est le poids de l'ame, elle se panche naturellement avec lui ; les plaisirs sensibles l'abaissent vers la

R. T. 2. p. 205 Eclair. 5.

N. G. 238. 249.

Ib. p. 259.

terre ; la délectation de la Grace la releve vers le Ciel, & la remet à peu prés dans l'équilibre.

Mais ce que le Verbe Malebranchiſte veut, ſur tout, que nous remarquions avec ſoin dans cette Doctrine : c'eſt que l'homme n'agit pas toûjours par la force de ſon amour dominant ; & que celui, par exemple, qui eſt plus ambitieux qu'avare, agit ſouvent par un mouvement d'avarice : la raiſon qu'il en apporte eſt, » que l'amour habituel n'agiſſant que lorſqu'il eſt excité ; ſi l'amour habituel des honneurs dort, pour ainſi dire, lorſque l'amour des richeſſes eſt réveillé, celui qui eſt plus ambitieux qu'avare aimera actuellement les richeſſes plus que les honneurs, quoi qu'habituellement il ſoit plus diſpoſé à l'amour des honneurs, qu'à celui des richeſſes. Ainſi celui qui aime habituellement l'ordre & la juſtice par deſſus toutes cho-

M. 16. p. 379.

T. M. T. 1. c. 4.

ſes peut commettre une injuſtice; & au contraire, celui qui a plus de diſpoſition habituelle pour s'enrichir, que pour rendre juſtice, peut, ſans changer de diſpoſition dominante, agir par amour pour la juſtice. Le pecheur dont l'amour habituel des faux biens, eſt plus grand que l'amour habituel de l'ordre & de la juſtice, peut donc par le ſecours de la Grace, qui excite l'amour habituel, quoique foible, qu'il a pour l'ordre, préferer actuellement Dieu à toutes choſes. Or comme un acte d'amour de Dieu, ne change pas d'ordinaire l'état de l'ame, elle demeure encore habituellement diſpoſée, par une habitude acquiſe avec liberté, à préferer l'objet de ſa paſſion à tout autre : le pecheur qui a formé cet acte d'amour, ne devient pas pour cela juſte devant Dieu ; puiſqu'il n'a pas encore la charité, l'amour habituel & dominant de la juſtice.

T. M T. I. c 3. p. 65.

Car Dieu juge l'ame ſelon la diſpoſition habituelle & conſtante qu'il trouve en elle, & non pas ſelon les diſpoſitions actuelles qui changent à tous momens. Il ſeroit donc neceſſaire, pour qu'il fût juſtifié, qu'il formât par le moïen de la Grace actuelle, tant d'actes de l'amour de l'ordre ſur toutes choſes, ou de ſi fervens, que l'habitude en reſultât.

M 162 p 371 382.

T.M.T. 1. c 4. p 85.

Je ne croirai jamais que le Maître interieur qui a inſpiré ces ſentimens au P. M. ſoit celui qui éclaire les vrais fidéles, ſoit la ſageſſe & la verité qui parle par la bouche de l'Egliſe. Ces deux amours, *charité* & *cupidité*, principes uniques de toutes nos actions, enſorte que tout ce qui n'eſt pas fait par le premier en aucune façon, ne vaille rien. Ces deux poids oppoſez de la délectation de la Grace & du plaiſir ſenſible, qui font pancher l'ame chacun du côté qu'il peſe. Cette comparaiſon affectée &

R. T. 1. l. 1 c. 5. p. 22. T. 2 p. 205. 206. Eclair. 5.

N. G p. 159. 228. 238. 249. 251. 246. 247. &c. 198.

& repetée mille fois, des mouvemens d'une balance, avec ceux de la volonté humaine. Toute cette mécanique de poids des plaisirs contraires, qui agissent les uns sur les autres, & déterminent le mouvement de l'ame, selon qu'ils sont diversement appliquez par rapport à la situation actuelle de l'esprit : de même que la force des poids qu'on
N.G. p. 251. met dans les bassins d'une balance, dépend, dans son action, de la maniere dont cette balance est suspenduë. Tout cela, encore un coup, n'est point du stile de l'esprit de Dieu, c'est le langage de l'Héréſie & des Novateurs de nos jours.

Cette proposition familiere à l'Auteur, » qu'un pecheur peut avec » le secours de la Grace, former un » acte de charité, d'amour de Dieu » par dessus toutes choses, prendre » une sainte résolution, quelque » forte qu'elle soit, sacrifier toutes » choses à l'ordre, sans être pour cela

cela juſtifié aux yeux de Dieu, « ſans ceſſer d'être pecheur : cette « propoſition, dis-je, reſſemble bien à cette autre propoſition condamnée dans Baïus ; *charitas illa quæ eſt plenitudo legis non eſt ſemper conjuncta cum remiſſione peccatorum.* La charité qui eſt la plenitude de la Loy, n'eſt pas toûjours jointe avec la remiſſion des pechez. 32. in Bullâ Pii 5.

III. Mais qui pourroit ſouffrir en particulier ce que l'Auteur enſeigne dans ſon beau Traité de Morale, & fait dire à ſon Verbe dans la ſeiziéme de ces Méditations, qu'il lui a plû de nommer Chrétiennes, touchant la maniere dont Dieu juge de nous. Ne donne-t-il pas lieu à ſoupçonner, que ſelon ſes principes, un Juſte peut ſouvent commettre un peché très-grief, ſans néanmoins perdre la Grace habituelle, qui n'eſt autre choſe que la charité ou l'amour dominant de l'ordre, & ſans ceſſer d'être juſte ? N.G p. 249.

De même, qu'un pecheur peut, par le ſecours de la Grace actuelle, faire un acte d'amour de Dieu par deſſus toutes choſes, ſans ceſſer d'être pecheur. Plus on examinera les paroles de l'Auteur, plus il ſemblera que cette dangereuſe erreur y eſt exprimée d'une maniere très-formelle, & développée fort au long. Dieu, dit-on, juge l'ame ſelon la diſpoſition habituelle & conſtante qu'il trouve en elle, & non pas ſelon des diſpoſitions actuelles qui changent à tous momens : un homme eſt juſte & agréable à Dieu, lorſque ſon amour habituel eſt plus fort pour le bien que pour le mal, lorſque l'amour de l'ordre domine dans ſon cœur : voilà le principe. Or un acte paſſager, quoique contraire à la diſpoſition habituelle & conſtante de l'ame, ne change pas d'ordinaire cet état de l'ame, il n'empêche pas que cette diſpoſition ne domine toûjours

dans le cœur ; parce que l'homme n'agit pas toûjours par la force de ſon amour dominant ; cet amour dominant dort quelquefois, tandis qu'un amour contraire & moins fort eſt réveillé & actuellement excité : ainſi un ambitieux agit-il ſouvent par un mouvement d'avarice contraire à l'ambition, ſans ceſſer d'être plus ambitieux qu'avare, & plus diſpoſé habituellement à l'amour des honneurs qu'à celui des richeſſes : Voilà l'application du principe. Donc celui qui aime habituellement l'ordre & la juſtice par-deſſus toutes choſes, & qui a par conſequent la charité, la Grace habituelle, & eſt juſte devant Dieu ; celui-là peut commettre une infidelité, un crime, ſans perdre pour cela la Grace & la charité, ſans ceſſer d'être juſte, & toûjours plus diſpoſé habituellement à préferer l'ordre à toutes choſes, qu'à le violer : de même que celui qui

au contraire, a plus de disposition habituelle pour s'enrichir, que pour rendre justice ; peut sans changer de disposition dominante, & sans cesser d'être pecheur, agir quelquefois par amour de la justice : voilà la consequence.

Et pour faire comprendre jusqu'à quel point de grieveté peut aller l'injustice ou le peché qui ne fera point perdre au Juste son amour dominant de l'ordre, sa charité habituelle, la Grace sanctifiante ; on nous apporte adroitement pour exemple contraire d'un acte de vertu, qui n'empêchera pas qu'on ne soit habituellement pecheur & déreglé ; l'acte en soi le plus parfait dont l'homme soit capable avec le secours de la Grace, qui est un acte de charité divine, d'amour de Dieu par dessus toutes choses ; une sainte résolution & très-forte de sacrifier toutes choses à l'ordre : acte & résolution, *quel-*

T M.T. 1. c. 4. p. 82. c. 3. p. 65.

que forte qu elle ſoit, dont on dit qu'il n'arrive preſque jamais, qu'il ne ſe peut pas naturellement faire, que l'habitude inveterée d'obéïr aux mouvemens de l'amour propre, ſoit détruite par ce mouvement actuel & ſi excellent que la Grace a inſpiré : c'étoit là le tour qu'il falloit prendre ; parce qu'il auroit été trop dur de dire tout net : Un Juſte peut quelquefois s'abandonner à la créature au mépris du Créateur, ſe livrer de temps en temps à une paſſion criminelle, goûter un plaiſir défendu par la Loy du Seigneur ; ſans perdre la charité, ſans ceſſer d'être habituellement Juſte & agréable à Dieu, qui ne nous juge pas ſelon des diſpoſitions paſſageres.

On donne encore aſſez à connoître, que la liberté que ſe peut donner un Juſte de pecher, plus ou moins ſouvent ſans changer d'état & de diſpoſition habituelle, dé-

pend de la force de son amour pour l'ordre, & du plus ou moins de degrez, dont la charité l'emporte en lui sur la cupidité. Car dans l'exemple de nôtre Auteur, un homme que la passion des honneurs domine beaucoup, peut faire un assez grand nombre d'actes d'avarice opposez à l'excessive envie qu'il a d'être estimé & honoré, sans cesser d'être toûjours bien plus ambitieux qu'avare ; & reciproquement, un insigne avare peut être emporté plusieurs fois dans sa vie par une passion contraire, à faire de la dépense & des liberalitez, quoiqu'il demeure toûjours avare. Ainsi ces saints Solitaires, qui ont fortifié l'habitude de la charité, & affoibli la concupiscence par plusieurs années d'une austere penitence ; qui ont ôté à la cupidité presque tout son poids, par la privation des plaisirs sensibles ; tandis que l'amour de l'ordre s'est fortifié en eux &

accrû, ſoit par la diminution de ce poids de la cupidité, ſoit par le poids contraire de mille & mille douceurs céleſtes que le Ciel a verſé dans leur ame : ces Solitaires n'ont guéres lieu d'apprehender, comme ils font, de perdre par une ſeule infidelité, le fruit de tant de travaux ; il faudroit bien des pechez pour remettre ſeulement en équilibre la balance du cœur, loin qu'un ſeul puiſſe faire tout d'un coup prévaloir le baſſin de la cupidité ſur celui de l'amour de l'ordre : ils peuvent donc en toute ſeureté laiſſer quelquefois dormir leur charité ; ils ne doivent pas s'allarmer beaucoup, de ce que la concupiſcence ſe réveille de temps en temps : car, comme dit nôtre Auteur, » ſi l'habitude dominante de l'amour de « l'ordre dort, pour ainſi dire, & « que les autres ſoient réveillées, « les actions d'un homme de bien « pourront être criminelles en plu- « *T. M T. 2. c. 5. p. 2.*

» ſieurs manieres : mais que ce Juſte
» ſe conſole quoiqu'il tombe ſept
Ib. T. 1 c. 3. p. 65. » fois ; Dieu connoît le fond de ſon
» cœur. Il eſt vrai que ces dernie-
res paroles ont un très-bon ſens,
dans l'endroit de l'Ecriture d'où
elles ſont tirées : mais les principes
auſquels elles ont icy rapport, &
le terme *d'actions criminelles* dont
on qualifie les chutes du Juſte ;
tout cela s'accorde-t-il avec ce ſens
favorable ? Voilà donc, comme
l'on voit, un ſentiment fort conſo-
lant pour les gens de bien ; ſi les
gens de bien pouvoient s'accom-
moder d'une opinion ſi déteſtable,
& dont chacun n'apperçoit que trop
les monſtrueuſes ſuites.

IV. Néanmoins, comme je ſuis fort perſuadé que le P. M. déſavoüera très-ſincerement cette derniere erreur ; auſſi ne ſuis-je pas d'humeur à diſſimuler ce qu'il peut alleguer pour s'en juſtifier. Il répondra, ſans doute, que la charité ſe perd par

un ſeul peché mortel, & qu'il en rend cette raiſon : ſçavoir, que nous ne pouvons point aimer Dieu ſans le ſecours de la Grace, auquel ſecours il eſt juſte que nous perdions droit par nôtre infidelité volontaire. Mais je craindrois qu'une telle réponſe ne ſatisfît pas un homme bien verſé dans la nouvelle Théologie, ſur tout, s'il avoit d'ailleurs quelque interêt ſecret de maintenir la fâcheuſe conſequence que nous avons tirée des principes de cette Théologie. Il eſt vrai, repartiroit-il, qu'un ſeul peché qui ſera mortel, diſſipera l'habitude de la charité, & nous fera perdre tout le droit que nous avions aux ſecours de la Grace, ſans leſquels cette excellente habitude ne ſe peut ni acquerir, ni conſerver. Mais la queſtion eſt de ſçavoir ce qu'il faut pour qu'un peché puiſſe être mortel ? Or ſuivant la Théologie du P. M. Théologie que je goûte fort, &

R. T. t. p. 223. Ecl. 8. T. M. T. 1. c. 3. p. 66.

qui me paroît plus ſolide que l'ancienne ; un peché ne ſçauroit être mortel, qu'il ne ſoit un acte de méchanceté bien héroïque dans ſon genre ; car en effet, ſelon nôtre merveilleux Théologien, tout crime qui n'eſt pas aſſez énorme pour faire tout d'un coup dominer la cupidité ſur l'amour de l'ordre, ne peut être dés-là qu'un crime veniel, lequel ne me prive point du droit que j'ai aux ſecours de la Grace, puiſqu'il n'empêche point que je ne ſois habituellement juſte. Et il ſemble que ce crime veniel puiſſe être auſſi grief, dans ſon eſpece, qu'un acte d'amour de Dieu par deſſus toutes choſes, formé par la Grace, eſt bon & loüable dans la ſienne. De ſorte qu'il faudroit qu'un peché fût étrangement atroce, pour être peché mortel, à l'égard d'un homme Juſte en qui l'amour de l'ordre, la charité domine beaucoup & depuis long-temps.

Peut-être encore que le P. M. croira pouvoir se tirer de ce fâcheux pas, où je croi bien qu'il n'a jamais prétendu s'engager ; en disant qu'il y a une grande difference entre la charité & la cupidité : la charité ou l'amour de l'ordre est pénible & difficile, contraire à toutes les inclinations naturelles & même à toutes les dispositions du corps ; au lieu que l'amour déreglé des biens sensibles, est naturel à l'homme pecheur ; il a ses racines dans la constitution & le temperament du corps, & dans les traces inéfaçables du cerveau, où les esprits coulent d'eux-mêmes ; il est favorisé par tous les objets qui nous environnent : ainsi il faut bien moins de chose pour lui faire reprendre le dessus de la charité, qu'il n'en faut pour faire dominer la charité sur lui. La cupidité, quelque affoiblie qu'elle soit dans un cœur, ne laisse pas de conserver mille secret-

tes intelligences avec tous les reſſorts de la machine qui lui aident à ſe relever promptement : mais l'amour de l'ordre, quelque victorieux qu'il ſoit, eſt toûjours comme en païs étranger, environné d'ennemis toûjours prêts à ſe révolter contre lui, & à réunir leurs forces pour le ſoumettre à ſon rival. Je paſſe tous ces beaux traits d'éloquence au P. M. qu'en conclura-t-il ? ſinon, que le reſte étant égal, il ſera plus aiſé de perdre la Grace habituelle que de la recouvrer quand on l'aura perduë ? Mais cela n'empêche pas que quand l'amour de l'ordre eſt bien établi & bien fortifié dans une ame, & la cupidité beaucoup affoiblie par une longue retraite & une continuelle mortification des ſens ; que quand le poids de la délectation céleſte l'emporte de pluſieurs degrez ſur le poids de la concupiſcence ; alors l'homme Juſte ne puiſſe commet-

tre un peché & plusieurs pechez assez griefs, sans perdre cet état de justice où le met la disposition qui domine habituellement dans son cœur. De même que si le bassin d'une balance est considerablement plus chargé que l'autre ; on peut augmenter de plusieurs livres le poids de celui-cy, sans qu'il l'emporte encore sur le premier. D'ailleurs on reconnoît dans la nouvelle Théologie, que l'amour de l'ordre est aussi une inclination naturelle qui demeure encore assez forte aprés le peché, qui se fait sentir malgré la corruption de la nature, & ne laisse pas d'agir dans ceux-là même qui s'abandonnent aux plus grands désordres. Il n'y a pas jusqu'aux Damnez qui ne conservent encore, malgré qu'ils en aïent, quelque idée de l'ordre, & n'y trouvent quelque beauté, & n'aïent pour lui quelque reste d'amour. On ne voit donc pas que la

A D. p. 5. 6.

R.T. 2. 260. Eclair. 10.

cupidité doive avoir de ſi grands avantages dans le cœur humain, ſur l'amour de l'ordre, & qu'il ſoit ſi aiſé de changer l'état habituel d'une ame qui a pendant long-temps fortifié & augmenté cette inclination naturelle pour la beauté de l'ordre, que Dieu a ſi profondement gravée dans tout eſprit, qu'on ne peut s'en défaire tout-à-fait.

Mais il eſt temps de venir aux matieres de la Grace que nôtre Théologien a développées dans un traité fait exprés ; & qui doivent faire le principal ſujet de cette troiſiéme Partie.

CHAPITRE III.

De la Grace actuelle, suivant le nouveau Système.

LE P. M. ne reconnoissant point d'autres principes des déterminations de la volonté ; que la lumiere, ou la connoissance claire ; & le sentiment confus du bien ; il réduit toutes les Graces actuelles, à ces deux especes : sçavoir, Graces de lumiere, qui nous découvrent la beauté de l'ordre ; & Graces de sentiment qui nous le font goûter. » Comme, dit-il, je n'éprouve en moi que mouvement vers le bien en général, & que lumiere ou sentiment qui détermine ce mouvement, je ne dois point supposer autre chose, si par cela seul je puis rendre raison de tout ce que l'Ecriture & »

I.

M. 13. *p.* 287. *N. G. p.* 164. 247. 248.

» & les Conciles ont défini sur le » sujet que je traite. Il déclare néanmoins, qu'il ne prétend point combattre ceux qui disent en général, que Dieu opere dans les ames leur conversion d'une maniere particuliere, & par une action differente peut-être de tout ce qu'il a dit dans ses Livres : mais il témoigne en même temps, » que » ces termes d'actions particulieres » de Dieu dans les ames, & de » principes de nos déterminations » au bien, differens de ceux qu'il » admet, ne sont que des termes » généraux, qui ne réveillent que » des idées confuses, & qu'il évite » avec tout le soin possible. Cette maxime, que lors même qu'on parle des operations les plus surnaturelles de Dieu dans les ames, il faut éviter les termes généraux, & ne rien dire dont on n'ait des idées claires & distinctes, seroit capable de mener loin ; elle pour-

roit métamorphoser bien-tôt la Religion en Philosophie toute naturelle.

Quoi qu'il en soit, nôtre Théologien s'en tient à cette maxime; il faut donc que nous examinions sur ce pied sa Doctrine. Je la diviserai, pour plus grande commodité, en trois Articles, dans chacun desquels j'ajoûterai quelques Remarques, sur l'exposition que j'aurai faite des nouveaux principes.

ARTICLE I.

De la nature & de la necessité de l'une & l'autre Grace.

Dans le traité de la nature & de la Grace, l'on enseigne que la Grace de sentiment est la Grace du Reparateur, la Grace de Jesus-Christ. Quant à la lumiere, quoiqu'on lui donne quelquefois le nom de Grace du Créateur, on ne la croit pas II. *N.G. p.* 154. 155. 165.

néanmoins une vraïe Grace ; car on aſſûre qu'elle eſt duë à l'homme pour ſe conduire dans la recherche du bien, qu'elle eſt pour l'ordinaire de l'ordre naturel, &
166 qu'elle ne ſuppoſe ni la corruption ni la réparation de la nature : on ne lui aſſigne que des cauſes occaſionnelles, qui ſont auſſi de l'ordre de la nature ; ſçavoir, premierement,
167. l'attention & les deſirs de l'ame, qui ſont la priere naturelle par laquelle nous obtenons que Dieu nous éclaire ; ſecondement, l'union que nous avons par nos ſens avec tous les objets qui nous environnent ; & par laquelle le commerce des perſonnes éclairées, la lecture d'un livre, la mort d'un ami, & mille autres incidens de toute eſpece, peuvent réveiller en nous de bonnes penſées. Cependant on avertit, qu'elle ſe peut appeller *Grace*, principalement, lorſqu'elle
170. a beaucoup de rapport au ſalut,

quoi qu'elle ne ſoit qu'une ſuite de l'ordre de la nature : parce que depuis le peché, Dieu ne nous doit rien, & que tout ce que nous avons de bien, Jeſus-Chriſt nous l'a merité ; car nôtre être même ne ſubſiſte que par Jeſus-Chriſt. Mais, ajoûte-t-on, cette eſpece de Grace, quoique meritée par Jeſus-Chriſt, n'eſt pas la Grace de Jeſus-Chriſt : c'eſt la Grace du Créateur, dont il faut chercher la cauſe dans l'ordre de la nature. 1711

Cela veut dire que la lumiere n'eſt pas plus Grace, que c'eſt Grace d'avoir la faculté de connoître, d'avoir deux bras pour travailler, & deux pieds pour marcher, & les autres choſes dûës à la nature dans quelqu'état qu'elle ſe trouve : cependant on dit que cette Grace de lumiere eſt meritée par Jeſus-Chriſt, par la raiſon qu'on dit au commencement du Traité, que ce n'eſt qu'en Jeſus-Chriſt que Dieu p. 54. 55.

a réſolu de produire le monde, & que ſans Jeſus-Chriſt il ne ſubſiſteroit pas un moment.

Lorſque l'Auteur ajoûte que la lumiere eſt pour *l'ordinaire* de l'or-
p. 162. dre naturel ; cela ſignifie qu'elle peut quelquefois être un effet du
M. 13 ſentiment de la délectation ſpiri-
p. 293. tuelle qui rend l'eſprit plus attentif : parce que l'onction de la Grace fait qu'on penſe avec plus d'attention à l'objet qu'on aime.

Enfin, nôtre Théologien déclare lui-même en quel ſens il appel-
N.G. p. le la lumiere, une Grace : » Je croi,
173. » dit-il, qu'on peut donner le nom » de Grace à tous les effets natu- » rels, lorſqu'ils ont rapport au ſa- » lut, qu'ils ſervent à la Grace de » Jeſus-Chriſt, qu'ils ôtent quel- » ques empêchemens à ſon efficace : ſi cependant on n'y conſent » pas, je n'ai pas, ajoûte-t-il, deſ- » ſein de diſputer ſur des mots. Cette Grace de lumiere n'eſt Grace,

que comme les Graces exterieu- «
res, qui n'agiſſent point immé- «
diatement dans l'eſprit, & entrent «
néanmoins dans l'ordre de la pré- «
deſtination des Saints. »

Pour la Grace de ſentiment, qui eſt
la Grace du Reparateur de nôtre na- N.G. p.
ture, & la ſeule qui s'appelle propre- 165.
ment *Grace*; voicy ce qu'en enſeigne
la nouvelle Théologie : cette Gra-
ce eſt devenuë neceſſaire à l'hom-
me depuis le peché, pour reſiſter
aux efforts de la concupiſcence :
cette concupiſcence ne conſiſte que
dans une ſuite continuelle de ſen- 158.
timens & de mouvemens qui pré-
viennent la raiſon, & nous inſpi-
rent l'amour des objets ſur leſquels
ils paroiſſent ſe répandre ; il falloit
donc que le ſecond Adam pour re-
medier aux déſordres du premier,
produiſit en nous des plaiſirs con-
traires à ceux de la concupiſcence,
par rapport aux vrais biens. Car
l'homme voulant invinciblement

être heureux, il n'eſt pas poſſible qu'il ſacrifie ſans ceſſe le plaiſir ſenſible qui le rend actuellement heureux, à la ſeule lumiere, qui ne ſubſiſte que par l'application pénible de l'eſprit, & qui ſe diſſipe à la préſence du plaiſir actuel : ainſi il falloit un plaiſir contraire aux plaiſirs des ſens ; une concupiſcence ſainte, oppoſée à la concupiſcence criminelle ; des délectations interieures qui nous déterminaſſent au vrai bien, capables de contrebalancer la délectation ſenſible qui nous panche vers les faux biens, & de remettre l'ame dans cet équilibre qu'elle a perdu par le peché. Les ſens faiſant un continuel effort ſur l'eſprit par les ſentimens agréables qu'ils nous cauſent ; il falloit nous donner des ſentimens auſſi doux en faveur de l'ordre & du devoir, pour empêcher que les premiers ne fuſſent toûjours victorieux. La délectation ſenſible & la délectation

Ib. 159. 160. *Ib. p.* 246. 247.

spirituelle, sont donc les deux poids qui agissent sur la volonté : la Grace du sentiment est l'action du second Adam, qui resiste à l'action du premier, qui est la concupiscence : la premiere est l'influence de Jesus-Christ : la seconde est l'influence du premier homme : celle-cy abaisse l'ame vers la terre, celle-là la releve vers le Ciel : l'une entretient la cupidité, l'autre produit & conserve la charité. *R T. 2. p. 205. Eclair. 5. M. 13. & 14.*

Cette Grace de sentiment est donc seule la Grace médicinale du Redempteur : celle dont Jesus-Christ soit, non-seulement la cause meritoire, mais aussi la cause occasionnelle, physique & distributive : celle par laquelle il nous secourt, & surmonte en nous nos ennemis domestiques. C'est cette Grace qui se répand dans nos cœurs, non selon nos diverses volontez, comme la lumiere dans nos esprits : mais selon les divers desirs V. le Ch. suivant. *M. 13. p. 294. N.G. p. 160. 161.*

de l'ame de Jeſus-Chriſt, & par l'efficace de ſa puiſſance.

Au reſte, quoique cette Grace conſiſte principalement dans un plaiſir interieur & ſpirituel, dans une délectation ſainte, oppoſée à la délectation criminelle & ſenſible: cependant elle comprend auſſi
Ib. les dégoûts & les amertumes que Dieu répand ſur les objets de nos
R. T. 2. 205. Eclair. 5. paſſions, pour en affoiblir les attraits en nous en donnant de l'horreur : dégoûts & amertumes op-
N.G p. 246. 247. poſées aux douleurs qui rendent l'exercice de la vertu dur & pénible, & appartiennent auſſi à la concupiſcence. Ainſi toute Grace de ſentiment eſt Grace de Jeſus-Chriſt, & ces dégoûts font les mêmes effets que la délectation; ils rétabliſſent & fortifient nôtre liberté, & nous remettent à peu prés dans
Ib p. 247. l'équilibre : car pour remettre une balance dans un parfait équilibre, ou pour en changer l'inclination;

il

il n'eſt pas neceſſaire d'en augmenter les poids trop foibles, il ſuffit d'ôter ceux qui peſent trop. Ainſi il y a des Graces de ſentiment de pluſieurs eſpeces, & même chaque eſpece eſt capable d'une infinité de degrez; car il y a des plaiſirs & des dégoûts plus grands & plus petits à l'infini.

Il y a donc bien de la difference entre la lumiere & le plaiſir; la lumiere nous laiſſe entierement à nous-mêmes, elle ne fait aucun effort ſur nôtre liberté, elle ne nous porte point efficacement à aimer, elle ne produit point en nous d'amour naturel & neceſſaire; elle fait ſeulement que nous nous portons de nous-mêmes, & que nous aimons d'un amour de choix les objets qu'elle nous découvre; ou, ce qui eſt la même choſe, elle fait que nous déterminons vers des biens particuliers, l'impreſſion générale d'amour que Dieu met ſans

N.G. p. 164.

pourquoy nous ne l'aimons pas toujours

ceſſe en nous.

Au contraire, le plaiſir détermine efficacement nôtre volonté, il nous tranſporte, pour ainſi dire, vers l'objet qui le cauſe, ou qui ſemble le cauſer : il produit en nous un amour naturel & neceſſaire ; il diminuë nôtre liberté ; il partage nôtre raiſon, & ne nous laiſſe point entierement à nous-mêmes.

N.G. p. 164.

L'homme avant le peché, étoit libre d'une parfaite liberté ; il n'avoit point de concupiſcence qui l'empêchât de ſuivre la lumiere dans les mouvemens de ſon amour ; & par conſequent il n'avoit pas beſoin des Graces de ſentiment ; il ne devoit pas même être déterminé par la délectation prévenante qui euſt diminué ſon merite, en le portant à aimer, comme par inſtinct, le bien qu'il ne devoit aimer que par raiſon. Mais depuis le peché, outre la lumiere, la Grace de ſentiment lui a été neceſſaire pour

Ib. p. 165.

resister aux mouvemens de la concupiscence : & c'est pour cela que le plaisir, qui a rapport au vrai-bien, est pure Grace ; au lieu que la lumiere étant dûë à l'homme, elle n'est que de l'ordre naturel. Il faut que le remede soit contraire au mal pour le guérir : or la Grace de lumiere ne peut guérir un cœur blessé par le plaisir, il faut donc lui en opposer un autre ; & la Grace de sentiment est necessaire pour qu'un pecheur puisse aimer le vrai bien.

N. G. p. 166.

p. 159.

M. 14. p. 314.

REMARQUE

Sur ce premier Article.

III. Je ne croi pas que le P. M. trouve beaucoup de Théologiens de son opinion, sur ce qu'il assûre que la lumiere, lors même qu'elle a rapport au salut, n'est que de l'ordre naturel ; & que cette espece de Grace n'est point la Grace méde-

cinale de Jesus-Christ, ni celle qu'il
N.G. p. répand dans ses membres comme
158. Chef de l'Eglise. Quoi donc, les tenebres dont nôtre esprit est couvert, ne sont-elles pas de malheureux fruits du peché, aussi bien que la foiblesse de nôtre volonté ? Et par consequent, ne faut-il pas que le Celeste Medecin de nos ames remedie également à ces deux plaïes ? Et comment remedie-t-il à l'aveuglement de nôtre esprit, sinon par la lumiere ; comme il remedie aux penchans criminels de la volonté par de saints mouvemens, qui la détournent des objets défendus, & la portent à Dieu & à ses devoirs ? L'Eglise ne nous apprend-elle pas par ses propres prieres à demander à Dieu ; qu'il nous éclaire sur ce que nous devons faire ; qu'il nous fasse connoître & la vanité des choses périssables, & la solidité des biens futurs : de même qu'elle nous enseigne à le prier

de nous aider à accomplir ce que nous aurons connu lui être agréable ? En effet, la Grace de ſentiment ſuppoſe la Grace de lumiere ; le bon mouvement ſuppoſe la bonne penſée : & c'eſt pour cela que les PP. & ſaint Auguſtin entr'autres, ont accoûtumé de donner à la Grace actuelle de Jeſus-Chriſt, le nom de ſainte penſée, *ſanctam cogitationem*. Telle eſt auſſi la Doctrine du ſecond Concile d'Oran- *Can 7.*
ge, & du Concile de Trente, qui *c. 5.*
pour marquer cette même Grace, *ſeſſ. 6.*
ſe ſervent du mot, *d'illumination* du Saint-Eſprit, qu'ils joignent avec celui de *touche interieure*, qui regarde plus directement la volonté ; *tangente Deo cor hominis per Spiritûs Sancti illuminationem* : ils nous repréſentent même cette double fonction de la Grace du Sauveur, par le ſeul terme *d'inſpiration* ; parce qu'effectivement l'inſpiration ſurnaturelle comprend

en même temps, & lumiere & sentiment : *Neque homo ipse nihil*
Ib. *omninò agat, inspirationem illam recipiens.*

ARTICLE II.

De l'efficace de l'une & l'autre Grace.

IV. Dans le Systéme du P. M. 1°. La
N.G p. 229. lumiere, ou si l'on veut, la Grace du Créateur, n'est point efficace par elle-même. 2°. Elle étoit suf-
R.T 2 p. 203. Eclair. 4. fisante à Adam parfaitement libre avant son peché, pour pouvoir perseverer dans son état. 3°. Elle est encore suffisante pour faire quel-
R.T 1. l. 3. p. 1. c. 4. p. 201. 202. T. 2. p. 205. 206. Eclair. 5. ques bonnes actions, & pour vaincre des tentations même assez fortes, à un homme juste qui a été vivement tourné vers Dieu, & qui a une grande charité habituelle dans le cœur. 4°. Mais elle n'est point du tout suffisante à l'égard

des pecheurs pour se pouvoir convertir, parce qu'ils ne peuvent aimer le vrai bien uniquement par raison, ni vaincre la concupiscence. La Grace de sentiment leur est absolument necessaire, comme nous avons dit dans le premier Article; ils ont besoin d'un plaisir indéliberé & prévenant, pour les détacher des biens sensibles auxquels ils sont attachez par d'autres plaisirs prévenans & indéliberez. 5°. Elle ne suffit point non plus aux Justes en plusieurs rencontres, ni pour perseverer long-temps dans la justice; car les hommes ne pouvant, sans le secours continuel du second Adam, resister à l'action continuelle du premier; ils ne peuvent perseverer dans la justice, s'ils ne sont souvent secourus de la Grace particuliere de Jesus-Christ, qui consiste dans la délectation spirituelle: car il n'est pas possible que l'amour purement raisonnable sub-

N G p. 250. Ib. & M. 14. p. 314. & supra R. T 1. p. 202.

N.G p. 250.

M. 14. p. 315.

sifte long-temps, sans se conformer à l'amour naturel; si donc la charité n'est soûtenuë contre les efforts continuels de la concupiscence, par des Graces actuelles de sentiment, qui fassent trouver quelque douceur dans l'exercice de la vertu : il n'est pas possible que les Justes même se conservent long-temps, sans perdre l'amour dominant des vrais biens.

Venons présentement à la Grace de Jesus-Christ, la Grace de sentiment, la Grace de la délectation spirituelle, la Grace de la délectation prévenante.

Pour bien entendre ce qu'enseigne la nouvelle Théologie, de son efficace, il faut la considerer, & par rapport au simple mouvement, & par rapport au consentement même de la volonté.

N G. p. 226. 227. 228.

Par rapport au mouvement de la volonté, elle est, selon nôtre Théologien, toûjours efficace par

R T. 2. p. 281. Eclair. 12.

elle-même, & de sa nature ; elle a toûjours son effet : parce qu'elle meut toûjours la volonté vers le bien q'nelle fait goûter ; parce que le plaisir modifiant l'ame, & étant la cause naturelle & physique des déterminations de la volonté, il lui donne naturellement de l'amour pour la cause qui le produit, ou qui semble le produire ; parce qu'enfin cette Grace de sentiment diminuë toûjours l'effort de la concupiscence. Car, par exemple, dit nôtre Auteur, il y a dans un des bassins d'une balance un poids de dix livres (c'est celui de la concupiscence) on met dans l'autre bassin un poids de six seulement (c'est celui de la délectation de la Grace,) ce dernier poids pese veritablement ; car si l'on en mettoit encore autant, ou si l'on ôtoit suffisamment de l'autre bassin, ou enfin, si l'on suspendoit la balance plus prés du bassin qui est le plus chargé, ce

poids de ſix livres emporteroit la balance : mais quoique ce poids peſe, il eſt viſible que ſon effet dépend toûjours des poids qui lui reſiſtent. C'eſt de cette ſorte que la Grace de Jeſus-Chriſt eſt toûjours, & par elle-même efficace, par rapport à la volonté.

Mais ſi l'on conſidere cette Gra-
N.G. p. 238. 241. ce de ſentiment, par rapport au conſentement même de la volonté : alors, ou ſon impreſſion eſt égale à celle de la concupiſcence, ou elle eſt plus forte, ou elle eſt plus foible. Si l'impreſſion de la Grace eſt égale à celle de la concupiſcence, la Grace ſera efficace par rapport au conſentement, elle ſe rendra la maîtreſſe du cœur : & c'eſt en ce ſens qu'on peut l'appeller du nom de *Grace victorieuſe :* parce que, quand la balance de nôtre cœur eſt parfaitement en équilibre par les poids égaux des plaiſirs contraires, le plaiſir le plus

ſolide & le plus raiſonnable, l'emporte toûjours, à cauſe que la lumiere favoriſe ſon efficace, & que les remords de la conſcience s'oppoſent à l'action du faux plaiſir. A plus forte raiſon, cette impreſſion de Grace eſt-elle encore efficace de ſa nature, par rapport au conſentement, ſi elle eſt plus vive que l'impreſſion de la concupiſcence: puiſque l'eſprit ne peut s'empêcher de ſe déterminer du côté où il trouve en même temps plus de raiſon & de plaiſir, où la lumiere & le goût s'accordent à le porter; car il ne peut plus ſuſpendre ſon jugement ni tourner ailleurs ſon attention; connoiſſant clairement, que le bien qui le touche eſt un vrai bien. Enfin, ſi l'impreſſion de la Grace eſt plus foible que celle de la cupidité: on doit dire, qu'à la verité, dans les Juſtes en qui la Foy eſt vive & la charité dominante, cette impreſſion eſt une Grace ſuffiſante: R. T. 2. p. 205. 206. Eclair. 8.

parce qu'ils peuvent par la force de leur Foy & de leur charité actuellement excitée, faire la bonne action, resister à la tentation & aux attraits, quoique plus forts, de la cupidité.

Mais il n'en va pas de même à l'égard des pecheurs : cette impression de Grace plus foible que l'impression de leur concupiscence, n'est point pour eux une Grace veritablement suffisante, par rapport au consentement de la volonté. Si, par exemple, le pecheur avoit quatre degrez de concupiscence, trois degrez de délectation spirituelle ne lui feroient pas *suffisans* pour le convertir : cette Grace inferieure à la concupiscence, n'est pas *proportionnée* aux besoins des pecheurs, ni à leur foiblesse : son poids est empêché d'avoir son effet, par le poids plus fort de la concupiscence qui l'emporte. En un mot, cette Grace n'a pas plus de vertu dans le

N G. p. 74.
Ib. p. 49. 120
228
230.

cœur d'un pecheur, pour produire ſa converſion, que la pluïe qui tombe dans des guérets & ſur les grands chemins, en a pour faire fructifier ces terres incultes; c'eſt la comparaiſon ordinaire de l'Auteur. C'eſt même de cette inſuffiſance de la Grace de Jeſus-Chriſt, par rapport à la converſion des pecheurs, dont la concupiſcence eſt plus forte de quelques degrez; que nôtre Théologien tire un de ſes principaux argumens, pour prouver que Dieu ne donne pas cette Grace par des volontez particulieres, ni dans la veuë qu'elle produiſe un certain effet; mais qu'il la répand dans un deſſein général, & ſans aucun deſſein particulier. Car, dit-il, ſi Dieu donnoit la « *p.* 68.
Grace par des volontez particulie- « *p.* 230.
res, ſans doute il ne s'aviſeroit « *p.* 74.
pas, pour convertir un pecheur «
qui auroit quatre degrez de con- «
cupiſcence, de lui donner trois «

» degrez de délectation ſpirituelle ;
» ſuppoſé que ces degrez de Gra-
» ce ne fuſſent pas *ſuffiſans* pour
» le convertir ; il donneroit cette
» même Grace de trois degrez de
» force à tel dont la concupiſcen-
» ce ſeroit moins vive : car quel
» deſſein de donner trois degrez de
» délectation ſpirituelle, à tel à qui
» quatre ſont neceſſaires, & de les
» refuſer à celui à qui ils ſuffiroient
» pour le convertir ? Mais ſi Dieu
» ne répand la Grace que comme
» la pluïe, par des volontez géné-
» rales ſans aucun deſſein particu-
» lier ; alors il ſera ſage, quoique
N.G. p. 449. » la Grace ne ſoit pas toûjours *pro-*
» *portionnée* à nôtre foibleſſe.

REMARQUE

Sur ce ſecond Article.

Il n'eſt pas difficile de faire icy deux ou trois réfléxions, que je

voudrois que l'Auteur ne nous préſentât pas ſi naturellement. La premiere eſt, que ſelon cette Doctrine, jamais pecheur ne reſiſte, ni ne peut même reſiſter à la Grace de ſa converſion; car ſi cette Grace eſt égale, ou ſuperieure à la force de ſa concupiſcence, dès-là elle eſt efficace par elle-même, victorieuſe & maîtreſſe de ſon cœur: de ſorte que l'eſprit ne puiſſe s'empêcher de ſe déterminer à la ſuivre, à cauſe que la lumiere & le goût conſpirent à le déterminer, ſans qu'il ſoit en ſon pouvoir de ſuſpendre plus long-temps ſon jugement, ni de tourner ailleurs ſon attention. Mais ſi l'impreſſion de cette Grace eſt plus foible que celle de la concupiſcence: alors elle n'eſt pas ſuffiſante pour convertir ce pecheur; elle donne ſeulement quelque mouvement à ſa volonté vers le vrai bien, ou diminuë un peu du poids de la cupidité; & en cela elle

fait tout ce qu'elle eſt capable de faire, elle produit tout l'effet qu'elle peut produire : mais cet effet ne peut être la converſion du pecheur ; de même qu'un poids de quatre livres mis dans le baſſin d'une balance, dont l'autre baſſin eſt chargé de ſix livres, peſe tout ce qu'il peut peſer ; & cependant il ne peut pas emporter l'autre poids. Effectivement, ſi la délectation ſainte, quoi qu'inferieure à la délectation criminelle, étoit cependant pour le pecheur une Grace de converſion veritablement ſuffiſante ; le P. M. n'auroit pû traiter de volontez *bizarres* & contraires à toute ſageſſe & à toute bonté, les volontez particulieres & abſoluës par leſquelles Dieu donneroit une telle Grace au pecheur. Car, quelle bizarrerie, quel défaut de ſageſſe ou de bonté y auroit-il dans la conduite de Dieu, lorſqu'il fourniroit au pecheur des moïens très-

suffisans de se convertir, dont ce pecheur n'abuseroit, & qu'il ne rendroit inutiles que par sa seule faute, que par son opiniâtre resistance ? Cependant c'est ainsi que le P. M. dans son traité de la Nature & de la Grace, parle de ces volontez particulieres par lesquelles Dieu donneroit aux pecheurs des Graces de sentiment inferieures au degré de leur concupiscence. Par consequent, il ne paroît pas qu'il regarde ces sortes de Graces, comme veritablement suffisantes. Il n'y a donc plus, selon nôtre Auteur, de Graces veritablement & purement suffisantes, qu'à l'égard des Justes, pour augmenter leur justice par de bonnes œuvres, & pour resister aux tentations; parce que ceux-cy peuvent, dit-on, par la force de leur foy, par la vivacité de leur charité actuellement excitée, suppléer à ce qui manque de degrez à la délectation spirituelle.

La ſeconde réfléxion qui ſuit de la premiere, c'eſt que Dieu ne veut point ſincerement la converſion de tout pecheur, qui ne ſe convertit effectivement pas : car tout pecheur qui ne ſe convertit pas, demeure dans ſon état de peché, à cauſe qu'il ne reçoit de Dieu que des Graces d'un poids inferieur à celui de ſa concupiſcence, par leſquelles l'équilibre de l'ame ne ſçauroit être rétabli, ni la converſion operée. Or il n'eſt pas poſſible que Dieu veuille ſincerement qu'un homme ſe convertiſſe avec un ſecours & par un moïen qu'il connoît très-bien n'être, ni proportionné, ni ſuffiſant pour cet effet : de même qu'il n'eſt pas poſſible qu'une perſonne raiſonnable ſe propoſe d'enlever un poids de cent livres, avec une force de cinquante, dans une balance dont les deux baſſins ſeroient ſuſpendus à des diſtances égales de la languette.

GOTTFRIED WILHELM LEIBNIZ BIBLIOTHEK
NIEDERSÄCHSISCHE LANDESBIBLIOTHEK
Signatur: Leibn. Marg. 91:3, [122] - 114
PUBLIC DOMAIN

La troiſiéme réflexion qu'on me permettra de faire, eſt, qu'il ſemble que le P. M. veuille impoſer à ſes Lecteurs, lorſqu'il ſe vante en pluſieurs endroits de ſes Livres, d'avoir clairement prouvé à M. Arnaud, que la Grace n'eſt point efficace par elle-même, par rapport au conſentement de la volonté; c'eſt-à-dire, que quoiqu'elle meuve nôtre volonté par ſon efficace propre, elle nous laiſſe le pouvoir prochain d'y conſentir, ou de n'y pas conſentir; car il eſt évident que ces paroles de nôtre Auteur, ne peuvent avoir un ſens veritable & ſincere dans ſon ſyſtéme, qu'à l'égard des ſeuls Juſtes, & dans le ſeul cas ou l'impreſſion de la Grace ſoit ſuppoſée en eux, plus foible que l'attrait de la cupidité: mais elles ne peuvent s'entendre généralement, ni regarder les pecheurs. Cependant, c'eſt des pecheurs, & par rapport à la converſion, que le

R. T. 2. p. 281. Eclair. 12. *N. G. p.* 231.

saint Concile de Trente parle dans le quatriéme Canon de la sixiéme
P. ibid. session, cité par l'Auteur : *Si quis dixerit liberum hominis arbitrium à Deo motum & excitatum nihil cooperari assentiendo Deo excitanti atque vocanti, quoad obtinendam justificationis gratiam se disponat & præparet ; neque posse dissentire si velit : anathema sit.*
Trid sess. 6. Can. 4.

En effet, dans la Lettre dont il s'agit icy, qui est la premiere des quatre du P. M. touchant celles de M. Arnaud, il n'y a pas un mot qui ne doive être entendu des seuls Justes, par rapport aux actions meritoires ausquelles la Grace les sollicite : on n'y fait nulle mention de Graces suffisantes données à des pecheurs : on n'y parle que d'un Juste qui balance sur son devoir : que d'une Grace actuelle par laquelle ce Juste puisse acquerir des merites pour le Ciel, ou surmonter une tentation.

Non-seulement cette Lettre que le P. M. veut faire valoir comme une Apologie sans replique de la pureté de ses sentimens, touchant l'efficacité de la Grace, & le pouvoir qu'a la volonté d'y resister, ne prouve point du tout que les pecheurs aïent aucune Grace veritablement & purement suffisante : mais parmi plusieurs expressions très-Catholiques, on y trouve de temps en temps un certain langage qui pourroit paroître suspect, sur tout dans ces temps-cy, & qui donneroit lieu de soupçonner de l'équivoque dans ce que l'Auteur dit de plus orthodoxe, en parlant des Justes mêmes. Par exemple, aprés avoir déclaré que c'est de la Grace de sentiment, dont il s'agit dans cette Lettre, il explique ainsi, comment cette Grace actuelle de sentiment peut ne pas obtenir le consentement du Juste pour l'œuvre meritoire, par sa com- *n.* 121

paraiſon favorite des forces mou-
n. 21. vantes dans les mécaniques : » car,
» dit-il, de même que dans les
» mécaniques, la même force mou-
» vante differemment appliquée,
» peut vaincre la reſiſtance des
» grands corps, & être vaincuë par
» celle des petits : la même eſpece
» de Grace, la même délectation
» interieure differemment appli-
» quée, peut vaincre de grandes
» tentations, & être vaincuë par
n. 22. » les plus petites. De là il conclut,
que la Grace efficace eſt de même
nature que la Grace ſuffiſante,
parce que les differentes applica-
tions de la délectation interieure
ne changent point la nature de cet-
te délectation ; tout comme les
differentes applications d'un poids
à la balance, ne changent certai-
ib. nement point la nature de ce poids.
Enfin il enſeigne que Dieu ne pré-
voit l'effet que doit avoir ſa Gra-
ce, qu'en voïant l'application qu'il

fait de cette Grace à la volonté ; de même, à peu prés, que je connois certainement l'effet que produira un poids que j'applique à une balance, en connoissant la maniere dont je l'applique. J'avertis pourtant que ce ne sont pas là ses propres termes, mais je croi que ceux qui auront la curiosité de lire l'endroit de la Lettre que je cite, ne pourront disconvenir que je n'exprime sa pensée.

Or sur de telles propositions, quelqu'un ne pourroit-il pas s'imaginer que, selon le P. M. les operations de la Grace, aussi bien dans les Justes que dans les pecheurs, ne se font qu'en consequence d'une certaine mécanique, où la vraïe liberté entenduë sans équivoque & au sens Catholique, n'a pas plus de part, qu'elle en a dans les mouvemens d'une balance causez par les differentes applications des poids, ou les differentes ma-

N.G p. 251 nieres dont cette balance eſt ſuſpenduë : car c'eſt encore cette comparaiſon que l'Auteur emploïe dans le traité de la Nature & de la Grace, pour faire comprendre comment les effets du plaiſir & de tous les ſentimens de l'ame dépendent en mille manieres des *diſpoſitions actuelles de l'eſprit* : ce ſont ſes propres paroles. Ne pourroit-on pas encore pouſſer la conjecture, juſqu'à dire que dans cette mécanique ſpirituelle, comme la délectation de la Grace & la délectation de la concupiſcence ſont les poids qui font effort ſur l'ame pour la faire pancher en des ſens contraires : de même les lumieres actuelles de l'entendement qui favoriſent ou la Grace ou la cupidité, tiennent lieu des diſtances auſquelles ſont appliquez les poids dans la balance, par rapport au ſoutien. Et que les degrez de liberté ou de facilité à être differemment déterminée, qui

qui ſe trouvent dans la volonté, à cauſe de ſes habitudes diverſes, répondent aux differentes ſituations de la balance, ou aux differentes manieres dont elle eſt ſuſpenduë ? Du moins trouvera-t-on bien des expreſſions dans le P. M. qui ſemblent favoriſer ce Syſtéme.

Néanmoins je déclare pour moi, que je ſuis bien éloigné de lui attribuer ces penſées : il dit trop ſouvent & trop préciſément dans ſa Lettre, qu'il dépend de la volonté de donner ou de refuſer ſon conſentement ; il reconnoît ailleurs que la combinaiſon de ce qui concourt à rendre la Grace efficace, n'eſt pas ſemblable à celle des reſſorts & des forces mouvantes, dont les effets ſont neceſſaires. J'aime donc mieux croire qu'emporté par ſon imagination, il a pouſſé trop loin & avec trop peu de précaution, une comparaiſon qui auroit de quoi ſcandaliſer pluſieurs de N.G. p. 252.

ceux qui liſent ſes Livres.

ARTICLE III.

De nôtre cooperation à la Grace.

VI. La ſaine Théologie & la Doctrine pure de l'Egliſe nous apprennent que la volonté excitée par la Grace de Jeſus-Chriſt, ſe détermine très-librement à ſuivre l'inſpiration du Saint-Eſprit : que la Grace qui a trouvé la volonté fidelle à ſes premiers mouvemens, agit de plus en plus dans cette volonté, laquelle agit réciproquement & toûjours librement avec la Grace : qu'enfin l'une & l'autre, & la Grace & la volonté, continuent d'agir enſemble ; que l'action de celle-là, prévient & accompagne l'action libre de celle-cy, juſqu'à la fin & la conſommation de la bonne œuvre ; qui n'eſt point

par conſequent, ni l'effet de la ſeule Grace, ni l'effet de la ſeule volonté : mais qui eſt en même temps l'ouvrage, & de la Grace & de la volonté, ou plûtôt de la Grace avec la volonté : *Non ego, ſed Gratia Dei mecum*; parce que la gloire de la bonne action, eſt principalement duë à la Grace, qui la premiere, & ſans aucun merite de nôtre part, a prévenu, excité, pouſſé la volonté ; qui l'a enſuite aidée, ſoûtenuë, fortifiée dans le progrez de l'action, & qui enfin a couronné ſes efforts & ſa correſpondance, par l'entiere execution.

Voïons ſi cela s'accorde avec les ſentimens nouveaux. Voicy comment le P. M. s'en explique luimême, dans le premier Eclairciſſement ſur la recherche : » Il ſuit de ce que je viens de dire, 1°. Que « nous ſommes prédéterminez phy- « ſiquement vers le bien en général, « puiſque nous voulons invincible- «

R.T. 2. p. 196. 197. Ecla. r. 1.

» ment être heureux. 2°. Que nous
» ſommes auſſi prédéterminez phy-
» ſiquement vers les biens parti-
» culiers ; en ce ſens que nous ſom-
» mes pouſſez vers ce que nous
» connoiſſons, ou que nous goû-
» tons comme bon. 3°. Que tout
» plaiſir ou motif phyſique, quoique
» efficace par lui-même, par rap-
» port à la volonté qu'il meut, n'eſt
» point efficace par lui-même, par
» rapport au conſentement de la
» volonté. 4°. Qu'ainſi la Grace de
» Jeſus-Chriſt, la délectation pré-
» venante, quoiqu'efficace par elle-
» même, par rapport à la volonté
» qu'elle excite & qu'elle meut, n'eſt
» point efficace par elle-même, par
» rapport au conſentement de la
» volonté qui peut n'y point con-
» ſentir, & qui n'y réſiſte que trop
» ſouvent. 5°. Que c'eſt Dieu néan-
» moins qui opére en nous par ſa
» Grace, & le vouloir, & le faire :
» c'eſt lui qui commence nôtre con-

verſion, il faut que ſa Grace pré- «
vienne nôtre volonté; car il faut, «
pour ainſi dire, la ſentir avant «
que d'y conſentir. Ainſi Dieu ne «
coopére pas, comme vouloient «
les Pélagiens; il opére, & c'eſt «
nous qui coopérons: car c'eſt ce- «
lui qui commence, & ſans lequel «
on ne peut rien, qui à parler «
exactement, eſt celui qui opére. «
La Grace de Dieu court, pour par- «
ler ainſi, avant la volonté, & con- «
court auſſi avec elle, non en pro- «
duiſant l'acte du conſentement, «
mais en laiſſant à la faculté acti- «
ve de l'ame, à la volonté qu'elle «
meut, de le produire. «

Ce premier endroit a quelque choſe d'aſſez captieux, ſur tout pour ceux qui ne feroient pas réfléxion, que ſuivant les nouveaux principes, il n'y a au plus que les Juſtes qui puiſſent réſiſter à la Grace: & qu'à l'égard des pecheurs, ce mot de *réſiſter* à la Grace, ne

ſçauroit ſignifier autre choſe, ſinon, que le plus ſouvent, la Grace étant plus foible en eux que la concupiſcence, elle n'eſt pas capable d'emporter le conſentement de leur volonté. C'eſt un nouveau Dictionnaire auquel il eſt bon de s'accoûtumer : mais il faut encore tranſcrire un ſecond endroit de la Théologie Malebranchiſte, avant que d'en venir aux remarques.

N.G.p. 238. 239. 240. 241. Voilà donc ce que l'Auteur ajoûte ſur le même ſujet, dans le traité de la Nature & de la Grace : » Il faut conclure de tout ce que je » viens de dire, que l'on merite » toûjours, lorſqu'on aime le vrai- » bien par raiſon ; parce que l'or- » dre veut que le vrai-bien ſoit ai- » mé de cette ſorte, & que la lu- » miere toute ſeule ne nous tranſ- » porte point, ou ne nous déter- » mine point invinciblement vers » le bien qu'elle nous découvre : » on ne merite nullement, lorſque

l'on n'aime le vrai-bien que par « inſtinct, ou qu'autant que le plai- « ſir tranſporte ou détermine invin- « ciblement l'eſprit; parce que l'or- « dre veut que le vrai-bien, ou le « bien de l'eſprit ſoit aimé par rai- « ſon, ſoit aimé d'un amour libre, « d'un amour de choix & de diſcer- « nement; & que l'amour que le « plaiſir ſeul produit, eſt un amour « aveugle, naturel & neceſſaire. J'a- « voüe que lorſqu'on va, pour ain- « ſi dire, plus loin que l'on n'eſt « invinciblement pouſſé par le plai- « ſir, on merite; mais c'eſt qu'en « cela on agit par raiſon: car ce « qu'il y a d'amour qui excede le « plaiſir, eſt un amour pur & rai- « ſonnable. Il faut de même con- « 240 clure, qu'on démerite lorſqu'on « aime le faux-bien par l'inſtinct du « plaiſir, pourveu qu'on aime ce « faux-bien, plus que l'on n'eſt « invinciblement porté à l'aimer: « pour démeriter, il faut courir «

» aprés les faux-biens avec plus
» d'ardeur, ou aller plus loin que
» le plaisir ne transporte invinci-
» blement. On fait un bon usage
241. » de sa liberté, quand on avance,
» pour ainsi dire, librement & par
» soi-même, vers le vrai-bien : soit
» qu'on ait été d'abord déterminé
» par la délectation prévenante, ou
» par la lumiere de la raison.

REMARQUE

Sur ce troisiéme & dernier Article.

VII. On ne peut que loüer icy le P. M. de la juste persuasion où il est, qu'il n'y a que le bon ou le mauvais usage que l'on fait de la liberté, qui soit meritoire ou démeritoire. Il seroit seulement à souhaiter qu'il n'eût pas dit dans sa Métaphysique, ainsi que nous avons veu, bien des choses qui s'accor-

V. le 6. Ch. de la 1. partie.

dent ſi mal avec cette verité, qu'on a peine à ne pas croire qu'il tombe en contradiction, lorſqu'il aſſûre icy qu'on ne merite & qu'on ne démerite, qu'autant qu'on avance par ſoi-même vers le vrai ou le faux bien, plus qu'on n'a été pouſſé, & qu'on va plus loin que l'impreſſion ne porte ; car ſi cela eſt, il faut qu'il reconnoiſſe que l'eſprit a le pouvoir de ſe donner, par ſon efficace propre, plus de mouvement qu'il n'en reçoit d'ailleurs, puiſqu'il excede celui par lequel le plaiſir le tranſporte invinciblement juſqu'à certain terme : comme ſi une boule pouſſée juſqu'à vingt pas, continuoit encore à ſe mouvoir d'elle-même pendant dix autres pas ; & qu'ainſi l'eſprit ſe donne à lui-même une modification réelle & phyſique. Toutes choſes que l'Auteur nie bien fort, & qui détruiroient en effet tous ſes raiſonnemens ſur l'impuiſſance des cau-

V. le 5. & 6. Ch. de la 1. partie.

ſes ſecondes, & ſur l'exercice de nôtre liberté, qu'il ne fait conſiſter que dans de ſimples repos, dans de pures négations d'actes : Mais ce n'eſt plus là de quoi il s'agit préſentement.

Ce qui fait maintenant de la peine pour le P. M. dans cet Article, c'eſt qu'il eſt manifeſte par ſes propres explications, que la volonté n'a aucune part libre à ce qne fait dans elle la Grace de Jeſus-Chriſt ; elle eſt le pur ſujet entierement paſſif de l'impetuoſité que lui donne invinciblement la délectation prévenante, & du mouvement qui la tranſporte juſqu'à certain point : & réciproquement la Grace du Sauveur, n'a nulle autre part dans ce que la volonté fait librement & de ſoi-même, ſinon de l'avoir excitée & pouſſée à le faire ; en un mot, le conſentement, qui eſt juſtement l'acte meritoire, eſt tout entier de la ſeule volonté ; ſeulement la Gra-

ce, pour me ſervir du terme de l'Auteur, court avant la volonté, en lui imprimant un mouvement neceſſaire & invincible vers tel objet ; enſuite elle ſe repoſe, & ſe tenant oiſive aptés ce premier effort, elle laiſſe à la faculté active de produire toute ſeule le conſentement : la Grace donne, pour ainſi dire, un coup à la volonté, qui la meut juſqu'à certaine diſtance de l'objet ; & puis elle lui laiſſe la liberté de ſe mouvoir d'elle-même, & par ſes ſeules forces, encore plus loin ſi elle veut paſſer au delà du terme où elle a été tranſportée : quand la Grace a pouſſé ſeule la volonté auſſi loin que le pouvoit faire ſon impreſſion, c'eſt aprés cela à la volonté de faire auſſi ſeule, le reſte du chemin pour aller juſqu'au bout.

Je ne croi pas que cela puiſſe s'appeller de nôtre part, cooperer à la Grace, puiſque ce que la Grace opere en nous, elle l'opere in-

vinciblement, & ſans que nous operions avec elle autrement qu'une boule pouſſée dans un Mail, opere avec celui qui la pouſſe. Je vois encore moins, que de la part de la Grace, cela puiſſe s'appeller, quoi qu'en diſe nôtre Théologien, concourir à l'acte libre & au conſentement de la volonté, produire avec nous la bonne œuvre ou l'action meritoire; puiſque c'eſt nous ſeuls qui de nous-mêmes nous portons plus loin que la Grace ne nous avoit tranſportez, & nous donnons un mouvement d'amour, qui excede celui que nous avoit imprimé la délectation ſpirituelle; puiſqu'enfin la Grace aprés nous avoir pouſſez, laiſſe à nôtre volonté de produire l'acte du conſentement, ſans le produire avec nous: deſorte qu'alors la Grace n'agit plus, nous ſeuls agiſſons. Ce n'eſt donc point Dieu qui acheve en nous, comme l'enſeigne ſaint Paul,

la bonne œuvre qu'il y a commencée, *qui cœpit in vobis opus bonum perficiet* ; ce n'eſt plus la Grace, qui aprés nous avoir prévenus & excitez à bien faire, accompagne, pour ainſi dire, aide & ſoutient dans le progrez de l'action, nôtre volonté qui s'eſt déterminée à ſuivre les mouvemens de l'Eſprit-Saint, & qui enfin, agiſſant toûjous avec nous, & plus encore que nous, conſomme ſon ouvrage & y met, pour ainſi dire, la derniere main, conformément à ces paroles du Concile de Trente : *Cùm Chriſtus Jeſus tanquam caput in membra & tanquam vitis in palmites, in ipſos juſtificatos jugiter virtutem influat : quæ virtus bona eorum opera ſemper antecedit, & comitatur, & ſubſequitur.*

Philipp 1. 6.

Trid. ſeſſ. 6. *cap.* 16.

GOTTFRIED WILHELM LEIBNIZ BIBLIOTHEK NIEDERSÄCHSISCHE LANDESBIBLIOTHEK
Signatur: Leibn. Marg. 91:3, [141] - 133
PUBLIC DOMAIN

CHAPITRE IV.

Des Loix de la distribution de la Grace.

N.G. p. 154. 155.

C'Est sur tout de la Grace du Reparateur, & qui consiste principalement dans la délectation prévenante, dont il s'agit dans ce Chapitre ; car la lumiere, & ses causes occasionnelles, sont de l'ordre purement naturel, selon nôtre Auteur.

M. 13 sub finem.

On peut dire que le P. M. n'a rien apporté de son monde intelligible, de plus nouveau, ni rien appris dans ses entretiens familiers avec le Verbe, de plus inoüi jusqu'icy, que ce qu'il enseigne sur ce sujet. La dispensation que Dieu fait de sa Grace, avoit toûjours été regardée par les P P. & les Docteurs de l'Eglise, comme un mys-

tére des plus cachez : mais, ſelon nôtre Philoſophe Théologien, elle n'eſt pas plus myſtére, que la pluïe qui tombe dans nos Jardins. Ce beau paradoxe eſt prouvé fort au long dans le fameux traité de la Nature & de la Grace, qui fut défendu à Rome dés qu'il parut. Cet Ouvrage néanmoins, ne contient que les réponſes que l'Auteur prétend avoir reçuës de la verité éternelle, dans la quatorziéme, quinziéme & feiziéme de ſes Méditations Chrétiennes.

Or pour bien entendre quelles ſont ces Loix, ſelon leſquelles Dieu répand ſa Grace dans les cœurs des hommes, de la même maniere, à peu prés, qu'il fait pleuvoir ſur les toits des maiſons & dans les campagnes : il faut ſçavoir, avant toutes choſes, que de tous les principes du Malebranchiſme, celui qui paroît à ſon Auteur le plus magnifique & le plus fécond, c'eſt que

N. G. p. 49. 63. 64. 65. 70. 290. 291. 292.

la sageſſe & l'ordre immuable obligent Dieu à n'agir que par des voïes très-ſimples & très-générales ; afin, dit-il, que ſa conduite porte le caractere de ſes attributs, & ſoit capable de lui faire honneur. Ainſi Dieu ne doit pas donner la Grace par des volontez particulieres ; s'il en uſoit ainſi, il agiroit en homme, & non pas en Dieu ; il ſe démentiroit ſoi-même : il la doit donc uniquement diſtribuer à l'exigence de certaines cauſes particulieres, phyſiques, naturelles, occaſionnelles ; qui le déterminent lui, comme cauſe efficiente & univerſelle, en conſequence de certaines Loix uniformes & conſtantes : de même que nous voïons qu'il ne produit de mouvement dans les corps, qu'autant qu'il y eſt déterminé par le choc de ces corps, qu'il a établi cauſes occaſionnelles & naturelles de l'application des Loix très-ſimples, ſelon leſquelles la

Ib. & p. 110. 113.

atiere doit être muë.

Mais la difficulté étoit d'inventer de ces cauſes occaſionnelles & phyſiques, qui vinſſent auſſi-bien à la diſtribution de la Grace, que le choc des corps venoit à la diſtribution du mouvement ; & c'eſt en quoi nôtre grand Théologien a montré la force de ſon induſtrieuſe imagination. Il les a été chercher, ces cauſes phyſiques & naturelles, dans les deſirs de l'ame ſainte du Sauveur : enſorte que, comme les deſirs de mon ame, quand je veux remuer mon bras ou ma jambe, déterminent Dieu à pouſſer les eſprits animaux dans les muſcles qui ſervent à ces mouvemens ; de même, les deſirs de l'ame de Jeſus-Chriſt, quand elle ſouhaite que la Grace ſoit donnée à certaines perſonnes, déterminent Dieu à imprimer dans ces perſonnes un ſentiment de plaiſir, qui les porte à l'amour de l'ordre.

Ib. p. 101. 103. 104. *&c.* 109.

Comme donc ce ſont des Loix générales de la nature : que toutes les fois qu'un corps en choque un autre, Dieu par l'efficace de ſa volonté, produiſe une certaine quantité de mouvement dans le corps choqué : que toutes les fois que l'ame d'un homme voudra remuer certaines parties de ſon corps, auſſi-tôt Dieu les remuë : que toutes les fois que l'eſprit ſouhaitera d'avoir quelque idée préſente, auſſi-tôt Dieu la lui découvre dans ſa divine ſubſtance : de même la Loy générale de la Grace eſt, que toutes les fois que la ſainte ame de Jeſus-Chriſt formera des deſirs en faveur des hommes, auſſi-tôt Dieu faſſe pleuvoir la Grace ſur ces hommes. C'eſt proprement cette Loy, avec ſes dépendances, ou cauſes déterminantes, qui fait l'ordre de la Grace : ordre que le P. M. appelle auſſi quelquefois, ordre ſurnaturel, afin de ne pas aban-

donner tout-à-fait ce mot, & de s'accommoder un peu à l'uſage. Entrons donc plus avant dans le détail de cet ordre.

L'on peut conſiderer dans l'ame de Jeſus-Chriſt deux ſortes de deſirs (ce ſont les paroles de l'Auteur) des deſirs actuels, paſſagers & particuliers, dont l'efficace ne dure que peu de temps : & des deſirs ſtables, & permanens, qui conſiſtent dans une diſpoſition ferme & conſtante de l'ame de Jeſus-Chriſt, par rapport à certains effets qui tendent à l'execution de ſon deſſein général, qui eſt l'établiſſement & la perfection de ſon Egliſe. C'eſt par les deſirs ſtables & permanens, que la Grace habituelle & juſtifiante eſt donnée regulierement à ceux qui reçoivent les Sacremens avec les diſpoſitions neceſſaires ; car alors les merites de Jeſus-Chriſt nous ſont liberalement appliquez, « II. « N.G. p. « 147. « 149. « 154. « 158. « 160. « 161. « M. 16. « p. 361. « 362.

» en conſequence de ces deſirs per-
» manens. C'eſt par les deſirs ac-
» tuels & paſſagers, que la Grace
» actuelle, la Grace de ſentiment,
» la délectation prévenante, la Gra-
» ce medicinale du Reparateur, ſe
» répand ſur des perſonnes même,
» qui n'y ſont pas préparées, & d'u-
ne maniere que nôtre Théologien
avoüe lui-même avoir quelque
choſe de *ſingulier & d'extraordi-
naire.*

Pour nous la faire concevoir, cet-
N.G. p. 122 te maniere extraordinaire, le P. M.
M. 14. p. 316. 317. diſtingue trois principales qualitez
dans Jeſus-Chriſt, conſideré comme
cauſe occaſionnelle & diſtributive
de la Grace. La premiere, eſt celle
d'Architecte du Temple ſpirituel
que Dieu doit habiter éternelle-
ment. La ſeconde, eſt celle de Chef
dont l'influence anime & protége
le corps myſtique de ſon Egliſe. La
troiſiéme, eſt celle de Médiateur
entre Dieu & les hommes. Enſui-

te il explique comment la Grace eſt diſtribuée, par les differentes volontez qu'a le Sauveur, ſelon chacune de ces trois qualitez.

III. Tant que Jeſus-Chriſt agit en qualité d'Architecte, il ne régle ſes deſirs que ſur les deſſeins les plus juſtes & les plus achevez, que lui fait former la ſageſſe éternelle à laquelle il eſt perſonnellement uni; pour mettre dans ſon Temple des beautez dignes de la Majeſté, de la grandeur, de la ſainteté de celui pour la gloire duquel il le conſtruit. Il travaille donc ſans ceſſe par l'effort de ſes deſirs, pour executer ces grands deſſeins; & la pluïe de la Grace ſe répand ſur les hommes à proportion de ces mêmes deſirs: elle eſt abondante, lorſque les deſirs ſont ardens: elle eſt générale, lorſque ſon deſir eſt général: elle ceſſe ou continuë de tomber, ſi il ceſſe ou continuë de vouloir qu'elle tombe. Mais comme il lui eſt in-

M. 14. p. 320. 321.

N.G. p. 132.

different que ce ſoit Pierre ou Jean qui faſſe un tel effet dans ſon Temple, ſi l'un & l'autre ſont ſemblables à l'idée qui détermine ſes deſirs ; de même qu'il eſt indifferent à un Architecte qui n'a beſoin que d'une pierre quarrée ou d'une colonne, d'avoir celle qui eſt à droite ou à gauche, ſi elles ſont ſemblables en tout ; il ne forme point ſes deſirs ſur tels & tels materiaux en particulier, mais ſur l'idée qu'il a de certaines proprietez dont l'ame en général eſt capable : & alors la pluïe de la Grace ſe répand ſur toutes les ames qui ſont ſemblables à l'idée qui a reglé ſon deſir, & celles de ces ames dont la concupiſcence eſt dans ce moment moins excitée, entrent plûtôt dans ſon édi-
N.G *p.* 117. *&c.* ficice que les autres. Par exemple, ſi Jeſus-Chriſt a beſoin, pour la conſtruction de ſon Egliſe, d'Eſprits d'un certain merite, s'il lui faut des perſonnes de certain ca-

ractere pour faire dans son édifice certains effets ; il s'applique en général à ces sortes d'esprits & de personnes, comme un Architecte pense en général aux pierres quarrées, lorsque ces sortes de pierres sont actuellement necessaires à son bâtiment : & de même que cet Architecte prend & emploïe les premieres venuës de ces pierres, & celles qui se trouvent plus à portée que les autres ; aussi parmi les hommes de tel merite & de tel caractere, ceux-là entrent dans l'Eglise, qui se trouvent les mieux disposez & les plus à la main du Sauveur. Ensuite, lorsqu'il a de ce côté-là ce qu'il souhaite, il tourne ailleurs ses pensées, il forme de nouveaux desirs, il détermine vers d'autres endroits, c'est-à-dire, vers d'autres caracteres d'ames, la pluïe de la Grace, pour executer de nouveaux desseins. S'il juge que quelques Apôtres lui seroient necessai-

res pour le bien de ſon Egliſe ; auſſi-tôt la pluïe de la Grace tombe ſur les ames d'une trempe propre à faire des Apôtres ; s'il deſire, pour l'ornement de cette même Egliſe, d'y faire entrer des Solitaires, des Vierges, des Eſprits doux & humbles ; à l'inſtant la pluïe céleſte ſe répand ſur ceux que le fond de leur naturel, que leur temperamment diſpoſe à ces genres de vertu. Quelquefois même l'ame de Jeſus voulant élever un Temple d'une vaſte étenduë, peut ſouhaiter que la Grace ſoit donnée aux plus grands pecheurs : & ſi elle penſe actuellement aux avares, ou aux voleurs, ou aux impudiques, ou aux ivrognes ; dans le même moment, ou les avares, ou les voleurs, ou les impudiques, ou les ivrognes, ſeront arroſez de la pluïe de la Grace.

Mais dés que les hommes ont ſuivi le mouvement de la Grace,
16; dés que Jeſus-Chriſt les a placez dans

dans son Temple, & les a faits parties de son corps mystique; alors il prend à leur égard, la seconde qualité, qui est celle de Chef, il les aime comme ses membres, il répand sans cesse dans eux le mouvement & la vie, il veille pour leur conservation, il les protége, & ne souffre jamais qu'ils soient tentez au dessus de leurs forces; il est averti de tous leurs besoins, avant même qu'il s'applique particulierement à vouloir les sçavoir; parce que l'ordre immuable veut, que son Pere prévienne sa charité sur cela.

La troisiéme qualité, qui est celle de Médiateur, a plus de rapport aux pecheurs; c'est en cette qua- *M. 14. p. 327.*
lité que Jesus-Christ forme des desirs pour les reconcilier: car autrement, ce seroit en vain que les pecheurs se tourneroient vers le Ciel; la pluïe de la Grace ne tombera point sur eux, si Jesus-Christ ne

s'en mêle. Et comme les Juſtes tombent auſſi très-ſouvent ; il eſt neceſſaire qu'ils aïent un Avocat auprés du Pere ; un Pontife ſenſible à leurs beſoins, qui s'applique à eux, pour compatir à leur foibleſſe, & prévenir des chûtes griéves ; un ſouverain Prêtre qui offre l'encens de leurs prieres, en les purifiant, en les ſanctifiant par les ſiennes.

IV. *N G. p. 124. &c.* Au reſte, ſous quelque qualité qu'on conſidere Jeſus-Chriſt, il ne peut former de deſirs pour la diſtribution de la Grace, que ſuivant les connoiſſances actuelles qu'il a entant qu'homme : car ce n'eſt qu'entant qu'homme, qu'il eſt la cauſe diſtributive de la Grace. Or, quoique Jeſus-Chriſt, comme homme, poſſede en un ſens toutes les ſciences ; il ne penſe pourtant pas à tout ; il ne ſçait pas actuellement mille & mille choſes : il poſſede toutes les ſciences en ce

sens, que s'il veut penser à quelque verité que ce puisse être ; aussi-tôt cette verité lui sera manifestée dans le Verbe, auquel son ame est personnellement unie, si c'est une vérité necessaire ; ou bien elle lui sera revelée par son Pere d'une maniere particuliere, si c'est une de ces veritez contingentes que le Verbe, précisément entant que Verbe ne renferme point.

Mais, continuë l'Auteur, Jesus-Christ ne pense pas à tout, & ne sçait pas actuellement bien des choses ; parce que son ame n'a pas une capacité d'esprit infinie : elle a une certaine mesure de pensée assez bornée, qui ne peut s'étendre qu'à certain nombre limité de connoissances actuelles. Car il est certain que les seuls effets naturels se combinent entr'eux, & avec ceux de la Grace, d'une maniere infiniment infinie, & même qu'à chaque instant ces combinaisons changent en

N.G. p. 126. 227. 287.

une infinité de manieres, à cauſe de la mutabilité des volontez des hommes, & du cours irrégulier des eſprits animaux qui changent toutes nos traces & toutes nos idées; en conſequence des Loix de l'union de l'ame & du corps : c'eſt donc une neceſſité que Jeſus-Chriſt ignore une infinité de ces combinaiſons, qui pourtant entrent dans le deſſein général. Quant au pouvoir qu'il a d'obtenir que le Verbe lui découvre, ou que le Pere lui révele les choſes qu'il deſire de connoître; l'uſage de ce pouvoir eſt reglé par l'ordre immuable & par la ſageſſe éternelle : car tout maître qu'il eſt de ſes penſées, il ne peut jamais deſirer de penſer, qu'aux choſes à quoi il eſt à propos qu'il penſe; toutes ſes volontez doivent être conformes à l'ordre en général, qui eſt neceſſairement la régle de toutes les volontez Divines & de toutes les autres qui aiment

N.E. p. 137. 138.

285. 286. 287.

Dieu. Ainſi, par exemple, quoiqu'il pût abſolument ne pas ignorer le jour du Jugement : néanmoins il ne dut pas vouloir le ſçavoir, lorque ſes Diſciples l'interrogerent ſur ce jour, afin de leur répondre avec verité qu'il n'en ſçavoit rien. 137. 138.

Or l'ame de Jeſus-Chriſt, en qualité d'Architecte, ne doit pas ſelon l'ordre vouloir penſer dans le même temps, à tous les ornemens qui conviennent à ſon édifice, ni aux divers moïens d'executer ſes deſſeins : il eſt donc neceſſaire qu'elle 126. change inceſſamment de deſirs, & qu'elle ait une ſucceſſion continuelle de diverſes penſées ; en conſequence deſquelles elle forme tantôt un deſir, tantôt un autre, qui déterminent la pluïe de la Grace à tomber tantôt ſur les eſprits d'un certain caractere, & tantôt ſur d'autres d'un caractere different. Cette 132. Sainte ame ne doit pas non plus

M 14. p. 321. souhaiter de connoître les dispositions particulieres de chacun de ces esprits, sur lesquels elle répand la Grace : parce que l'ordre veut, qu'elle ne forme point ses desirs sur tels & tels materiaux en particuliers : mais seulement sur ses desseins, & sur les idées de certaines proprietez, dont ces esprits en général, sont capables.

N.G. p. 133. 134. 135. De même, lorsque Jesus-Christ agit comme Chef de l'Eglise, quoiqu'il soit toûjours averti des besoins du juste ; il ne doit pourtant pas sçavoir ni penser actuellement quelle sera la détermination de la volonté de ce Juste auquel il donne du secours, pour régler sur cette connoissance, la distribution de ses Graces : l'ordre qui est sa régle & sa Loy, ne permet pas qu'il demande que Dieu lui révele, si le Juste sera ou ne sera pas vaincu ; avec tel ou tel degré de Grace : car son action ne porteroit plus le ca-

ractere de cauſe occaſionnelle.

Enfin, ſi Jeſus-Chriſt agit en Mediateur, il ne lui eſt point encore permis de régler ſes deſirs, cauſes diſtributives de la Grace, ſur la negligence ou la malice des pecheurs, ni ſur l'état préſent de leur ame : ainſi l'ordre empêche pareillement, qu'il ne demande à connoître cet état & le degré de concupiſcence qui regne dans ces pecheurs. Par conſequent, quoique l'Auteur diſe quelquefois, que les volontez de Jeſus-Chriſt ſont libres, qu'il peut vouloir penſer à tout ce qui lui plaît ; cela ne doit pourtant s'entendre, au moins par rapport aux choſes que nous venons de marquer, que d'une liberté vague, que d'un pouvoir abſtrait, tel qu'on le conçoit, lorſqu'on ne fait pas attention à ce qu'éxige l'ordre immuable & neceſſaire ; mais qui devient chimérique ou impuiſſant, dès qu'on fait ré- 13. II.

fléxion aux Loix indiſpenſables que l'ordre impoſe à l'ame du Sauveur.

V. Cette Doctrine des trois qualitez de Jeſus-Chriſt, conſideré comme cauſe occaſionnelle de la Grace, & du défaut de ces connoiſſances, qu'on s'imagine communement qu'il a, étant ſuppoſée : il reſte encore un point très-important à ſçavoir, touchant la liberté de ces deſirs, par leſquels il porte çà & là, & détermine à tomber ſur tels ou tels cœurs, la pluïe céleſte de la Grace. L'Auteur de la nouvelle Théologie, dit dans quelques endroits, que ces deſirs ou ces volontez ſont quelquefois entierement libres : dans d'autres, il le nie, ou conſent du moins qu'on diſe qu'ils ne le ſont jamais. Mais il me ſemble qu'il nous fournit dans ſon douziéme Entretien, de quoi accorder ces differens textes, & fixer ſon vrai ſentiment. Là, le bon Ariſte, aïant conclu des diſcours de ſon

N G. p. 285. 286.

E. II. p. 155. *&c.* 159. 160. 161. 162.

Maître, & non sans quelque fondement : » Que Dieu formoit d'abord un tel dessein, indépendamment des voïes de l'executer ; ensuite qu'il choisissoit un Architecte, qu'il rempliſſoit de sagesse & d'intelligence ; qu'outre cela, il lui marquoit en détail tous les desirs qu'il devoit former, & toutes les circonstances de ces desirs ; qu'enfin, il executoit lui-même tous les desirs qu'il avoit ordonné qu'on formât. Le grand Théodore le redresse de la sorte : Voilà, Ariste, l'idée que vous avez de la conduite de Dieu puisque vous voulez qu'il forme, par des volontez particulieres, tous les desirs de l'ame sainte de Jesus-Christ ; mais voicy l'idée que j'en ay moi : Je croi que Dieu aïant prévû, qu'agissant dans l'humanité sainte de nôtre Mediateur, par des voïes très-simples & très-générales, elle devoit fai-

» re un tel usage de sa puissance ;
» ou former avec une liberté par-
» faite, une telle suite de desirs ;
» que ces desirs étant exaucez, &
» meritant de l'être à cause de son
» sacrifice, l'Eglise future qui en
» devoit être formée, seroit plus
» ample & plus parfaite, que si
» Dieu avoit choisi toute autre na-
» ture, dans toute autre circonstan-
» ce. Ariste, aprés avoir donné,
selon sa coûtume, quelques ap-
plaudissemens à cette longue phra-
se, que l'Auteur a oublié de finir,
ne laisse pas d'opposer une assez
mauvaise difficulté, dont Théodo-
re prend occasion de s'expliquer
encore davantage, en lui disant :
» Sçachez, Ariste, que tous les es-
» prits, les uns plus, les autres
» moins, ont la liberté de consul-
» ter cette Loy (la Loy Divine qui
» est le Verbe de Dieu, le Code
» éternel) sçachez que leur atten-
» tion est la cause occasionnelle qui

leur en explique tous les com- «
mandemens, en conſequence des «
Loix générales de leur union avec «
la raiſon : ſçachez, ſur tout, que «
l'humanité ſainte du Sauveur eſt «
unie plus étroitement à cette «
Loy, que la plus éclairée des in- «
telligences ; & que c'eſt par elle «
que Dieu a voulu nous en expli- «
quer les obſcuritez : mais prenez «
garde qu'il ne l'a pas privée de ſa «
liberté ; car aſſûrément l'ame ſain- «
te de Jeſus-Chriſt a le pouvoir de «
penſer à ce qui lui plaît, pour «
executer l'ouvrage pour lequel «
Dieu l'a choiſie.... Ne penſez pas « 161.
néanmoins, Ariſte, que Dieu ne «
quitte jamais la généralité de ſa «
conduite, à l'égard de l'humani- «
té de Jeſus-Chriſt, & qu'il ne for- «
me les deſirs de cette ame ſainte, «
qu'en conſequence des Loix géné- «
rales de l'union qu'elle a avec le «
Verbe. Lorſque Dieu prévoit que «
nôtre Mediateur, entre une infi- «

» nité de bonnes œuvres qu'il dé-
» couvre dans le Verbe, en con-
» ſequence de ſon attention, doit
» faire le choix, dont les ſuites ſont
» les meilleures qui puiſſent être;
» alors Dieu, qui ne quitte jamais
» ſans raiſon, la ſimplicité de ſes
» voïes, ne le détermine point, par
» des volontez particulieres, à faire
» ce qu'il prévoit qu'il fera ſuffiſam-
» ment par l'uſage de ſa liberté, en
» conſequence des Loix générales:
» mais lorſque l'ame ſainte du Sau-
» veur, à cauſe des comparaiſons infi-
» nies, & infiniment infinies des com-
» binaiſons de tous les effets qui ſont
» ou qui ſeront des ſuites de ſes de-
» ſirs, pourroit bien choiſir entre
» pluſieurs bonnes œuvres, car il
» n'en peut faire que de bonnes,
» celles qui paroiſſent les meilleu-
» res, & dont les ſuites néanmoins
» ne ſeroient pas ſi avantageuſes à
» ſon ouvrage: alors, ſi Dieu reti-
» re plus de gloire de la beauté de

l'ouvrage, que de la ſimplicité des « voïes, il la quitte cette ſimplicité, « & il agit d'une maniere particu- « liere & extraordinaire, dans l'hu- « 1623
manité du Sauveur, afin qu'elle « veüille préciſément ce qui l'hono- « rera le plus. «

Tout ce grand diſcours ſignifie, comme on le voit, que les deſirs pratiques par leſquels Jeſus-Chriſt répand la pluïe de la Grace, ſont reglez par le Code éternel du Verbe, dans lequel le Sauveur lit tout ce qu'il doit faire & deſirer pour executer ſon deſſein d'une maniere, qui porte par ſa magnificence & ſa beauté, le caractere des attributs divins : & que, ſuppoſé que cet Homme-Dieu, à cauſe de la limitation de ſon intelligence humaine, manquât quelquefois à bien lire dans le Code le deſir que l'ordre veut qu'il forme en telle & telle occaſion ; alors Dieu remedieroit à ce défaut par une volonté parti-

culiere, qui feroit vouloir ce qu'il faut à l'ame ſainte de Jeſus-Chriſt. L'ordre commande en général, que les deſirs du Sauveur ſoient les plus glorieux à Dieu qui ſe puiſſent : ainſi, tant que Jeſus-Chriſt, en conſequence de ſon union avec le Verbe, ne forme juſtement dans toutes les conjonctures, que ceux qu'il faut former, Dieu le laiſſe faire : mais s'il vient à ſe tromper, & s'il eſt par hazard ſur le point d'en former quelqu'autre, que celui dont les ſuites doivent être les meilleures & les plus avantageuſes qui puiſſent être ; auſſi-tôt Dieu vient au ſecours, & abandonnant la ſimplicité de ſes voïes, il détermine efficacement l'ame ſainte de nôtre Redempteur, à tel deſir qu'il eſt neceſſaire qu'elle ait. Ariſte ne ſe trompoit donc, qu'en ce qu'il ne comprenoit pas que Dieu n'agiſſoit point par des volontez particulieres, pour déterminer à cha-

que fois le Sauveur à tous ſes deſirs ; quand cela n'étoit pas neceſſaire, & que ſa ſainte ame étoit ſuffiſamment déterminée à ceux qu'il falloit, en conſequence des Loix générales de ſon union avec la Loy éternelle.

Voilà les beaux & rares principes, ſur leſquels nôtre Théologien prétend qu'il eſt évident, qu'on doit rejetter ſur Jeſus-Chriſt, comme homme, toutes les difficultez qui ſe trouvent dans la diſtribution de la Grace, afin de juſtifier à ſes dépens, la ſageſſe & la bonté de Dieu, dans la conſtruction de ſon Egliſe : » Car il y en a bien, ajoûte-t-il, des difficultez à juſtifier, « la conduite de Dieu dans la ma- « niere dont il diſtribuë la pluïe de « la Grace, auſſi bien que dans « celle dont il répand la pluïe ordi- « naire. « VI. N. G. pa. 119. 120.

C'eſt par ces principes qu'il veut qu'on conçoive que l'irrégularité 72. 121.

apparente, ſelon laquelle la Grace eſt donnée aux hommes, n'eſt qu'une ſuite de la ſimplicité des voïes de Dieu, & ne vient que de la cauſe occaſionnelle de ſa diſtribution; comme c'eſt la ſageſſe & l'uniformité des mêmes voïes, qui eſt cauſe de l'irrégularité qui ſe trouve dans la diſtribution de la pluïe ordinaire. Ainſi, ſelon ces principes, comme l'on n'a pas droit de ſe fâcher de ce que la pluïe tombe dans la mer & ſur les ſablons, où elle eſt inutile, & ne tombe pas dans les terres enſemencées, où elle eſt neceſſaire; parce que les Loix de la communication des mouvemens ſont très-ſimples, très-fécondes & parfaitement dignes de la ſageſſe de leur Auteur: de même, on ne doit pas ſe plaindre de l'irrégularité apparente ſelon laquelle la Grace eſt diſtribuée aux hommes; parce qu'il eſt neceſſaire, ſelon les Loix de la Grace que Dieu a établies en

Ib. 73.

faveur des Elûs, & pour la conſtruction de ſon Egliſe, que cette céleſte pluïe ſe répande quelquefois ſur des cœurs endurcis, auſſi bien que ſur des ames préparées. La ſimplicité des Loix générales ne permet pas que telle Grace, non-ſeulement inefficace, mais inſuffiſante à l'égard de tel cœur corrompu, tombe dans un autre cœur où elle ſeroit efficace : cette Grace n'étant point donnée par une volonté particuliere, mais en conſequence de l'immutabilité de l'ordre général de la Grace, il ſuffit que cet ordre produiſe un ouvrage proportionné à la ſimplicité des Loix, afin qu'il ſoit digne de ſon Auteur ; car enfin, l'ordre de la Grace ſeroit moins parfait, moins admirable, moins aimable, s'il étoit plus compoſé. 74.

Si donc la Grace n'eſt pas toûjours proportionnée aux beſoins des pecheurs ; ſi elle ne leur ſuffit 74. & 120.

pas pour vaincre leur cupidité ; ſi la pluïe céleſte ſe répand inutilement ſur des cœurs trop endurcis,
431. dans des momens peu favorables aux hommes, d'une maniere ſi inégale, & preſque toûjours ſi peu proportionnée à la concupiſcence
421 de ceux qui la reçoivent ; ſi Jeſus-
444. Chriſt, cauſe occaſionnelle de cette pluïe, abandonne tant de pecheurs & tant de Nations, ſur qui il ne fait point pleuvoir la Grace : c'eſt que la limitation de l'eſprit du Sauveur l'empêche de penſer à tous les hommes ; & que l'ordre immuable veut qu'il ignore les beſoins, les diſpoſitions, & le degré de cupidité de ceux à qui il s'aviſe de penſer de temps en temps ; le même ordre ne permet pas qu'il régle les deſirs qu'il forme en leur
511 faveur, ſur l'état où ils ſe trouvent.

De même, ſi Jeſus-Chriſt laiſſe
422. tomber les Juſtes, qui ſont les

membres de son Corps, faute de leur donner une Grace un peu plus forte : c'est qu'il ignore la détermination future de la volonté du Juste, & l'usage qu'il fera de la Grace. Car s'il le sçavoit, il manqueroit en un sens, de bonté & de charité pour ses membres, en leur refusant des secours efficaces : mais il doit vouloir l'ignorer, & n'y pas penser actuellement ; l'ordre lui défend de demander que cela lui soit revelé, afin qu'il ne régle la distribution de sa Grace que sur des desseins généraux & sur l'état de son ouvrage. 133. 134.

En un mot, si l'on voit tant de monstres parmi les corps ; tant de déreglemens parmi les esprits ; tant de disproportion dans l'action de Dieu par rapport aux desseins dignes de lui ; tant de pluïe sur les sablons & dans la mer ; tant de Graces sur des cœurs endurcis ; Graces qui ne servent qu'à les ren- 136.

dre plus coupables & plus criminels ; puiſqu'elles ne ſont pas ſuffiſantes pour les convertir, ni proportionnées à la force du poids de leur concupiſcence qui l'emporte de beaucoup ſur elles. Tout cela vient de la cauſe occaſionnelle que Dieu a établie pour executer ſon deſſein, d'une maniere qui porte le caractere de ſes divins attributs. Tel eſt le ſyſtéme de la Théologie Malebranchiſte, touchant la maniere dont Dieu diſpenſe ſes Graces.

74. 121.

VII. Je ſuis fort trompé ſi la premiere réfléxion qui ſe préſente, aprés avoir parcouru cette Doctrine, n'eſt point qu'il y a bien en tout cela de l'imagination, & un peu de galimatias. Je puis néanmoins aſſûrer les Lecteurs, que pour ce qui regarde le galimatias, j'ai tâché de l'éclaircir le plus qu'il m'a été poſſible ; en arrangeant & tâchant d'accorder enſemble pluſieurs choſes

qui ne paroiſſent, ni fort ſuivies, ni aſſez d'accord dans les Livres de nôtre Théologien, du moins à ceux qui ſçavent détourner les yeux de leur eſprit, de deſſus un certain clinquant, dont cet Auteur a le talent de parer à merveilles toutes ſes productions.

Je ne doute pas non plus, qu'on ne ſoit émû de la hardieſſe avec laquelle ce Philoſophe s'ingere à parler de l'irrégularité de la conduite de Dieu dans le monde, & phyſique & ſurnaturel : auſſi-bien que de la préſomption qui lui fait aſſûrer, » qu'on ne peut juſtifier la ſageſſe & la bonté de Dieu, contre « les raiſonnemens des libertins, « que par ſes principes. Si cela eſt, « l'Egliſe a été fort negligée par Jeſus-Chriſt, & fort mal pourveuë contre les attaqes de ſes ennemis, juſqu'à ce que le P. M. ſoit venu à ſon ſecours. N.G. p. 75.76. 69. 122.

On ſera peut-être encore ſur-

pris, de la jolie explication que donne nôtre Auteur de ce que Jeſus-Chriſt dit à ſes Diſciples : qu'il ne ſçavoit pas le jour du Jugement ; & de tout ce qu'il avance touchant la limitation de l'eſprit, & l'ignorance actuelle de l'Homme-Dieu, par rapport à des choſes qui regardent cependant fort directement ſon emploi de Redempteur des hommes, & ſa qualité de Chef de l'Egliſe. Apparemment les vrais Théologiens ne goûteront pas non plus toute cette maniere de philoſopher, ſelon laquelle on prétend expliquer, par des principes d'une Métaphyſique toute naturelle, quoique fort alambiquée, & par des combinaiſons de mouvement, ce qu'il y a de plus ſurnaturel & de plus Divin dans la Religion. Ce paralelle ridicule, de la pluïe de la Grace avec la pluïe ordinaire, a quelque choſe de révoltant pour ceux qui n'aiment pas à voir tour-

ner en badineries, des matieres si sérieuses.

Mais il y a d'autres Remarques à faire sur cette Doctrine, qui me paroissent encore plus intereſſantes. VIII.

La premiere Remarque,

Est, que suivant la nouvelle Théologie, il doit y avoir quantité d'adultes, sur qui il ne tombe jamais la moindre goute de pluïe céleste, qui n'ont jamais le moindre secours qui leur rende possible le salut ou la connoissance de la verité. Car Jesus-Christ, Architecte, n'aïant par rapport aux materiaux necessaires à son bâtiment, que des desirs particuliers & successifs, reglez seulement par les differens besoins de l'Eglise, qui lui viennent en pensée par intervalles : il s'ensuit que la pluïe de la Grace poussée par ses desirs çà & là, comme la pluïe ordinaire que

les nuës transportent en differentes contrées, ne tombe pas toûjours, & est même long-temps sans tomber sur certains cœurs; de même qu'il se passe plusieurs mois, sans qu'aucun nuage arrose certains cantons. Si le Sauveur, par exemple, a pensé à tel caractere d'esprits, qui est celui de cent mille Barbares, Turcs, Chinois, Iroquois, Indiens, &c. justement vers le temps que ces Barbares n'avoient pas encore assez l'usage de la raison; il arrivera que, peut-êrre, de-là à plus de vingt ans, ce Redempteur de tous les hommes ne pensera plus & ne formera plus de desirs par rapport à ce même caractere d'ames; occupé qu'il sera, pendant tout ce temps, à penser successivement à mille & mille autres differens caracteres, dont son ouvrage aura plus de besoin que du premier. Ainsi de ces cent mille Barbares, la plûspart auront le temps de

de mourir en conſequence des Loix de la communication du mouvement, avant que leur tour revienne pour recevoir la pluïe de la Grace. Jamais ils n'auront eu le bonheur dans toute leur vie de rencontrer une ſeule combinaiſon des deux ordres de la Nature & de la Grace, qui leur fût favorable. Ainſi le P. M. parle fort conſequemment à ſes principes, quand il enſeigne » que Jeſus-Chriſt abandonne quantité de pecheurs & de « nations entieres. « N. G. p. 121.

La ſeconde Remarque,

C'eſt que la Grace de ſentiment que répand le Sauveur, ſoit en qualité d'Architecte, ſur les materiaux qui ne ſont pas encore entrez dans ſon édifice, ſoit en qualité de Mediateur, ſur les pecheurs qui ont reçu la Foy, n'étant pas le plus ſouvent *proportionnée* aux beſoins IX.

de ceux qui la recoivent : ſon impreſſion étant plus foible, que celle de la cupidité qui régne dans ces perſonnes, ſon poids étant trop petit pour contre-balancer celui de la concupiſcence, & mettre l'ame dans l'équilibre où elle doit être pour pouvoir uſer de ſa liberté : il s'enſuit que la pluïe céleſte ne peut pas plus ſervir à ces terres infortunées pour y faire naître aucun fruit de ſalut ; que la pluïe ordinaire, aux ſablons & aux grands-chemins, pour y faire croître du bled. Ainſi, cette Grace du Redempteur eſt plus pernicieuſe à ces malheureux, qu'elle ne leur eſt utile ; ils ont plus de ſujet de la craindre que de la ſouhaiter. Elle ne peut que les inquieter dans leur état, ſans pouvoir les aider à en ſortir. » Elle
N.G. p. 136. » ne peut, pour uſer des termes » de l'Auteur, ſervir qu'à les ren» dre plus coupables & plus crimi» nels.

La troisiéme Remarque

Est, que les Justes eux-mêmes, & les plus grands Saints devroient sentir leur confiance en Dieu se bien refroidir, s'ils pouvoient être persuadez qu'il y eût quelque apparence de verité dans la nouvelle Théologie du P. M. car sçachant que Dieu démentiroit sa grandeur & sa sagesse, s'il prenoit le soin de les proteger d'une maniere speciale, & de les secourir par des volontez particulieres : instruits d'ailleurs que Jesus-Christ, cause occasionnelle & distributive de toutes les Graces qui leur peuvent être necessaires pour resister aux tentations, & conserver la charité : ne veut pas connoître les dispositions actuelles de leur ame, pour n'être pas obligé d'y proportionner son secours ; aucun d'eux ne pourroit prendre ces généreux sentimens X. NG p. 133. 134.

GOTTFRIED WILHELM LEIBNIZ BIBLIOTHEK NIEDERSÄCHSISCHE LANDESBIBLIOTHEK
Signatur: Leibn. Marg. 91:3, [179] - 171
PUBLIC DOMAIN

qu'avoit un ſaint Paul, lorſqu'il défioit & le Ciel & l'Enfer, & tous les Tyrans de la terre de le ſeparer de Jeſus-Chriſt, en lui faiſant perdre la charité. Ces Saints ne pourroient plus compter ſur la bonté, ſur la fidelité, ſur la tendreſſe, & ſi j'oſe dire, ſur la droiture & la beauté du cœur de Dieu, ni ſur aucun ſoin particulier qu'il daignât prendre d'eux & de leur ſalut, comme faiſoit David. Ils devroient, au contraire, vivre toûjours dans une ſéche & cruelle inquietude, que la charité la plus ardente ne guériroit jamais; ſur cette fatalité d'un ordre neceſſaire, dont les combinaiſons pourroient bien ne leur être pas toûjours favorables. Mais que dis-je! charité ardente? Et comment la ſentiroient-ils pour un Dieu qu'ils ſçauroient ne ſe mettre nullement en peine d'eux? Pour un Dieu qui ne pourroit, ſans s'oublier lui-même, être touché

d'autre choſe que de la grandeur d'un certain rapport de voïes très-ſimples, avec un ouvrage qu'il ne peut ſe diſpenſer de vouloir, & dont le deſſein abſtrait lie ſi fort ſa volonté, qu'il ne peut pas abandonner la ſimplicité de ces voïes, pour remedier à une infinité de déſordres que cette même ſimplicité cauſe neceſſairement, & dans l'ordre de la Nature, & dans celui de la Grace? Comment ſentir auſſi cette tendreſſe de charité, pour un Mediateur qui affecte de ne pas penſer, ni à nos beſoins actuels, ſi nous ſommes pecheurs; ni à nôtre foibleſſe, ſi nous ſommes Juſtes; de peur d'être obligé de régler ſur ces connoiſſances, la meſure & la force des ſecours qu'il nous donne? Un Mediateur qui ne ſçauroit rien vouloir, que ce que les Loix d'un certain ordre abſtrait lui preſcrivent; qui n'agit que par des veuës & des motifs, où nous n'avons nulle part? N.G p. 74. 87. 70 76.

La quatriéme Remarque

XI. Eſt, que les perſones qui ont
N.G.p. 298. dit, comme l'avouë le P. M. que ſa Théologie rendoit inutiles toutes les prieres, ont eu beaucoup
Ib. p. 71. de raiſon de parler ainſi; car, ſelon lui, on tente Dieu, lorſqu'un lui demande qu'il agiſſe d'une maniere particuliere, & non point en conſequence des Loix : autrement, dit-il, quel mal y auroit-il de ſe précipiter comme Satan le demandoit à Jeſus-Chriſt? on tente Dieu,
Ib. lorſqu'on lui demande qu'il faſſe ce qu'il ne doit pas faire : or, ſelon lui encore, Dieu, pour agir d'une
Ib. 70 maniere digne de lui, eſt obligé d'agir par des voïes ſimples, générales, conſtantes & uniformes ; il a dû établir ces ſortes de Loix dans l'ordre la Grace, comme dans celui de la Nature : & quoique ces Loix, à cauſe de leur ſimplicité,

aïent neceſſairement des ſuites fâcheuſes à nôtre égard ; ces ſuites pourtant ne meritent pas que Dieu change ſes voïes en de plus compoſées... Il eſt vrai que Dieu pourroit remedier à ces ſuites fâcheuſes, par des volontez particulieres ; mais ſa ſageſſe, qu'il aime plus que ſon ouvrage, (c'eſt-à-dire que ſes créatures) mais l'ordre immuable & neceſſaire, qui eſt la regle de ſes volontez, ne le permet pas.... Il 73.
eſt neceſſaire, ſelon les Loix de la Grace, que cette céleſte pluïe tombe inutilement ſur des cœurs endurcis ; la ſimplicité de ces Loix ne permet pas qu'une Grace, non-ſeulement inefficace, mais *inſuffi-* 74.
ſante à l'égard d'un cœur corrompu, tombe dans un autre cœur, où elle ſeroit efficace... Enfin, l'ordre de la Grace, auſſi-bien que celui de la Nature, ſeroit moins parfait, moins admirable, moins aimable, il ſeroit indigne de Dieu,

s'il étoit plus composé. Tous ces antécédens sont en propres termes de nôtre Auteur : je demande quelle autre conſequence l'on peut en tirer, ſinon celle-cy : donc un homme, quel qu'il ſoit, n'a point d'autre parti à prendre, que de s'abandonner à cet ordre fatal & immuable, qui régle ſouverainement & neceſſairement tous les effets & de la Nature & de la Grace : il ne doit rien ſouhaiter, il ne doit rien eſperer, il ne doit rien demander ; car ſi ce qu'il ſouhaiteroit, eſt une ſuite des Loix toûjours conſtantes de cet ordre ; il lui arrivera neceſſairement, ſans qu'il s'en inquiete : mais ſi ce n'eſt pas une ſuite de ces Loix générales, il ne peut le demander ſans faire un crime, ſans tenter Dieu ; en voulant, contre toute raiſon, que Dieu quitte pour l'amour de lui, la conduite que ſa ſageſſe l'oblige indiſpenſablement de tenir ; qu'il agiſſe par des volon-

tez particulieres, qui répugnent à tous ſes attributs ; qu'il faſſe une choſe tout-à-fait indigne de lui. Une telle priere ſeroit auſſi déraiſonnable, & meriteroit auſſi peu d'être exaucée, que celle d'un homme qui ſe jetteroit par les fenêtres, en demandant à Dieu qu'il eût la bonté d'empêcher qu'il ne ſe caſſât le cou : ou plûtôt, toutes les prieres de quelque nature qu'elles ſoient, reviennent à celle-là, ſelon le nouveau Syſtéme des Loix générales de l'ordre immuable. 72.

Et que le P. M. ne s'imagine pas avoir renverſé une conſequence auſſi profondement enracinée dans ſes principes, quand il a répondu, que ſi nous ſommes Juſtes, l'ordre veut que nos prieres ſoient exaucées ; & que quand nous ſerions pecheurs, nos prieres, quoiqu'inutiles par elles-mêmes, ne laiſſeroient pas de ſolliciciter Jeſus-Chriſt à former quelques deſirs par *p.* 299.

rapport à nous ; car une telle réponſe contredit toute ſa Doctrine. En effet, puiſque, ſelon lui, Dieu eſt indiſpenſablement obligé à conſtruire ſon Egliſe, par un certain ordre de Grace déterminé, que lui preſcrit ſa ſageſſe ; par certaines voïes ſimples & uniformes, dont il ne lui eſt pas libre de s'écarter le moins du monde, pour remedier aux ſuites les plus fâcheuſes de leur ſimplicité : il eſt manifeſte qu'un homme, quelque juſte qu'il puiſſe être, a beau prier, jamais il n'engagera Dieu à changer, pour l'amour de lui, la conduite que l'interêt de ſa gloire, qu'il aime plus que toutes les créatures enſemble, l'engage à tenir. Et l'ordre immuable voulant que Dieu ne déroge jamais à la ſimplicité de ſes voïes, non pas même pour remedier aux plus grands maux, ni pour empêcher la damnation de la plus grande partie du genre humain ; il y au-

roit contradiction que cet ordre exigeât ou permît ſeulement, que Dieu dérogeât à ces mêmes Loix, pour contenter les deſirs d'un homme. En un mot, Dieu n'eſt point capable d'agir d'une maniere indigne de lui, d'une maniere qui lui faſſe deshonneur, par complaiſance pour qui que ce ſoit. Donc l'ordre, dans les principes de nôtre Auteur, ne demande pas plus que les prieres d'un Juſte ſoient exaucées au préjudice des Loix générales de la Grace, qu'il demanderoit que les ſouhaits d'un homme, qui voudroit n'être pas bleſſé d'une bale de mouſquet qu'il reçoit dans la tête, fuſſent accomplis au préjudice des Loix de la nature. Et n'eſt-ce pas ce que nôtre Théologien déclare lui-même fort nettement, lorſqu'il dit : » Que les Laboureurs ſages abandonnent leur ouvrage à « l'ordre de la nature ; ſçachant bien « qu'il eſt inutile de tenter Dieu, & « N. G. p. 77. 78.

» de prétendre qu'en nôtre faveur,
» il change l'ordre que ſa ſageſſe lui
» preſcrit : & que Jeſus-Chriſt
» eſt venu nous apprendre à imiter
» leur conduite par rapport à l'or-
Lb. » dre de la Grace. Je voudrois ſeu-
lement que ce nouveau Docteur
nous montrât dans l'Evangile, les
endroits où il prétend que Jeſus-
Chriſt a appris à ne point tenter
Dieu par des prieres, qui ſeroient
toûjours auſſi inutiles que déraiſon-
nables, ſes principes ſuppoſez.

D'ailleurs, perſonne ne peut
prier comme il faut, s'il n'y eſt ex-
cité par quelque Grace actuelle : or
cette Grace actuelle ne peut être
accordée, ſelon les nouveaux prin-
cipes, qu'en conſequence de quel-
que deſir de Jeſus-Chriſt ; mais tous
les deſirs de Jeſus-Chriſt, qui ſont
cauſes diſtributives des Graces,
ſont reglez par l'ordre immuable,
par le Code éternel qui ne change
point : par conſequent, ſelon la

nouvelle Théologie, on doit être dans une grande indifference par rapport à la Grace même de la priere ; car si il est écrit dans le Code divin, qu'elle nous sera donnée à tel moment, par une suite de la combinaison des Loix générales, nous pouvons nous tenir très-seurs qu'elle ne nous manquera pas au moment prescrit : mais si la combinaison de ces Loix ne comporte pas que cette Grace nous soit donnée, nos inquietudes seroient fort superfluës.

La cinquiéme Remarque

XII. Est, que le P. M. fait joüer à Dieu dans l'ordre de la Grace, un jeu tout semblable à celui que nous avons veu dans la premiere partie, qu'il lui fait joüer dans l'ordre de nature. Dans le monde physique, Dieu fait une Loy générale, qu'il donnera du mouvement à un corps

V. le 5. Ch. de la 2. partie. n. 114.

lorſqu'un autre le choquera : aprés quoi il fait lui-même, & par ſon unique action, que ce ſecond corps choque le premier, comme pour ſe donner le plaiſir d'executer ſa premiere volonté. De même, dans la diſtribution de la Grace, il ſe fait d'abord une Loy générale de ne la répandre qu'en conſequence des deſirs de l'ame ſainte de Jeſus-Chriſt ; enſuite, il montre dans ſa ſageſſe à cette ſainte ame, les deſirs qu'elle doit former ; & ſi il arrivoit qu'elle s'y trompât faute de connoiſſance & d'étenduë d'eſprit, il la détermineroit efficacement à celui qu'il faut, & qu'il veut qu'elle forme, afin d'en prendre occaſion d'executer ſa premiere Loy. Certainement, ſi la ſageſſe ordonne que Dieu agiſſe toûjours par les voïes les plus ſimples, il ſemble qu'il doit bien plûtôt donner directement, & par lui-même, ſa Grace à qui il lui plaît, que de dé-

GOTTFRIED WILHELM LEIBNIZ BIBLIOTHEK
NIEDERSÄCHSISCHE LANDESBIBLIOTHEK
Signatur: Leibn. Marg. 91:3, [190] - 182
PUBLIC DOMAIN

cerner d'abord qu'il ne la donnera, qu'autant que certaine cauſe occaſionnelle l'y déterminera ; & enſuite faire agir lui-même cette cauſe occaſionnelle d'une certaine maniere, afin qu'elle le détermine comme il veut être déterminé. Car la premiere de ces deux voïes, eſt plus courte & plus ſimple : la ſeconde, eſt plus détournée & plus embaraſſée, elle multiplie ſans neceſſité les operations de Dieu : mais je me trompe, il n'eſt pas au pouvoir de Dieu de faire autrement ; l'ordre, ſa régle eſſentielle, & ſa Loy inviolable, exige qu'il joüe tout ce jeu.

La ſixiéme & derniere Remarque

XIII. Sera, que nôtre Théologien ſe trompe fort dans la plaiſante prétention qu'il a, de juſtifier la ſageſſe & la bonté de Dieu, aux dépens de Jeſus-Chriſt, en rejettant ſur ſa

perſonne adorable, toutes les irrégularitez qu'il trouve dans la diſtribution de la Grace. Car, puiſque l'ame ſainte de J. C. ne peut penſer qu'aux choſes à quoi l'ordre immuable, qui eſt Dieu lui-même, veut qu'elle penſe; puiſque ce même ordre lui preſcrit de ne former jamais que les deſirs dont les ſuites ſoient les meilleures qui puiſſent être, par rapport au deſſein général; enſorte que, ſi par mégarde elle étoit prête d'en former quelques autres, auſſi tôt Dieu la détermineroit aux premiers: il eſt certain, que ſi quelqu'un étoit aſſez inſenſé & aſſez impie, pour trouver à redire à la maniere dont la Grace eſt donnée aux hommes: il devroit s'en prendre bien plûtôt à Dieu même qu'au Sauveur: ou plûtôt, il devroit ne s'en prendre ni à Dieu, ni au Sauveur entant qu'homme; mais ſeulement à l'ordre, ce deſtin fatal, à qui, dans

le nouveau Syſtéme, le Tout-puiſſant, & l'ame de Jeſus-Chriſt ſont également ſoumis.

CHAPITRE V.

De la préparation que l'homme peut apporter à la Grace.

LE P. M. ſentant apparemment les difficultez qu'on lui pouvoit faire ſur l'inſuffiſance des Graces qui pleuvent dans les cœurs endurcis, & dont la concupiſcence eſt beaucoup plus vive & plus forte que l'impreſſion de la délectation ſpirituelle: il a tâché à plâtrer du mieux qu'il a pû cet endroit de ſon ſyſtéme, & à éluder la difficulté; en faiſant entendre, qu'il ne tient qu'à l'homme de préparer tellement ſon cœur, que la Grace le trouve diſpoſé à ſes operations; qu'ainſi c'eſt toûjours la faute des pecheurs, ſi

la Grace ne peut prendre dans leur ame : ce ſera au Lecteur à juger, ſi nôtre Auteur a fait en cela, une bonne manœuvre. Voicy à peu près comme il s'y prend, en ſuivant toûjours ſon heureuſe comparaiſon de la pluïe, & des terres qu'elle arroſe ; avec la Grace, & les cœurs des hommes ſur qui elle pleut.

I. N.G. p. 77. Les Laboureurs ſages & diligens, labourent, engraiſſent, & enſemencent leurs terres avec beaucoup de travail & de dépenſe, afin que quand la pluïe tombera, ſelon la combinaiſon des Loix du mouvement, ces terres rendent avec uſure, les biens qu'on leur aura confié. Que les pecheurs ne les imitent-ils ? Que ne ſe préparent-ils à recevoir la pluïe du Ciel ? Ne peuvent-ils pas, par amour propre, préparer la terre de leur cœur ; enſorte qu'elle devienne féconde lorſque Dieu répandra ſa pluïe, ſelon p. 80.

les Loix générales qu'il s'eſt preſcrit ? Mais ils veulent que Dieu les ſauve ſans qu'ils s'en mettent en peine ; ſemblables à des Laboureurs fainéans & inſenſez, qui ſans donner à leur champ les labours ordinaires, prétendroient que Dieu devroit répandre des pluïes aſſez fécondes pour leur épargner le travail : fauſſe & ſotte confiance. Dieu fait pleuvoir ſur les terres en frîche, comme ſur celles qui ſont cultivées : ainſi, lorſque la pluïe de la Grace tombe ſur les infidelles, auſſi-bien que ſur les pecheurs qui ſont déja dans l'Egliſe ; ceux-là en profitent, dont les cœurs ſe trouvent préparez ; ce ſont ces vigilans & ces premiers venus, que l'Architecte du Temple éternel emploïe à ſon édifice : & les autres ne doivent s'en prendre qu'à eux-mêmes, ſi cette pluïe ne trouve pas leur cœur diſpoſé à la recevoir & en profiter ; s'ils avoient diminué

N. G. p. 84. 132. 327.

R. T. 1. l. 1. c. 5 *p.* 21. 22.

le poids de leur concupiſcence, ou augmenté leur amour naturel de l'ordre ; ils ſeroient en tel état, que l'impreſſion de Grace, qu'ils reçoivent actuellement, feroit pancher du bon côté, la balance de leur ame.

M. 20. p. 479. 484. 488. &c.

Je ne diſſimulerai pas que l'Auteur entrelaſſe tout ce que nous venons de citer, de pluſieurs réflexions très-ſenſées, contre la negligence & la préſomption des lâches Chrétiens, qui ne pratiquent pas les conſeils de Jeſus-Chriſt, qui ne réglent pas leur vie ſelon l'Evangile, qui remettent de jour en jour leur converſion, qui ne s'appliquent pas à répondre aux Graces que Dieu leur fait. Mais il ſemble que dans toutes les matieres où il a des ſentimens particuliers, de la fortune deſquels il ne ſe tient pas aſſez ſeur, ce ſoit ſa coûtume de mêler, comme pour faire diverſion, quantité de très-bonnes choſes, qui

ſont du langage ordinaire & reçuës de tout le monde. C'a donc été pour demêler ce qui fait uniquemant à mon ſujet, que je n'ai extrait que les propoſitions qui regardent les pecheurs du Chriſtianiſme, & les infidelles qui ne ſont pas encore entrez dans l'Egliſe : ou, ſi l'on veut, les perſonnes en général, que l'on ſuppoſe n'agir par aucun mouvement de la Grace : car il eſt clair, que ſi ces propoſitions ne regardoient que des hommes déja prévenus de la Grace, il n'y auroit rien à dire contre : mais elles ne pourroient auſſi ſervir de rien au nouveau Théologien, pour juſtifier ce qu'on a repris dans ſa Doctrine ; parce que la queſtion reviendroit toûjours, par rapport aux infidelles & aux pecheurs, lorſqu'ils recevroient la premiere Grace qui les excite ; ceux-cy, à quitter leur état & ſe convertir ; ceux-là, à entrer dans les voïes qui les doi-

vent peu à peu conduire à la connoissance de la verité : car on demanderoit toûjours quel moïen ces malheureux auroient pu avoir de se disposer tellement, que cette premiere Grace ne fût pas insuffisante à leur égard, ne fût pas trop inferieure au poids de leur cupidité pour pouvoir la vaincre ? & l'on ne pourroit apporter, pour ce moïen qu'ils auroient eû & dont l'abus seul les rendroit coupables, que les forces naturelles, la pure raison, des motifs d'amour propre, &c. comme fait nôtre Théologien. Revenons donc à nôtre sujet.

II. Il me paroît d'abord que les Semipélagiens se seroient volontiers accommodez de cette nouvelle Théologie, qui enseigne que des infidelles & des pecheurs peuvent, par les forces naturelles, & même par amour propre, préparer la terre de leur cœur à recevoir la premiere Grace de Jesus-Christ. Ces

Hérétiques n'auroient pas été, ſelon toutes les apparences, fort éloignez d'un ſyſtéme où l'on enſeigne que Dieu répandant indifferemment, & comme au hazard, une pluïe de Grace ſur un grand nombre d'ames de certain caractere; celles-là profitent des gouttes de cette pluïe, qui ont eu plus de ſoin que les autres, de s'y diſpoſer, de défrîcher la terre de leur cœur, d'en ôter les ronces & les épines de la concupiſcence, de la labourer, d'y ſemer des vertus Morales: au lieu que les autres qui ont négligé cette terre, qui ont laiſſé croître les mauvaiſes herbes, ne ſe trouvent point en état de pouvoir profiter de l'heureuſe conjoncture de la pluïe de la Grace. Ils ſe feroient ſans doute applaudi de trouver ainſi dans l'homme de quoi juſtifier Dieu de l'acception des perſonnes, en diſant: que de deux infidéles, par exemple, celui-là re-

N.G. p. 81.

çoit la Foy, & l'autre ne la reçoit pas ; parce que l'un & l'autre aïant eu une Grace toute ſemblable, le premier avoit pris la précaution de ſe préparer à recevoir cette bienheureuſe pluïe, lorſqu'elle viendroit à tomber ; au lieu que le dernier avoit négligé ce ſoin, & qu'ainſi Dieu a pris celui qu'il a trouvé diſpoſé à la viſite du Medecin, & en état de profiter de ſon ſecours ; & a laiſſé & abandonné l'autre, qui n'avoit fait qu'aigrir de plus en plus ſon mal, juſqu'à le rendre, de gayeté de cœur, tout-à-fait incurable. Ils auroient dit hardiment, qu'ils voïoient ce qui fait le diſcernement des bons & des mauvais, des Elûs & des Réprouvez. Que ce n'eſt pas une prédilection bizarre que Dieu ait, ſans raiſon pour les uns, plûtôt que pour les autres : mais que c'eſt le bon ou le mauvais uſage que chacun fait de ſes facultez naturelles ; que

que les Bons ſe diſcernent des Mauvais, par l'application qu'ils apportent à rendre leur cœur propre à recevoir la Grace, & à en profiter. Prenez garde, auroient-ils dit, que quand il pleut également ſur un champ labouré & enſemencé, & ſur un autre qui eſt en frîche ; ce n'eſt point la pluïe qui met une difference entre ces deux champs, pour que l'un rapporte du bled, & que l'autre demeure ſtérile : c'eſt uniquement la diligence du Laboureur qui a préparé le premier, & la pareſſe de celui qui a négligé le ſecond. De même, Dieu répand ſans diſcernement, la pluïe de ſa Grace ſur pluſieurs cœurs de certain caractere ; & ce qui fait uniquement qu'elle devient féconde dans les uns, & qu'elle demeure ſtérile dans les autres : c'eſt que Pierre avoit préparé ſa terre, tandis que Paul avoit négligé la ſienne. Ainſi Pierre a droit de ſe glorifier

GOTTFRIED WILHELM LEIBNIZ BIBLIOTHEK
NIEDERSÄCHSISCHE LANDESBIBLIOTHEK
Signatur: Leibn. Marg. 91:3, [201] - 193
PUBLIC DOMAIN

en lui même & de mépriſer Paul ; comme le Laboureur diligent a droit d'inſulter au pareſſeux, & de s'applaudir de ſa ſageſſe & de ſon travail.

A la verité, ces erreurs Semipelagiennes ne s'accordent point avec d'autres erreurs ; je ne dis pas où le P. M. eſt tombé, mais où ſes principes conduiſent. Mais le Lecteur fera, s'il lui plaît, réfléxion que je ſuis pied à pied mon Auteur ; & que mon deſſein eſt de marquer ſimplement en quoi je penſe qu'il s'eſt trompé, ſelon que cela ſe préſente ; & non pas de lui impoſer un ſyſtéme ſoûtenu & concerté d'opinions erronées.

III. Néanmoins il ſe pourroit bien faire qu'il euſt jetté les paroles que nous examinons à quelque autre deſſein, que d'exprimer ſes veritables ſentimens ; car je ne crains pas de dire en ſecond lieu, que ſelon tous ſes principes, il eſt faux, que

des pecheurs & des Païens puiſſent, par la force de leur raiſon, encore moins par amour propre, & ſans la Grace de Jeſus-Chriſt, ſans la délectation celeſte, ſans les plaiſirs prévenans d'une ſainte concupiſcence ; vaincre ou diminuer le poids de leur cupidité, défrîcher la terre de leur cœur, en arracher les ronces & les épines qu'y a produit le peché ; ſe mettre enfin en tel état, qu'une Grace fort ordinaire qui pleut comme au hazard, ne manque point de fructifier en eux. Pour le prouver, je n'ay qu'à ouvrir ſes Livres, lui citer encore ſes propres paroles, & lui rapprocher ſes principes.

Il eſt certain, dit-il, dans le même traité de la Nature & de la Grace, que le plaiſir rend heureux celui qui en joüit, du moins dans le moment qu'il en joüit. Ainſi les hommes étant faits pour être heureux, le plaiſir donne toûjours le « *N. G. p.* « 157.

» branle à leur volonté, & la met
» ſans ceſſe en mouvement vers l'ob-
» jet qui le cauſe ou qui ſemble le
» cauſer : il faut dire le contraire
» de la douleur. Or la concupiſcen-
» ce ne conſiſte que dans une ſuite
p. 158. » continuelle de ſentimens & de
» mouvemens, qui préviennent la
» raiſon, & qui n'y ſont point ſou-
» mis ; de plaiſirs, qui paroiſſant ſe
» répandre vers nous des objets qui
» nous environnent, nous en inſpi-
» rent l'amour ; de douleurs, qui ren-
» dent l'exercice de la vertu dur &
» pénible & nous en donnent de
» l'horreur. Il falloit donc que le ſe-
» cond Adam, pour remedier aux
» déſordres du premier, produiſiſt
» en nous des plaiſirs & des hor-
» reurs contraires à ceux de la con-
» cupiſcence ; des plaiſirs, par rap-
» port aux vrais biens ; & des hor-
» reurs ou des dégoûts, par rap-
159. » port aux biens ſenſibles... Il fal-
» loit oppoſer la Grace de ſenti-

ment à la concupiſcence ; plaiſir « à plaiſir ; horreur à horreur : il fal- « loit que le remede fût contraire « au mal, pour le guérir. «

Adam aprés ſon peché, perdit « tout d'un coup le pouvoir qu'il « avoit ſur ſon corps ; deſorte que « ne pouvant plus arrêter les mou- « vemens, effacer les traces que « les objets ſenſibles produiſoient « dans la partie principale de ſon « cerveau ; ſon ame ſe trouva, par « l'ordre de la nature, miſerable- « ment aſſujettie à la Loy de la con- « cupiſcence ; à cette Loy charnel- « le qui combat ſans ceſſe contre « l'eſprit, qui lui inſpire à tous « momens l'amour des biens ſenſi- « bles ; & qui domine ſur lui par « des paſſions ſi fortes & ſi vi- « ves, & en même temps ſi dou- « ces & ſi agréables, qu'il ne peut « & qu'il ne veut pas même faire « les efforts neceſſaires pour rom- » pre les liens qui le captivent... »

» Le cœur de l'homme eſt toûjours » l'eſclave du plaiſir.

» Les ſens, dit-il encore dans
t. 3 14. « la quatorziéme Meditation, de-
» venus inſolens & rebelles en pu-
» nition du peché, parlent ſi haut,
» mais ſi vivement & ſi agréable-
» ment, que l'eſprit ſéduit & do-
» miné, ſuit aveuglément tous les
» deſirs qu'ils inſpirent. Dans l'état
» miſerable où l'homme eſt réduit,
» les pecheurs ne peuvent donc
» aimer le vrai bien uniquement
» par raiſon : aïant la concupiſcen-
» ce à vaincre, il faut que Dieu
» répande dans leur ame quelque
» Grace de ſentiment pour déter-
» miner par inſtinct vers le vrai bien,
» le mouvement déreglé de leur
» cœur : il faut que Dieu inſpire en
» eux une ſainte concupiſcence,
» pour contrebalancer la concupi-
» ſcence naturelle.

On trouvera les mêmes choſes cent fois rebatuës dans les Recher-

che, dans les Entretiens & dans tous les autres Ouvrages de l'Auteur. D'où il eſt évident que voicy le fond de la Doctrine du P. M. ſur le point dont il s'agit.

1°. La concupiſcence, par une ſuite continuelle de plaiſirs qui préviennent la raiſon, aſſujettiſſent & captivent l'eſprit ; nous porte inceſſamment & invinciblement vers les objets ſenſibles : ou bien par des horreurs également imperieuſes, nous détourne de la vertu & du vrai bien. Au reſte, c'eſt en conſequence des Loix de la nature, que la concupiſcence nous domine ainſi.

2°. Captivez que nous ſommes par ces paſſions ſi fortes & ſi vives, & en même temps ſi douces & ſi agréables, que non-ſeulement nous ne voulons pas, à cauſe de leur douceur : mais même que nous ne pouvons point, quand nous le voudrions, à cauſe de leur force

& de leur vivacité, faire les efforts neceſſaires pour rompre nos liens ; nous avons abſolument beſoin, dans l'état miſerable où nous ſommes réduits, de quelque Grace de ſentiment pour reſiſter à ce violent empire de la concupiſcence & des paſſions : il faut neceſſairement que Dieu nous inſpire des mouvemens contraires d'une ſainte concupiſcence, pour contrebalancer la concupiſcence naturelle : c'eſt une neceſſité abſoluë qu'il produiſe dans nôtre ame des plaiſirs oppoſez aux plaiſirs ſenſibles, & des horreurs contraires aux horreurs de la concupiſcence ; afin que nous puiſſions reſiſter, & aux mouvemens qui nous entraînent vers les faux biens, & aux dégoûts qui nous détournent de la vertu & du vrai bien.

3°. Mais cette Grace de ſentiment, ces mouvemens d'une ſainte concupiſcence, ces plaiſirs ou

ces horreurs contraires aux plaiſirs & aux horreurs de la Loy de la chair : ſont des Graces de Jeſus-Chriſt, qui ne ſe donnent jamais qu'en conſequence de ſes deſirs, leſquels ſont la cauſe naturelle & diſtributive de cette céleſte pluïe ; car comme il n'y a que lui qui puiſſe nous la meriter, il n'y a auſſi que lui qui puiſſe fournir les occaſions aux Loix générales, ſelon leſquelles cette Grace eſt donnée aux hommes. N.G. p 109. &c.

4°. Par conſequent, il eſt impoſſible qu'aucun homme, ſur tout un Infidéle, un Pecheur qui n'a point la charité habituelle, reſiſte par des motifs purement naturels, ſans le ſecours actuel de la délectation ſurnaturelle, ſans la Grace medecinale de nôtre Reparateur, aux impreſſions mauvaiſes des objets ſenſibles, aux mouvemens de la concupiſcence : il eſt impoſſible qu'il ne ſe livre par aveuglement,

aux deſirs des faux biens, ou aux horreurs de l'exercice de la vertu, ſi le ſecond Adam n'agit dans lui par des influences contraires à celles du premier Adam.

Or je demande ſi de tels principes ne ſont pas contradictoires à cette propoſition ; qu'un Infidéle, qu'un Pecheur peut par la force de ſa raiſon, ou par des veuës d'amour propre, affoiblir ſa concupiſcence, déraciner les mauvaiſes habitudes de ſon cœur, fortifier en lui l'amour de l'ordre, du vrai bien & de la vertu ; ſe préparer, ſe diſpoſer à profiter de la Grace, lorſque cette heureuſe pluïe viendra à tomber ſur ſon ame ?

N.G. p. 79. 80. M. 14 p. 312. M 20 p. 486. &c. Comment un homme, dont ces quatre articles ſont tout le fond de la Doctrine, peut-il dire que le Pecheur, que le Païen, ſans aucun ſecours naturel, par les ſeules forces de ſon libre arbitre, peut entrer dans l'ordre de la Grace, ſui-

vre les conſeils de Jeſus-Chriſt, éviter les occaſions de pecher, ſe priver des plaiſirs, aimer la retraite, fuir le monde, mortifier ſes ſens, regler ſon imagination, moderer ſes paſſions, préparer, labourer, enſemencer la terre de ſon cœur : enſorte qu'elle devienne féconde, lorſque Dieu répandra ſa pluïe, ſelon les Loix générales qu'il s'eſt preſcrit ? Car, encore un coup, ſi toutes ces propoſitions ne tombent pas ſur les Infidéles & les Pecheurs, deſtituez de tout ſecours de la Grace du Sauveur ; elles ne prouvent rien en faveur du P. M. & elles ne le tirent point du mauvais pas de l'inſuffiſance abſoluë de la Grace à l'égard de tous ceux généralement, qui ne ſe convertiſſent pas.

Je ſçai, que des Théologiens fort Catholiques enſeignent, que l'homme peut, ſans le ſecours de la Grace de Jeſus-Chriſt, s'abſte-

nir de commettre des crimes qui choquent la probité naturelle : agir par des motifs honnêtes, acquerir & pratiquer des vertus Morales : mais ces Théologiens raiſonnent en cela, ſur des principes bien differens de ceux du P. M. autrement ils ſe contrediroient auſſi bien que lui.

IV. Concluons donc qu'il eſt très-certain dans la nouvelle Théologie, qu'une infinité de Graces du Sauveur tombent en conſequence d'un ordre neceſſaire, ſur des cœurs de pierre, qu'elles n'ont pas le pouvoir d'amolir, & à l'égard deſquels elles ne ſont nullement ſuffiſantes pour la converſion : & de plus, que ce n'eſt pas la faute au moins libre de ces malheureux, ſi leur ame eſt diſpoſée de maniere, que la Grace ne puiſſe la changer : puiſqu'ils n'ont jamais pû, par leurs propres forces, reſiſter aux mouvemens de la cupidité qui les en-

traînoit. Qu'ainſi l'Auteur ne peut tirer aucun avantage contre ce que nous lui avons objecté, & ce que nous lui objecterons encore dans la ſuite touchant les matieres de la Grace; de ce prétendu pouvoir de préparer nôtre cœur, qu'il affecte quelquefois de paroître ſuppoſer dans les Pecheurs même, & les Infidéles; quoiqu'on ait tout lieu de croire qu'effectivement il ne l'y ſuppoſe pas.

CHAPITRE VI.

De la Prédestination.

LE Mystére de la Prédestination, ce choix que Dieu fait dans la masse du genre humain d'un certain nombre d'Elûs, pour les mettre un jour en possession de sa gloire; est encore un de ces Mystéres qui ont toûjours passé dans l'Eglise, pour impénétrables à l'esprit humain. Les Docteurs les plus éclairez, n'ont parlé sur cette matiere, qu'avec d'extrêmes précautions; persuadez qu'ils étoient, que ce seroit une insupportable témerité à des intelligences aussi foibles & aussi bornées que les nôtres, de vouloir, pour ainsi dire, s'ingérer dans le conseil du Très-haut, fixer des régles de conduite à la Souveraine sagesse, & marquer des voïes

pour executer ſes deſſeins, à celui dont les démarches éternelles ſont infiniment plus élevées au-deſſus de la foible portée de nos eſprits, que le Ciel n'eſt au-deſſus de la terre. Saint Paul, cet Apôtre ſi éclairé, & deſtiné pour être la lumiere des Nations dont l'Egliſe devoit ſe former, a toûjours regardé ce profond ſecret des Jugemens de Dieu, comme un de ceux dont il ne lui étoit pas permis de parler à des hommes; il ne nous l'a jamais repréſenté que comme une profondeur, & une abîme de ſageſſe & de ſcience, où nous ne pouvions que nous perdre ſi nous étions aſſez préſomptueux pour en vouloir faire l'objet de nôtre curioſité, parce qu'il ne doit être que celui de nos adorations. Jeſus-Chriſt lui-même, lorſque la Mere des Enfans de Zebedée le prie de lui accorder que ſes deux fils ſoient aſſis dans ſon Roïaume, l'un à ſa *Matth. 20. v. 20.*

droite, & l'autre à sa gauche ; se contente de répondre qu'ils ne doivent songer qu'à boire son Calice : mais que pour ces places glorieuses qu'elle demande, ce n'est point à lui de les donner, qu'elles seront occupées par ceux à qui son Pere les a destinées.

C'est conformément à ces leçons, & du Sauveur & de son Apôtre, que quand l'indiscrétion des Hérétiques, toûjours hardis à décider extravagamment sur les points où le bon sens impose plus un sage silence, forçoit les SS. PP. à s'expliquer sur ces matieres ; ils ne le faisoient que dans les termes de l'Ecriture ; ils ne consultoient pas tant la raison humaine que la parole de Dieu, où ils recueilloient avec respect, ce qu'il avoit plû au Saint-Esprit de nous reveler : & aprés y avoir trouvé, autant qu'il étoit necessaire, de quoi confondre l'ignorance & l'impieté,

ils ne faiſoient pas difficulté d'avoüer que leurs lumieres étoient infiniment bornées, & qu'aprés tout, ils étoient obligez de s'écrier : *O altitudo divitiarum ſapientiæ & ſcientiæ Dei !* Rom. 11.

Mais le nouveau Théologien a des idées bien differentes. S'étant perſuadé qu'il découvroit intuitivement dans la ſubſtance même du Verbe, tous les principes & toutes les régles de la ſageſſe increée : il a crû pouvoir aller beaucoup plus loin que ſaint Paul ; cet Apôtre ſe contentoit de s'écrier : *O altitudo !* Tout au plus, il inſinuoit que cette profondeur étoit une profondeur de ſageſſe & de ſcience ; il n'oſoit pénétrer plus avant : mais le Philoſophe dont nous avons déja veu tant de découvertes, auſſi merveilleuſes que nouvelles, ne s'en tient pas là : accoûtumé depuis long-temps à entretenir celui qui poſſede tous les tréſors de cette

ſcience & de cette ſageſſe, & bien ſeur que la priere naturelle qu'il fait, par l'attention de ſon eſprit, à
N.G. p. 26.27. la verité interieure, ne manque jamais d'être ſuivie de la lumiere & de l'intelligence; il entreprend d'ouvrir à ſes Diſciples ces tréſors & ces abîmes; & de répandre un ſi grand jour ſur tout ce qui peut
Rom. 11. y être renfermé, que les Jugemens de Dieu ne ſoient plus incompréhenſibles, que ſes voïes ne nous ſoient plus cachées, qu'on ne puiſſe plus ſe récrier : *Quàm incomprehenſibilia ſunt judicia ejus, & inveſtigabiles viæ ejus!* ſi l'on s'aviſoit encore de demander : *quis cognovit ſenſum Domini, aut quis conſiliarius ejus fuit?* Ce Docteur ſans doute, répondroit que c'eſt lui, qui connoît tous les reſſorts de la conduite de Dieu, & qui eſt bien informé de ce qui ſe paſſe dans
N.G. p. 26.27 28. ſes conſeils éternels. » Car, dit-il, » ſi je n'étois perſuadé que tous les

hommes ne ſont raiſonnables que « parce qu'ils ſont éclairez de la ſa- « geſſe éternelle ; je ſerois ſans dou- « te bien témeraire, de parler des « deſſeins de Dieu... Mais comme « il eſt certain que le Verbe éter- « nel eſt la raiſon univerſelle des « eſprits... on ne doit point trou- « ver à redire que je conſulte cette « raiſon, laquelle, quoique con- « ſubſtantielle à Dieu même, ne « laiſſe pas de répondre à tous ceux « qui ſçavent l'interroger par une « attention ſérieuſe... Le commun « des hommes (qui ne ſçavent pas « interroger comme il faut la Veri- « té) ſe laſſe bien-tôt dans la prie- « re naturelle, que l'eſprit par ſon « attention, doit faire à la Verité : « & fatiguez qu'ils ſont de cet exer- « cice pénible, ils en parlent avec « mépris ; ils ſe découragent les uns « les autres, & mettent à couvert « leur foibleſſe & leur ignorance, « ſous les apparences trompeuſes «

» d'une fauſſe humilité... Il ne faut » pas que leur exemple nous inſpi- » re cette agréable vertu, qui en- » tretient dans les eſprits la pareſſe » & la negligence, & qui les con- » ſole de l'ignorance où ils ſont des » veritez qui leur ſont les plus ne- » ceſſaires. Il faut (par la priere » naturelle de l'attention) prier ſans » ceſſe celui qui éclaire tous les » hommes, qu'il répande en nous » ſa lumiere, & qu'il récompenſe » nôtre foy, par le don de l'intel- » ligence. On peut remarquer icy en paſſant, que le don de l'intelligence des Myſtéres de la Foy, eſt ſelon nôtre Auteur, le fruit de la priere naturelle de nôtre attention aux idées claires : cependant, il reconnoît par tout que nous n'avons pas d'idées claires des Myſtéres de la Foy.

N.G p. 328. » On m'objectera, écrit-il, dans » le troiſiéme Eclairciſſement ſur ce » même traité de la Nature & de

la Grace, que les Peres, au ſu- «
jet du choix que Dieu fait de ſes «
Elûs, ſe ſont récriez comme ſaint «
Paul : *O altitudo* ! qu'il faut les «
imiter & ſe taire. Mais je répons, «
qu'il eſt permis d'expliquer mê- «
me les Myſtéres, pourveu qu'on «
le faſſe ſelon l'analogie de la Foy... «
D'ailleurs, il eſt certain que la «
prédeſtination n'eſt point un My- «
ſtére en ce ſens, que l'eſprit hu- «
main n'y puiſſe rien découvrir ; «
car tous les décrets Divins ſont «
neceſſairement conformes à l'or- «
dre, à la raiſon, à la Loy éternel- «
le, dont tous les hommes ont «
quelque connoiſſance... On ſe ré- «
crie avec ſaint Paul : *O altitudo* ! «
mais qu'on acheve le reſte, *divi-* «
tiarum ſapientiæ & ſcientiæ Dei. «
Car c'eſt la profondeur de la ſa- «
geſſe & de la ſcience de Dieu, qui «
eſt le principe de la prédeſtination «
des Saints. «

On voit par ces textes, que j'ai

assez fait parler le nouveau Théologien dans son veritable caractere, lorsque j'ai dit qu'il ne feroit pas grande difficulté de se donner pour cet homme que cherchoit, & que n'a pas trouvé saint Paul; qui connût les desseins & les voïes de Dieu, *quis novit sensum Domini?* qui eût pénetré le secret des conseils Divins, *quis consiliarius ejus fuit?* Mais apparemment saint Paul supposoit que ces profonds Mystéres surpassoient la force de l'esprit humain; il ne sçavoit pas que tout homme voit naturellement l'essence Divine, & que par la seule priere toute naturelle d'une attention bien ménagée, l'on peut découvrir avec une pleine évidence, tout ce que la Divinité renferme de plus élevé. Car si l'Apôtre avoit sçu ces choses, il auroit eu grand tort de nous parler de la prédestination, comme d'un Mystére impénétrable, d'un abîme où

nous ne pourrions entrer sans nous perdre *quam inscrutabilia sunt judicia ejus, & investigabiles viæ ejus!* On auroit même quelque sujet de penser, qu'il auroit été de ce commun des hommes, qui ne sçachant pas interroger la verité comme nôtre Philosophe, se lassent bien-tôt, se découragent, & mettent leur ignorance à couvert sous les apparences trompeuses d'une fausse humilité.

II. Mais puisqu'enfin le Ciel a suscité de nos jours un Philosophe, capable de nous développer les plus grands Mystéres de la Religion, sans le secours de l'Ecriture-Sainte, sans révélations extraordinaires, sans aucuns moïens surnaturels: mais par la seule union qu'il a naturellement avec le Verbe éternel, & par le secret aussi très-naturel qu'il a trouvé d'interroger comme il faut, & de faire répondre clairement, & à point nom-

mé, celui qne Dieu même consulte pour executer ses desseins : écoutons cet Oracle, & apprenons de lui ce que, ni les Prophêtes, ni les Apôtres, n'ont pû nous apprendre. Voicy sa Doctrine.

N.G. p. 2. 1°. La volonté de Dieu ne peut être que l'amour qu'il se porte à lui-même : or il ne peut vouloir & agir que par sa volonté ; il ne peut donc agir que pour lui.

2°. Si Dieu ne peut agir que pour lui, il ne peut pas se résoudre à rien faire qui ne lui rende un honneur digne de lui : son ouvrage doit mériter sa complaisance : il doit être proportionné à l'action de la volonté Divine, dont le prix est infini. Or un ouvrage ne seroit point digne de Dieu, s'il n'étoit divin ; il ne seroit point proportionné à l'action infinie de Dieu, p. 3. s'il n'étoit infini. Dieu n'a donc pas pû créér le monde, qu'une personne Divine ne se joignît à ce monde

monde pour le rendre infini, divin, digne de Dieu, & proportionné au prix infini de l'action par laquelle il a été tiré du néant.

3°. Mais, quelle perſonne Divine ſanctifiera l'ouvrage de Dieu, & tirera le monde, en s'uniſſant à lui, de ſon état prophane ? Ce ſera le Verbe éternel, la ſageſſe du Pere ; car ſa ſageſſe lui manqueroit en un ſens, ſi elle ne s'offroit la premiere à lui pour s'unir à ſon ouvrage, puiſqu'autrement ſon ouvrage ne ſeroit pas digne de lui. Par conſequent, Dieu n'a pû avoir d'autre deſſein dans la création du monde, que l'établiſſement de l'Egliſe future, ſanctifiée en Jeſus-Chriſt qui en eſt le Chef : Jeſus-Chriſt eſt donc le commencement des voïes du Seigneur, il eſt à la tête de toutes choſes, il fait le principal deſſein de Dieu ; & c'eſt de cette ſorte qu'on peut juſtifier la penſée ou le deſir que Dieu a eu de

N. G. p. 3. E. 9 p. 341. &c.

N. G. p. 13. 55 13.

sortir hors de lui-même, en se communiquant aux créatures.

E 9. p. 350. 4°. Ainsi, l'établissement de ce Temple éternel, dont Jesus-Christ est le fondement, & dont les Saints seront les pierres vivantes, est l'unique ouvrage qui ait un rappport réel avec la Divinité ; qui exprime l'attribut essentiel de Dieu, son infinité : & par consequent, c'est l'unique dessein que Dieu ait pu se proposer quand il s'est déterminé à sortir hors de lui-même, par la création du monde. Tout autre dessein eût été indigne de lui, il auroit démenti ses perfections & les qualitez dont il se glorifie.

Ib. p. 362. 363. 367. &c.

N.G. p. 31. 5°. Ce dessein infini & proportionné à l'action de Dieu, cet ouvrage Divin ainsi arrêté & résolu.

E 9. p. 350. 367. 368. Il faut maintenant considerer qu'il pouvoit, si on le regarde absolument, avoir à l'infini plus ou moins de degrez de perfection dans son genre ce Temple spirituel pouvoit

avoir plus ou moins d'étenduë. Mais ſi on le compare ce deſſein, avec les voïes par leſquelles il pouvoit être executé ; ſi on le regarde, ce Temple, par rapport aux moïens qui pouvoient être emploïez pour le bâtir : alors on trouvera que ces voïes, & ces moïens n'ont pû être que d'une certaine eſpece, qui a fixé & déterminé le degré de perfection de l'ouvrage, & marqué certaines bornes à l'étenduë de ce Temple ſpirituel. Car parmi une infinité de ces moïens, que la ſageſſe de Dieu lui découvroit, il a dû préferer à tous les autres, ceux qui portoient plus le caractere de ſes attributs : parmi la multitude de ces voïes qui ſe préſentoient à l'étenduë infinie de ſa connoiſſance, il a dû prendre celles qui exprimoient mieux les perfections qu'il poſſede, & dont il ſe glorifie : or ces voïes, ſont ſans doute les plus ſimples, les plus générales, les

plus fécondes, les plus uniformes, & les plus conſtantes : donc, non-ſeulement ce ſont celles que Dieu a dû choiſir entre toutes les autres, pour faire ſon ouvrage ; mais même ce ſont les ſeules qu'il ait pû prendre : parce qu'il ne peut vouloir d'une volonté pratique que les manieres d'agir les plus dignes de lui, l'ordre immuable demandant que la conduite d'un être bon, ſage, conſtant & immuable, ait le plus qu'il ſe peut, un caractere de ſageſſe, de bonté, de conſtance, & d'immutabilité : un excellent ouvrier doit proportionner ſon action à ſon ouvrage ; il ne fait point par des voïes compoſées, ce qu'il peut executer par de plus ſimples ; il ne fait jamais d'efforts inutiles.

N G p. 313. 314. *Ib. p.* 82.

6°. Ce ſeroit donc fort mal penſer, que de s'imaginer que Dieu choiſiſt le deſſein le plus digne de lui, ſans faire attention, ou ſans avoir égard aux voïes de l'execu-

P 33.

ter. Qu'on y prenne garde, dit l'Auteur, Dieu veut que ſes voïes ſoient les plus ſages auſſi bien que ſes deſſeins; il ne veut pas que ſes deſſeins l'honorent, & que ſes voïes le deshonorent; il compare la ſageſſe du deſſein avec la ſageſſe des voïes, & choiſit le deſſein & les voïes qui, tout enſemble, portent le plus le caractere de ſes attributs. C'eſt-là, pourſuit-il, mon principe, par lequel je juſtifierai la ſageſſe & la bonté de Dieu. Ne vous imaginez pas, ajoûte-t-il ailleurs, que Dieu ait voulu abſolument faire l'ouvrage le plus parfait qui ſe puiſſe, mais ſeulement le plus parfait par rapport aux voïes les plus dignes de lui; car ce que Dieu veut uniquement, directement, abſolument dans ſes deſſeins: c'eſt d'agir toûjours le plus divinement qu'il ſe puiſſe; c'eſt de faire porter à ſa conduite, auſſi-bien qu'à ſon ouvrage, le caractere de

E. 9. p. 367. 368.

ſes attributs ; c'eſt d'agir exactement ſelon ce qu'il eſt, & ſelon tout ce qu'il eſt. Dieu a veu de toute éternité, tous les ouvrages poſſibles & toutes les voïes poſſibles de produire chacun d'eux ; & comme il n'agit que pour ſa gloire, que ſelon ce qu'il eſt ; il s'eſt déterminé à vouloir l'ouvrage qui pouvoit être produit & conſervé par des voïes, qui jointes à cet ouvrage, devoient l'honorer davantage, que tout autre ouvrage produit par toute autre voïe... Embraſſez bien ce principe, mon cher Ariſte, de peur qu'il ne vous échape ; car de tous les principes, c'eſt peut-être le plus fécond.

N G. p. 314 315. 7°. Ainſi, quoique Dieu ſoit tout-puiſſant en ce ſens, qu'il fait tout ce qu'il prétend faire, & qu'il n'y a rien hors de lui qui puiſſe lui reſiſter : il ne s'enſuit pas qu'il n'y ait rien qu'il ne puiſſe faire, ni de manieres d'agir qu'il ne puiſſe ſui-

vre : car sa sagesse, & l'ordre im- E. 9 p.
muable qui est sa Loy, le rendent 370.
impuissant & ne lui permettent pas
de vouloir certaines choses, ni d'a-
gir de certaine maniere. Dieu ne
considere dans la formation de ses
desseins, que la grandeur du rap-
port que son ouvrage & ses voïes,
jointes ensemble, ont avec les per-
fections qu'il possede, & qu'il se
glorifie de posseder : il n'a égard
qu'au rapport composé de la beau-
té de l'ouvrage & de la simplicité
des voïes ; il ne pourroit être in-
different dans ses desirs, que sup-
posé qu'ils renfermassent de tels
rapports égaux entr'eux, égale-
ment divins, également glorieux
pour lui, également dignes de ses
attributs. Mais lorsque ces rapports
sont inégaux, Dieu ne peut choi-
sir, & prendre le pire. Sa sagesse
lui défend de prendre de tous les
desseins possibles, celui qui n'est Ib. 370.
pas le plus sage ; l'amour qu'il se

porte à lui-même, ne lui permet pas de choisir celui qui ne l'honore
Ib. 370. pas le plus.

Ainsi, il est bon de remarquer en passant, que lorsque le P. M. dit quelquefois, que Dieu choisit tel dessein, & telles voïes pour l'executer : il ne veut point qu'on entende par là, que Dieu ait pû choi-
N.G. p. 183. sir d'autre dessein ni d'autres voïes. Car, supposé que Dieu veuille produire au dehors un ouvrage digne de lui, il n'est point indifferent dans le choix ; il ne peut se dispenser de produire le plus parfait qui se puisse par rapport à la simplicité des voïes par lesquelles il agit : il se doit cela à lui-même, d'agir toûjours de la maniere la plus sage & la plus parfaite qui soit possible ; c'est-à-dire, par les voïes les plus simples & les plus uniformes, & en même temps les plus générales & les plus plus fécondes : c'est une Loy necessaire que l'ordre immuable lui

impoſe. On voit donc que ce mot de *choiſir*, ne ſignifie rien chez l'Auteur, qui ſuppoſe indifference & liberté de prendre l'un de deux ou de pluſieurs partis.

8°. Ces voïes les plus dignes & les ſeules dignes de Dieu, que ſa ſageſſe l'a obligé à ſuivre dans la formation de ſon Egliſe future des Prédeſtinez, ſanctifiée en Jeſus-Chriſt, ce ſont pour l'ordre naturel, les Loix de la communication des mouvemens; les Loix de l'union de l'ame & du corps; celles de l'union de l'eſprit avec la raiſon univerſelle, & pour l'ordre ſurnaturel, ce ſont les Loix de la diſtribution de la Grace : toutes Loix dont nous avons parlé cy-devant en pluſieurs endroits : où plûtôt, ce ſont les combinaiſons de toutes ces Loix enſemble; car, dit nôtre Théologien, il eſt certain que les effets naturels ſe combinent & ſe mêlent en une infinité de manieres

N. G. p. 172.

avec les effets de la Grace, & que l'ordre de la nature augmente ou diminuë l'efficace, ou les effets de l'ordre de la Grace, selon les diverſes manieres dont ces deux ordres ſe mêlent l'un avec l'autre. C'eſt la ſimplicité & l'uniformité, la généralité & l'immutabilité de ces Loix combinées enſemble, qui reſtraignent & déterminent le nombre des citoïens de la céleſte Jeruſalem ; qui empêchent que Dieu ne puiſſe faire ſon Temple éternel plus vaſte, qu'il ne puiſſe rendre la ſainte Cité plus nombreuſe : comme elles ſont auſſi la cauſe des monſtres, des deſordres, & des maux dont le monde eſt rempli : Dieu ne peut pas multiplier ſes voïes, ni changer l'uniformité de ſa conduite, pour remedier à ces inconveniens ; parce que ſa ſageſſe, qu'il aime plus que toutes ſes créatures, l'en empêche, & le rend à cet égard impuiſſant. Seulement, s'il

V. tout le 9. Entretien. Tout le Traité de la N. & de la G. & la 7. Meditation

N. G. p. 70. 71,

N. G. p. 326. E. 9. p. 371.

y avoit eu quelqu'autre combinaiſon de ces Loix, auſſi ſimple & plus féconde : auſſi digne de ſa ſageſſe, & plus utile aux hommes ; Dieu l'auroit choiſie [ou plûtôt auroit été obligé de la prendre] l'on peut donc, & l'on doit même dire en général, que Dieu a choiſi le temps, le lieu, les manieres, qui dans la ſuite des temps, & ſelon les Loix générales de la Nature & de la Grace ; devoient, toutes choſes égales, faire entrer dans l'Egliſe un plus grand nombre de Prédeſtinez. Dieu fait tout pour ſa gloire : donc de toutes les combinaiſons poſſibles de la Nature & de la Grace, il a choiſi par l'étenduë infinie de ſa connoiſſance, celle qui devoit former l'Egliſe la plus parfaite & la plus digne de ſa grandeur & de ſa ſageſſe.

N.G p. 75. 179. Ib. N. p. 323.

9°. Voilà donc le ſecret de la prédeſtination des Saints découvert, ce n'eſt plus un Myſtére : il

ne faut que sçavoir aussi-bien que le P. M. l'art d'interroger le Ver-
N.G p. 182. 330 &c. be, la sagesse du Pere, l'ordre immuable, sur les régles de conduite qu'il prescrit à Dieu comme sa Loy necessaire ; & aussi-tôt on découvrira dans la derniere évidence, que la prédestination dépend uniquement de la combinaison des Loix générales de la Nature & de la Grace, que Dieu a été obligé de suivre dans l'execution de ses
Nb. 183 desseins. Ceux-là sont prédestinez à qui cette combinaison du physi-
p. 89. que avec le Moral, de l'ordre naturel avec celui de la Grace se trouve favorable. Tel est Elû, parce qu'il se trouve placé heureusement dans cet ordre necessaire de voïes : tel autre est Réprouvé, parce que malheureusement il n'a pas si bien rencontré que le premier. Saint Pierre, par exemple, est sauvé, parce qu'une certaine suite de Loix naturelles, combinées d'une certai-

ne maniere avec les Loix de la Grace, le fait venir au monde & le fait vivre certain nombre d'années, en certaines circonstances de temps, de lieux, de personnes, d'évenemens; d'où il arrive, qu'il voit, qu'il entend certaines choses qui éclairent son esprit; & que son cœur se trouve aussi dans l'état qu'il faut, afin que la pluïe de la Grace du Sauveur venant à tomber sur des ames du caractere de la sienne, cette Grace plus forte que le degré de concupiscence qu'il a actuellement, l'attire à Jesus-Christ. Ensuite, selon la même combinaison du physique avec le Moral, il a le bonheur de se rencontrer au lieu & au moment marqué par la simplicité des voïes de Dieu pour l'élection des Apôtres; & il a justement les qualitez que souhaite l'Architecte du Temple éternel, pour faire de lui la premiere pierre du glorieux édifice qu'il médite d'élever à la gloire

de son Pere. Enfin les mêmes Loix, qui jusques-là ont été si favorables à cet Apôtre, continuent de seconder son bonheur ; & en consequence de leur heureuse combinaison, la mort ne le surprend pas aprés son peché, mais elle lui arrive à propos dans le temps & de la maniere propre à couronner, par une derniere faveur, toutes celles qu'il a déja reçûës. Au contraire, une infinité d'autres hommes sont damnez, parce que la simplicité des voïes générales empêche que leur combinaison ne puisse être favorable à la meilleure partie du genre humain : il y a très-peu de personnes en faveur de qui toutes les parties du systéme conspirent ; très-peu sont assez heureux pour rencontrer dans ce mélange des trois ordres, le physique, le Moral & le surnaturel, un certain arrangement de choses qui leur soit avantageux. Celui-cy, en consequence des Loix de la nature,

a le malheur de naître dans une terre barbare, où la ſimplicité des voïes du Seigneur, ne ſouffre pas que l'Evangile ſoit annoncé. Cet autre naît dans le Chriſtianiſme : mais une ſuite d'événemens naturels a établi l'Héréſie dans le païs de ſa naiſſance. Un autre vient au monde dans un Roïaume fort Catholique : mais certaines déterminations des Loix du mouvement, troublent l'arrangement ou empêchent la formation des organes de ſon corps, & lui cauſent la mort, avant qu'il ait pû recevoir le Baptême. Un autre reçoit le Baptême & eſt élevé dans le ſein de l'Egliſe : mais par une ſuite des Loix générales de la nature, ſon corps eſt tellement formé, que la concupiſcence eſt très-violente en lui ; il ſe trouve dans certain païs, au milieu de certaines perſonnes, de certaines occaſions, engagé dans certains commerces, dans certaines liaiſons

d'état, de parenté, de ſimpathies, &c. qui le rendent incapable de profiter des gouttes de la pluïe céleſte, qui pourroient de temps en temps tomber ſur ſon ame. Ces précieuſes gouttes, en conſequence des Loix de leur diſtribution, tomberont juſtement lorſque la terre de ce cœur ne ſera pas préparée à les recevoir, & ne tomberont pas dans d'autres momens où cet homme éloigné d'une occaſion, affligé d'un accident, n'auroit pas tant d'oppoſition à ſa converſion. Enfin, un autre eſt juſte & poſſede la Grace pendant quelque temps; mais l'arrangement du phyſique & du Moral le met dans une certaine ſituation d'eſprit, & en même temps, dans une certaine conjoncture de lieux & de perſonnes, où l'impreſſion de la Grace de ſentiment lui manquant, à cauſe de la généralité des Loix qui la répandent: ou bien cette impreſſion n'étant que très-foi-

ble & fort diſproportionnée à la vivacité préſente de ſa concupiſcence ; les ſenſations trop fortes excitées par les objets, étouffant d'ailleurs la lumiere & occupant toute l'attention de ſon eſprit, ce Juſte ne peut conſerver l'équilibre de ſon ame, il eſt emporté par le poids le plus fort, il peche, il perd la Grace : & malheureuſement une tuile tombée d'un toît fort haut, ou quelqu'autre accident, qui eſt une ſuite des Loix du mouvement, le tue dans cet état.

10°. Ainſi, Dieu ne prédeſtine point autrement les hommes qui ſeront ſauvez, qu'entant qu'il prend un deſſein, dont il voit que l'execution emporte neceſſairement par la combinaiſon de toutes les Loix, la ſanctification & la perſeverance de tels & tels ; dont le très-petit nombre eſt auſſi neceſſairement fixé par la ſimplicité & la généralité des voïes, qui ne ſouffrent pas qu'il

E. 9. p. 379.

N G. p. 75. y ait un seul Elû de plus : car Dieu sauve autant de personnes, qu'il en peut sauver, agissant selon les régles adorables que la sagesse lui prescrit : il fait son Eglise la plus parfaite & la plus ample qui se puisse p. 323. par rapport aux voïes qui sont les plus dignes de lui. L'humanité sainte elle-même, n'a été prédestinée à la gloire de l'union hypostatique, que parce qu'elle étoit celle de toutes qui se trouvoit la plus heureuse-

N. G. p. 177 178. ment située dans la combinaison de tous les ordres, pour executer l'ouvrage de Dieu selon le cours des Loix générales. Ces principes donnent encore du jour aux difficultez qu'on peut former sur le temps, le lieu & les autres circonstances de l'Incarnation, sur les ancêtres du Sauveur, sur le choix des Apôtres, sur leurs qualitez, sur leur Mission, sur les circonstances qui ont accompagné leur Prédication, & mille autres choses semblables, qui paroissent

les plus cachées dans l'ordre que Dieu a suivi pour établir son Eglise : c'est que tout cela n'étoit qu'une suite des Loix générales & de leurs combinaisons ; & autant d'effets nécessaires de la féconde simplicité des voïes les plus dignes de Dieu.

11°. Tel n'est donc point choisi, & tel abandonné ; simplement & précisément, parce que Dieu le veut : car, dit l'Auteur, ce seroit faire Dieu semblable à un homme qui se conduit par caprice, & qui n'a nuls égards pour son ouvrage : mais celui-là est choisi, & celui-cy abandonné ; parce que les voïes générales que Dieu n'a pû se dispenser de suivre dans l'execution de son dessein, se trouvent favorables au premier, & ne le sont pas au dernier ; parce que le cours uniforme de ces voïes emporte, pour ainsi dire, au terme le premier, tandis qu'il écarte le dernier, & le jette comme à côté. En un mot,

Ib. p. 330.

182.

p. 93.

Dieu a dû, à cause de sa sagesse qu'il aime invinciblement, choisir ceux qu'il a choisi : ainsi il n'a pû en choisir d'autres ; & les personnes des Prédestinez, sont marquées & déterminées par l'ordre immuable, aussi bien que leur nombre : Dieu n'y peut rien changer ; car ceux qui auront le bonheur d'avoir
P. 89. part à l'heritage de son fils, ne sont point choisis, dit nôtre Théologien, par une volonté absoluë & bizarre ; mais c'est que la simplicité des Loix générales de l'ordre de la Grace, leur est favorable.

12°. Enfin, l'ordre des decrets
N.G. p. 324. Divins qui renferment la prédestination des Saints, n'est point que Dieu veuille sauver tels & tels, plûtôt que les autres ; si leur salut n'est une suite des Loix générales. Desorte que le principe de la prédestination, est la sagesse & la science de Dieu : la science, entant qu'elle lui a découvert une infinité de

différentes voïes, par lesquelles se pouvoit executer le dessein d'une Eglise toute divine : la sagesse, entant qu'elle l'a obligé à prendre parmi ces voïes, celles qui étoient les plus simples & les plus uniformes, comme étant les plus dignes & même les seules dignes de lui ; car Dieu ne fait rien pour les hommes, les hommes ne lui peuvent être un motif d'agir ; l'Etre infiniment parfait s'aime necessairement, & le mouvement de son amour ne peut ni lui venir d'ailleurs, ni le porter ailleurs ; il est uniquement, & le principe & la fin de son action : la raison, le motif, la fin de ses decrets ne peut se trouver qu'en lui. En un mot, le seul interêt de sa propre gloire le détermine à agir : ce n'est nul égard de bonté qu'il ait pour les hommes. E. 9. p. 341. 342. 343. 344. &c.

Je ne croi pas pouvoir rien dire qui soit plus capable de décrediter la Théologie Malebranchiste, que

d'assûrer que l'exposition que j'en viens de faire par rapport à la prédestination ; est, si je ne me trompe fort, très-fidéle & très-sincere ; je l'ai copiée sur les Livres de l'Auteur, dont je n'ai pas dissimulé plusieurs expressions qui pourroient lui être favobles ; si d'autres expressions, & toute la suite des nouveaux principes, n'en découvroient le vrais sens. Peut-être trouvera-t-on que je me suis trop étendu dans cette exposition : c'est qu'il me paroissoit important de développer une bonne fois, & de mettre dans tous les differens jours qu'il pouvoit avoir, un point qui fait le fond de la nouvelle Théologie, & qui a un rapport essentiel à tout ce que nous avons dit, & à tout ce que nous dirons encore dans cette troisiéme Partie : mais pour les réfléxions qu'il y a à faire sur cette Doctrine, il semble que je pourrois les épargner.

Car il ſaute d'abord aux yeux de tout le monde, que dans ce ſyſtéme de prédeſtination, Dieu ne fait aucun choix de ſes Elûs; un Malebranchiſte ne peut emploïer ce mot, ſans en abuſer manifeſtement. Car, quel choix reſtera-t-il à faire à Dieu; lorſque l'œconomie des voïes qu'il eſt obligé de ſuivre, qu'il eſt neceſſité de prendre pour former une Egliſe digne de lui; détermine & fixe tellement, & le nombre des Prédeſtinez, & les perſonnes de chacun d'eux; qu'il ne pourroit pas, quelque puiſſant qu'il ſoit, en ſauver un ſeul de plus, ou un autre à la place de quelqu'un de ceux-cy; parce qu'il faudroit pour cela, qu'il démentît ſa ſageſſe; qu'il oubliât ce qu'il ſe doit à lui-même; qu'il dérogeât à ſes plus eſſentielles perfections; qu'il agît d'une maniere indigne de la Divinité, en tenant une conduite inconſtante & capricieuſe? Que III.

dis-je, non-seulement il n'y a de la part de Dieu, ni choix, ni élection, ni Elûs : il n'y a pas même de veritable prédestination ; car, à proprement parler, tel & tel n'auront point la gloire des Saints, parce que Dieu la leur aura destinée de toute éternité, soit dépendamment, soit indépendamment de la connoissance des merites que ces hommes acquereront par le secours de la Grace ; mais plûtôt, Dieu est dans l'obligation de leur donner cette gloire ; parce qu'ils s'y trouvent portez par le cours necessaire de certaines voïes, que Dieu ne peut pas changer. C'est un certain ordre de choses, dont Dieu ne sçauroit, ni se départir, ni s'écarter même le moins du monde ; qui mêne tel & tel homme dans le Ciel. Dieu gâteroit tout son ouvrage, il n'y auroit plus entre ses desseins & ses voïes, un rapport de sagesse qui fît honneur à l'ouvrier ; si un seul de ceux

ceux qui doivent, par la combinaison des Loix générales de la Nature & de la Grace, faire partie du Temple éternel, étoit, ou même pouvoit être exclus de ce Temple; car dês-là, ces Loix n'auroient plus la même simplicité, ou la même fécondité. Ainsi les Saints ne devront leur éternelle félicité qu'à l'espece de bonne fortune qu'ils auront euë de se trouver, comme par hazard, avantageusement placez dans la suite des voïes prescrites à Dieu pour executer un dessein que l'ordre immuable, necessaire & inviolable, l'oblige indispensablement de prendre, dès qu'il veut agir au dehors.

Pour donner encore plus de jour à ma pensée, je soûtiens, & le P. M. sera forcé de le reconnoître, que supposé la verité de sa Doctrine, les Elûs ne sont pas plus prédestinez à la gloire, que les Reprouvez sont prédestinez à la damnation

éternelle : ou bien, ce qui revient au même, il ne sçauroit tenir la prédestination positive des Saints, au bonheur du Ciel ; qu'il ne tienne en même temps la prédestination positive des Reprouvez, à la peine de l'Enfer : car il est évident, qu'autant que Dieu prédestine à la gloire, ceux qui seront sauvez par la suite & la combinaison des voïes que sa sagesse l'oblige de prendre pour former son Eglise ; autant il prédestine à l'Enfer, ceux qui par la suite & la combinaison des mêmes voïes seront damnez : puisque, selon lui, comme Dieu a dû, à cause de sa sagesse qu'il aime invinciblement, choisir ceux qu'il a choisi ; il a dû aussi par la même raison, réprouver ceux qu'il a réprouvez. Le P. M. ne sçauroit donc se disculper de l'Hérésie des prédestinations, sans nier le choix special, & la prédestination positive des Elûs à la gloire.

Mais s'il n'y a de la part de Dieu, ni choix, ni prédestination de ceux qui posséderont la gloire : quelle obligation ces hommes heureux, que nous appellons néanmoins du nom d'Elûs & de Prédestinez, ont-ils à Dieu ? quel fondement de leur reconnoissance assigne-t-on ? En quoi Dieu les aura-t-il prévenus & chéris plus que les autres ? Si nous donnions du sentiment aux marbres qui composent un superbe bâtiment ; quelle obligation particuliere auroient-ils à l'Architecte qui auroit été contraint par les régles de son art, & par l'interêt de son honneur & de sa réputation, à se servir d'eux & à les placer chacun dans le lieu qu'ils occupent ? Si nous animions les couleurs d'un Tableau, que croiroient-elles devoir au Peintre qui auroit été dans la nécessité de les emploïer & d'en faire la distribution qu'il en a faite ? Ces pierres & ces couleurs pour-

roient bien plûtôt se persuader que l'ouvrier leur devroit davantage, qu'elles ne devroient à l'ouvrier : du moins si elles se trouvoient bien où elles sont, rapporteroient-elles plus la cause de leur bonheur, à l'heureux hazard qui les auroit offertes à propos pour l'usage qu'on en a fait, qu'à la bonne volonté ni à aucune faveur speciale de celui dont elles sont la gloire ; & qui ne les a prises, que parce qu'il ne pouvoit se dispenser de les prendre, s'il vouloit faire un ouvrage digne de lui, & capable de lui faire honneur.

Le P. M. n'a pû ignorer ces fâcheuses consequences, tant elles suivent naturellement & & necessairement de sa Doctrine : il n'a même pû dissimuler qu'il les appercevoit : mais il se propose la difficulté, & y répond si superficiellement & si mal, qu'il auroit peut-être mieux fait de n'en point par-

ſer, puiſqu'il n'étoit pas d'humeur à renoncer pour cela à ſes opinions. Voicy l'objection qu'il ſe fait dans le traité de la Nature & de la Grace : On dira peut-être, que ces « N.G. p. 86.
Loix ſont ſi ſimples & ſi fécondes, « que Dieu devoit les préferer à « toutes les autres ; & qu'aimant « uniquement ſa gloire, ſon Fils de- « voit s'incarner ; qu'ainſi il n'a rien « fait uniquement pour les Elûs. « L'on voit aſſez avec quel artifice cette objection eſt affoiblie & énervée ; il falloit s'objecter : L'on dira très-certainement, ſelon mes principes, que Dieu, ſuppoſé du moins qu'il veuille agir au dehors, n'étant pas libre, ni dans la formation, ni N.G. p. 183
dans l'éxecution de ſon deſſein ; ne pouvant pas non plus avoir aucun E. 9. p. 357.
autre motif de ſon action, que ſa propre gloire & l'amour de lui-même ; d'ailleurs les Loix qu'il eſt indiſpenſablement obligé de ſuivre, exigeant que telle humanité

fût unie au Verbe, & que tels & tels hommes fussent sanctifiez en ce Verbe incarné, & composassent l'Eglise future ; il n'a rien fait ce grand Dieu, par prédilection ni par aucune bonne volonté speciale, non-seulement pour les Elûs, mais même pour Jesus-Christ entant qu'homme. Venons à la réponse de l'Auteur : » Je l'avouë, N.G. p. 86. » dit-il, Dieu n'a rien fait uniquement pour ses Elûs ; car saint Paul » m'apprend qu'il a fait ses Elûs » pour Jesus-Christ, & Jesus-» Christ pour lui-même. Si pour » rendre Dieu aimable aux hommes, il faut le faire agir uniquement pour eux, ou d'une manière qui ne soit pas la plus sage ; » j'aime mieux me taire... L'hom-» me est une étrange créature ; il est 87. » aussi plein d'orgueïl qu'il est digne » de mépris ; il n'est point content » de Dieu, si Dieu ne s'applique à » le contenter ; il se regarde com-

me le centre de l'Univers ; il rap- «
porte à soi toutes choses, Dieu «
même & ses attributs éternels ; «
Dieu n'est bon qu'autant qu'il lui «
fait du bien ; & l'Incarnation de «
Jesus-Christ est même un ouvra- «
ge inutile & mal conduit, si ce «
n'est pour le délivrer de ses mi- «
seres. Mais du côté de Dieu, quel «
excez de bonté ! il semble que «
Dieu pour se rendre aimable à «
ceux qui ont le plus d'amour pro- «
pre, favorise ce préjugé par la «
maniere dont il parle aux hom «
mes : *Dieu a tant aimé le monde*, «
dit Jesus-Christ même, *qu'il a* «
livré son Fils unique pour eux, afin que tous ceux qui croïent en lui aïent la vie éternelle. Quoi, «
est-ce que Jesus-Christ, dans les «
desseins de Dieu, s'est fait hom- «
me uniquement pour le salut des «
hommes ? non sans doute, au «
contraire les hommes ont été faits «
pour Jesus-Christ.

GOTTFRIED WILHELM LEIBNIZ BIBLIOTHEK
NIEDERSÄCHSISCHE LANDESBIBLIOTHEK
Signatur: Leibn. Marg. 91:3, [255] - 247
PUBLIC DOMAIN

Voilà, ſi je ne me trompe, ce qui s'appelle répondre en l'air & battre la campagne. Non, Meſſieurs les Malebranchiſtes, on ne prétend point que Dieu n'ait dû agir *uniquement* que pour les hommes : qu'il n'ait dû s'appliquer *uniquement* qu'à les contenter : ce mot *uniquement* eſt fort mal placé dans le texte de vôtre Auteur, où il ne peut ſervir qu'à donner le change, & à jetter de la pouſſiere aux yeux pour dérober la difficulté. Chacun ſçait que la fin principale que Dieu ſe propoſe en tout ce qu'il fait au dehors, c'eſt ſa gloire ; & que le ſalut des hommes ne peut être que ſubordonné à cette premiere & principale fin : mais on ſçait auſſi qu'il n'eſt pas permis de douter que Dieu n'ait fait un vrai choix de ſes Elûs ; que de toute éternité il n'ait eu pour eux un amour ſpecial & de préference ; & que les Elûs ne doivent récipro-

quement à Dieu une reconnoissance très-speciale. On sçait encore que ce n'est point un vain langage affecté pour favoriser un ridicule préjugé des hommes, & pour flatter leur orgueil & leur amour propre ; lorsque le Saint-Esprit nous assûre que Dieu a aimé les hommes jusqu'à livrer pour l'amour d'eux son propre Fils à la mort ; qu'il les a aimé de toute éternité avec tendresse ; qu'il est pour eux plein de bonne volonté ; que c'est dans les sentimens d'un cœur liberal & misericordieux qu'il les comble de biens éternels, &c. On est persuadé qu'il y a plus que des paroles ; qu'il y a du vrai dans mille comparaisons les plus aimables, les plus touchantes, & si j'ose le dire, les plus passionnées, dont l'Ecriture se sert pour nous faire concevoir jusqu'où Dieu porte son amour & sa tendresse envers les hommes. On est même scandalisé de voir que

Joann. 3. 16. *Rom* 34. 11. *Rom.* 9. 23. 2. *Tim.* 1. 9.

N.G. p. 94. 95. le P. M. traite de pures manieres de parler qui ne signifient rien, tant de témoignages des saintes Ecritures si formels, & qui sont le principal fondement de l'esperance Chrétienne & de nôtre confiance en Dieu. Ce Philosophe prendroit un parti bien plus sensé, s'il reconnoissoit de bonne foi que les prétenduës lumieres qu'il s'imagine puiser immédiatement dans la substance du Verbe, ne sont au fond que de dangereuses illusions ; puisqu'elles ne s'accordent ni avec la parole expresse de Dieu, ni avec la Doctrine de l'Eglise.

Mais il ne faut pas omettre ce N.G. p. 91. que l'Auteur ajoûte encore, » pour » contenter, dit-il, ceux qui veu» lent que Dieu ait prédestiné cha» cun de ses Elûs par une volonté » particuliere : c'est qu'on peut dire sans faire tort à son sentiment, » que » Dieu avant de créer les ames pour » les unir aux corps, prévoit tout

ce qui doit leur arriver selon les « Loix générales de la Nature & « de la Grace, & tout ce qu'elles « feront dans toutes les circonſtan- « ces poſſibles ; ainſi pouvant créer « l'ame de Paul, ou celle de Pierre, « & l'unir à tel corps qu'il prévoit « être le corps d'un Prédeſtiné, il « a réſolu de toute éternité de créer « l'ame de Paul par une bonne vo- « lonté qu'il a pour lui, & de le pré- « deſtiner par ce choix à la vie éter- « nelle : au lieu qu'il crée l'ame de « Pierre & l'unit à un autre corps « par une eſpece de neceſſité, à « cauſe des Loix de l'union des « ames aux corps, qu'il a très-ſa- « gement établies (ou plûtôt, qu'il « eſt très-indiſpenſablement obligé « de ſuivre.) » Or le corps de Pier- « re étant engendré par un pere « Païen, ou par un pere qui n'a pas « ſoin d'élever ſes enfans ; ou enfin « Pierre ſe trouvant engagé par ſa « naiſſance dans des lieux, des «

» temps, des emplois qui le por-
Ib. p. » tent au mal par la fatale combi-
92. » naison des Loix générales, il sera
» infailliblement du nombre des
» Reprouvez. Cependant Pierre,
» ajoûte-t-on pour le consoler,
» sera utile aux desseins de Dieu;
» car quoiqu'il n'entre pas par lui-
» même dans le corps des Predes-
» tinez, il y entrera (peut-être)
» par quelques-uns de sa posterité....
» Au reste, il ne sera malheureux
» qu'à proportion du mauvais usa-
» ge qu'il aura fait de sa liberté; car
» Dieu ne punit par la douleur que
» les déreglemens volontaires.

Je ne croi pas que cette seconde réponse contente plus un esprit raisonnable que la premiere: d'ailleurs nôtre Théologien témoigne lui-même, qu'il ne voit pas clairement qu'on doive s'y arrêter, &
Ib. que c'est seulement tout ce qu'il peut dire pour satisfaire à l'inclination de quelques personnes. Mais

cette réponse du moins peut beaucoup servir à faire voir le fond des sentimens du nouveau Docteur, qui sont effectivement, que la prédestination & la reprobation, dépendent également d'une espece de mécanique necessaire, dont les ressorts joüent immédiatement sur les corps, selon les Loix générales de la communication des mouvemens; & ensuite sur les ames par le moïen des corps, en consequence des Loix de l'union: il n'est pas permis d'en douter pour peu qu'on fasse attention, que suivant cette Doctrine, l'ame de Pierre sera infailliblement reprouvée à cause de la malheureuse fortune de son corps; & c'est en quoi cette réponse est dans l'analogie de la nouvelle Métaphysique: mais elle ne s'accorde pas avec les principes de l'Auteur, en ce qu'elle suppose que Dieu puisse faire choix de l'ame de Paul préferablement à celle de Pierre pour l'unir, par

une volonté particuliere, à un corps qui la faſſe l'ame d'un Prédeſtiné; car cette ſorte de bonne volonté particuliere, de prédilection & de choix, répugne tout-à-fait, comme on l'a veu, à tous les dogmes du Malebranchiſme; une telle volonté ſe nomme dans le nouveau ſtile, une volonté *bizarre*, & c'eſt pour cela que l'Auteur n'inſiſte pas ſur cette reponſe, & qu'il marque qu'elle n'eſt pas de ſon goût.

NG p. 89.

IV. Mais puiſque nous faiſons encore mention de la Réprobation: quels horribles ſentimens de Dieu ne ſuggére point aux Reprouvez, cette nouvelle Théologie, qui ôte à ces malheureux tout pouvoir d'entrer dans le corps des Prédeſtinez? Car enfin, comme le torrent des Loix générales que Dieu eſt obligé de ſuivre, porte les Elûs au Ciel; de même il entraîne les Réprouvez dans l'Enfer. Afin qu'un ſeul Reprouvé pût ſe mettre au

nombre des Elûs, il faudroit qu'il pût faire changer tout le ſyſtéme qu'un ordre immuable preſcrit ; il faudroit qu'il pût renverſer toute l'œconomie des deſſeins & des voïes Divines ; qu'il pût entrer dans l'ouvrage de la ſageſſe éternelle, malgré elle & toutes ſes Loix ; puiſque s'il y entroit, il le gâteroit, en lui ôtant ce rapport de beauté qui ſeul eſt capable de le rendre un ouvrage digne de Dieu. Or, il eſt manifeſte que tout cela eſt impoſſible. Quels reproches pourra donc faire le juſte Juge, à ceux qu'il bannira de ſon Roïaume ? Leur dira-t-il que leur perte vient uniquement d'eux, & que de ſon côté il étoit toûjours prêt à leur fournir tous les moïens neceſſaires de ſalut ? Ils auroient droit de s'inſcrire en faux, & de répondre que tous ſes attributs s'oppoſoient à leur bien, autant qu'ils exigeoient neceſſairement qu'il ſuivît un ordre

de voïes qui les excluoit du Ciel. Je n'en dis pas davantage, de peur de répeter ce que j'ai déja dit dans les deux Chapitres précedens, touchant l'impuiſſance ou le défaut de la Grace actuelle à l'égard de ceux qui ne ſe ſauvent pas : ou d'anticiper ce qui doit faire le fond du Chapitre ſuivant.

V. Je ne puis néanmoins finir cette matiere ſans faire encore une réflexion ; qui eſt que ſuivant l'opinion du P. M. qu'on vient d'expoſer, le peché du premier homme étoit neceſſaire, mais d'une neceſſité abſoluë, auſſi-bien que l'Incarnation du Verbe, la Paſſion & la mort de Jeſus-Chriſt ; car ces événemens ſont les principales parties de l'ouvrage, & comme les nœuds du grand deſſein de Dieu ; ce ſont, ſi j'oſe ainſi parler, les Epoques les plus éclatantes de ſes voïes & de ſa conduite ; & par conſequent les effets les plus dépendans de la com-

binaiſon des Loix les plus ſimples & les plus générales. Or Dieu agiſſant au dehors, ne pouvoit point du tout ſe diſpenſer d'embraſſer le deſſein qu'il a embraſſé, ni de prendre les voïes qu'il a priſes pour l'executer : l'Egliſe future ſanctifiée en J. C. Sauveur, & formée par la combinaiſon de ces Loix qui la forment préſentement, étoit le ſeul ouvrage digne de Dieu, & qui pût lui faire honneur ; tout autre auroit dérogé à ſes attributs les plus eſſentiels. Dieu n'a jamais eu le choix, il n'a pû être indifferent à prendre un autre ſyſtéme d'action. Donc, ou il falloit que Dieu ne ſortît jamais hors de lui-même, ou c'étoit une neceſſité abſoluë qu'Adam pechât, que le Verbe s'incarnât, & que l'Homme-Dieu mourût en croix : le peché, l'Incarnation, la mort de Jeſus-Chriſt étoient des ſuites neceſſaires des Loix générales, que Dieu étoit neceſſité à ſuivre, s'il

vouloit agir d'une maniere qui lui convînt. Donc Dieu a voulu le peché auſſi poſitivement & auſſi directement, qu'il a voulu poſitivement & directement, que ſa conduite fût ſage, capable de lui faire honneur, & digne de lui : puiſqu'il ſçavoit bien qu'elle ne pouvoit avoir ces qualitez ſans le peché. Donc le deſſein de la création du monde une fois pris (ſuppoſant, comme je le veux bien ſuppoſer, que Dieu ait même été libre de ne point agir du tout, ce qui pourroit ſouffrir bien des difficultez.) La mort & toutes les circonſtances de la mort de Jeſus-Chriſt, ont été d'une neceſſité abſoluë & indiſpenſable. Le Sauveur n'étoit pas plus libre de ne point mourir ſur la croix, que Dieu d'agir d'une maniere indigne de lui & contraire à ſa ſageſſe.

VI. On peut conclure de tout ce qui vient d'être dit, que l'Auteur ne parle pas fort conſequemment lorſ-

qu'il dit, » que Dieu pouvoit, aprés N.G. p. 89. 90.
le peché, nous faire rentrer dans «
le néant, au lieu de nous faire ſes «
enfans adoptifs. Car Dieu ne pou- «
voit pas nous faire rentrer dans le
néant, ſans déroger à toutes ſes
perfections, en quittant la conduite
la plus ſage pour en prendre une
indigne de lui : & l'ordre immua-
ble, ſa Loy neceſſaire, le lui deffen-
doit, & le rendoit impuiſſant à cet
égard. Il n'a pas pû, par les mêmes
raiſons, créer des hommes, qu'il
ne les fît ſes enfans adoptifs en Je-
ſus-Chriſt Redempteur, & ne leur
donnât tous les droits qui ſont fon-
dez ſur cette Divine adoption. Je
laiſſe à penſer quelles conſequences
on peut tirer de ce ſeul principe,
par rapport aux differens états de
la nature humaine, & à la ſurna-
turalité des plus excellens dons de
Dieu.

On trouvera encore dans l'Au-
teur, quantité de ſemblables ex-

preſſions, dont le ſens naturel choque manifeſtement ſes principes : mais peut-être n'eſt-ce pas ſans deſſein qu'elles ont été ſemées dans les endroits qui traitent de la Prédeſtination : il eſt à propos, quand on avance des opinions auſſi extraordinaires, de ſe faire un Dictionnaire, afin de conſerver toûjours les manieres de parler qui ſont reçûës & autoriſées ; car par ce moïen, l'on tend des piéges aux Critiques, & l'on ſe ménage une eſpece de droit, au moins apparent, de crier comme fait ſouvent le P. M. à l'injuſtice, contre ceux qui cenſurent nos opinions ; de ſe plaindre, qu'avant que de reprendre, ils ne ſe donnent pas le temps d'examiner & de lire certains morceaux qui en juſtifieroient d'autres ; qu'ils n'entendent point aſſez les ſentimens qu'ils condamnent ; qu'ils omettent, ou par ignorance ou par malice, des mots eſſentiels ; qu'ils

font souvent dire à un Auteur, tout le contraire de ce qu'il pense, &c.

Comme cette réfléxion que j'ai occasion de faire icy, me paroît importante par rapport à plusieurs des sujets que j'ai traité dans mon Ouvrage, je suis bien aise de lui donner encore un peu de jour, par un exemple qui regarde la necessité du peché originel, de laquelle j'ai déja parlé. Nôtre Théologien parle ainsi, dans un endroit du traité de la Nature & de la Grace : » Le peché du premier homme n'étoit « point necessaire en lui-même; Dieu « pouvoit même sans ce peché, trouver mille moïens de faire l'Eglise « future aussi belle qu'elle sera : mais « comme Dieu agit toûjours de la « maniere la plus sage qui se puisse, « & qui porte le plus le caractere « des attributs Divins, puisqu'il aime invinciblement sa sagesse ; nul « moïen de faire mériter aux hom- « N.G. p. 59.

» mes la gloire qu'ils poſſederont un
» jour n'étoit comparable à celui
» de les laiſſer tous envelopper dans
» le peché. Il eſt certain que ce
paſſage ſemble à la premiere veuë,
ne s'accorder ni avec ſoi-même, ni
avec mille autres du même traité,
ib. p. qui diſent formellement que Dieu
44.45. ne devoit ni ne pouvoit emploïer
pour la formation de ſon Egliſe,
d'autres voïes ni d'autres moïens,
que les voïes & les moïens qu'il a
emploïé ; parce que toute autre
conduite auroit démenti ſa ſageſſe,
& deshonoré tous ſes attributs.
Mais voicy l'artifice : quand on dit
d'abord, » que Dieu pouvoit trou-
» ver mille moïens de faire l'Egliſe
» future auſſi belle qu'elle ſera ; cela
s'entend, ſuppoſé que Dieu n'eût
aucun égard au rapport de ſageſſe
qui doit être entre le deſſein & les
voïes de l'executer : au contraire,
lorſqu'on dit trois lignes aprés,
» que nul moïen de faire mériter

aux hommes la gloire qu'ils poſ- «
ſederont un jour, n'étoit compa- «
rable à celui de les laiſſer enve- «
lopper dans le peché ; on conſi- «
dere ce moïen entant qu'il a tel rap-
port de ſageſſe avec la fin & le deſ-
ſein : or, entant qu'il a ce rapport,
Dieu qui aime invinciblement ſa
ſageſſe, ne peut s'empêcher de le
prendre : donc le peché d'Adam
étoit neceſſaire au deſſein de Dieu ;
& il étoit auſſi impoſſible que Dieu
ſouffrît que ce peché n'arrivât pas,
qu'il étoit impoſſible que Dieu con-
ſentît à agir d'une maniere indi-
gne, & propre à le deshonorer :
quoique pour amuſer le public, on
eût dit d'abord que ce peché n'é-
toit point neceſſaire. Nous verrons
encore de pareils exemples dans le
Chapitre ſuivant.

CHAPITRE VII.

De la volonté de Dieu, touchant le salut des hommes.

ON peut regarder ce Chapitre comme une suite des matieres que nous avons traitées dans les trois ou quatre précedens. Nous ne ferons qu'y développer davantage quelques pernicieuses conclusions, qu'il a déja été facile de tirer des principes Malebranchistes, sur la Nature, l'efficacité, & la distribution de la Grace.

I. Mais ces conclusions meritent bien qu'on les examine un peu plus en détail. Car enfin, le principal fondement de l'esperance Chrétienne, c'est la volonté très-sincere que nous devons tous être persuadez que Dieu a toûjours eû, même depuis le peché, de sauver tous les hom-

hommes, & ſur tout ceux à qui il a fait la Grace de les appeller à la connoiſſance de la verité, en les faiſant membres de l'Egliſe dont Jeſus-Chriſt eſt le Chef. Chaque Fidéle doit aſpirer à la poſſeſſion de ce bonheur éternel, qui eſt le prix du ſang d'un Homme-Dieu, verſé pour tous & pour chacun en particulier; & il doit s'aſſûrer ſur la parole & les mérites de ſon Sauveur, que du côté de Dieu les ſecours ſurnaturels proportionnez à ſes beſoins, ne lui manqueront jamais pour travailler à l'acquiſition d'un ſi grand bien. Par conſequent, une Doctrine qui renverſe ce fondement, qui rend impraticables ces devoirs & cet exercice de l'eſperance Chrétienne, n'eſt aſſûrément point une Doctrine marquée au coin, ni de la verité, ni de la ſolide pieté. C'eſt apparemment pour cela que nôtre Auteur a affecté de dire & de répeter aſſez ſouvent dans

ſes Ouvrages : » Qu'il eſt très-per-
» ſuadé que Dieu veut que tous les
» hommes ſoient ſauvez ; que ni la
» raiſon, ni l'Ecriture ne lui per-
N G. p. 69. » mettent pas de douter de cette ve-
» rité. Mais je croi pouvoir aſſûrer
qu'il y a peu d'exemples dans tou-
te la nouvelle Métaphyſique, qui
prouvent mieux qu'on ne doit pas
ſe laiſſer prévenir en faveur du nou-
veau Syſtéme, par quantité d'ex-
preſſions orthodoxes qu'on y trou-
ve répanduës, ſans les avoir bien
rapprochées des principes domi-
nans & fondamentaux de ce Syſté-
me : & que c'eſt à l'égard du P. M.
autant qu'à l'égard de qui que ce
ſoit, qu'on a beſoin pour juger ſû-
rement de ſes veritables ſentimens,
R T. 2. p. 313. Eclair. 85. d'obſerver la regle qu'il donne lui-
même, & qui conſiſte à examiner
quand un Auteur parle ſelon ſes
lumieres, & quand il parle ſelon
l'opinion commune. » Lorſqu'un
» homme parle comme les autres,

dit-il, cela ne ſignifie pas toûjours « qu'il ſoit de leur ſentiment ; on « peut ajoûter, ſur tout s'il a interêt de parler comme eux, de peur de ſe faire trop connoître. » Mais lorſqu'il dit poſitivement le contraire « de ce qu'on a coûtume de dire, « quoiqu'il ne le diſe qu'une ſeule « fois, on a raiſon de juger que c'eſt « ſon ſentiment, pourveu qu'on ſçache qu'il parle ſérieuſement, & « aprés y avoir bien penſé. Appliquons cette régle à nôtre Théologien ; il a bien penſé à tout ce qu'il enſeigne ſur la matiere de la Grace & de la Prédeſtination ; il y a penſé ſi ſérieuſement, qu'il donne toutes ſes opinions pour autant de veritez évidentes qu'il a appriſes immédiatement de la bouche du Verbe. Donc on doit juger que toutes les erreurs dont ſa Doctrine eſt pleine ſont ſes veritables ſentimens ; & que quand il a de temps en temps jetté des propoſitions con-

formes à ce que tiennent les Docteurs Catholiques, il n'en a uſé ainſi
Ib. p. que pour s'accommoder aux pré-
§ 14. jugez.

En effet, n'eſt-il pas évident, à quiconque ſe ſera donné la peine d'examiner le fond & tout l'enchaînement de la Théologie Malebranchiſte, que ſelon cette Théologie il eſt impoſſible que Dieu veuille ſincerement le ſalut de tous les hommes; puiſque ſuivant ſes pernicieux dogmes, il y aura quantité
Ci deſſus, Ch. 4. n. VIII. d'Idolâtres ſur qui la pluïe de la Grace ne ſera jamais tombée; puiſque la Grace eſt inſuffiſante, & incapable de vaincre la concupiſcence, ou d'operer la converſion à l'égard d'une infinité de pecheurs de
Ch. 3 n. IV. toutes eſpeces, à qui elle eſt quelquefois donnée par une ſuite des Loix générales; puiſque la ſimplicité de ces Loix exclut auſſi neceſ-
Ch. 6. n. III. IV. ſairement les Réprouvez de la ſainte cité des Elûs; que leurs heu-

reuſes combinaiſons y font entrer un certain nombre déterminé d'habitans : toutes choſes qu'on croit avoir démontrées dans les Chapitres précedens.

II. Quelle couleur a donc pû donner le nouveau Théologien à cette propoſition : *Dieu veut que tous les hommes ſoient ſauvez & qu'ils viennent à la connoiſſance de la verité ?* En quel ſens a t-il pû la faire ſi ſouvent, ſans ſe contredire ? c'eſt ce qu'il faut examiner icy, & je ſuis fort trompé ſi cet examen n'achevera pas de nous convaincre que la nouvelle Doctrine enſeigne, que Dieu ne veut le ſalut que des ſeuls Prédeſtinez ; que Jeſus-Chriſt n'a point prié, & n'eſt point mort pour le ſalut d'aucun des Reprouvez. Pour le faire, cet examen, le plus briévement & le plus nettement qu'il me ſera poſſible : Je commence par l'extrait de quelques paſſages du traité de la Nature &

N G. p. 66. 67. de la Grace qui regardent ce point.

» 1°. L'Ecriture ſainte nous ap-
» prend d'un côté, que Dieu veut
» que tous les hommes ſoient ſau-
» vez, & qu'ils viennent à la con-
» noiſſance de la verité; & de l'au-
» tre, qu'il fait tout ce qu'il veut:
» & néanmoins la foy n'eſt pas don-
» née à tout le monde, & le nom-
» bre de ceux qui périſſent, eſt mê-
» me plus grand que celui des Pré-
» deſtinez. Comment accorder ce-
» la avec ſa puiſſance? C'eſt que ſa
» ſageſſe le rend, pour ainſi dire,
» impuiſſant; car comme elle l'o-
» blige d'agir par les voïes les plus
» ſimples, il n'eſt pas poſſible que
» tous les hommes ſoient ſauvez à
» cauſe de la ſimplicité de ces voïes.

p. 70. » 2°. Dieu étant obligé d'agir
» toûjours d'une maniere digne de
» lui, par des voïes ſimples, géné-
» rales, conſtantes, & uniformes:
» il a dû établir certaines Loix dans
» l'ordre de la Grace, comme dans

celui de la Nature. Or ces Loix, « à cause de leur simplicité, ont ne- « cessairement des suites fâcheuses « à nôtre égard : mais ces suites ne « meritent pas que Dieu change ces « Loix en de plus composées... Sa « sagesse qu'il aime plus que son ou- « vrage; l'ordre immuable & neces- « saire qui est la régle de ses volon- « tez, ne le permet pas. «

3o. L'ordre de la Grace que « p. 75. Dieu a établi aïant un plus grand « rapport de sagesse & de fécondité « avec l'ouvrage qu'il produit, que « tout autre; Dieu a dû le choisir « pour l'établissement de son Eglise. « Ainsi, on peut assûrer que Dieu « veut veritablement le salut de tous « les hommes; qu'il fait pour eux « tout de qu'il peut faire, agissant « comme il doit agir : que s'il y « avoit quelque ordre de Grace aussi « simple & plus fécond, aussi digne « de sa sagesse & plus utile aux hom- « mes; qu'il l'auroit choisi, & qu'ain- «

» ſi il ſauve autant de perſonnes qu'il
» en peut ſauver, agiſſant ſelon les ré-
» gles adorables que ſa ſageſſe lui
» preſcrit.

p. 178. 179. » 4°. Il eſt certain que les effets
» naturels ſe combinent & ſe mê-
» lent en une infinité de manieres
» avec les effets de la Grace; & que
» l'ordre de la Nature augmente &
» diminuë l'efficace ou les effets de
» l'ordre de la Grace, ſelon les di-
» verſes manieres dont ces deux or-
» dres ſe mêlent l'un avec l'autre...
» Or Dieu veut ſauver tous les hom-
» mes par les voïes les plus ſim-
» ples : donc l'on peut & l'on doit
» même dire en général qu'il a choi-
» ſi le temps, le lieu, les manieres,
» qui dans la ſuite des temps & ſe-
» lon les Loix générales de la Na-
» ture & de la Grace devoient, tou-
» tes choſes égales, faire entrer dans
» l'Egliſe un plus grand nombre de
» Prédeſtinez.... De toutes les com-
» binaiſons poſſibles de la Nature &

GOTTFRIED WILHELM LEIBNIZ BIBLIOTHEK
NIEDERSÄCHSISCHE LANDESBIBLIOTHEK
Signatur: Leibn. Marg. 91:3, [280] - 272
PUBLIC DOMAIN

de la Grace, il a choisi par l'éten- «
duë infinie de sa connoissance, « celle qui devoit former l'Eglise la « plus parfaite & la plus digne de « sa grandeur & de sa sagesse. «

5°. Dans le troisiéme Eclaircis- *p.* 320. sement, sur le même traité : » Dieu 323. agissant par les voïes les plus sim- « ples & les plus dignes de sa sages- « se, son ouvrage ne peut être ni « plus ample ni plus beau qu'il est. « Car si Dieu pouvoit par des voïes « également simples, faire son Egli- « se & plus ample & plus parfaite « qu'elle n'est ; il n'auroit pas voulu « faire l'ouvrage le plus digne de « lui, agissant comme il a fait.... « Donc la sagesse de Dieu l'empê- « chant de composer ses voïes, ne « lui permettant pas de faire des « Miracles à tous momens, l'obli- « geant d'agir d'une maniere géné- « rale, constante & uniforme, il ne « sauve point tous les hommes, « quoiqu'il veuille veritablement «

» qu'ils ſoient tous ſauvez. Car en-
» fin, quoiqu'il aime toutes ſes créa-
» tures, il ne fait pour elles que ce
» que ſa ſageſſe lui permet de fai-
» re; & quoiqu'il veüille avoir une
» Egliſe très-ample & très-parfai-
» te, il ne la fait point abſolument
» la plus ample & la plus parfaite
» qui ſe puiſſe: mais la plus parfaite
» & la plus ample qui ſe puiſſe par
» rapport aux voïes qui ſont les plus
» dignes de lui.

On trouvera des paſſages ſemblables dans les Entretiens, dans les Méditations & les Converſations Chrétiennes, tant qu'on en voudra.

III. Il me ſemble qu'en copiant ceux-cy, j'ai fait tout ce que je m'étois propoſé: car je croi qu'il n'y a perſonne qui ne conçoive préſentement en quel ſens le nouveau Théologien dit: *Que Dieu veut que tous les hommes ſoient ſauvez*; ce n'eſt pas en ce ſens, que Dieu donne à tous

les hommes des ſecours de Graces neceſſaires & ſuffiſans, avec leſquels les Infidéles puiſſent, en y correſpondant, parvenir à la connoiſſance de la verité; & par leſquels les Pecheurs puiſſent être convertis. Mais, ſelon nôtre Auteur, Dieu veut ſauver tous les hommes en ce ſens, que les voïes, je ne dis pas qu'il a choiſies; car nous avons remarqué ailleurs que le P. M. abuſe de ce mot autant de fois qu'il l'emploïe icy: mais qu'il a été indiſpenſablement obligé de ſuivre dans l'execution de ſon ouvrage, feront entrer dans l'Egliſe future le plus d'hommes que leur ſimplicité & leur généralité puiſſe permettre. Il le veut, que tous les hommes ſoient ſauvez, en ce ſens, que s'il pouvoit y avoir quelque autre ordre de Grace, auſſi digne de lui & plus utile aux hommes, que celui où nous ſommes; il l'auroit choiſi, ou plûtôt il auroit été neceſſité par

N. G v. p. 322.

ſa ſageſſe à le prendre, pour ne pas démentir ſes attributs. Voilà encore une fois, ce que le P. M. appelle en Dieu, vouloir veritablement que tous les hommes ſoient ſauvez; quoiqu'en même temps il aſſûre que Dieu ne peut pas en ſauver plus qu'il en ſauve, ſans faire des Miracles que l'ordre immuable, qui eſt ſa Loy neceſſaire, ne lui permet pas de faire; & qu'il ſauve autant de perſonnes qu'il en peut ſauver agiſſant ſelon les régles adorables que ſa ſageſſe lui preſcrit, cette ſageſſe qu'il aime infiniment davantage qu'il n'aime les hommes, qu'il aime invinciblement, qu'il aime d'un amour naturel & neceſſaire. Cela veut dire que le nouveau Théologien juge à propos, pour de bonnes raiſons, de donner le nom de volonté ſincere & veritable, à une chymerique velléité qu'il lui plaît d'imaginer en Dieu par rapport au ſalut de tous les hommes.

Ib. N. G. p. 322.

enſorte que ſelon ſon Dictionnaire, dire que Dieu veut veritablement que tous les hommes ſoient ſauvez ; c'eſt ne dire autre choſe, ſinon, que Dieu voudroit cela, ſi cela ſe pouvoit ; quoique cela ne ſe puiſſe pas : qu'il le voudroit, ſuppoſé un hypotheſe impoſſible, qui ſeroit qu'il y eût une autre maniere d'agir plus avantageuſe aux hommes, & en même temps auſſi digne de ſes attributs, que celle qu'il a été obligé de prendre, parce qu'elle étoit effectivement la plus parfaite, la plus Divine qui pût être, & la ſeule enfin capable de lui faire honneur.

Mais j'ai dit que cet examen, du ſens que nôtre Théologien donne à la propoſition : *Dieu veut que tous les hommes ſoient ſauvez*, pourroit achever de nous convaincre que cet Auteur penſe, ou du moins donne à penſer, que Dieu ne veut ſincerement le ſalut que des IV.

seuls Prédestinez, & que Jesus-Christ n'a prié & n'est mort que pour eux seuls.

En effet, il est évident que cette chymerique velleïté que le P. M. imagine dans Dieu, & qui ne fut jamais une veritable volonté du salut de tous les hommes, regarde également tous ceux qui ne seront point sauvez ; il n'y a pas un seul des Réprouvez dont Dieu puisse vouloir autrement le salut, qu'en ce ridicule sens ; que si par impossible il pouvoit le sauver, il le voudroit bien. Qu'on se donne la peine de relire les endroits que nous venons de citer, on verra dans le premier, qu'il n'est pas *possible* que tous les hommes soient sauvez, à cause de la simplicité des voïes de Dieu, que sa sagesse l'oblige tellement à suivre, qu'elle le rend *impuissant* à en choisir d'autres : donc il n'est pas *possible* non plus, qu'il y ait un seul homme sauvé parmi

tous ceux que la ſimplicité de ces mêmes voïes réprouve ; & par conſequent Dieu ne veut pas le ſalut d'aucun Réprouvé ; car Dieu ne peut vouloir ce qu'il ſçait être impoſſible.

On verra encore dans le ſecond paſſage, que Dieu a dû, parce que ſa ſageſſe l'y *oblige*, choiſir dans l'ordre de la Grace des voïes dont la ſimplicité a *neceſſairement* des ſuites fâcheuſes à nôtre égard, c'eſt-à-dire à l'égard de ceux qu'elle réprouve ; ſuites néanmoins auſquelles Dieu ne *peut* remedier, parce que l'ordre immuable & neceſſaire, qui eſt la régle de ſes volontez, ne le permet pas : donc Dieu ne peut pas empêcher qu'aucun des Réprouvez ſoit garenti des fâcheuſes ſuites qu'ont neceſſairement à ſon égard les Loix de l'ordre de la Grace ; parce qu'il répugne abſolument que Dieu agiſſe contre l'ordre immuable, la régle eſſentielle de

toutes ſes volontez. Par conſequent, Dieu voit qu'il lui eſt impoſſible de ſauver un ſeul des Réprouvez ; ainſi il ne peut pas vouloir ſincerement le ſalut d'aucun.

Le troiſiéme paſſage nous apprend que Dieu ſauve autant de perſonnes qu'il en *peut* ſauver, agiſſant ſelon les régles adorables que ſa ſageſſe lui preſcrit, & dont il ne *peut* ſe départir. Donc il ne peut pas ſauver une ſeule perſonne de plus qu'il n'en ſauve : & ſi il ne le peut, il ne le veut certainement pas.

Le quatriéme enſeigne que Dieu, par l'étenduë infinie de ſa connoiſſance, a choiſi de toutes les combinaiſons poſſibles de la Nature & de la Grace, celle qui devoit former l'Egliſe la plus ample & la plus parfaite, celle qui devoit faire entrer dans l'Egliſe un plus grand nombre de Prédeſtinez : donc Dieu n'a plus aucun moïen d'augmenter ſon Egliſe d'un

ſeul Prédeſtiné; il ne lui eſt pas poſſible d'y faire entrer un ſeul homme de plus qu'il n'y en doit entrer. Donc il ne peut pas vouloir veritablement y en faire entrer davantage, puiſque cela eſt impoſſible.

Le cinquiéme dit, que ſi Dieu avoit pû faire par d'autres moïens auſſi dignes de lui, ſon Egliſe plus ample & plus parfaite, il n'auroit pas pû agir comme il a fait, il auroit été obligé de prendre ces autres voïes qui auroient été plus fécondes avec une égale ſimplicité: qu'ainſi la raiſon pourquoi il ne ſauve pas tous les hommes, c'eſt qu'il ne lui eſt pas *permis* de compoſer ces voïes qu'il a été obligé d'emploïer à l'execution de ſon deſſein. Or la même raiſon prouve autant, que Dieu ne peut pas ſauver un ſeul des Réprouvez, qu'elle prouve qu'il ne peut pas les ſauver tous: donc il ne veut pas en ſauver un ſeul; autrement, il voudroit ce qui ne lui eſt pas permis de faire.

GOTTFRIED WILHELM LEIBNIZ BIBLIOTHEK
NIEDERSÄCHSISCHE LANDESBIBLIOTHEK
Signatur: Leibn. Marg. 91:3, [289] - 281
PUBLIC DOMAIN

Et qu'on ne réponde point que tous ces paſſages prouvent ſeulement, que Dieu ne peut pas vouloir *efficacement* ſauver un ſeul réprouvé : mais qu'ils n'empêchent pas que Dieu ne puiſſe vouloir *ſuffiſamment* le ſalut de quelqu'un de ces miſerables, en lui donnant des moïens proportionnez & ſuffiſans. Car en premier lieu, nous avons montré que ſelon la nouvelle Théologie, il n'y avoit point de Graces veritablement ſuffiſantes pour tous ceux qui ne ſe convertiſſent effectivement pas. Mais en ſecond lieu, pour ne point perdre de veuë nos paſſages, il faut remarquer qu'il prouve qu'il n'eſt pas poſſible à Dieu de ſauver un ſeul homme de plus; ni d'augmenter ſon Egliſe d'un ſeul Prédeſtiné : or Dieu ne peut vouloir ſincerement, en quelque ſens qu'on prenne cette volonté, ce qu'il connoît lui être impoſſible. En troiſiéme lieu, il eſt évident qu'on con-

trediroit & qu'on sapperoit tous les fondemens de la nouvelle Doctrine, si l'on soûtenoit que la simplicité des Loix de la Grace permît qu'un seul Réprouvé reçût de Dieu des Graces avec lesquelles il ne tint qu'à lui de se sauver : car si cela étoit, il ne seroit plus vrai de dire, que l'Eglise future doive être la plus ample & la plus parfaite qui puisse être, la simplicité des voïes demeurant égale ; ou qu'il ne peut pas, tout le reste étant égal, se faire qu'il entre dans l'Eglise des Prédestinez, un seul homme de plus : puisque manifestement, ce Réprouvé qui auroit des moïens suffisans, pourroit entrer dans cette bienheureuse Eglise, sans nul préjudice de la simplicité des voïes : cette simplicité de voïes lui aïant elle-même procuré ces moïens proportionnez, ou du moins aïant permis qu'ils lui fussent fournis, il n'y a pas d'apparence qu'elle s'opposât à ce que

cet homme s'en ſervît, s'il le vouloit. On ne pourroit plus dire non plus, ſuppoſé la bonté de la réponſe, que Dieu ne peut pas ſauver une ſeule perſonne de plus qu'il n'en ſauve; car il eſt clair que Dieu peut de ſon côté ſauver autant de perſonnes, qu'il y en a à qui il donne tous les ſecours neceſſaires & ſuffiſans pour qu'elles ſe ſauvent ſi elles veulent. Enfin, ſi le P. M. penſoit qu'un ſeul Réprouvé eût des Graces veritablement ſuffiſantes pour pouvoir operer ſon ſalut, au cas qu'il voulût y correſpondre: il n'auroit garde de rejetter ſur la ſimplicité des voïes de Dieu, & ſur l'impuiſſance où l'ordre neceſſaire le met de faire plus qu'il ne fait, l'impoſſibilité du ſalut d'un plus grand nombre d'hommes: il rejetteroit plûtôt, ou même il ne pourroit plus rejetter cette impoſſibilité que ſur la negligence, l'aveuglement, la dureté de cœur, la folie des Pecheurs

qui s'obſtinent à rendre inutile tout ce que Dieu fait pour eux, & à mettre des obſtacles aux effets de ſa bonne volonté. Mais, que dis-je, impoſſibilité ? Non, le P. M. ne reconnoîtroit plus alors de telle impoſſibilité ; il diroit, au contraire avec tous les Théologiens Catholiques, que Dieu pourroit, s'il le vouloit, donner à tous les hommes des Graces efficaces de ſalut : que cependant, pour des raiſons que nous devons adorer, mais qui certainement ne lui ôtent point ſa liberté, il juge à propos de n'en pas uſer ainſi ; & de donner ſeulement à ceux qui ſe perdent, des Graces veritablement ſuffiſantes, par leſquelles il marque bien, que de ſon côté il veut très-ſincerement qu'ils ſoient ſauvez, puiſqu'il leur fournit tous les moïens neceſſaires de ſalut : mais que leur ſeule obſtination ſera cauſe qu'ils ne profiteront pas de ces moïens, & qu'ils ſe perdront con-

tre l'intention de Dieu.

V. Or, ſi Dieu ne veut, & ne peut même, ſuivant la nouvelle Théologie, vouloir en aucun ſens veritable & ſerieux, le ſalut d'un ſeul d'entre les Réprouvez : il s'enſuit, que Jeſus-Chriſt n'a pas pû non plus, ni prier ni offrir le ſacrifice de ſa vie pour un ſeul de ces miſerables ; car outre que toutes ſes volontez & ſes deſirs ſont neceſſairement conformes à l'ordre, & reglez par le Code Divin, ainſi que nous avons veu ; & qu'il ne peut pas plus ſe départir de la ſimplicité des Loix générales, que ſon Pere céleſte : il eſt encore manifeſte qu'il n'a ni dû ni pû demander à ſon Pere, ce que ſon Pere ne devoit ni ne pouvoit pas faire : Jeſus-Chriſt n'auroit pû avoir intention de verſer ſon ſang pour des hommes qu'il eût bien ſçu que l'ordre de la Grace mettoit dans l'impuiſſance abſoluë d'en profiter. Je laiſſe au P. M. à faire ſes réflé-

Ch. 4. n. v.

xions ſur de telles conſequences de ſa Doctrine.

Mais que les autres admirent la confiance de cet Auteur qui parle ainſi dans ſon troiſiéme Eclairciſſement ſur la Nature & la Grace: » Il eſt évident que la Prédeſtination de la maniere que je l'explique, n'a rien de dur... qu'elle ne porte point au deſeſpoir... qu'elle condamne nôtre negligence, &c. Il eſt évident, par les veritez que je viens d'établir, que la raiſon ne fournit point d'autre voïe que celle que je donne, pour accorder l'Ecriture-Sainte avec elle-même, ou cette propoſition : *Dieu veut que tous les hommes ſoient ſauvez*, avec celle-cy : *Tous les hommes ne ſont pas ſauvez*. En verité, Calvin en auroit pû dire autant : & il faut qu'un homme ſoit bien entêté de ſes idées, ſi c'eſt ſincerement qu'il parle de la ſorte ; ou qu'il prenne ſes Lecteurs pour de grandes

N G. p. 325. 326. 327.

duppes, s'il prétend leur imposer par ces airs assûrez.

VI. Je ne puis, ce me semble, mieux terminer ces matieres de la Prédestination, que par une réfléxion qu'il n'auroit pas été temps de faire, avant que nous eussions développé la Doctrine de nôtre Auteur, & montré ses dangereuses consequences.

On a veu que toute cette belle Théologie est appuïée sur les fameux principes des Loix simples & générales, selon lesquelles l'Auteur s'est mis en tête que Dieu étoit tellement necessité d'agir, qu'il n'avoit plus ni la liberté ni le pouvoir de rien faire par des volontez particulieres. Il prétend vers le commencement de son traité de la Nature & de la Grace, avoir prouvé ce principe, *& à priori & à posteriori*, ce sont ses termes : c'est-à-dire, tant par l'idée de l'Etre infiniment parfait, que par les effets qu'on

N.G. *p.* 39. 40. 41.

qu'on remarque dans l'ordre naturel & ſurnaturel.

Or je lui ſoûtiens moi, que ſon principe eſt démontré faux & pernicieux par des raiſons *&* *à priori* *&* *à poſteriori*. *A priori*, parce que l'idée que tout homme de bon ſens doit avoir de Dieu, ne ſouffre point qu'on ôte la liberté au premier de tous les Etres, en le ſoumettant comme les Païens y ſoumettoient leur Jupiter, à une eſpece de deſtin qui le prive du pouvoir de diſpoſer d'aucune de ſes volontez : cette idée ne ſouffre point non plus, qu'on s'imagine un Dieu qui ne puiſſe ſortir hors de lui même, ſans que par la fatalité du deſtin qui le gouverne, il ne faſſe neceſſairement cent millions d'hommes éternellement malheureux contre un heureux. *A poſteriori*, parce que l'on a veu que ce principe conduit à toutes les plus monſtrueuſes Héréſies qui aïent jamais ravagé l'E-

gliſe. Il ſeroit encore aiſé de montrer ſa fauſſeté par l'autorité de l'Ecriture-Sainte, tant de l'Ancien que du Nouveau Teſtament, qui le contredit à toutes les pages, & dont la verité ne ſçauroit ſubſiſter avec ce principe.

CHAPITRE VIII.

Du peché originel.

C'Eſt encore icy que le P. M. triomphe de tous les PP. & de tous les Théologiens qui ont parlé ſur cette matiere. Ils mettoient auſſi le Peché Originel, & la maniere dont il ſe tranſmet à tous les hommes, au nombre de ces Myſtéres que la raiſon ne pouvoit pénétrer : mais nôtre Théologien Philoſophe a trouvé le moïen de réduire à ſa Méchanique ordinaire, ce point de nôtre Religion, com-

me il y avoit déja réduit la pluſpart des autres. On peut même dire que c'eſt le morceau de tout ſon ouvrage qu'il a ſçû rendre le plus agréable & le plus curieux, par la multitude des reſſorts que ſon imagination fait joüer dans celle des autres; & par des explications fort divertiſſantes de mille effets naturels qu'on avoit admiré juſqu'à lui, ſans s'aviſer d'en apporter les cauſes qu'il en apporte : on y trouve même de petits ſecrets fort nouveaux, tel qu'eſt entr'autres celui de faire entretenir une femme enceinte avec le fruit qu'elle porte. Ceux qui voudront ſe donner la plaiſir de toutes ces curioſitez, pourront lire le livre de l'Imagination, & celui des Paſſions, qui ſont parties de la Recherche, avec le huitiéme Eclairciſſement. Pour moi je n'ay pas le temps d'égaïer mon Lecteur par toutes ces gentilleſſes; preſſé que je ſuis d'examiner encore ſérieuſement le fond

de cette nouvelle Doctrine. Elle se réduit à ces trois points : sçavoir, en quoi consiste le Peché Originel : comment il se transmet : comment il est effacé dans le Sacrement de Baptême ?

I. Luther & Calvin ont enseigné que le Peché Originel étoit la concupiscence même, & ce dogme a été pour eux le principe de plusieurs Héréſies aussi absurdes qu'impies : je suis fâché de ne trouver aucune difference sur ce premier point, entre le sentiment de nôtre Auteur & celui de ces Hérétiques. Pour bien entendre ce sentiment du P. M. il faut sçavoir avant toutes choses, de quelle maniere il a conçu l'ordre qui se trouvoit dans les facultez & dans les passions de nôtre premier Pere pendant sa justice originelle, & les changemens ou les désordres qui y sont arrivez aprés son peché. C'est ainsi qu'il s'en explique dans la Recherche : » Etant, dit-il, com-

poſez d'un eſprit & d'un corps, « R.T 12
nous avons deux ſortes de biens « l. 1 c.
à rechercher ; ceux de l'eſprit & « 5. p 18.
ceux du corps ; nous avons auſſi « 19. 20.
deux moïens de reconnoître qu'- « 21.
une choſe nous eſt bonne ou mau- «
vaiſe ; nous pouvons le reconnoî- «
tre par l'uſage de l'eſprit ſeul, & «
par l'uſage de l'eſprit joint au «
corps : nous pouvons reconnoître «
nôtre bien par une connoiſſance «
claire & évidente ; nous le pou- «
vons auſſi reconnoître par un ſen- «
timent confus. Je reconnois par «
la raiſon que la juſtice eſt aima- «
ble ; je ſçai auſſi par le goût, qu'- «
un tel fruit eſt bon. La beauté de «
la juſtice ne ſe ſent pas ; la bonté «
d'un fruit ne ſe connoît pas. Les «
biens du corps ne méritent pas «
l'application d'un eſprit, que Dieu «
n'a fait que pour lui ; il faut donc «
que l'eſprit reconnoiſſe de tels «
biens ſans examen, & par la preu- «
ve courte & inconteſtable du ſenti- «

» ment. Les pierres ne ſont pas pro-
» pres à la nourriture, la preuve en
» eſt convaincante, & le ſeul goût
» en fait tomber d'accord tous les
» hommes. Le plaiſir & la douleur
» ne ſont donc les caracteres natu-
» rels & inconteſtables du bien &
» du mal, que pour ces choſes là
» ſeulement, qui ne pouvant être
» par elles-mêmes ni bonnes ni mau-
» vaiſes, ne peuvent auſſi être re-
» connuës pour telles par une con-
» noiſſance claire & évidente; qui
» étant au-deſſous de l'eſprit, ne
» peuvent ni le récompenſer ni le
» punir; qui ne meritent pas que
» l'eſprit s'occupe d'elles, & deſ-
» quelles Dieu ne voulant pas qu'on
» s'occupe, il ne nous porte à elles
» que par *inſtinct*, c'eſt-à-dire, par
» des ſentimens agréables ou déſa-
» gréables.

Ib. » Mais pour Dieu, qui ſeul eſt
» le vrai bien de l'eſprit; qui ſeul eſt
» au-deſſus de lui; qui ſeul peut le

récompenſer en mille façons diffe- «
rentes ; qui ſeul eſt digne de ſon «
application, & qui ne craint point «
que ceux qui le connoiſſent ne le «
trouvent point aimable : il ne ſe «
contente pas d'être aimé d'un «
amour aveugle & d'un amour d'*in-* «
ſtinct, il veut être aimé d'un a- «
mour éclairé & d'un amour de «
choix..... «

Les choſes étant ainſi, on doit «
dire qu'Adam n'étoit point porté «
à l'amour de Dieu & aux choſes «
de ſon devoir par un plaiſir préve- « *Ib.*
nant ; parce que la connoiſſance «
qu'il avoit de Dieu comme ſon «
bien, & la joïe qu'il reſſentoit ſans «
ceſſe, comme une ſuite neceſſaire «
de la veuë de ſon bonheur en s'u- «
niſſant à Dieu : joïe qui étoit pu- « *R. T. 2.*
rement intellectuelle & fort diſ- « *p. 204.*
tincte du plaiſir prévenant, pou- « *Eclair.* 4.
voit ſuffire pour l'attacher à ſon «
devoir & pour le faire agir avec «
plus de merite que s'il eût été dé- «

» terminé par un plaisir prévenant ;
» il étoit de cette sorte en une plei-
» ne liberté.

» Mais on ne peut pas dire qu'A-
» dam se portât à la recherche &
Ib. T. 1 » à l'usage des choses sensibles par
» une connoissance exacte du rap-
» port qu'elles pouvoient avoir avec
» son corps : car enfin, s'il avoit fa-
» lu qu'il eût examiné toutes les
» configurations des parties de quel-
» que fruit, celles de toutes les par-
» ties de son corps, & le rapport
» qui résultoit des unes avec les au-
» tres ; pour juger si dans la chaleur
» présente de son sang, & dans mille
» autres dispositions de son corps,
» ce fruit eût été bon pour sa nour-
» riture : il est visible que des cho-
» ses qui étoient indignes de l'appli-
» cation de son esprit, en eussent
» entierement rempli la capacité, &
» cela même assez inutilement, par-
» ce qu'il ne se fût pas conservé long-
» temps par cette voïe. D'ailleurs,

son esprit n'étant pas infini, il ne « pouvoit pas connoître toutes les « proprietez des corps qui l'envi- « ronnoient, puisqu'il est constant « que ces proprietez sont infinies. Et « si l'on accorde, ce qui ne se peut « nier avec quelque attention, que « son esprit n'étoit pas fait pour exa- « miner les mouvemens & les confi- « gurations de la matiere : mais pour « être continuellement appliqué à « Dieu ; l'on ne pourra trouver à re- « dire si nous assûrons que c'eût été « un désordre & un déreglement, « dans un temps où toutes choses « devoient être parfaitement bien « ordonnées, s'il eût été obligé de « se détourner l'esprit de la veuë des « perfections de son vrai bien, pour « examiner la nature de quelque « fruit afin de s'en nourrir. «

Adam avoit donc les mêmes « sens que nous, par lesquels il étoit « *ib.* averti sans être détourné de Dieu, « de ce qu'il devoit faire pour son «

» corps : il sentoit comme nous des
» plaisirs, & même des douleurs &
» des dégoûts prévenans & indéli-
» berez ; mais ces plaisirs & ces dou-
» leurs ne pouvoient le rendre es-
» clave ni malheureux comme nous :
Ib. p. 18. » parce qu'étant maître absolu des
» mouvemens qui s'excitoient dans
» son corps, à cause qu'étant dans
» l'ordre, il falloit que son corps
» fût soûmis à son esprit, il avoit le
» pouvoir d'arrêter ces mouvemens,
» sçavoir les émotions des esprits &
» du sang, & les ébranlemens du
» cerveau que les objets excitoient
» en lui ; & il les arrêtoit incon-
» nent après qu'ils l'avoient averti ;
» s'il le souhaitoit ainsi ; & sans dou-
» te il le souhaitoit toûjours à l'égard
» de la douleur : heureux, & nous
» aussi, s'il eût fait la même chose
» à l'égard du plaisir.

» Mais aprés qu'il eut peché, ces
Ib. p. 21. » plaisirs qui ne faisoient que l'aver-
» tir avec respect ; & ces douleurs

qui sans troubler sa felicité, lui faisoient seulement connoître qu'il pouvoit la perdre & devenir malheureux; n'eurent plus pour lui les mêmes égards; ses sens & ses passions se révolterent contre lui; ils n'obéïrent plus à ses ordres; & ils le rendirent comme nous esclave des choses sensibles, l'ordre le voulant ainsi; parce qu'il ne fut plus juste qu'en faveur d'un coupable & d'un rebelle, il y eût dans la Loy générale de la communication des mouvemens, d'autres exceptions que celles qui sont absolument necessaires à la conservation de nôtre vie & de la societé civile. Ainsi le corps de l'homme étant incessamment ébranlé par l'action des objets sensibles; & son ame étant agitée par les ébranlemens de la partie principale de son cerveau, qu'il ne peut plus arrêter: il est dépendant du corps, auquel il avoit été seulement uni, & auquel il

R. T. E. 218. 219. *Eclair.* 8.

» commandoit avant le peché, lorſ-
» que l'ordre vouloit que le corps
» fût ſoumis à l'eſprit.

II. Cette longue explication qui étoit neceſſaire pour l'intelligence de pluſieurs choſes que nous dirons dans le reſte de cet ouvrage, étant ſuppoſée, il eſt préſentement aiſé de comprendre, que ſelon nôtre Au-
R T. 1. l. 2. c 7. p. 110. teur, la concupiſcence n'eſt autre choſe, comme il le déclare lui-même, que *l'effort naturel, que les traces du cerveau, ou les ébranlemens de la partie principale du cerveau, font ſur l'eſprit pour l'attacher aux choſes ſenſibles*: mais effort victorieux & maître de l'eſprit, par la perte que nous avons fait du pouvoir qu'avoit Adam de ſuſpen-
R. T 2. p 199. Eclair. 1. dre la communication des mouvemens, d'arrêter les ébranlemens du cerveau, & d'empêcher ſes traces de ſe former. Ainſi c'eſt dans cette perte que nôtre Théologien fait
Nb. conſiſter le *formel* de la concupi-

ſcence. » La concupiſcence, dit-il encore, ne conſiſte que dans la perte que l'homme a faite du pouvoir de ſuſpendre les Loix de la communication des mouvemens en certaines occaſions : ou d'empêcher que l'action des objets ſe communiquât juſqu'au ſiege de l'ame, ou à la partie principale du cerveau ſur laquelle ſont établies les Loix de l'union de l'ame & du corps, leſquelles font un homme de ces deux ſubſtances oppoſées : ainſi tous les objets ſenſibles qui agiſſent ſur les corps, frappent l'ame & l'obligent d'avoir des penſées & des mouvemens par rapport à eux. Et dans le traité de la Nature & de la Grace : » Adam aprés ſon peché, perdit tout d'un coup le pouvoir qu'il avoit ſur ſon corps ; de ſorte que ne pouvant plus arrêter les mouvemens, ni effacer les traces que les objets ſenſibles produiſoient dans la par-

M. 20. *p.* 477. 478.

N.G. p. 156.

» tie principale de ſon cerveau ; ſon
» ame ſe trouva par l'ordre de la
» nature, & en punition de ſa dé-
» ſobéïſſance, miſérablement aſſu-
» jettie à la Loy de la concupiſcen-
» ce, à cette Loy charnelle qui do-
» mine ſur lui par des paſſions ſi for-
» tes & ſi vives, & en même temps
» ſi douces & ſi agréables, qu'il ne
» peut & qu'il ne veut pas même
» faire les efforts neceſſaires pour
» rompre les liens qui le captivent.
Il eſt inutile de tranſcrire un plus grand nombre de paſſages.

III. Or le P. M. déclare très-franchement & très-préciſément en cent endroits, que le Peché Originel n'eſt rien autre choſe que cette victoire, que cette domination des traces & des ébranlemens du cerveau ſur l'eſprit, pour l'attacher aux choſes ſenſibles ; que ces efforts des ſens que nous ne pouvons plus arrêter en ſuſpendant la communication des mouvemens ; en un mot,

R. T. 1. l. 2. c. 7. p. 110.

GOTTFRIED WILHELM LEIBNIZ BIBLIOTHEK
NIEDERSÄCHSISCHE LANDESBIBLIOTHEK
Signatur: Leibn. Marg. 91:3, [310] - 302
PUBLIC DOMAIN

que ce *formel* même de la concupiſcence. » Il y a grande apparence, dit-il, au ſecond livre de la « Recherche, dans l'explication de « la concupiſcence & du Peché Ori- « ginel, que le régne ou la victoire « de la concupiſcence, eſt ce qu'on « appelle Peché Originel dans les « enfans; mais dans l'Eclairciſſement « il s'explique d'une maniere encore plus préciſe & plus aſſûrée : Voicy comme il parle.

Comme l'ame de l'Enfant eſt « unie à ſon corps dans le moment « même qu'elle eſt créée... il eſt é- « vident que dans le même inſtant « que cette ame eſt créée, elle a « des inclinations corrompuës, & « qu'elle eſt tournée vers les corps, « puiſqu'elle a dès ce moment les « inclinations qui répondent aux « mouvemens qui ſont actuellement « dans le cerveau auquel elle eſt « unie; mais parce que c'eſt un dé- « ſordre que l'eſprit ſoit tourné vers « *R. T. 2. p. 220. Eclair. 8.*

» les corps, & qu'il les aime ; l'En-
» fant eſt pecheur & dans le déſor-
» dre dès qu'il eſt créé : Dieu qui
» aime l'ordre le haït en cet état.
» Cependant ſon peché n'eſt pas li-
» bre ; c'eſt ſa mere qui l'a conçu
» dans l'iniquité, à cauſe de la com-
» munication qui eſt établie par l'or-
» dre de la nature entre le cerveau
» de la mere & celui de l'enfant.

Ib. p. 222. Et plus bas : » Suppoſant donc que
» les Enfans naiſſent avec la concupi-
» ſcence, il eſt évident qu'ils ſont
» veritablement pecheurs, puiſque
» leur cœur eſt tourné vers les corps
» autant qu'il en eſt capable : il n'y
» a encore dans leur volonté que l'a-
» mour naturel, & cet amour eſt dé-
» reglé... Ainſi il n'y a rien en eux
» que Dieu puiſſe aimer, puiſque
» Dieu ne peut aimer le déſordre.

Il étale encore au long cette mê-

C *p.* 166. me Doctrine dans ces Converſa-
tions qu'il lui a plû d'appeller Chré-
tiennes. » Comment ſe peut-il fai-

re, dit Ariſtarque, que nos ames « ſortant des mains de Dieu, elles « ſe corrompent d'abord qu'elles « ſont unies à nos corps ? Théodore « répond. Nôtre ame eſt faite pour « aimer Dieu ; elle eſt dans l'ordre « lorſqu'elle l'aime, c'eſt-à-dire, « lorſque le mouvement que Dieu « lui imprime, la porte vers lui : elle « eſt au contraire dans le déſordre, « lorſqu'aïant du mouvement pour « aller juſqu'à Dieu, elle s'arrête à « quelque bien particulier... Si donc « je fais voir qu'à cauſe de l'union « que les Enfans ont avec leurs Me- « res, l'ame des Enfans eſt neceſſai- « rement tournée vers les corps, qu'- « elle n'aime que les corps, & que « tout ſon mouvement ſe borne à « quelque choſe de ſenſible dês l'in- « ſtant qu'elle eſt formée ; j'aurai « montré la cauſe du déſordre gé- « néral de la nature, & comment « nous naiſſons tous dans le peché. «

Eraſte, troiſiéme interlocuteur, re-

Ib. p. 170. prend : » Mais, Théodore, les Enfans ne ſont pas libres : ils aiment » les corps, il eſt vrai ; mais ils ne » peuvent s'empêcher de les aimer : » comment donc ſont-ils pecheurs, » comment ſont-ils dans le déſordre ? *Théodore*, leur peché n'eſt » pas de leur choix, il n'eſt pas libre, & cependant ils ſont dans le » déſordre ; car tout eſprit détourné de Dieu & tourné vers les » corps, n'eſt pas dans l'ordre de » Dieu, s'il eſt certain qne Dieu » veut être aimé plus que les corps. » La concupiſcence n'eſt point peché

171. » dans les gens de bien, parce qu'il » ſe trouve en eux un amour de » choix qui y eſt contraire : la concupiſcence ne régne pas en eux ; » mais elle régne dans les Enfans, » leur amour naturel eſt mauvais, » & ils n'ont que cet amour....Dans » un Enfant qui n'a jamais aimé » Dieu, & qui eſt actuellement » tourné vers les corps, il n'y a rien

qui ne ſoit déreglé, ſon cœur eſt « corrompu ; il eſt fils de colere, « comme parle ſaint Paul, & il ſera « neceſſairement damné. «

Enfin, dans la réponſe à l'objection contre les articles onziéme & douziéme de ſon Eclairciſſement, aprés avoir dit que la privation de la Juſtice Originelle priſe pour certaines qualitez inconnuës, n'eſt point le Peché Originel ; parce qu'à proprement parler, cette privation ne ſe tranſmet point. Il ajoûte : » Si les Enfans n'ont point ces qualitez, « c'eſt que Dieu ne les leur donne « pas ; & ſi Dieu ne les leur donne « pas, c'eſt qu'ils en ſont indignes : « c'eſt donc cette indignité qui ſe « tranſmet, & qui eſt cauſe de la « privation de la Juſtice Originelle ; « ainſi, c'eſt cette indignité qui eſt « proprement le Peché Originel : « or cette indignité qui conſiſte, « comme je l'ai fait voir, en ce que « les inclinations des Enfans ſont «

R. T. 2. p. 239. Eclair. 8.

Ib.

„ actuellement corrompuës, que
„ leur cœur eſt tourné vers les
„ corps, & qu'ils les aiment; eſt
„ réellement en eux; ce n'eſt point
„ l'imputation du peché de leur pe-
„ re, ils ſont effectivement dans le
„ déſordre.

Nôtre Théologien laiſſe-t-il le moindre lieu de douter, aprés tant de témoignages ſi nets, qu'il ne penſe que la concupiſcence eſt formellement le Peché Originel, eſt par elle-même un déſordre, un déreglement digne de la colere de Dieu, qu'elle eſt mauvaiſe de ſa nature, & coupable par elle-même, *rea per ſe?*

IV. Quant à la tranſmiſſion du Peché Originel: ce peché n'étant rien autre choſe, ſelon la nouvelle Théologie, que la concupiſcence même; & la concupiſcence conſiſtant dans la force que les traces imprimées dans le cerveau par les objets ſenſibles, ont de tourner les penſées

& les affections de l'esprit vers les corps ; il est clair que le Peché Originel ne peut se transmettre que par la transmission même de ces traces des objets sensibles. Or ces traces n'ont pas paru au nouveau Philosophe propres à passer des Peres aux Enfans ; ainsi il s'est déterminé à ne les faire communiquer que par les Meres, & à mettre sur le conte des seules femmes, tous les ravages que fait dans le monde le Peché d'Origine, tant par lui-même que par ses funestes suites. Cette résolution prise, non sans avoir bien consulté & murement déliberé avec la raison universelle ; il s'est fortement appliqué à la consideration de l'imagination des femmes, à qui certainement la seconde partie de son second livre de la Recherche ne doit pas plaire. Enfin, pour récompenser le travail & l'assiduité de son attention, le Maître interieur lui a révelé, que toutes les traces du cer-

R.T. 1 l. 2. c. 7. p. 105. 111. veau d'une femme s'imprimoient & se gravoient dans celui de l'Enfant qu'elle porte ; que toutes les blessûres du cerveau de la Mere enceinte, blessoient par consequent le cerveau de son fruit, à cause de l'union étroite qui est entre le corps du *fœtus* & le corps de celle qui l'a conçû : » Desorte, dit nôtre Au-

Ib. p. 102. „ teur, qu'on doit penser que les „ Enfans dans le sein de leurs Me- „ res, ont les mêmes sentimens & „ les mêmes passions ; en un mot, „ toutes les mêmes pensées qui s'ex- „ citent dans l'ame de la Mere, à „ l'occasion des mouvemens qui se „ produisent dans son corps. Que „ ces Enfans voïent ce que leurs „ Meres voïent ; entendent les mê- „ mes cris ; reçoivent les mêmes „ impressions des objets, & sont „ agitez des mêmes passions : que les „ Meres, par exemple, imaginant „ & désirant fortement de manger „ des pommes ou des poires, les

Enfans, si le *fœtus* est animé, les imaginent & les désirent de même avec ardeur. Car enfin, ajoûte-t-il, les sentimens & les passions sont des suites naturelles des mouvemens des esprits & du sang; or ces mouvemens se communiquent necessairement de la Mere à l'Enfant : Ces choses me paroissent inconteſtables par plusieurs raisons. lb. p. 106. 107.

Aprés cette admirable découverte, qu'il n'a certainement pû faire qu'à la faveur d'un raïon de ce soleil qui fait voir même ce qui n'est pas; il ne fait plus difficulté d'assûrer, que le Peché Originel se transmet de la même maniere que les antipathies & les sympathies des animaux de même espece : que la cause pour laquelle nous naissons pecheurs, est toute la même que celle pour laquelle les Perroquets font des petits qui ont les mêmes cris ou les mêmes chants naturels qu'ils 110. 112.

ont eux-mêmes : il n'y a pas plus de myſtére à l'un qu'à l'autre. L'Auteur même prétend, & ſouhaite principalement qu'on remarque, qu'il y a toutes les apparences poſſibles que les hommes gardent encore aujourd'hui dans leurs cerveaux les traces & les impreſſions, que fit ſur le cerveau d'Eve, la pomme qu'elle mangea dans le Paradis terreſtre. [110.

R.T. 2. p. 220. Eclair. 8. » Ce n'eſt donc que par le corps, c'eſt toûjours nôtre Théologien qui parle, » ce n'eſt que par la gé-
„ nération que l'ame qui ne s'en-
„ gendre point, ſe corrompt, &
„ contracte le Peché Originel; par-
„ ce qu'une Mere dont le cerveau
R.T. 1. l. 2. c. 7. p. 113. „ eſt rempli de traces, qui par leur
„ nature ont rapport aux choſes
„ ſenſibles, & qu'elle ne peut effa-
„ cer, à cauſe que la concupiſcence
„ demeure en elle, & que ſon corps
„ ne lui eſt point ſoumis, les com-
„ muniquant à ſon enfant, elle l'en-

gendre

gendre pecheur. Paſſons au troiſiéme point de cette Doctrine ſur le Peché Originel. "

V. Le P. M. propoſe deux opinions ſur la maniere dont s'efface dans le Baptême, la tache du Peché Originel : il balance dans la Recherche de la Verité, entre ces deux partis : mais dans l'Eclairciſſement, il s'en tient à ſa ſeconde opinion qu'il n'avoit d'abord propoſée que timidement & à la faveur d'un *peut-être* ; c'eſt ſans doute qu'il avoit reçu alors de la bouche du Verbe, des réponſes plus préciſes.

Voicy le premier endroit qui ſe trouve à la fin du ſeptiéme Chapitre du ſecond livre de la Recherche. » Lorſque les Enfans ont été régenerez par le Baptême, & qu'ils ont été juſtifiez ou par une diſpoſition de cœur ſemblable à celle qui demeure dans un Juſte, durant les illuſions de la nuit ; ou, peut-être, par un acte libre d'a- " *R T.* I; *p.* 114.

„ mour de Dieu qu'ils ont fait, é-
„ tant prévenus par un ſecours ac-
„ tuel & infaillible, & délivrez pour
„ quelques momens de la domina-
„ tion du corps par la force du Sa-
„ crement. (Car comme Dieu les
„ a faits pour l'aimer, on ne peut
„ concevoir qu'ils ſoient actuelle-
„ ment dans la juſtice & dans l'or-
„ dre de Dieu, s'ils ne l'aiment ou
„ ſi ils ne l'ont aimé; ou ſi leur cœur
„ n'eſt diſpoſé de la même maniere
„ qu'il ſeroit, s'ils l'avoient actuel-
„ lement aimé;) alors, quoiqu'ils
„ obéïſſent à la concupiſcence pen-
„ dant leur enfance, leur concupiſ-
„ cence n'eſt plus peché, elle ne
„ les rend plus coupables & dignes
„ de colere; ils ne laiſſent pas d'être
„ Juſtes & agréables à Dieu, par
„ la même raiſon que l'on ne perd
„ point la Grace, quoi qu'on ſuive
„ en dormant les mouvemens de la
„ concupiſcence.

Voilà le ſecond paſſage tiré du

huitiéme Eclairciſſement, où l'Auteur expoſe méthodiquement tout ſon ſyſtéme du Peché Originel, & répond à quelques objections la plus pluſpart frivoles qu'il s'y eſt propoſé exprés, afin de faire croire qu'il avoit veu & prévenu toutes les difficultez. Il parle donc ainſi au dix-ſeptiéme article de ſon expoſition : R. T. 2. p. 222.

Mais lorſque les Enfans ont été régenerez en Jeſus-Chriſt, c'eſt-à-dire, lorſque leur cœur a été tourné vers Dieu, ou par un mouvement actuel d'amour, ou plûtôt par une habitude ou une diſpoſition interieure, ſemblable à celle qui demeure aprés un acte parfait d'amour de Dieu ; alors la concupiſcence n'eſt plus peché en eux : car elle n'eſt plus ſeule dans leur cœur, elle n'y domine plus : l'amour habituel qui reſte en eux par la grace du Baptême en Jeſus-Chriſt, eſt plus libre ou plus fort que celui qui eſt en eux par la

„ concupiſcence qu'ils ont d'Adam.

Quelqu'un pourra croire que dans ce ſecond paſſage, le nouveau Théologien héſite encore entre les deux manieres qu'il propoſe, à cauſe qu'il ſemble mettre dans celuicy la même disjonctive que dans le premier : mais ſi l'on y fait attention, l'on découvrira qu'il prétend plûtôt, dans ce ſecond endroit, concilier les deux partis qu'il avoit propoſez dans le premier ; en diſant que cette diſpoſition habituelle & ſemblable à celle d'un Juſte endormi, n'eſt produite que par l'acte libre d'un parfait amour de Dieu que forme l'Enfant dans le moment qu'il eſt délivré de la domination du corps, c'eſt-à-dire, de la concupiſcence ; & qu'elle n'eſt point miſe dans le cœur de cet Enfant, indépendemment de tout uſage libre de ſa volonté, par la ſeule action de Dieu, comme l'on avoit d'abord inſinué dans le ſecond livre de

la Recherche, que cela pouvoit ſe faire. En effet, il déclare lui-même dans l'article ſuivant de ſon explication, que telle eſt ſa veritable penſée.

Et l'on ne doit pas trouver étrange, continuë-t-il, ſi je dis qu'il “ *Ib.*
ſe peut même faire que les Enfans “
dans le temps qu'on les baptiſe, “
aiment Dieu d'un amour libre : “
car puiſque le ſecond Adam eſt “
contraire au premier ; pourquoi “
dans le temps de la régeneration, “
ne pourroit-il pas délivrer les Enfans de la ſervitude de leur corps, “
à laquelle ils ne ſont ſujets qu'à “
cauſe du premier Adam ; afin qu'étant éclairez & excitez par une “
Grace vive & efficace à aimer “
Dieu, ils l'aiment tous d'un amour “
libre & raiſonnable, ſans que le “
premier Adam les en empêche ? “
& dans le dix-neuviéme article. “

Saint Paul nous apprend que le “
vieil homme ou la concupiſcence “

» eſt crucifiée avec Jeſus-Chriſt, &
» que nous ſommes morts & enſe-
» velis avec lui par le Baptême.
» N'eſt-ce point qu'alors nous ſom-
» mes délivrez de l'effort que le
» corps fait ſur l'eſprit, & que la
» concupiſcence eſt comme morte
» en ce moment ? Il eſt vrai qu'elle
» revit, mais aïant été détruite &
» aïant laiſſé les Enfans en état d'ai-
» mer Dieu, elle ne peut plus leur
» faire de mal, quoiqu'elle revive
» en eux ? Car quand il y a deux
» amours dans un cœur, l'un natu-
» rel, & l'autre libre ; l'ordre veut
» qu'on n'ait égard qu'à celui qui
» eſt libre : & ſi les Enfans dans le
» Baptême aimoient Dieu par un ac-
» te qui ne fût point libre en aucu-
» ne maniere, aimant enſuite les
» corps par pluſieurs actes de mê-
» me eſpece ; Dieu ne pourroit peut-
» être pas ſelon l'ordre, avoir plus
» d'égard à un ſeul acte qu'à plu-
» ſieurs, qui ſeroient tous naturels

& ſans liberté, &c. "

Dans l'article vingtiéme, il réfute l'autre opinion, que Dieu, ſans ſuſpendre la domination du corps ſur l'eſprit de l'Enfant, le rendît juſte ou tournât ſa volonté vers lui, en mettant dans ſon ame une diſpoſition pareille à celle qui reſte aprés un mouvement actuel de l'amour de Dieu. *p. 223.*

Enfin, il eſt à propos d'avertir icy, pour une plus ample intelligence de la nouvelle opinion, que cette diſpoſition qu'on prétend être laiſſée dans l'ame de l'Enfant par ſon acte libre de parfait amour de Dieu, ne peut être, ſelon nôtre Théologien, qu'une modification de ſa ſubſtance ſpirituelle, à peu prés ſemblable aux figures qu'on imprime dans les corps, ou à cette modification qu'acquert une roüe à force de tourner ſur ſon eſſieu, laquelle lui donne la facilité de tourner ainſi. *Ib. p. 223. & p. 235. & Eclair. 7. p. 216.*

Au reſte, pour s'aſſûrer combien Théodore eſt perſuadé de la verité de toute ſa Doctrine touchant le Peché Originel, telle que nous venons de l'expoſer ; il ne faut que l'entendre parler dans le quatriéme Entretien de ſes Converſations Chrétiennes, ou aprés avoir expliqué ſes ſentimens à Ariſtarque, il l'apoſtrophe ainſi ſur la fin : » N'eſt-il » pas vrai, Ariſtarque, qu'il y a quel- » ques perſonnes qui vous ont préoc- » cupé contre ce que je viens de dire » du Peché Originel.. en vous in- » ſpirant gravement & pieuſement » une ſecrette averſion pour des ſen- » timens qui paroiſſent nouveaux, » & qui ſont peut-être trop clairs » pour des gens qui ne ſont pas ac- » coûtumez à voir la lumiere ? Je le » ſçai, Ariſtarque, & je reconnois » bien qu'il n'y a que le trouble qu'- » ils ont cauſé dans vôtre eſprit par » l'obſcurité de leurs termes & par » l'air déciſif & ſcientifique de leur

Conv. Chreſt. p. 158. &c.

qualité, qui vous empêche de « consentir à ce que je viens de vous « dire : mais que cela ne vous in- « quiéte pas... les plus gens de « bien ne ſont pas infaillibles ; tous « ceux même qui le paroiſſent, ne « le ſont pas. Mais, quoi qu'il en « ſoit, il vaut mieux être ſenſible à « la lumiere, qu'à l'air le plus pieux « & le plus ſaint ; parce que Dieu « éclaire toûjours, & que ſouvent « l'air nous impoſe ſouvent & nous « ſéduit. Voilà, comme l'on voit, « une veſperie aſſez aigre : le pauvre Ariſtarque ne ſe l'eſt pourtant attirée que pour avoir témoigné, avec 174. toute la modeſtie poſſible, qu'il n'o- 180. ſoit ſe rendre tout-à-fait aux leçons de ſon Maître, parce qu'il apprehendoit de ſe tromper, craignant que ſes ſentimens ne fuſſent pas conformes à ceux des Saints Peres.

Néanmions, l'appréhenſion de VII. ce Diſciple n'étoit, ce me ſemble,

que trop bien fondée : il pouvoit même repartir à son Docteur, qu'il n'y avoit personne qui se donnât plus mal-à-propos, que Théodore, des airs décisifs & scientifiques, & qui eût plus coûtume de débiter gravement & pieusement des sottises, comme il en accuse souvent & en propres termes, tous ceux à qui ses imaginations ne reviennent pas. Enfin, que s'il y avoit quelqu'un au monde dont il fallût se défier des fausses lumieres, c'étoit lui, qui en est venu jusqu'au point de s'imaginer que le Verbe lui parle & lui découvre immédiatement dans sa divine essence, le secret des Mystéres les plus obscurs ; quoiqu'il n'enseigne effectivement sur ces augustes Mystéres, que des nouveautez dangereuses, capables d'offenser & de scandaliser les Fidéles, ou des erreurs manifestes déja réprouvées mille fois par l'Eglise Catholique.

En effet, pour reprendre les trois

points de son système, sur le Peché Originel : il est clair que dans le premier, les Malebranchistes ne different point des Lutheriens & des Calvinistes : ils tiennent comme ces Hérétiques, que le Peché Originel n'est autre chose que la concupiscence, laquelle est formellement & par elle-même, un déréglement digne de la colere de Dieu, un peché qui merite la damnation éternelle.

C'est encore de Luther & des Lutheriens, plûtôt que de la Verité éternelle, que le nouveau Théologien a appris que les Enfans étoient justifiez dans le Baptême par un acte libre de leur volonté ; encore ces Hérétiques n'alloient-ils pas si loin que le nouveau Docteur ; car ils avoüoient qu'ils ne concevoient pas assez de quelle nature pouvoit être cet acte : mais s'en tenant au principe de la nouvelle Théologie ; sçavoir qu'on ne comprend pas que les

V. Summam Becani Tract. de Sacr. in communic. x. q. 2.

p 939. Et compend manualis ejusdem L 2 c. 2. de fide infantiū R.T. 2. p. 223. 224. Eclair. 8.

Enfans puissent être sauvez, ni par conséquent justifiez sans quelque action de leur part; ils vouloient qu'ils fissent quelque espece d'acte de Foy semblable à ceux qui justifient les adultes. Les Théologiens Catholiques ont rejetté ces erreurs comme aussi extravagantes, que contraires à la tradition & à la créance de l'Eglise. Mais disons encore quelque chose de plus positif.

VIII. *Trid. Dec. de Pecc. Origin. sess. 5.*

Le Saint Concile de Trente dans son Decret touchant le Peché Originel, frappe d'Anathême quiconque dira, que la grace de Jesus-Christ conferée dans le Baptême, n'ôte pas entierement tout ce qui fait veritablement & à proprement parler, le Peché Originel. *Si quis per Jesu Christi Domini nostri gratiam quæ in Baptismate confertur reatum Peccati Originalis remitti negat; aut etiam asserit non tolli totum id quod veram & propriam Peccati rationem habet, sed illud*

dicit tantùm radi aut non imputari, Anathema ſit. Je demande au P. M. comment il pourroit accommoder ſes ſentimens avec ce Canon de l'Egliſe. Selon lui, le Peché Originel conſiſte formellement dans la concupiſcence même ; c'eſt cette concupiſcence avec laquelle naiſſent les Enfans, qui fait tout leur peché, qui les rend odieux à Dieu, qui les fait Enfans de colere, dignes de la damnation. Or, ſelon lui auſſi, la concupiſcence demeure toute entiere dans un Enfant baptiſé, elle revit aprés ſa juſtification, cet Enfant continuë de lui obéïr comme auparavant : elle n'avoit rien avant le Baptême qu'elle n'ait encore aprés ; car les ſens font les mêmes efforts ſur l'eſprit, pour le tourner vers les corps, & l'eſprit eſt également privé du pouvoir de réſiſter à ces efforts, ou de ſuſpendre les Loix de la communication des mouvemens. Donc, ſelon lui, ce qui con-

ſtituë veritablement & à proprement parler, le Peché Originel, n'eſt point ôté, n'eſt point détruit dans les Enfans par la grace du Baptême : tout ce qui étoit avant le Baptême dans l'Enfant qui le rendoit pecheur & fils de colere, tout cela y eſt encore aprés le Baptême. Seulement, Dieu aïant plus d'égard à l'acte libre de charité que cet Enfant a formé, qu'à tous les mouvemens neceſſaires de la concupiſcence qui régne dans lui plus imperieuſement que jamais ; il ne lui impute plus à peché ces mêmes choſes, qui attiroient auparavant ſa haine. De bonne foy, l'Auteur qui débite une telle Doctrine, eſt-il à couvert de l'anathême du Concile ; *qui aſſerit non tolli totum id quod veram & propram peccati rationem habet ; ſed illud tantùm radi aut non imputari, anathema ſit ?* Qu'eſt-ce qu'il y a, ſelon la nouvelle Théologie, dans l'Enfant avant ſon

Baptême qui ait, *veram & propriam peccati rationem?* Ne sont-ce pas ces pensées & ces inclinations causées naturellement par les traces du cerveau, qui tournent son esprit vers les choses sensibles & l'attachent aux corps? Or tout cela demeure aprés le Baptême; ce Sacrement n'ôte point, ne détruit point ni ces pensées, ni ces inclinations, ni cet attache aux corps, ni ces traces de son cerveau blessé. Donc la grace du Baptême n'ôte, ni ne détruit point ce qui a dans l'Enfant, *veram & propriam peccati rationem.*

Mais, dira le P. M. la grace du Baptême détruit le régne de la concupiscence dans l'Enfant : or c'est proprement ce régne qui fait le Peché Originel... Examinons cette apparence de réponse, qui est l'unique qu'on puisse apporter. 1°. L'Auteur enseigne lui-même, que l'Enfant baptisé n'est délivré que pour

quelques momens de la *domination* du corps : donc aprés le Baptême le corps le domine comme auparavant : or, dans ſes principes, la domination du corps & le régne de la concupiſcence, c'eſt la même choſe : par conſequent, le régne de la concupiſcence n'eſt point détruit, il eſt tout au plus ſuſpendu pour un moment. 2°. Il déclare que la concupiſcence revit aprés l'acte libre de l'Enfant ; donc elle n'eſt point ôtée par le Baptême ; donc elle régne comme elle régnoit : car aprés le Baptême, l'Enfant n'a pas plus de liberté pour lui réſiſter, qu'il en avoit avant le Baptême. 3°. En effet, la concupiſcence régne dans l'Enfant aprés le Baptême, ſi l'Enfant lui obéït de la même façon qu'auparavant ; or il eſt évident, & l'Auteur le dit en termes formels, que l'Enfant baptiſé obéït à la concupiſcence de la même maniere qu'il lui obéïſſoit lorſqu'il n'étoit pas

baptisé ; donc le régne de la concupiscence n'est point détruit par le Baptême. 4°. L'habitude mauvaise de la concupiscence est manifestement victorieuse aprés le Baptême, comme auparavant, & de l'esprit & du cœur de l'Enfant ; elle le tourne toûjours invinciblement, & le tient de la même maniere attaché aux objets sensibles ; elle prend même tous les jours de nouvelles forces, & sa domination croît & s'étend à mesure que l'Enfant se fortifie. Donc le Baptême n'a pas détruit son régne.

Mais l'acte libre d'amour de Dieu formé par l'Enfant a laissé dans son ame une disposition semblable à celle des Justes qui dorment ; & cette disposition étant libre, l'ordre veut que Dieu ait plus d'égard à elle, qu'à l'amour necessaire des corps que la concupiscence inspire à l'Enfant. Voilà le dernier retranchement de nôtre Philosophe Théo-

logien. Retranchement qui me paroît fort mal pratiqué, puiſque le P. M. ne ſçauroit éviter d'y être entierement défait. Car enfin, ce qu'il dit pour ſa défenſe, ne peut pas ſignifier que la diſpoſition phyſique ou la modification laiſſée par un acte libre d'amour de Dieu dans l'ame de l'Enfant, y entretienne une habitude plus forte que la concupiſcence ; puiſqu'elle ne peut empêcher que la concupiſcence n'entraîne continuellement ce cœur impuiſſant. D'ailleurs, il eſt évident que cette diſpoſition libre qui conſiſte, dit-on, en ce que le cœur de l'Enfant eſt phyſiquement tourné de la même maniere que le cœur d'un Juſte qui dort, ne peut pas demeurer long-temps dans l'ame de cet Enfant que la concupiſcence tourne inceſſamment & violemment d'un ſens tout contraire : comme un morceau de cire ne conſerveroit pas long-temps une figure

sphérique qu'on lui auroit donnée, s'il étoit sous un marteau qui le frappât à tous momens pour l'applatir. Reste donc que ce discours du P. M. signifie, s'il renferme quelque sens raisonnable, que l'ordre demande, que Dieu en faveur de l'acte libre qu'a formé l'Enfant, consente, pour ainsi dire, de ne le plus haïr, quoiqu'il voïe toûjours dans lui les mêmes inclinations & les mêmes habitudes dignes de sa haine, & pour lesquelles il le haïssoit auparavant, & le haïroit encore sans la consideration de cet acte libre : mais dire cela, ce n'est pas dire que ce qui rendoit l'Enfant pecheur & que ce qui faisoit, à proprement parler, son peché avant le Baptême, soit ôté & détruit par la grace du Baptême : car suivant ce langage, il n'y a que la haine de Dieu contre l'Enfant qui soit ôtée par le Baptême ; or ce n'étoit pas cette haine qui faisoit l'Enfant pecheur & qui

conſtituoit proprement ſon peché ; puiſqu'au contraire cette haine ſuppoſoit le peché & la qualité de pecheur : donc dire ce que dit le P. M. pour ſa derniere défenſe, ce n'eſt rien dire autre choſe, ſinon que le Peché Originel, ou tout ce qui conſtituoit le Peché Originel demeurant en ſon entier aprés le Baptême, Dieu néanmoins ne l'impute plus à l'Enfant aprés le Baptême : Propoſition qui eſt juſtement celle que le Concile condamne. *Qui dicit non tolli totum id quòd veram & propriam peccati rationem habet, ſed illud tantùm radi aut non imputari, anathema ſit.* En un mot, ce qui fait le Peché Originel, ce qui conſtituë l'Enfant pecheur, ce qui a dans l'Enfant non baptiſé, *propriam peccati rationem* ; ce n'eſt pas la haine de Dieu contre cet Enfant ; c'eſt, ſi nous en croïons l'Auteur, la concupiſcence même, ou cet amour des corps, cette incli-

nation vers les objets sensibles que cause en lui l'effort victorieux des traces de son cerveau : or la grace du Baptême ôte seulement la haine de Dieu contre cet Enfant ; elle n'ôte nullement & ne détruit point du tout sa concupiscence, ni son amour pour les corps, ni les traces de son cerveau, ni la domination & la victoire de ces traces. Donc la grace du Baptême n'ôte point ce qui a dans l'Enfant, *veram & propriam peccati rationem*. Je laisse à nôtre Théologien à tirer une seconde conclusion qui n'est pas fort éloignée.

IX. J'ai encore un scrupule à proposer au P. M. sur sa Doctrine : c'est qu'il me paroît que selon lui, quand un Adulte a perdu la grace de son Baptême par un peché mortel ; alors tous les premiers mouvemens, les mouvemens indéliberez & involontaires, par lesquels sa concupiscence, soit pendant la veille, soit du-

rant le ſommeil, le porte & le tourne vers les corps ; ſont de veritables pechez qui le rendent digne de la haine & de la colere de Dieu, autant & de la même maniere qu'ils ſont veritablement des pechez dans l'Enfant non baptiſé. La raiſon en eſt évidente ; puiſque Dieu n'a plus d'égard à l'acte libre de charité que cet Adulte avoit formé dans ſon Baptême, ni à aucune diſpoſition de juſtice qu'il eût acquiſe auparavant : or cet égard de Dieu ceſſant, la concupiſcence & ſes mouvemens lui doivent paroître tout ce qu'ils lui paroiſſoient avant la premiere juſtification : ainſi ils doivent attirer encore ſa haine & ſa colere ; il ne régne dans cet Adulte baptiſé, mais tombé, qu'un amour naturel ; & cet amour l'attache aux corps, le retire de l'ordre de Dieu, le dérégle : par conſequent, Dieu ne peut s'empêcher de haïr cet Adulte à cauſe des premiers mouvemens de ſa

concupiſcence quoiqu'involontaires ; de la même maniere qu'il haït un Enfant qui n'a point encore reçû le Baptême, à cauſe de ces mêmes mouvemens. Donc le Peché Originel revit tout entier par un Peché mortel : & ce peché reſſuſcité n'étant, ſelon la nouvelle Théologie, que la concupiſcence même ; il s'enſuit que la concupiſcence peut être juſtement appellée un peché proprement dit, même dans ceux qui ont été régenerez par le Baptême : ce qui ne s'accorde certaiment pas avec un autre Canon du ſaint Concile, porté dans le même decret en ces termes : *Hanc concupiſcentiam quando Apoſtolus peccatum appellat, ſancta Synodus declarat Eccleſiam Catholicam numquam intellexiſſe peccatum appellari, quòd verè & propriè in renatis peccatum ſit ; ſed quia ex peccato eſt, & ad peccatum inclinat : ſi quis autem contrarium ſen-*

V. ey-deſſus n. 111. & C. p. 171.

Trid. Decret. de Peccat. Originſeſſ. 5.

ſcrit, anathema ſit.

Cependant, j'oſe dire qu'il pourroit paroître que le P. M. a veu que cette conſequence ſuivoit de ſa Doctrine, qu'il a fait réfléxion qu'elle étoit contraire à la déciſion de l'Egliſe, & qu'il n'a pas crû pour cela devoir abandonner ſes principes. Le fondement de ce fâcheux ſoubçon eſt, que dans ſes Converſations Chrétiennes il parle ainſi : » La con-
» cupiſcence n'eſt point peché dans
» les gens de bien, parce qu'il ſe
» trouve en eux un amour de choix
» qui y eſt contraire ; elle ne régne
» pas en eux, mais elle régne dans
» les Enfans, &c. Sur quoi il eſt naturel de faire cette réfléxion. Si le P. M. eût penſé catholiquement, il n'eût pas dit : » La concupiſcence
» n'eſt point peché dans les gens de
» bien ; il eût dit avec le Concile de Trente : la concupiſcence n'eſt point peché dans ceux qui ont été régenerez par le Baptême, *in renatis.*

Ci deſſus n. III. C. p. 170.

Mais

Mais la raiſon qu'il apporte, pourquoi la concupiſcence n'eſt point peché dans les gens de bien, & qu'elle l'eſt dans les Enfans; ſçavoir, parce qu'elle ne régne pas dans les « gens de bien, à cauſe d'un amour « de choix qui y eſt contraire; au « lieu qu'elle regne dans les Enfans « où il n'y a pas de tel amour: cette raiſon montre manifeſtement que l'Auteur ne pouvoit ni penſer ni parler comme le ſaint Concile; puiſqu'elle prouve que dans les Adultes tombez en peché mortel aprés leur Baptême, la concupiſcence eſt veritablement peché; car elle régne en eux, & il n'y a dans leur cœur aucun amour de choix qui lui ſoit contraire. Au reſte, chacun ſçait que la concupiſcence eſt peché au ſens de ſaint Paul & du Concile, autant dans les gens de bien que dans les pecheurs Adultes.

Pour ce qui regarde la maniere dont nôtre Auteur explique la tranſ- X.

miſſion du Peché Originel ; je ne croi pas devoir m'amuſer icy à faire ſentir le badin de ſes imaginations, & le ridicule qu'il ſe donne par le ſérieux avec lequel il les débite comme autant d'Oracles de la ſageſſe éternelle qui lui a parlé. Il me vient ſeulement deux réfléxions ſur cela, qui me paroiſſent ſi naturelles que je ne puis les omettre.

La premiere eſt, que le Peché ne ſe tranſmettant que par la communication du cerveau de la Mere avec le cerveau de l'Enfant, laquelle eſt cauſe que les traces du premier cerveau ſe gravent dans le ſecond cerveau : il s'enſuit que le Peché Originel ne devroit conſiſter que dans une forte inclination pour les pommes, ſuppoſé, comme on le croit communément, que ce fût une pomme qui fît pecher Eve ; car il n'y eut que ce corps qui fît une grande & profonde bleſſûre dans le cerveau de nôtre premiere Mere :

l'espérance d'être semblable à Dieu, dont le Serpent piquoit son ambition, n'étoit rien de sensible : ainsi, nous devrions tous naître, hommes & femmes, fort grands amateurs des pommes ; & quand nous serions d'un païs où il n'en croît point, nous ne laisserions pas de les connoître fort bien & de les aimer beaucoup, parce que, comme dit nôtre Auteur, nous gardons encore à présent la trace qui se fit dans le cerveau d'Eve : ou du moins, il faudroit avoüer que ceux là n'ont point le Peché Originel, qui ne trouvent pas de goût à ce fruit : sur ce pied-là, certaine Nation que j'honore pourtant fort, auroit furieusement peché en Adam, ou plûtôt en Eve ; & il seroit dangereux pour les autres de communiquer avec elle. Je m'étonnerois même que l'Evangile n'eût pas interdit les pommes aux Chrétiens, & que l'on en osât servir sur les tables des plus gens de bien.

Ci-dessus n. IV & R. T. Id l. 2 c. 7. p. 110.

La ſeconde réfléxion un peu plus ſérieuſe eſt, que ſelon le nouvel Auteur, c'eſt proprement le corps qui eſt déreglé par le Peché Originel, à cauſe des bleſſûres de ſon cerveau qui raïonnent dans toutes ſes autres parties : tout le déſordre ne vient que du corps ; enſorte que l'ame ne contracte le peché que par le rapport qu'elle a avec ſon corps : car, comme dit le P. M. dans le treiziéme article de l'Eclairciſſement : » Si l'ame des Enfans étoit » créée un ſeul moment avant que » d'être unie à ſon corps ; elle auroit » de plein droit, & par la neceſſi- » té de l'ordre immuable, le pou- » voir de ſuſpendre cette commu- » nication des mouvemens qui l'aſ- » ſujettit à la concupiſcence, & la » rend pechereſſe. Or, j'ai de la peine à concevoir que cet ordre immuable qui demandoit avant le dérangement du corps, que ce corps fût ſoûmis à l'eſprit ; demande main-

R. T. 2. p. 221. Eclair. 8.

tenant, aprés que ce corps eſt dé-reglé, que l'eſprit obéïſſe à ce corps corrompu : au contraire, l'eſprit n'aïant par lui-même reçû aucune alteration du peché de nos premiers Parens ; l'ordre devroit demander encore plus qu'auparavant qu'il fût d'autant plus maître du corps, lequel n'eſt plus dans l'innocence ou l'intégrité qui lui convenoit, & par là mérite d'autant mieux d'être eſclave & ſujet de l'eſprit : il ne convient point qu'une ſubſtance auſſi noble & auſſi ſuperieure au corps, qu'eſt l'eſprit, ſoit malgré elle corrompuë par l'aſcendant du corps. D'ailleurs, nôtre Théologien avouë que nonobſtant le peché, l'ordre a voulu qu'il y eût dans les Loix générales de la communication des mouvemens, les exceptions qui ſont neceſſaires à la conſervation de nôtre vie & à la ſocieté civile : or il me ſemble que l'intêret qu'ont nos ames de n'être pas odieuſes à

Cy deſſus n. 1.

Dieu, & éternellement damnées en conſequence d'une mécanique neceſſaire, dont elles ne peuvent empêcher les funeſtes effets ſur elles; étoit pour le moins une auſſi bonne raiſon que l'entretien de la ſocieté civile, & la conſervation d'une vie temporelle; pour que l'ordre exigeât, que les mêmes exceptions des Loix du mouvement, dont joüiſſoit Adam avant ſon peché, fuſſent conſervées en faveur des eſprits, qui conſiderez dans l'inſtant de leur création, & avant qu'ils ſoient unis aux corps, ſont auſſi purs & auſſi innocens, que l'étoit celui d'Adam avant ſa déſobéïſſance.

CHAPITRE IX.

De l'état de pure nature.

ON appelle dans les Ecoles Catholiques, *état de pure nature*, celui où l'homme innocent ne poſſedant point d'autres avantages que ceux qui ſont dûs à la condition naturelle de ſon Etre, ne ſeroit point non plus exempt d'aucune des imperfections & des infirmitez qu'on peut regarder comme les triſtes apanages de la nature humaine ; telles que ſont, du conſentement de tous les Théologiens, la concupiſcence & ſes mouvemens contraires à la raiſon, l'aſſujettiſſement à la douleur & aux maladies, la neceſſité de mourir.

On nomme cet état, *l'Etat de pure nature*; pour le diſtinguer de l'état ſurnaturel, ſoit de la nature

humaine conſiderée telle qu'elle étoit dans Adam avant qu'il eût peché, ſoit de la nature humaine déchûë par le peché, & réparée par les mérites du Redempteur. Enfin, le ſentiment de l'Egliſe eſt, que Dieu auroit pû créer l'homme dans cet état purement naturel; il n'y a que les Novateurs qui le nient, & c'eſt pour cela & dans ce ſens, que les ſouverains Pontifes, Pie V. Gregoire XIII. & Urbain VIII. ont condamné cette propoſition; *Deus non potuiſſet ab initio talem creare hominem qualis nunc naſcitur.* Dieu n'auroit pas pû, dès le commencent, créer l'homme tel qu'il naît à préſent; propoſition ſoûtenuë avec chaleur par les Hérétiques, qui tiennent que la concupiſcence eſt mauvaiſe & peché par elle-même.

I. Or, aprés ce que l'on a veu de la Doctrine du P. M. il paroît aſſez ſuperflu que je m'étende à montrer

que cet Auteur ne reconnoît point, & nie même très-positivement la possibilité de cet Etat de pure nature ; en cela d'accord avec les Hérétiques, & contraire à la saine Théologie.

Car, en premier lieu, il ne faut que se rappeller son grand principe sur la necessité qu'impose à Dieu sa sagesse & l'ordre immuable d'executer l'unique ouvrage auquel il ait pû se déterminer, par les voïes qu'il a pareillement été obligé de prendre, comme les seules dignes de lui : pour conclure, qu'il n'a pas été possible à Dieu d'embrasser un autre dessein dans la création, que celui qu'il a pris, ni de créer l'homme dans un état different de celui où il l'a créé.

En second lieu, l'on ne peut plus douter que, selon la nouvelle Théologie, la concupiscence ne soit un désordre, un déréglement digne de la haine de Dieu, qu'elle ne soit

II.

mauvaise & peché de sa nature : ainsi, il y auroit contradiction entre les nouveaux dogmes, si l'Etat de pure nature étoit possible ; puisqu'il se pourroit faire que l'homme fût innocent & coupable en même temps ; agréable & odieux à son Créateur. Mais cette contradiction ne s'y trouve certainement pas ; car l'Auteur a pris soin d'avertir en bien des endroits de son Ouvrage, » que

R.T. 2. p. 245. Eclair. 3. » la concupiscence n'est point, & ne » peut être naturelle à l'homme ; qu'-

Ib p. 261. Ecl. 10. » elle n'est qu'une suite du peché ; » qu'il n'est pas possible que les esprits aïent été soûmis aux corps » dans la premiere institution de la » nature ; qu'autrement il faudroit » dire que Dieu, en créant le monde, n'auroit pas suivi les régles de » sa sagesse éternelle, ni les mouvemens de son amour naturel & ne- » cessaire, ce qui ne se conçoit pas, » & ce qui même renferme une » contradiction manifeste : parce

que dans la ſageſſe de Dieu, les « eſprits ſont plus parfaits que les « corps ; & par l'amour neceſſaire « que Dieu a pour lui-même, il « préfére le plus parfait au moins « parfait. Peut-on rendre plus éner- « giquement en françois, la Propoſition condamnée : *Deus non potuiſſet ab initio talem creare hominem qualis nunc naſcitur* ? On trouve ſouvent les mêmes choſes dans les Converſations Chrétiennes, & dans le Traité de la Nature & de la Grace.

III. En troiſiéme lieu, les nouveaux principes ne ſouffrent pas non plus qu'on diſe que l'homme innocent eût pû être ſujet à la douleur, ni aux maladies, ni par conſequent, à la mort, la plus grande de toutes ces miſeres. Car nôtre Théologien voulant prouver que les bêtes ſont de pures machines, apporte cette prétenduë démonſtration qui eſt bien de ſon génie : » Les animaux, *R T t. t. 4. c. III. p. 302. 303.*

» dit-il, etant innocens ; s'ils étoient » capables de ſentiment, il arrive- » roit que ſous un Dieu infiniment » juſte & tout-puiſſant, une créa- » ture innocente ſouffriroit de la » douleur, qui eſt une peine, & la » punition de quelque peché : or ce- » la ne peut pas être ; puiſque, com- » me dit ſaint Auguſtin, *Sub juſto Deo quiſquam, niſi mereatur, miſer eſſe non poteſt :* » ainſi il eſt évi- » dent à ceux qui ſont capables de » voir la force & la ſolidité de cet » axiôme, que les Bêtes ne ſentent » point.

Si j'avois icy la cauſe des Bêtes à défendre contre le P. M. je me contenterois de lui faire remontrer par les parties mêmes intereſſées, qu'il n'y a pas un mot dans ſaint Auguſtin qui favoriſe ſes prétentions, & qu'il y a au contraire mille endroits dans les Ouvrages de ce Pere, où les Bêtes, grandes & petites, ſont très-clairement maintenuës

dans la possession où elles sont de temps immemorial, d'avoir quelque espece de connoissance & de sentiment : il ne faut que lire le livre, *de Quantitate Animæ*, pour avoir de bonnes preuves de ce que je dis. Ainsi nôtre Auteur ne prend pas bien la pensée de saint Augustin dans cette proposition : *Neque enim sub Deo justo miser esse quisquam, nisi mereatur, potest*; car n. 38. c'est ainsi qu'elle se lit au premier livre de l'Ouvrage imparfait contre Julien. Ou bien il faudroit dire que saint Augustin n'étoit pas lui-même capable de voir la force & la solidité de son axiôme.

Mais que les Bêtes sentent ou ne sentent pas, c'est ce qu'il importe peu d'examiner maintenant ; ce qui m'embarasse icy pour le nouveau Théologien, c'est que son raisonnement prouve manifestement, qu'il est persuadé & qu'il tient pour très-évident, que l'état où l'homme

Innocent ſeroit ſujet à la douleur & aux maladies, répugne à la juſtice de Dieu; & qu'ainſi l'état de pure nature eſt impoſſible, & que les ſouverains Pontifes ont eu grand tort de condamner cette propoſition : *Deus non potuiſſet ab initio talem creare hominem qualis nunc naſcitur.*

Peut-être ne ſe feroit-il pas engagé dans un ſi mauvais pas, ſur un paſſage mal-entendu de ſaint Auguſtin, s'il avoit lû le Chapitre neuviéme du premier livre des Retractations; car il y auroit appris que ce Pere a toûjours crû, juſqu'à la fin de ſa vie, ce qu'il avoit enſeigné dès le commencement dans ſon troiſiéme livre du Libre Arbitre : ſçavoir, que Dieu, ſans rien faire contre ſa juſtice, pouvoit créer l'homme tel qu'il naît préſentement, rempli d'ignorance dans l'eſprit, & de foibleſſe dans la volonté : *Quamvis ignorantia & diffi-*

Aug. l. 1. Re-

cultas, etiamſi eſſent hominis primordia naturalia; nec ſic culpandus Deus, ſed laudandus eſſet; ſicut in eodem tertio libro (de libero arbitrio) diſputavimus. D'où il auroit conclu que ſaint Auguſtin, par ces autres paroles : *Neque enim ſub juſto Deo miſer eſſe quiſquam, niſi mereatur, poteſt*; n'entendoit pas ce que lui P. M. entend. En effet, il eſt clair par l'endroit même d'où elles ſont tirées, que ſaint Auguſtin ne vouloit rien dire autre choſe, ſinon, qu'il ne ſeroit pas de la juſtice de Dieu, ſuppoſé que les Enfans nâquiſſent ſans aucun peché, comme le prétendoit Julien; d'exclure les uns de l'honneur de l'adoption Divine & du Roïaume de Jeſus-Chriſt, ſans qu'ils méritaſſent en aucune façon, cette excluſion; tandis qu'il accorderoit ces faveurs aux autres, qui n'en feroient pas plus dignes : qu'ainſi l'idée d'un Dieu ſouverainement juſte, & en

tract. 2. 2.

Op. imperf. l. 1. n. 38.

même temps tout-puiſſant pour faire tout ce qui lui plaît, ne permettant pas qu'on penſe de lui, que de deux Enfans, également innocens & purs à ſes yeux, & qui ſont également ſes créatures, il veuille ſans nulle raiſon en rebuter un, le mépriſer, & le laiſſer dans la miſere, lorſqu'il éleve l'autre à la plus grande dignité & au plus grand bonheur qui ſe puiſſe : il falloit reconnoître, que tous les Enfans naiſſent également dans le peché, & qu'ainſi c'eſt de la part de Dieu pure juſtice, quand il permet que quelqu'un meure ſans la grace du Baptême ; comme c'eſt pure miſericorde, lorſqu'il accorde cette grace à quelqu'autre. Il me ſemble que cela ne revient guéres à la penſée de nôtre Auteur ; cela ne prouve pas plus que la douleur que ſentiroit un chien, lorſqu'il approcheroit ſa patte trop prés du feu, fût une peine & une punition de quelque peché

dont ce chien ſeroit coupable ; que cela prouve que le plaiſir que reſſent un yvrogne en beuvant un verre d'excellent vin, ſoit la récompenſe de quelque bonne action que cet yvrogne ait faite. Il me ſemble qu'un Auteur à idées claires, devroit mettre quelque difference entre *douleur* & *punition*, comme entre *plaiſir* & *récompenſe*, & ne pas confondre ces termes qui ont des ſens fort diſtinguez.

GOTTFRIED WILHELM LEIBNIZ BIBLIOTHEK
NIEDERSÄCHSISCHE LANDESBIBLIOTHEK
Signatur: Leibn. Marg. 91:3, [361] - 353
PUBLIC DOMAIN

CHAPITRE X.

De l'état d'Adam avant son Peché.

JE pourrois bien m'être trompé dans le Chapitre précedent ; car il me semble à présent, que le P. M. admet un Etat de pure nature, non-seulement possible, mais très-réel ; qui est celui-là même où Adam a été créé, & a vêcu jusqu'à son peché.

I. Je n'assûre pas néanmoins, que l'Auteur avance nulle part cette proposition condamnée : *Humanæ naturæ sublimatio & exaltatio in consortium divinæ naturæ, debita fuit integritati primæ conditionis ; ac proinde naturalis dicenda est, non supernaturalis.* Car je ne me souviens point d'avoir lû dans aucun de ses Ouvrages, qu'Adam in-

La 21. parmi celles de Baïus.

nocent joüît de l'honneur de l'adoption Divine. Mais ce qui ôte tout lieu de le soupçonner de cette erreur : c'eſt que, ſelon la nouvelle Théologie, il eſt manifeſte, & que nôtre Divine adoption en Jeſus-Chriſt, appartient à l'ordre ſurnaturel de la Grace ; & que cet ordre ſurnaturel eſt poſterieur à l'ordre de la nature, ſelon lequel ſeul, Dieu a créé les hommes, le peché d'Adam aïant été l'occaſion de cette volonté de Dieu, qui fait l'ordre de la Grace : ainſi Adam n'a pû avant ſon peché, & dans les premiers momens de ſa création, participer comme nous à la nature Divine ; tant s'en faut que cette participation lui fût naturelle.

E 14. p. 242. &c.

R. T. 1. l. c. 3. p. 14. Ib. l. 5. c. 1. p. 319.

Tout ce que je prétens donc dire icy, c'eſt que le nouveau Théologien n'attribuë rien à l'état d'Adam innocent ; qui, ſelon ſes principes, ne fût très-dû à l'intégrité de ſa nature ; qui ne lui fût tout-à-

fait naturel avant le déſordre du peché.

II. En effet, voilà la deſcription qu'il nous fait de cet état du premier homme avant ſa chûte. 1°. Le bonheur d'Adam au premier inſtant de ſa création, conſiſtoit principalement en ce qu'il ne ſouffroit point de mal, & qu'il étoit bien avec celui qui devoit le rendre parfaitement heureux, s'il eût perſeveré dans l'innocence. 2°. Il n'étoit point eſclave de la concupiſcence; il étoit tellement maître de ſes ſens & de ſes paſſions, qu'ils ſe taiſoient auſſi-tôt qu'il le ſouhaitoit; il avoit un pouvoir abſolu ſur ſon corps. 3°. Il joüiſſoit d'une liberté parfaite, que nuls ſentimens prévenans ne pouvoient affoiblir s'il ne le vouloit bien. 4°. Il étoit plus éclairé que le plus grand Philoſophe qui fût jamais, parce qu'il étoit très-uni à la Verité: il ſçavoit très-diſtinctement que Dieu ſeul étoit ſa lumiere, & la cau-

R.T 2 p. 204. Eclair. 4.

Ib. p. 198 199. Eclair. 1.

N G. p. 156. 209. 210.

R.T. 2. p. 231. Eclair. 3.

Ib. p. 204. &c.

se de toutes ses perceptions agréables ; il n'ignoroit pas non plus qu'il n'y avoit que l'efficace de la volonté Divine qui pût le rendre malheureux ; il étoit parfaitement maître de son attention pour interroger à propos la raison universelle des esprits. 5°. Il avoit l'amour de Dieu dans son cœur, car il aimoit l'ordre : & connoissant que les corps qui l'environnoient ne pouvoient agir en lui, qu'ils n'étoient que de pures causes occasionnelles ; il ne s'unissoit point à eux comme à la vraïe cause efficiente de son bonheur. 6°. Enfin, il n'y avoit rien dans Adam qu'on puisse appeller Grace selon le langage du nouveau systéme, que la lumiere ; car il n'avoit nul besoin de la délectation prévenante, qui est la Grace du Reparateur, & qui ne nous est présentement necessaire, que pour resister au poids de la concupiscence : avec cette lumiere, ou la connoissance

Eclair. 4. *Ib.* *N. G. p.* 170. *R T.* 2. *p.* 219. 220. 225. *Eclair.* 8.

claire de ſon devoir, il pouvoit perſeverer dans la juſtice originelle.

Quant aux habitudes ſurnaturelles dont parlent les Théologiens, on peut voir le peu de cas que nôtre Philoſophe en fait, parce qu'il dit dans l'Éclairciſſement ſur le Peché Originel: » Si par la juſtice ou la grace originelle, ce ſont ſes paroles, » on veut entendre certaines qualitez inconnuës, ſemblables à celles » que l'on dit que Dieu avoit répanduës dans l'ame du premier homme, pour l'orner & la rendre agréable à ſes yeux; il eſt encore évident que la privation de cette juſtice n'eſt point le Peché Originel, &c. Je croi donc pouvoir m'aſſûrer que j'ai aſſez bien recüeilli tous les avantages que nôtre Auteur accorde à l'état d'Adam innocent.

R. T. 2. p. 235. *Eclair.* 8.

III. Or, il eſt plus clair que le jour, qu'il n'y a rien dans toute cette énumeration, qu'on puiſſe appeller *ſurnaturel*, ſuivant les principes de

nôtre Théologien : il n'y a rien au contraire qui, ſelon lui, ne fût dû à tout homme qui naîtroit exempt de tout peché ; car l'ordre voudroit que cet homme ne ſouffrît point de mal, & fût bien avec Dieu ; qu'il ne fût point eſclave de la concupiſcence ; qu'il fût maître abſolu de ſes ſens, de ſes paſſions & de ſon corps, & de tous les mouvemens de ſa volonté. L'union naturelle de l'eſprit de cet homme avec la raiſon univerſelle, ſeroit la plus étroite qui puiſſe être, puiſque ce n'eſt que le peché qui la diminuë en nous : il ſçauroit donc infiniment mieux que le plus éclairé des Philoſophes, que Dieu ſeul eſt ſa lumiere & ſon bien, que les créatures n'ont nulle efficace : il ſeroit, cet homme, plus Malebranchiſte que le P. M. lui-même, ce qui eſt la plus grande perfection dont un eſprit créé ſoit capable. Son amour naturel de l'ordre ne ſeroit point corrompu par aucun faux jugement ſur l'appa-

te bonté des corps, ni par aucun attachement à ces faux biens. Enfin, la lumiere ne lui pourroit manquer pour connoître ſes devoirs, & pour perſeverer, s'il le vouloit, dans ſon heureux état; mais cette lumiere, qu'on peut appeller grace du Créateur, n'eſt pourtant, ſelon la nouvelle Théologie, qu'une grace de l'ordre naturel, ſelon lequel tous les hommes ſont créez; elle ſe répand naturellement dans l'eſprit, en conſequence de ſon attention, & à l'occaſion des impreſſions que font ſur nos ſens, tous les objets exterieurs: cette lumiere n'appartient point à l'ordre de la Grace, dont le peché a été l'occaſion.

N.G. p. p. 170.

Par conſequent, Adam avant ſa prévarication, étoit dans l'état qui convenoit à l'intégrité de ſa nature, & où l'ordre immuable exigeoit qu'il fût. Tout ce qui pourroit s'appeller grace dans Adam, n'étoit qu'une ſuite de la création, qu'une grace duë & propor-

portionné à la nature laine & entiere. Erreur condamnée depuis longtemps dans Baïus, & récemment dans l'Auteur des réfléxions Morales ſur le nouveau Teſtament, par Clement XI. dans la Bulle *Unigenitus*.

Je ne prouve pas davantage ces choſes, parce qu'elles ont toutes été abondamment prouvées, & dans un fort grand détail dans les Chapitres précedens, & dans les deux premieres Parties. Outre qu'il ne faut qu'ouvrir un des Livres du P. M. pour ſe convaincre que je ne lui fais rien dire, qu'il n'ait dit lui-même, & repeté cent & cent fois.

CHAPITRE XI.

De l'état des Bienheureux dans le Ciel.

PUisque nous ſommes ſur les états, examinons encore ſi la Théologie Malebranchiſte s'accorde bien avec la Doctrine orthodoxe, touchant l'état des Saints qui joüiſſent de la gloire?

I. On a veu dans la premiere Partie de cet Ouvrage, que, ſelon le nouveau Docteur, les créatures ne peuvent avoir nulle efficace, nulle action : que l'Entendement eſt une faculté purement paſſive ; & la volonté, une impreſſion par laquelle l'ame eſt inceſſamment pouſſée vers le bien en général. De ces beaux principes de Philoſophie, il s'enſuit manifeſtement que la beatitude des Saints ne peut renfermer de leur

V. le Ch. 5. de la 1. partie

Ib. Ch. 3. & 6.

part aucun acte, ni d'entendement, ni de volonté : ils voïent Dieu, parce que Dieu leur découvre son essence en modifiant leur ame d'une perception pure, qui est à l'esprit, ce que la figure est au corps : ils aiment Dieu, parce que de très-vifs sentimens de plaisir que Dieu leur imprime, déterminent invinciblement vers lui seul tout le mouvement de leur volonté, sans qu'il puisse être détourné ailleurs : ils sont heureux par ces mêmes perceptions de plaisir infiniment douces & agréables ; lesquelles sont à l'ame, ce que sont aux corps les configurations de leurs petites parties insensibles. Ensorte que ces Esprits bienheureux ne sont, comme le dit en un mot le Traité de l'Amour de Dieu, « qu'une pure capacité du souverain bien. A. D. p. 20.

II. J'ai montré dans ma seconde Partie, que si l'entendement étoit une simple faculté passive, & la percep- V la 2. partie,

Ch. 4. n. V. tion des objets intelligibles une pure passion ; il s'ensuivroit que l'esprit ne pourroit absolument rien connoître, & qu'il n'appercevroit pas plus les idées des choses, qu'un morceau de bois apperçoit la figure qu'on lui donne avec le ciseau. Il seroit aisé de prouver de la même maniere, que l'ame n'étant, comme nous l'avons encore veu, qu'une substance aussi purement passive que la matiere, elle ne pourroit pas non plus sentir davantage les modifications agréables que Dieu lui imprime, que le bois sent les changemens de configuration qui arrivent à ses parties insensibles, lorsqu'il se consume par le feu : d'où l'on concluëroit que dans le nouveau Systéme, les Saints ne peuvent ni voir Dieu, ni l'aimer, ni être heureux.

V. la 1. partie Ch. 1.

Mais considerant dans cette derniere Partie, le P. M. comme Théologien, je laisse ces difficultez de

Philosophie, pour lui demander s'il peut croire que son opinion, qui exclut de la beatitude tout acte de la part des Bienheureux, fût, je ne dis pas approuvée, mais même tolerée, mais à couvert de fâcheuses censures, dans aucune des Ecoles Catholiques? S'il ne le croit pas, je le prie de faire réfléxion, qu'une opinion passe au moins pour très-téméraire, dès qu'elle est opposée à la Doctrine universelle de toutes les Ecoles Catholiques. S'il le croit, j'en suis surpris: il montre par-là qu'il ne sçait guéres ce qu'enseignent tous les Théologiens orthodoxes, touchant ce don surnaturel quon nomme *lumiere de gloire*: car on ne peut douter qu'ils ne conviennent tous que ce don suppose dans l'esprit humain, une vertu naturelle d'agir, que ce secours Divin fortifie, perfectionne, éleve jusqu'à rendre l'entendement capable d'un acte de connoissance, qui

eſt au-deſſus de ſes forces ordinaires. Ces Théologiens, il eſt vrai, expliquent differemment la nature de ce Don céleſte, ou plûtôt ils avouënt tous que nous ne pouvons la connoître clairement, puiſque c'eſt quelque choſe de ſurnaturel : mais cela n'empêche pas qu'ils n'aſſûrent unanimement, que la viſion intuitive de Dieu de laquelle ce Don, cette lumiere rend capable l'eſprit d'un Bienheureux, ne ſoit un vrai acte de l'entendement humain, auquel Dieu concourt d'une maniere ſpeciale ; or qui dit concours de Dieu, dit auſſi action de la créature ; comme je l'ai encore fait remarquer à nôtre Auteur dans ma premiere Partie.

V. la 1 Partie Ch. 5. n. 111.

Que ce Philoſophe conſulte encore les Théologiens, pour ſçavoir s'il y en a un ſeul qui croïe que la charité parfaite qui unit les Saints à Dieu, ne s'exerce pas par de vrais actes de leur volonté déterminée

par la vision intuitive du souverain bien, & aidée du concours surnaturel de Dieu ?

III. Mais, à propos de lumiere de gloire : j'ai sur cela encore une difficulté à faire contre la Doctrine Malebranchiste, touchant l'état des Bienheureux : c'est que très-certainement nôtre Théologien ne doit point admettre cette lumiere de gloire, selon ses principes. Car, dans son systéme, tout esprit est naturellement uni à la substance Divine, il voit naturellement, mais d'une veuë immédiate & directe, l'essence de Dieu ; il ne connoît même rien que dans cette Divine essence : & si la vision intuitive que nous avons de Dieu dès cette vie, n'est pas si claire qu'elle le sera dans le Ciel ; c'est qu'à present nôtre ame est distraite par mille & mille phantômes qui lui viennent des sens ; occupée & presque remplie d'une infinité de sentimens trop vifs des

V. la 2. partie Ch. 2.

Ib. c. 4.

corps qui nous environnent, & du nôtre propre; c'eſt que nôtre Eſprit eſt eſclave des mouvemens de la concupiſcence, de ſes plaiſirs & de ſes horreurs, qui ne tendent qu'à le détourner de ſon objet : au lieu que dans la beatitude nous n'aurons point ces obſtacles, nous ſerons délivrez de toute ſorte de douleurs & de tout mouvement de concupiſcence; & toutes les ſenſations agréables que nous aurons, ne tendront qu'à appliquer davantage nôtre eſprit à la contemplation de la Divine Eſſence, qui lui eſt eſſentiellement préſente, & toûjours immédiatement unie dans quelque état qu'il ſoit. Il ne ſera donc pas beſoin de cette lumiere de gloire qu'on ne conçoit pas plus, que les habitudes ſurnaturelles dont les Théologiens diſent que l'ame d'Adam étoit ornée : ces termes de qualitez ſurnaturelles, de lumiere de gloire, d'élevation de l'entendement, ſont des

N. G. p. 234.

V. le Chap. préced. n. 11.

GOTTFRIED WILHELM LEIBNIZ BIBLIOTHEK
NIEDERSÄCHSISCHE LANDESBIBLIOTHEK
Signatur: Leibn. Marg. 91:3, [376] - 368
PUBLIC DOMAIN

termes vagues qui ne renferment aucun sens : car tout ce qui est quelque chose, est nécessairement, ou substance, ou mode de substance ; ou Etre absolu, ou maniere d'être : or cette prétenduë lumiere de gloire n'est ni une substance ou un Etre absolu, ni une maniere d'Etre ; donc ce n'est qu'une imagination des Théologiens. Voilà, ce me semble, ce qu'un Malebranchiste bien instruit des sentimens de son Maître, doit naturellement en inférer. R.T. 2. p. 279. &c. Eclair. 12.

Néanmoins le saint Concile œcuménique de Vienne, tenu au commencement du quatorziéme siécle, condamne comme une erreur damnable cette Doctrine des Béguards & des Béguines ; *quod anima non indiget lumine gloriæ ipsam elevante ad Deum videndum, & eo beatè fruendum* ; que l'ame n'a pas besoin de la lumiere de gloire qui l'éleve à voir Dieu, & à être bienheureuse par sa jouïssance. Clement

V. dans sa Décretale *ad nostram, de hæreticis*, traite cette secte de Béguards & de Béguines, qui soutenoient que l'esprit humain peut voir Dieu sans le secours de la lumiere de gloire ; d'une secte abominable, suscitée par le Démon, pour semer dans l'Eglise une Doctrine sacrilége, & des erreurs éxécrables : & que le P. M. encore une fois, ne regarde pas cette Clementine comme une simple Décretale ; puisqu'elle n'est rien moins que la décision du Concile œcuménique : Nous condamnons, dit le Pape, avec l'approbation du saint Concile, la secte & les erreurs. *Nos, sacro approbante Concilio, sectam ipsam cum præmissis erroribus damnamus.* Ajoûtons qu'il est d'ailleurs très certain que le saint Concile entendoit par la lumiere de gloire, un Don surnaturel qui rendît l'Entendement du Bienheureux, capable de produire l'acte de la vision bea-

Clement. Lib 5. tit. 3. de hæret. in 6.

tifique. D'où il s'enſuit que l'opinion du P. M. qui exclut tout acte de la part des Saints qui joüiſſent de Dieu, eſt non-ſeulement téméraire, comme nous le diſions tantôt, mais encore tout-à-fait erronée.

Je doute encore bien fort que le P. M. trouve beaucoup d'approbateurs d'une autre penſée qu'il a ſur la nature de cette charité parfaite, qui régne dans les Bienheureux; car, ſi nous l'en croïons, » l'amour de leur plaiſir eſt l'unique motif « qui les porte à s'unir à Dieu; ils « n'aiment Dieu que parce qu'ils veu- « lent être heureux par ſa joüiſſance: « leur amour eſt neceſſairement in- « tereſſé en ce ſens, que le plaiſir « en eſt le ſeul motif: la perception « qu'ils ont de Dieu, eſt claire & « agréable; entant que claire, ils le « connoiſſent; entant qu'agréable, « ils l'aiment: c'eſt confondre les « choſes que de prétendre, que la « IV. *A. D p.* 11. 12. 28. 29. 34. 38. 39. 40.

» perception, entant que claire d'un » objet en lui-même, & sans rap- » port à nous, soit le motif de nôtre » amour.

Non seulement, selon nôtre Auteur, cet amour des Saints ne naît que du plaisir, & n'a d'autre motif que les perceptions agréables dont Dieu les touche & les modifie : mais de plus, le plaisir est égal à leur amour, il en est la mesure ; desorte qu'ils n'aiment, qu'autant qu'ils sont pousſez, ou plûtôt transportez par la délectation ; » & c'est, » dit-il, pour cette seule raison qu'- » ils ne méritent plus ; parce que » l'on ne mérite nullement lorsqu'on » n'aime le vrai bien que par *in-* » *stinct*, & qu'autant que le plaisir » transporte ou détermine invinci- » blement l'esprit ; & qu'on ne va » pas plus loin par son amour, que » l'on n'est invinciblement pousſé » par le plaisir.

N.G. §. 234. 235. 239.

Il me semble qu'on doit être d'au-

tant plus surpris de toutes ces propositions de l'Auteur, que ce nouveau Théologien ne parle jamais de cet amour *d'instinct* produit par le plaisir ; sur tout lorsqu'il ne porte pas l'ame plus loin, que le sentiment ne la pousse ; qu'il ne le traite d'un amour aveugle, d'un amour purement naturel ; qu'il ne l'oppose à l'amour pur & raisonnable dont Dieu veut être aimé. Il assûre même que cet amour *d'instinct* n'est pas digne de Dieu ; parce que c'est celui dont on aime les plus viles créatures, dont on aime les corps ; au lieu que Dieu, le vrai bien, doit être aimé d'un amour de *choix*, d'un amour raisonnable. Il a tant de mépris pour cette espéce d'amour, qu'il l'exclut absolument de l'état d'Adam innocent, &c.

Ib. p. 239.

Ib. 156.

R T 1. *l* 5 *c* 4. *p.* 338. *T* 2. *p.* 218. *Eclair.* 8.

Quoi donc ! la charité des Bienheureux, cette charité si parfaite & si excellente, n'est qu'un amour *d'instinct*, dont il ne convient d'ai-

mer que des corps & des viles créatures ? Elle n'eſt qu'un amour aveugle, qui n'eſt ni éclairé ni raiſonnable ? Elle n'eſt qu'un amour purement naturel ? Elle n'eſt que la fougueuſe impetuoſité d'une ame que le plaiſir tranſporte invinciblement ? Elle n'eſt point un amour digne de Dieu ?

Quelle étrange idée le P. M. nous donne-t-il là de la plus noble & la plus divine de toutes les Vertus, conſiderée même dans le degré de ſa plus haute perfection !

Au reſte, qu'il ne me diſe point qu'il y a des Théologiens fort Catholiques qui font conſiſter la beatitude formelle dans un amour de concupiſcence ; car ce n'eſt point cela préciſément qui me choque : mais c'eſt la peinture preſque hideuſe qu'il nous fait de ſon amour beatifique, peinture que ces Théologiens ne font point du leur.

CONCLUSION

de tout l'Ouvrage.

On a tâché, dans cet Ouvrage, de développer le plus exactement qu'il a été poſſible, le nouveau Syſtéme de Métaphyſique que le P. M. travaille depuis quarante ans à établir. On s'y eſt, ſur tout, appliqué à découvrir les veritables ſentimens de l'Auteur ; & l'on oſe ſe flatter que ſi ce Philoſophe veut rendre à ſon Adverſaire la juſtice qui lui eſt dûë, malgré une ſi fâcheuſe qualité, il ne l'accuſera pas, ou d'avoir mal entendu ſa Doctrine, ou de ne l'avoir pas expoſée fidellement.

Pour ce qui regarde la maniere dont cette Doctrine eſt réfutée, je ſuis très-perſuadé qu'elle eût été plus ſolide & plus préciſe, ſi pluſieurs de ceux qui liront peut-être cette réfutation, avoient pris la plu-

me pour le même sujet. Je ne doute pas non plus que les personnes qui ont un peu étudié le Systéme de la nouvelle Métaphysique, ne trouvent que j'ai omis beaucoup de choses qu'il y auroit encore à reprendre.

Néanmoins, ce que j'ai fait me paroît suffisant, pour que je puisse avec quelque fondement en conclure qu'il s'en faut beaucoup que la nouvelle Métaphysique n'ait les deux beaux caracteres, d'évidence & de conformité avec nôtre sainte Religion, que son Auteur lui attribuë. Dans le dessein général de mon Ouvrage, je ne me suis proposé pour fin, que de montrer ces deux choses; la premiere, que le Systéme de la Philosophie Malebranchiste, n'étoit rien moins qu'un Systéme évident; la seconde, que cette Philosophie, bien loin de mériter le nom de Philosophie Chrétienne, ne pouvoit au contraire être

regardée que comme une Philoſophie très-ſuſpecte & très-dangereuſe par rapport à la Religion.

Pour prouver le premier de ces deux Chefs, je me ſuis attaché à faire voir, comme je l'avois promis, que les principes du nouveau Syſtéme ſont la pluſpart, ou fort-incertains, ou manifeſtement faux : que ce Syſtéme renferme quantité d'inconſequences, ou de contradictions formelles : qu'il eſt rempli de paralogiſmes, & de raiſonnemens vicieux, c'eſt ce qui fait la matiere des deux premieres parties de mon Livre.

Pour convaincre, ſur le ſecond Chef, tous ceux qui me feront l'honeur de lire ce que j'ai écrit : je me ſuis étendu dans la troiſiéme partie, à montrer que la pluſpart des erreurs que l'Egliſe foudroye depuis deux ſiécles, ſans avoir encore pû les exterminer tout-à-fait, ſont des ſuites naturelles & neceſ-

faires des principes de la Théologie Malebranchiſte : principes que leur
E. 6 p. 204. Auteur donne eux-mêmes, pour autant de concluſions évidentes des prétenduës veritez générales de ſa Métaphyſique. J'ai de plus fait remarquer, & dans cette troiſiéme partie, & dans pluſieurs Chapitres de la premiere & de la ſeconde, que la nouvelle Doctrine, non-ſeulement reſſuſciroit quelques autres erreurs enſevelies depuis long-temps ſous les anathêmes des Saints Conciles, mais même ouvroit le champ aux plus monſtrueuſes impietez.

Que peut-on donc penſer de ces magnifiques Eloges que le P. M.
R. T. 2. l. 6 p. 1. c. 1. p. 2. donne ſi liberalement à ſa Philoſophie, comme ſi elle avoit été dictée par le Verbe, la ſageſſe increée, la
Et 2. partie c. 3. p. 42 c. 4. &c. verité éternelle ; de ces beaux noms qu'il lui prodigue, de Philoſophie Chrétienne, de ſcience évidente & univerſelle qui donne à l'eſprit une
N. G. p 18. &c. méthode claire & ſeure pour décou-

vrir avec certitude, tout ce qui peut se sçavoir dans les sciences particulieres; qui le conduit à l'intelligence des Mystéres que la Religion propose seulement à croire aux esprits du commun, qui ne sont pas capables de les pénétrer? Que doit-on penser encore de ces mépris qu'il fait de toute autre Philosophie que la sienne, de ses pathétiques déclamations contre la Doctrine universellement reçûë dans toutes les Ecoles, & Philosophiques & Théologiques, sur certains points qui le choquent; comme si cette Doctrine n'étoit qu'un tissu d'erreurs & d'extravagances; comme si elle n'étoit propre qu'à conduire les hommes à l'Idolâtrie, & à détruire le culte du vrai-Dieu? *Et p.* 328. *&c.* *E* 14 *p.* 229. 230. *&c.*

Et qu'on ne s'imagine pas que je lui en fais plus dire icy, qu'il n'en dit effectivement, au contraire, je puis assûrer qu'il parle sur tous ces articles, d'une maniere bien plus

forte encore & bien plus animée, que je ne puis la repréſenter. On a veu dans la ſuite de cet Ouvrage quantité d'endroits de ſes Livres qui en font foi ; & l'on peut en voir encore pluſieurs autres dans les Méditations & les Converſations Chrétiennes, dans le traité de la Nature & de la Grace, & enfin, dans la Recherche qui eſt toute ſemée de ces traits.

Il eſt vrai que ce nouveau Numa ſe vante avec tant d'aſſûrance d'avoir, quand il lui plaît, des entretiens familiers avec ſa Déeſſe, qu'il nomme la ſageſſe éternelle ; il débite avec tant de confiance les myſtérieux ſecrets qu'il s'imagine, ou qu'il veut faire accroire aux autres qu'elle lui a révelé ; il a l'art de farder ſi proprement ſes idées, & de les parer de tant de couleurs vives & brillantes ; il ſçait ſi bien ménager les mouvemens de ſon éloquence, tantôt en adouciſſant ſon ton pour gémir devotement ſur la pitoïable igno-

rance de ceux à qui les préjugez communs cachent la pure verité : tantôt en élevant ſa voix pour tonner avec force contre l'entêtement ou la ſtupidité des autres, qui ne veulent pas ſe rendre à l'évidence de ſa Doctrine ; enfin, il ébloüit par de ſi magnifiques promeſſes, ceux qui conſentiront à prendre parti dans ſa nouvelle Secte, en leur faiſant eſperer qu'ils n'ignoreront rien de ce qui vaut la peine d'être ſçû, & leur inſpirant un ſouverain mépris de ce qu'ils pourroient apprendre ailleurs que chez lui ; que je conçois aiſément comment bien des gens d'un certain caractere d'eſprit, peuvent y avoir été pris.

Cependant, je croi devoir être obligé de rendre cette juſtice au P. M. d'avertir icy, que ſelon toutes les apparences, il eſt du nombre de ces trompeurs de bonne foi, dont il a dit à propos des Directeurs des conſciences, que le monde étoit

a R. T. 2. p. 293. Eclair. 13.

plein. On peut penſer que la vivacité de ſon imagination, ſon idée vague de l'Etre, ſa prévention pour l'eſprit pur, un peu d'amour de la nouveauté, de violens préjugez contre les opinions anciennes & univerſellement reçûës, ſans les entendre aſſez; peut-être quelque envie de ſe diſtinguer & d'être à la tête d'une troupe qui le ſuive par des voïes qu'il ait le premier ouvertes & fraïées; enfin, toutes ces ſources de nos erreurs dont il fait un ſi beau détail dans la Recherche de la Verité, ont beaucoup influé dans ſes Méditations Philoſophiques, & dans tout le Syſtéme qu'il s'eſt bâti. De ſorte qu'il mérite, & qu'on accorde l'eſtime qui eſt dûë à pluſieurs belles parties de l'Ecrivain, qu'il poſſede ſans contredit; & qu'on ait quelque compaſſion pour les égaremens, où la foibleſſe & les défauts ordinaires de l'eſprit humain l'ont malheureuſementt engagé.

Je ſuis même perſuadé qu'on ne pourra, ſans choquer l'équité naturelle, refuſer d'avoir pour ſa perſonne des égards que ſa Doctrine ne ſembleroit pas mériter : lorſqu'on aura fait réfléxion qu'il parle ſouvent d'une maniere très-forte, & avec un zele très-loüable, contre les libertins & les Hérétiques qui refuſent de croire les veritez de la Foy, & de ſe ſoumettre aux déciſions de l'Egliſe : qu'il prouve par pluſieurs raiſons, & quelques-unes fort bonnes, la verité de la Religion Chrétienne dans certains endroits de ſes Ouvrages : enfin, qu'il témoigne avoir pour l'Egliſe Catholique toute la ſoumiſſion qu'on peut ſouhaiter d'un parfait Fidéle ; & le témoigne en des termes qui ne peuvent être ſuſpects à des eſprits bien faits ; je les rapporte ces termes, tels qu'ils ſe trouvent à la fin du premier Eclairciſſement ſur le traité de la Nature & de la Grace : » Je ſoûmets

R. T. 1. p. 262. 263. M. 3. C. E. 5. 6.

p. 301.

» toutes mes penſées à la cenſure de
» l'Egliſe, qui a droit de me les faire
» quitter par une autorité à laquelle
» je ſerai toûjours prêt de déferer.

Ces paroles me paroiſſent ſi belles & ſi édifiantes, que je prie l'Auteur de trouver bon que je me les approprie ; pour témoigner auſſi que je ſuis très-ſincerement à cet égard, dans les mêmes ſentimens que lui, par rapport à tout ce que j'ai écrit dans cette Réfutation de ſon nouveau Syſtéme de Métaphyſique.

Fin de la troiſiéme Partie.

GOTTFRIED WILHELM LEIBNIZ BIBLIOTHEK
NIEDERSÄCHSISCHE LANDESBIBLIOTHEK
Signatur: Leibn. Marg. 91:3, [392] - 384
PUBLIC DOMAIN

APPROBATION.

J'AY lû par ordre de Monſeigneur le Chancelier, un manuſcrit intitulé, *Réfutation d'un nouveau Syſtême de Métaphyſique, &c.* Je l'ay trouvé écrit avec beaucoup de force & de netteté : & je crois que l'impreſſion en pourra être utile à l'éclairciſſement de la verité. A Paris, ce ſeptiéme Septembre 1714. *Signé*, FRAGUIER.

PRIVILEGE DU ROY.

LOUIS par la grace de Dieu, Roy de France, & de Navarre : A nos amez & feaux Conſeillers, les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de nôtre Hôtel, Grand-Conſeil, Prevoſt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils, & autres nos Juſticiers qu'il appartiendra, Salut. Nôtre bien amé * * * * * Nous ayant fait remontrer, qu'il ſouhaitteroit faire imprimer un ouvrage, qui a pour titre, *Réfutation d'un nouveau Syſtême de Métaphyſique, propoſé par l'Auteur de la recher-*

GOTTFRIED WILHELM LEIBNIZ BIBLIOTHEK
NIEDERSÄCHSISCHE LANDESBIBLIOTHEK
Signatur: Leibn. Marg. 91:3, [393] - -
PUBLIC DOMAIN

che de la verité ; s'il Nous plaisoit lui accorder nos Lettres de Privilege sur ce nécessaires ; Nous lui avons permis & permettons par ces Presentes, de faire imprimer ledit Livre en telle forme, marge, caractere, conjointement ou séparément, & autant de fois que bon lui semblera, & de le faire vendre & débiter par tout nôtre Royaume, pendant le tems de huit années consécutives, à compter du jour de la datte desdites Presentes. Faisons défenses à toutes sortes de personnes de quelque qualité & condition qu'elles soient, d'en introduire d'impression étrangere dans aucun lieu de nôtre obéissance ; & à tous Imprimeurs, Libraires, & autres, d'imprimer, faire imprimer, vendre, faire vendre, débiter, ni contrefaire ledit Livre, en tout ni en partie, ni d'en faire aucuns extraits sous quelque prétexte que ce soit d'augmentation, correction, changement de titre ou autrement, sans le consentement par écrit dudit Exposant, ou de ceux qui auront droit de lui, à peine de confiscation des exemplaires contrefaits, de quinze cens livres d'amende contre chacun des contrevenans, dont un tiers à Nous, un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris, l'autre tiers audit Exposant, &

de tous dépens, dommages & interêts ; à la charge que ces Presentes seront enregistrées tout au long sur le Registre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, & ce dans trois mois de la datte d'icelles, que l'impression dudit Livre sera faite dans nôtre Royaume, & non ailleurs, en bon papier, & en beaux caracteres, conformément aux Reglemens de la Librairie, & qu'avant de l'exposer en vente, il en sera mis deux exemplaires dans nôtre Bibliotheque publique, un dans celle de nôtre Château du Louvre, & un dans celle de Nôtre tres cher & feal Chancelier de France, le sieur Voysin, Commandeur de nos Ordres. Le tout à peine de nullité des Presentes : Du contenu desquelles, vous mandons & enjoignons de faire joüir ledit Exposant, ou ses ayans causes, pleinement & paisiblement, sans souffrir qu'il leur soit fait aucun trouble ou empêchemens. Voulons que la copie desdites Presentes, qui sera imprimée au commencement, ou à la fin dudit Livre, soit tenuë pour dûëment signifiée, & qu'aux copies collationnées par l'un de nos amez & feaux Conseillers & Secretaires, foy soit ajoûtée comme à l'Original. Commandons au premier

nôtre Huissier ou Sergent, de faire pour l'execution d'icelles, tous actes requis & nécessaires, sans demander autre Permission, & nonobstant Clameur de Haro, Charte Normande, & Lettres à ce contraires. Car tel est nôtre plaisir. Donné à Versailles, le huitiéme jour du mois de Juin, l'an de grace mil sept cens quinze, & de nôtre Regne, le soixante-treiziéme. Par le Roy en son Conseil. FOUQUET.

Registré sur le Registre N. 3. de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris, page 956. N. 1240. conformément aux Reglemens, & notamment à l'Arrêt du Conseil du 13. Aoust 1703. A Paris, le 26. Juin 1715. Signé, ROBUSTEL, *Syndic.*

L'auteur a cédé le present Privilege à la Veuve de feu Mr Mazieres, aux conditions arrêtées entre feu son mary & lui, par l'écrit fait entre eux. A Paris, ce 28. Juillet 1715.

La cession du present Privilege est registrée, page 912.

GOTTFRIED WILHELM LEIBNIZ BIBLIOTHEK
NIEDERSÄCHSISCHE LANDESBIBLIOTHEK
Signatur: Leibn. Marg. 91:3, [396] - -
PUBLIC DOMAIN

FAUTES A CORRIGER dans la troiſiéme Partie.

PAge 25. ligne 8. une écroulement, *liſez* un écroulement.

Pag. 28. l. 4. profeſſoit, *liſez* proteſtoit.

Pag. 47. l. 1. aſſiſte, *liſez* j'aſſiſte.

Pag. 159. l. 18. à juſtifier, la conduite, *liſez* à juſtifier la conduite.

Pag. 174. l. 6. lorſqu'un, *liſez* lorſqu'on.

Lig. 20. l'ordre la Grace, *liſez* l'ordre de la Grace.

Pag. 181. l. 19. & 20. l'ordre de Nature, *liſez* de la Nature.

Pag. 198. l. 25. les, *liſez* la

Pag. 224. l. 24. *ôtez* plus.

Pag. 238. l. 11. le vrais ſens, *liſez* le vrai ſens.

Pag. 242. l. 23. prédeſtinations, *liſez* Prédeſtinatiens.

Pag. 282. l. 17. & 18. qu'il prouve, *liſez* qu'ils prouvent.

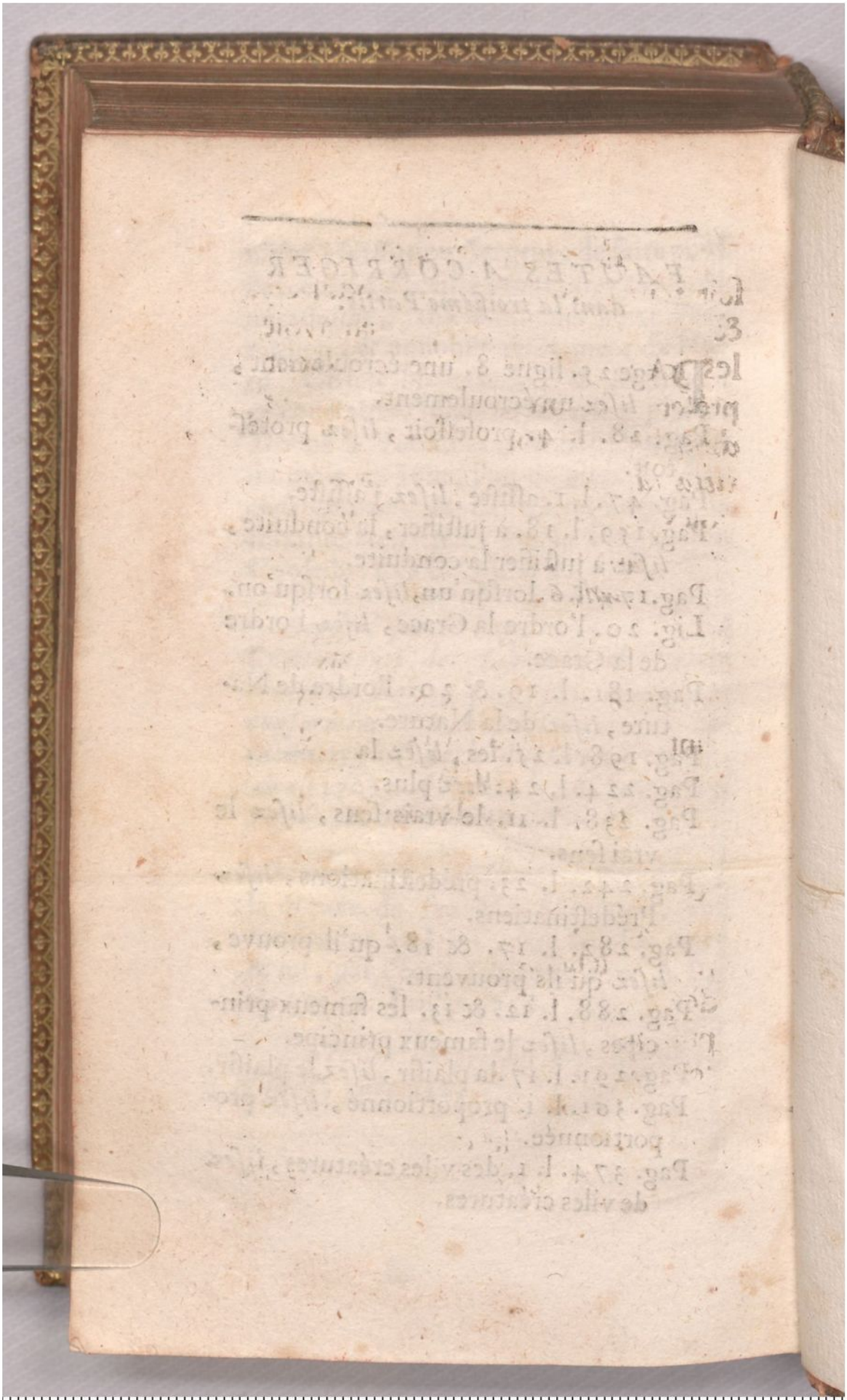
Pag. 288. l. 12. & 13. les fameux principes, *liſez* le fameux principe.

Pag. 291. l. 17. la plaiſir, *liſez* le plaiſir.

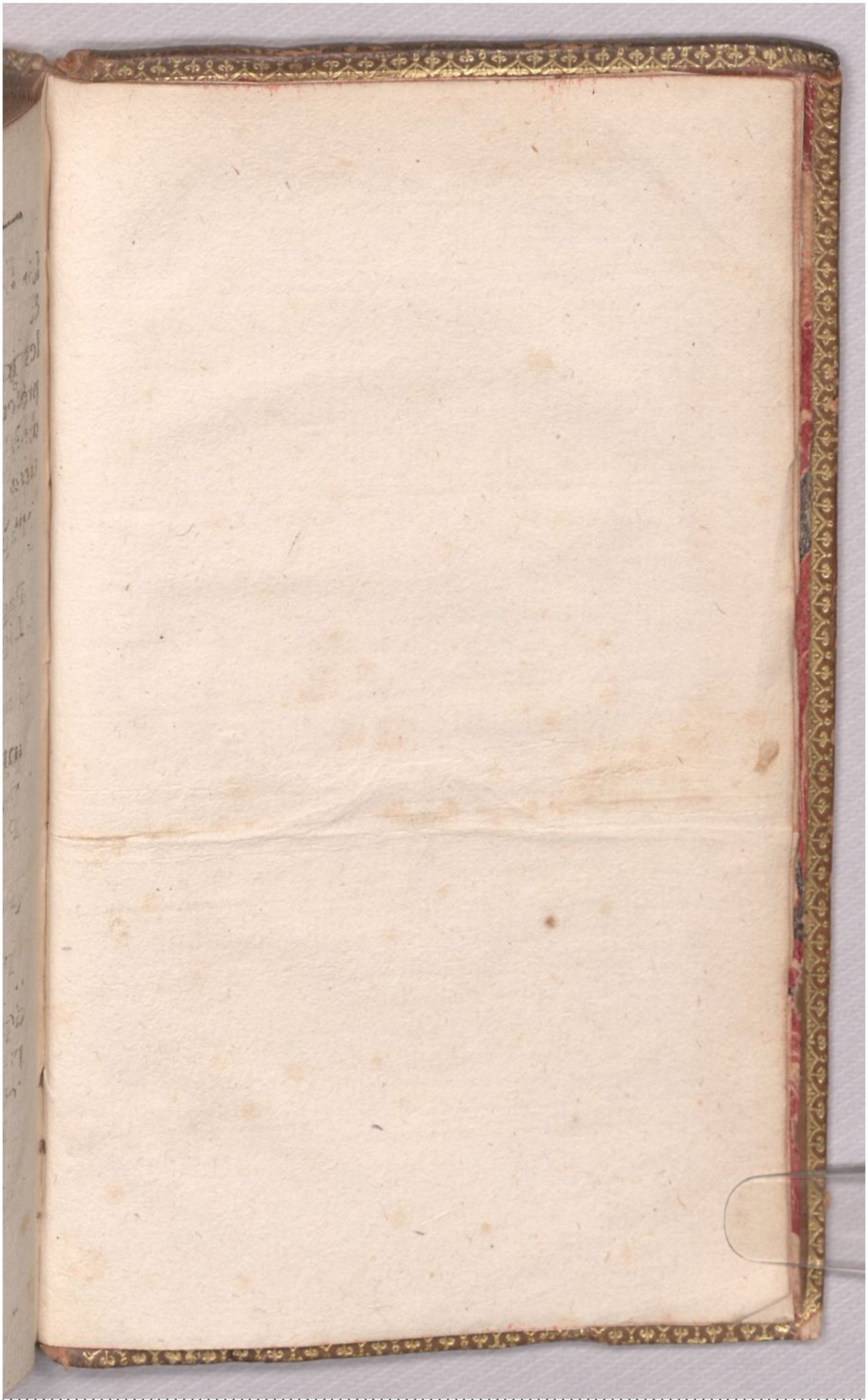
Pag. 361. l. 1. proportionné, *liſez* proportionnée.

Pag. 374. l. 1. des viles créatures, *liſez* de viles créatures.

GOTTFRIED WILHELM LEIBNIZ BIBLIOTHEK
NIEDERSÄCHSISCHE LANDESBIBLIOTHEK
Signatur: Leibn. Marg. 91:3, [397] - -
PUBLIC DOMAIN



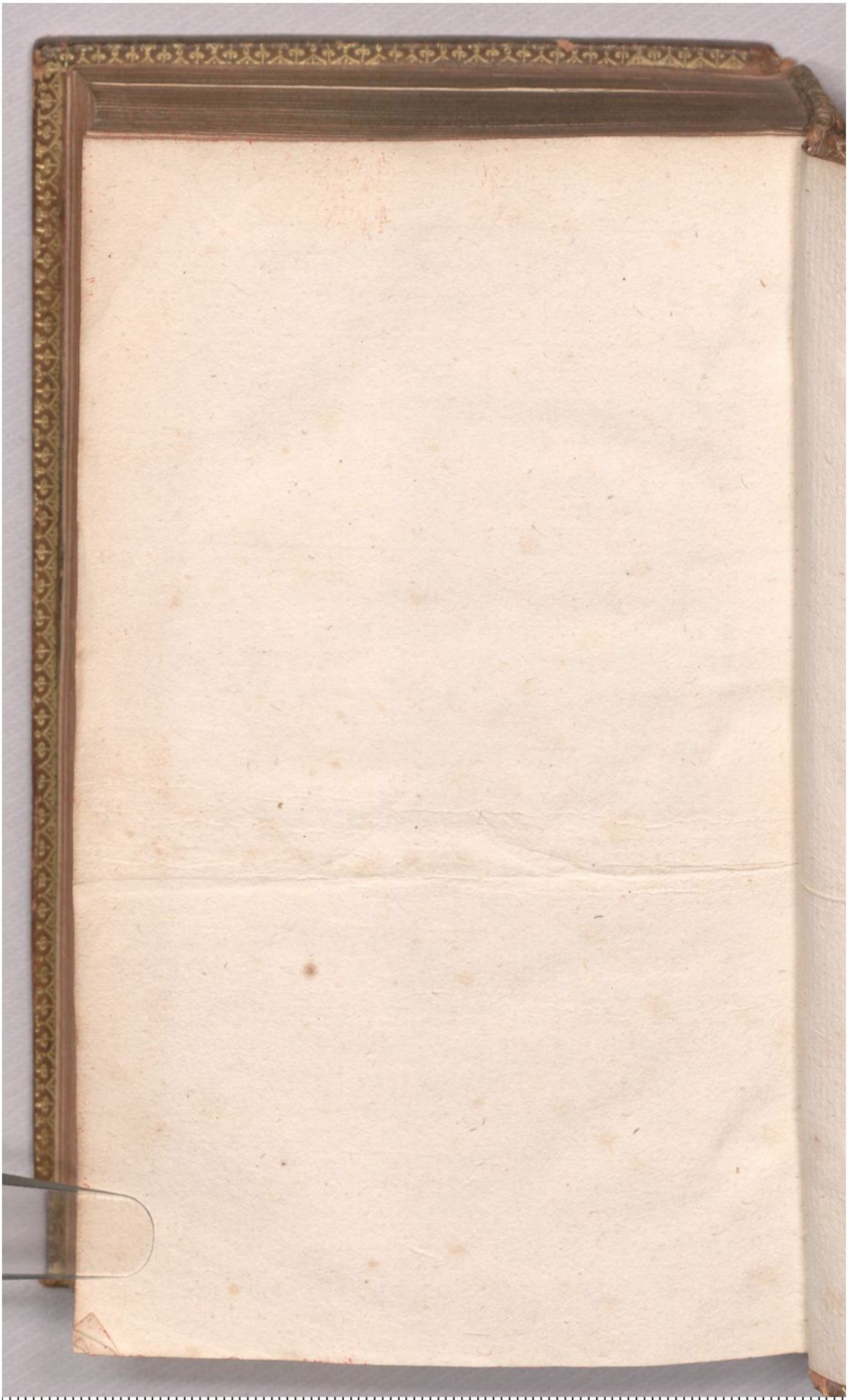
GOTTFRIED WILHELM LEIBNIZ BIBLIOTHEK
NIEDERSÄCHSISCHE LANDESBIBLIOTHEK
Signatur: Leibn. Marg. 91:3, [398] - -
PUBLIC DOMAIN



GOTTFRIED WILHELM LEIBNIZ BIBLIOTHEK
NIEDERSÄCHSISCHE LANDESBIBLIOTHEK

Signatur: Leibn. Marg. 91:3, [399] - -

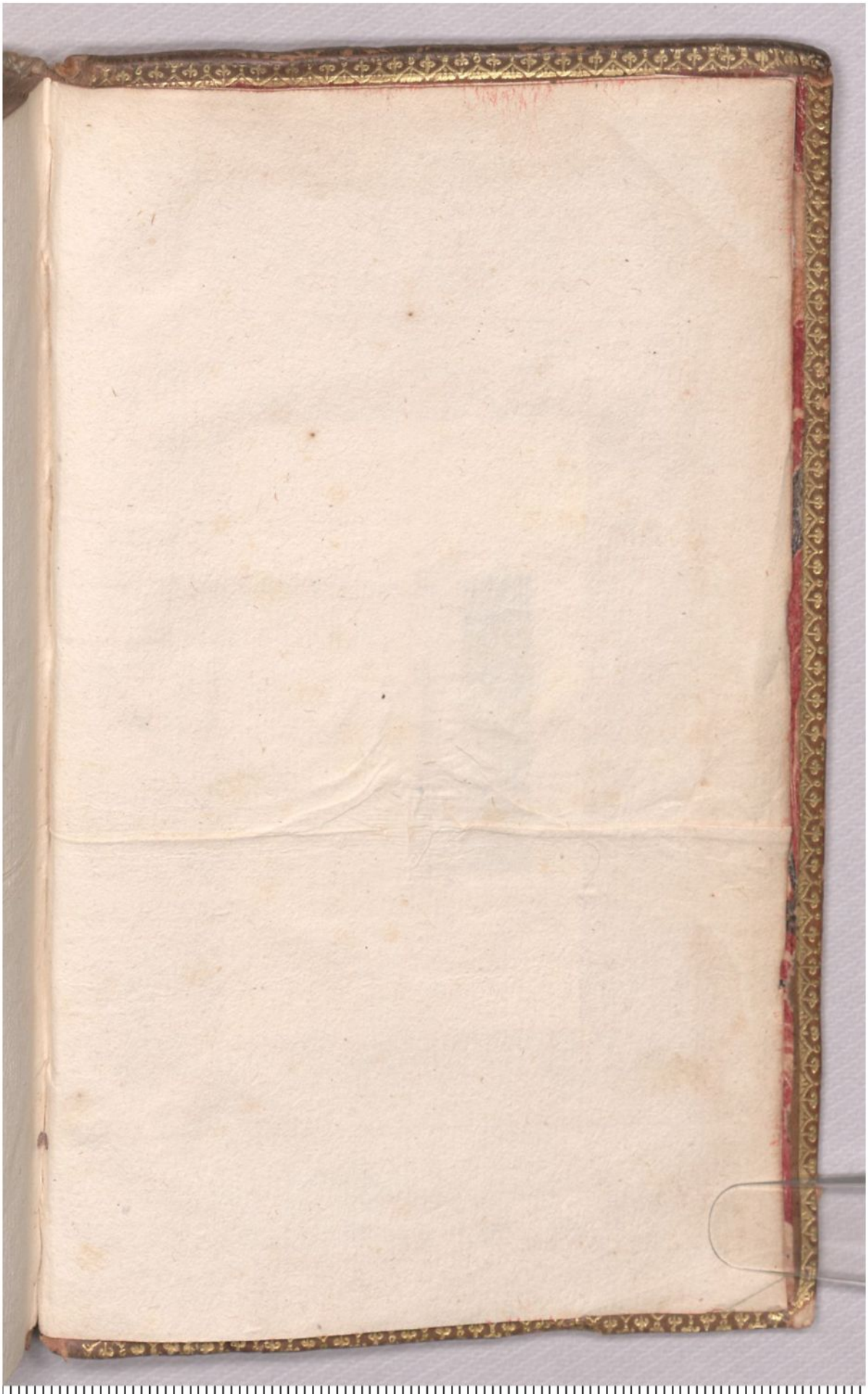
PUBLIC DOMAIN



GOTTFRIED WILHELM LEIBNIZ BIBLIOTHEK
NIEDERSÄCHSISCHE LANDESBIBLIOTHEK

Signatur: Leibn. Marg. 91:3, [400] - -

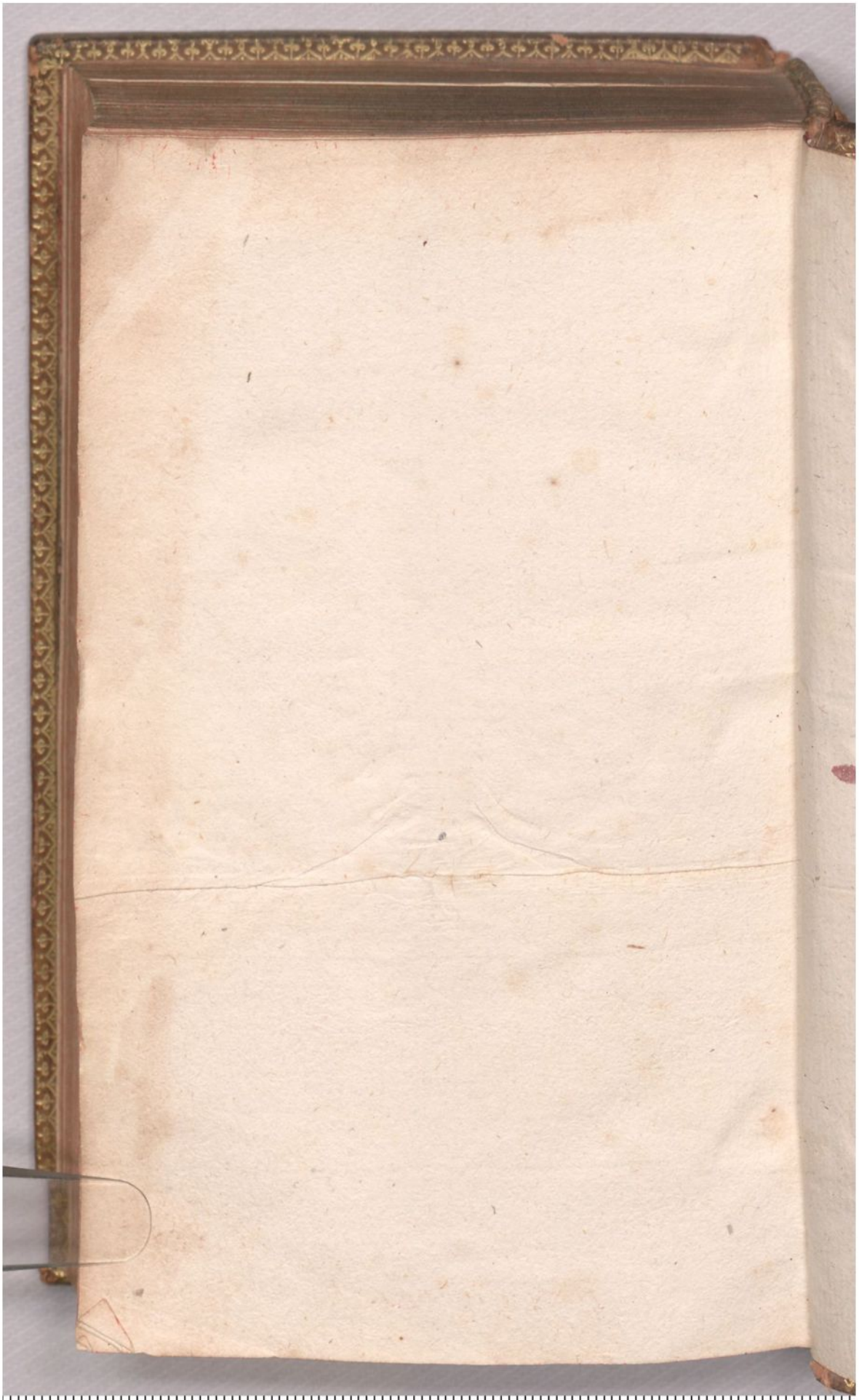
PUBLIC DOMAIN



GOTTFRIED WILHELM LEIBNIZ BIBLIOTHEK
NIEDERSÄCHSISCHE LANDESBIBLIOTHEK

Signatur: Leibn. Marg. 91:3, [401] - -

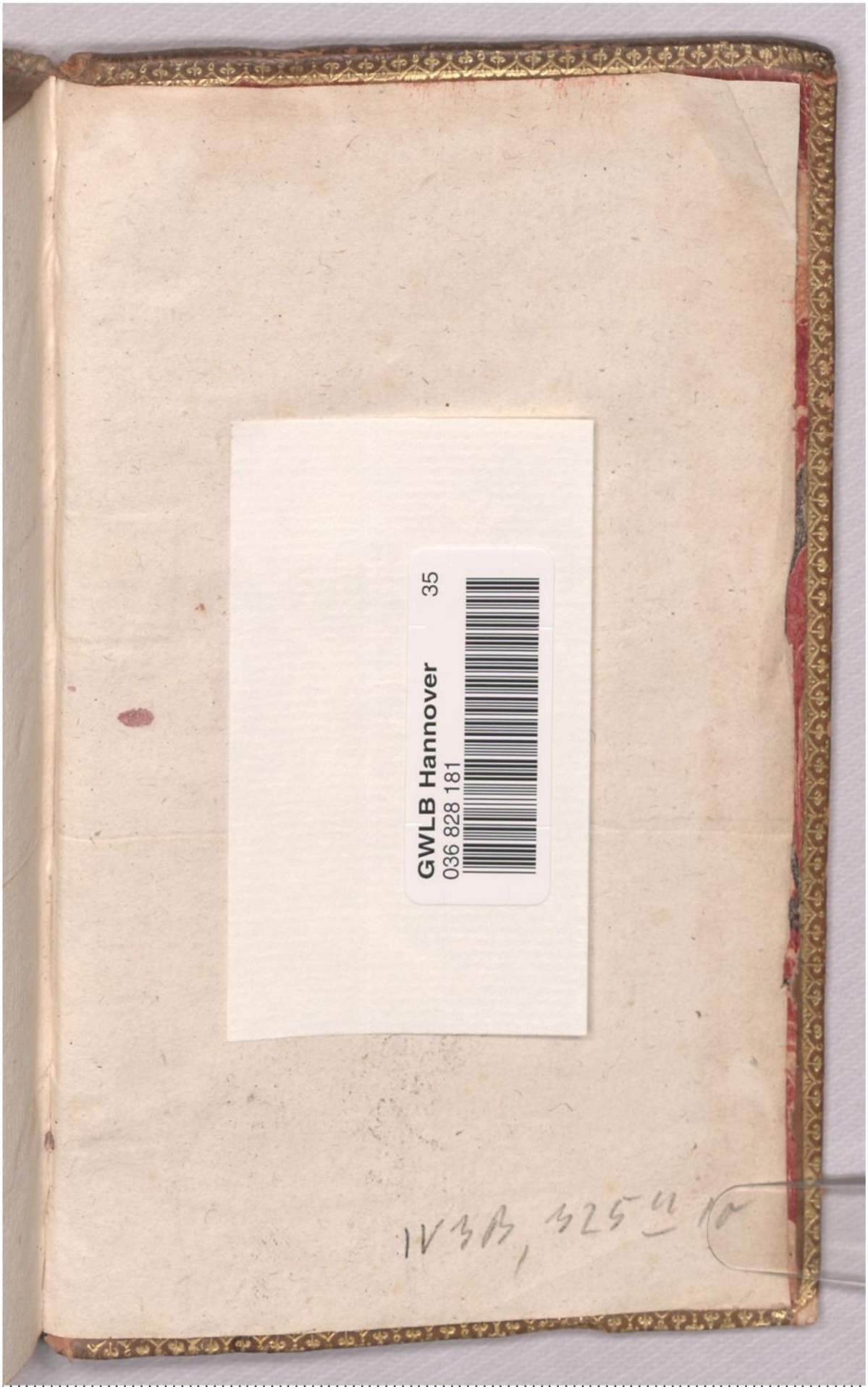
PUBLIC DOMAIN



GOTTFRIED WILHELM LEIBNIZ BIBLIOTHEK
NIEDERSÄCHSISCHE LANDESBIBLIOTHEK

Signatur: Leibn. Marg. 91:3, [402] - -

PUBLIC DOMAIN


GWLB Hannover
036 828 181
35
IV 3B, 325 4° 10
GOTTFRIED WILHELM LEIBNIZ BIBLIOTHEK
NIEDERSÄCHSISCHE LANDESBIBLIOTHEK
Signatur: Leibn. Marg. 91:3, [403] - -
PUBLIC DOMAIN



GOTTFRIED WILHELM LEIBNIZ BIBLIOTHEK
NIEDERSÄCHSISCHE LANDESBIBLIOTHEK

Signatur: Leibn. Marg. 91:3, [404] - -

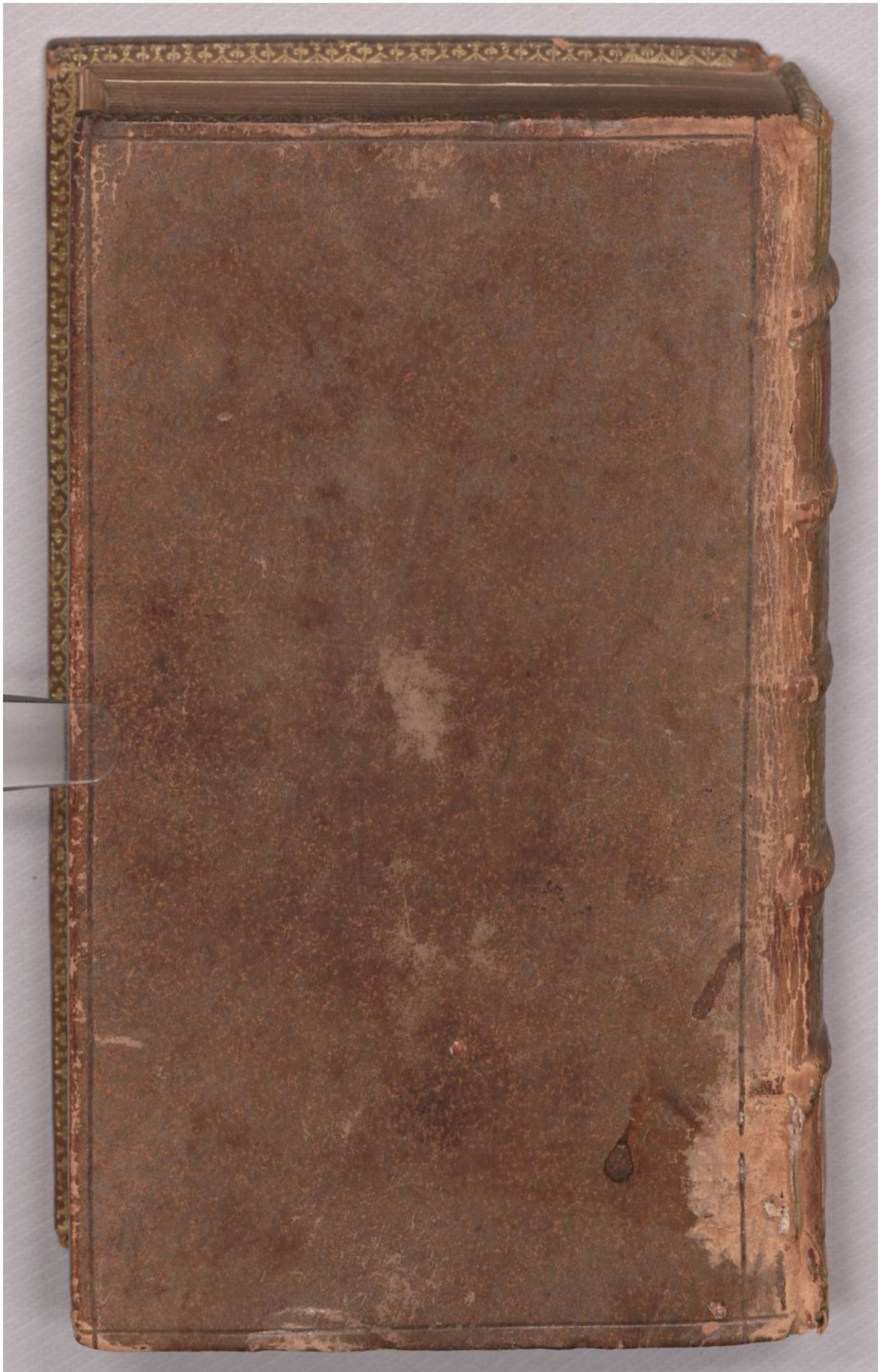
PUBLIC DOMAIN



GOTTFRIED WILHELM LEIBNIZ BIBLIOTHEK
NIEDERSÄCHSISCHE LANDESBIBLIOTHEK

Signatur: Leibn. Marg. 91:3, [405] - -

PUBLIC DOMAIN



GOTTFRIED WILHELM LEIBNIZ BIBLIOTHEK
NIEDERSÄCHSISCHE LANDESBIBLIOTHEK

Signatur: Leibn. Marg. 91:3, [406] - -

PUBLIC DOMAIN



GOTTFRIED WILHELM LEIBNIZ BIBLIOTHEK
NIEDERSÄCHSISCHE LANDESBIBLIOTHEK

Signatur: Leibn. Marg. 91:3, [407] - -